



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 007 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 8 octobre 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 8 octobre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Français]

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le rapport supplémentaire du vérificateur général du Canada pour l'année 2002.

[Traduction]

Conformément à l'alinéa 108(3)e) du Règlement, ce document est renvoyé d'office au Comité permanent des comptes publics.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

* * *

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-220, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (aliments transgéniques).

Monsieur le Président, je précise simplement que ce projet de loi vise à faire en sorte que les Canadiens puissent savoir quand ils achètent des aliments transgéniques. À l'heure actuelle, l'étiquetage des aliments transgéniques est laissé aux caprices du marché et n'est pas obligatoire.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1005)

LE CODE CRIMINEL

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-221, Loi modifiant le Code criminel (absence de libération conditionnelle en cas de condamnation à l'emprisonnement à perpétuité).

—Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à nouveau mon projet de loi d'initiative parlementaire qui modifierait certaines dispositions du Code criminel se rapportant à l'emprisonnement à

perpétuité. Cette modification veillerait à ce que tout délinquant condamné à l'emprisonnement à vie n'ait jamais droit à une libération conditionnelle pour le restant de ses jours.

Le message que porte mon projet de loi est clair: tout criminel qui commet un meurtre ne pourra plus jamais retourner vivre librement au sein de la société. Pour les familles des victimes, savoir que le criminel sera détenu jusqu'à la fin de ses jours contribuera à clore un douloureux chapitre de leur vie.

(Les motions réputées sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ÉTAT ET LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif.

—Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de présenter ce projet de loi à nouveau. Le but de cette mesure législative est d'assurer qu'un détenu ne puisse intenter une poursuite contre le gouvernement fédéral ou ses employés en vertu d'une loi fédérale relativement à une plainte prenant forme pendant que ce détenu purge sa peine. S'il est adopté, ce projet de loi mettra fin aux poursuites frivoles intentées par des prisonniers contre le gouvernement fédéral et à leur recours abusif au système juridique.

(Les motions sont réputées adoptées le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Français]

M. Ghislain Fournier (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais avoir le consentement unanime de la Chambre afin de déposer à nouveau mon projet de loi qui vise à modifier le Code canadien du travail et la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique (briseurs de grève et services essentiels).

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que l'honorable député puisse présenter son projet de loi aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Article 52 du Règlement

[Traduction]

PÉTITIONS

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter à la Chambre une pétition signée par une quarantaine d'électeurs de Cambridge, ma circonscription.

Les pétitionnaires attirent l'attention du Parlement sur le fait qu'il est contraire à l'éthique d'utiliser des embryons humains pour la recherche sur des cellules souches. Comme la recherche sur les cellules souches adultes ouvre de grandes possibilités, mais ne pose aucun problème d'ordre moral, les pétitionnaires demandent que le Parlement prenne des mesures pour interdire la recherche sur les embryons humains.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à faire en sorte que les fonds fédéraux servent uniquement aux fins de recherches éthiques qui ne détruisent pas la vie humaine.

LE BOIS D'OEUVRE

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai à présenter une pétition de plusieurs pages provenant de la région de Port-Alberni et concernant le conflit du bois d'oeuvre. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de résoudre ce conflit au plus vite. Depuis que j'ai reçu cette pétition, cinq autres scieries de la région de Port-Alberni ont fermé leurs portes.

Les pétitionnaires exhortent aussi le gouvernement à interdire toute exportation de grumes vers les États-Unis tant que durera le conflit.

● (1010)

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la seconde pétition que j'ai à présenter porte sur la pornographie juvénile. Les pétitionnaires, qui sont de la région de Nanaimo, dans ma circonscription, signalent à la Chambre que la très nette majorité des Canadiens condamne la création et l'utilisation de pornographie juvénile et que les tribunaux n'ont pas mis en application la loi actuelle en la matière, de façon à clairement faire savoir qu'une telle exploitation des enfants sera vivement réprimée.

Les pétitionnaires prient donc le Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour interdire tout document qui encourage ou glorifie les activités ayant trait à la pédophilie ou au sadomasochisme impliquant des enfants.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les pétitions que j'ai à présenter proviennent de ma circonscription et concernent la pornographie juvénile. La majorité de Canadiens condamne la création et l'utilisation de pornographie juvénile. Mes électeurs estiment que les tribunaux ne sont pas suffisamment sévères en la matière et ils demandent au Parlement de prendre des mesures pour protéger nos enfants contre la pornographie juvénile.

* * *

[Français]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Ghislain Lebel (Chambly, Ind.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me fais le porte-parole de 33 signataires d'une pétition qui réclament la tenue d'une enquête publique sur tous les agissements qui ont caractérisé ce gouvernement à la dernière

session parlementaire, concernant Groupaction ainsi que les contrats donnés à Groupe Everest et tout cela, où l'argent des contribuables a été donné à des amis du régime.

C'est une première ce matin, et une longue série de dépôts de pétitions suivra, peut-être demain matin, où je déposerai notamment une pétition signée par 550 personnes. Je déposerai des pétitions demandant à ce gouvernement une enquête publique et il en sera ainsi tous les jours où je serai présent à la Chambre.

[Traduction]

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais présenter une autre pétition touchant les maladies débilitantes, comme les lésions de la moelle épinière et la dystrophie musculaire.

Les pétitionnaires demandent que le Parlement se penche sur la question de la recherche sur les cellules souches et veille à ce que toutes les recherches possibles puissent être effectuées afin que les gens souffrant de ces graves maladies et lésions puissent être aidés.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?**Des voix:** D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LE BOIS D'OEUVRE

Le Président: La présidence a reçu un avis de demande de débat d'urgence du député de Windsor-Ouest.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je voudrais demander la tenue d'un débat d'urgence sur le bois d'oeuvre. Il est très important que la Chambre des communes ait la possibilité de discuter de la question étant donné qu'il y aura une annonce faite aujourd'hui. Cependant, il y a de nombreuses autres questions qui n'ont pas été examinées de près dans cette enceinte.

En ce qui concerne le secteur du bois d'oeuvre en général, il éprouve toutes sortes de difficultés depuis un an et demi, ce qui crée des incertitudes dans les collectivités visées et au sein des entreprises en ce qui concerne l'avenir de cette industrie et l'importance qu'elle joue dans notre économie.

Depuis 1996, le gouvernement a eu l'occasion de soumettre un plan d'action aux gens, mais il n'en a rien fait. Nous savons que la contestation judiciaire ne sera pas réglée avant 2004. Des entreprises quittent le Canada et des gens perdent ainsi leur emploi. Ce matin, un autre député nous a dit que cinq scieries de plus avaient fermé leurs portes.

Un communiqué sera publié aujourd'hui et on annoncera, sauf erreur, un programme d'aide. Nous croyons qu'il est très important pour cette industrie que nous puissions discuter de la question à la Chambre des communes car elle a des retombées nationales.

L'Adresse

Le bois d'oeuvre contribue à la croissance de notre nation et la Chambre des communes mérite d'avoir l'occasion de discuter de son avenir. Ce qui importe le plus, c'est le bilan du gouvernement et ce qu'il fera pour les familles et les collectivités à la suite des pertes terribles subies par cette industrie si importante pour le Canada.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: La présidence a examiné attentivement la demande du député. Je note que dans le passé la présidence a permis la tenue de deux débats sur cette question. Je considère que la demande du député ne respecte pas les exigences du Règlement à ce stade-ci. Ainsi, je ne suis pas disposé à donner suite à cette demande pour le moment.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 octobre, de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Waterloo—Wellington.

Je suis heureux de participer au débat. Le message que je veux passer en réponse au discours du Trône que le premier ministre nous a présenté la semaine dernière, par l'intermédiaire de la gouverneure générale, c'est que ce discours du Trône est solide, équilibré et responsable.

Permettez-moi d'expliquer pourquoi je crois que ces trois mots très positifs décrivent bien notre plus récent discours du Trône, un discours d'une grande valeur qui nous servira de fondement d'ici les prochaines élections. Je sais que je serai fier de fonder ma prochaine campagne électorale sur les réalisations du gouvernement, non seulement depuis 2000, mais en fait depuis 1993.

Pourquoi est-ce un solide discours du Trône? Pourquoi l'opposition est-elle quelque peu aveugle en ne reconnaissant pas la valeur de ce discours du Trône et la vision qui s'en dégage? Le discours est essentiellement axé sur la santé, la santé physique des Canadiens. Nous sommes impatients de lire le rapport de M. Roy Romanow le mois prochain. Il présentera le rapport de la Commission nationale sur l'avenir des soins de santé au Canada, tâche qui lui a été confiée par le premier ministre. Ce sera le rapport le plus actuel, le plus moderne et le plus exhaustif qui ait été présenté sur l'état des soins de santé publics au Canada et donnera certainement une bonne indication au gouvernement de ce qui devrait être fait, non seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau provincial et territorial, pour que les citoyens aient accès aux soins de santé auxquels ils ont droit.

Lorsque j'emploie le terme «solide» pour parler du discours du Trône, je pense aussi à la santé de nos collectivités, qu'il s'agisse de collectivités rurales ou de grandes villes et de municipalités de tailles diverses. Je représente une circonscription rurale du nord de l'Ontario, Algoma—Manitoulin, qui comprend près de 60 collectivités dont la population varie de quelques centaines d'habitants à plus de 12 000 ou 13 000. Ce dernier chiffre correspond à la collectivité la plus peuplée de ma circonscription. Au Canada, nous ne percevons pas nos grandes villes comme étant l'ennemi,

mais bien des partenaires. Il ne s'agit pas d'une confrontation entre les villes et les régions rurales. C'est, en fait, une question de collaboration entre les villes et les régions rurales du Canada afin d'en arriver à bâtir un Canada fort.

● (1015)

Le discours du Trône reconnaît, bien sûr, la valeur de toutes les collectivités, peu importe leur taille, pour ce qui est de la force économique de notre pays. L'annonce de la mise en place d'un programme décennal d'investissement dans l'infrastructure constitue un exemple de la reconnaissance, par le gouvernement, que notre avenir repose, d'une part, sur notre population, mais aussi, et de façon aussi importante, sur les collectivités où vit cette population.

Le discours du Trône est également solide parce qu'il traite de la santé de l'environnement. Plusieurs projets de loi seront rétablis, dont celui sur les espèces en voie d'extinction et d'autres, qui porteront sur de l'environnement. J'aimerais toutefois souligner que l'engagement du gouvernement à l'égard de l'accord de Kyoto est très réel. J'attends avec impatience le débat à la Chambre à ce sujet. J'ai également très hâte qu'il y ait vote à la Chambre, j'ose espérer avant la fin de l'année, et que la Chambre des communes accordera son appui au plan du gouvernement et confirmera son intention de ratifier l'accord de Kyoto concernant l'émission de gaz à effet de serre.

Tout ce qu'attendent les Canadiens, c'est que nous agissions pour le mieux non seulement pour nous et la planète aujourd'hui, mais pour nos enfants et nos petits-enfants qui hériteront de cette planète un jour.

Nous ne pouvons tout simplement pas faire nos bagages et nous en aller. Nous devons de toute évidence rester ici. Il nous incombe de gérer notre merveilleuse planète pour le bien de tous, pas seulement pour notre pays riche, mais pour les pays pauvres également.

Ce solide discours du Trône traite de la santé de l'économie. Avant la lecture du discours du Trône, certains médias nationaux et l'opposition, évidemment, ont dit que le premier ministre engagerait, en guise d'héritage, d'extravagantes, folles et inutiles dépenses. Tout cela était faux. Le premier ministre continuera de gérer le gouvernement d'une manière appropriée, sage et saine sur le plan budgétaire, comme il le fait depuis 1993. Ce discours du Trône n'est pas la marque d'un grand dépensier. C'est le discours du Trône de quelqu'un qui dit: «Je suis ici depuis 41 ans, et j'ai l'intention de partir en laissant à la Chambre et aux Canadiens le message selon lequel une gestion responsable des finances publiques est vraiment ce qui aidera les gouvernements futurs à continuer d'offrir les services de qualité dont le public a besoin.»

Au cours des élections de l'automne 2000, mon parti, qui tentait de se faire réélire, le premier ministre et moi, à titre de candidat, avons promis de maintenir une approche équilibrée au chapitre de l'économie. Et cela consiste, en matière de dette et de déficit, à garantir chaque année un budget équilibré et excédentaire pour pouvoir rembourser la dette nationale. Celle-ci était beaucoup trop élevée quand nous sommes arrivés au pouvoir, et elle l'est toujours, au détriment du bien-être financier de notre pays, mais au moins elle est en déclin par rapport au PIB.

L'Adresse

Si je ne m'abuse, la dette fédérale représentait plus de 70 p. 100 du PIB lorsque nous avons été élus en 1993. Les députés ne sont pas obligés de me croire. Les observations et les rapports d'autres pays de l'OCDE montrent que le ratio de notre dette par rapport au PIB est tombé à moins de 50 p. 100 et qu'il continue de décliner. C'est une bonne chose pour notre économie. Cette diminution fera en sorte que le secteur public ne sera plus en concurrence avec le secteur privé pour les capitaux d'emprunt.

● (1020)

Nous avons eu cinq budgets équilibrés d'affilée. Je crois et j'ai bon espoir que nous en aurons un autre. Avec l'appui soutenu du public, qui a participé à la lutte contre le déficit, qui comprend notre approche en matière de finances publiques et y fait confiance, nous espérons pouvoir obtenir de nouveau, dans environ deux ans, la possibilité de poursuivre cette approche solide.

En disant que l'ensemble du discours du Trône est solide, je songeais à la santé de notre avenir, et surtout de l'avenir de nos enfants. Ils pourront espérer trouver un emploi lorsqu'ils seront prêts à en occuper un; ils pourront espérer recevoir une bonne éducation, au niveau collégial ou universitaire; ils pourront espérer avoir un environnement sain, pour eux et leurs propres enfants, qui grandiront dans un pays dont nous pourrions tous être fiers.

Le discours du Trône parle aussi de la santé de la planète du point de vue environnemental, certes, mais aussi politique. Comme nous le savons tous, nous traversons en ce moment une période très difficile. Je crois vraiment que le premier ministre nous a guidés de façon judicieuse lorsqu'il a conseillé aux autres dirigeants mondiaux, notamment au président américain, d'agir avec prudence et de recourir aux ressources et au leadership de l'ONU pour trouver la voie à suivre en ces temps difficiles. Bien entendu, l'ONU n'est pas parfaite, mais au moins, la communauté des nations est mieux équipée qu'un, deux ou trois pays pour trouver la voie à suivre.

Ma conclusion: le discours du Trône traduit une approche solide, équilibrée et responsable du gouvernement de notre pays.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, mon collègue, le député d'Algoma—Manitoulin, a parlé d'un solide discours du Trône; ne croit-il pas que ce doit forcément être le cas d'un discours du Trône qui n'a pas changé depuis dix ans? N'admettra-t-il pas que le gouvernement rembourse la dette et a réalisé l'équilibre budgétaire aux dépens de nos enfants, dont beaucoup sortent de l'université avec une dette de 50 000 \$, une situation qui est imputable au gouvernement libéral? Comment les libéraux peuvent-ils être fiers d'un discours du Trône qui ne contient rien pour notre jeunesse? Comment peut-il en être fier?

J'aimerais que le député réponde à cette question honnêtement. Je ne prétends pas qu'il n'est pas honnête, mais comment peut-il être fier d'un discours du Trône qui fait en sorte que la dette nationale hypothèque l'avenir de notre pays?

M. Brent St. Denis: Monsieur le Président, je remercie le député d'Acadie—Bathurst de sa question. Elle n'est pas étonnante, venant du NPD qui est allergique à l'équilibre budgétaire et aux dépenses équilibrées.

Il a soutenu que le gouvernement se répétait. Je lui répondrai que les bonnes choses méritent d'être répétées. La bonne façon de gérer un pays n'est pas de procéder comme le ferait une entreprise, ce que prôneraient sans doute les députés de l'Alliance, mais d'adopter plutôt une approche coopérative pour construire notre pays et assurer un avenir prometteur à nos enfants et à nos petits-enfants.

● (1025)

Une approche équilibrée consiste à investir dans nos communautés au moyen de programmes comme l'APECA au Canada atlantique, FEDNOR dans le nord de l'Ontario et le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, qui permettent à nos communautés d'avoir accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs idées et au financement de nos programmes sociaux. Un investissement majeur a été réalisé aux dernières élections. En septembre 2000, le gouvernement a engagé, en collaboration avec les provinces, 23 milliards de dollars dans l'acquisition de compétences et l'innovation.

Contrairement à ce qu'affirme le député, nos jeunes ont beaucoup accès à l'éducation. Bien entendu, les familles et les étudiants doivent faire leur part et il est malheureux que certains s'endettent, mais j'ai moi-même terminé mes études universitaires avec une dette, que j'ai été heureux de rembourser.

Toutes les familles devraient pouvoir permettre à leurs enfants d'avoir accès à l'éducation. L'éducation relève non pas du gouvernement fédéral, mais des provinces. Nous faisons néanmoins notre part, en collaboration avec les provinces et d'autres, pour donner à nos jeunes les meilleures chances possible de continuer d'être des leaders en sciences et technologie, en médecine, dans les services sociaux, et même des leaders mondiaux de bien d'autres façons.

J'espère pouvoir parler un jour au député qui se trouve derrière le rideau, afin de l'aider à comprendre que nous faisons un travail remarquable.

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député d'Algoma—Manitoulin de ses commentaires positifs et de son exposé.

Il a parlé du discours du Trône et de l'avenir des soins de santé, de l'état de santé de notre économie et de notre société, de Kyoto ainsi que des relations entre les villes et les régions rurales. Il a également souligné qu'il serait très fier de se présenter à nouveau, compte tenu des réalisations du Parti libéral depuis 1993.

Toutefois, il a oublié de définir ces réalisations. J'aimerais que le député nous présente les grandes lignes des réalisations du gouvernement libéral depuis 1993 dont il est si fier et pour lesquelles il est prêt à se présenter à nouveau.

M. Brent St. Denis: Monsieur le Président, je n'ai pas le temps de décrire tout ce que nous avons accompli depuis 1993, aussi je me contenterai de faire un résumé.

Je constate dans ma circonscription un certain degré de confiance quand à l'avenir de notre pays qui n'existait pas avant 1993 et je suis persuadé que mes collègues des deux côtés de la Chambre l'ont senti, bien que les députés d'en face pourraient avoir plus de difficulté à le reconnaître.

Au cours de cette campagne électorale, nous savions que les gens étaient désespérés. L'OCDE avait souligné que le Canada se trouvait dans une très mauvaise situation. *Le Wall Street Journal* faisait état de certains rapports qui soulignaient qu'au niveau de la structure fiscale, le Canada constituait en fait un pays du tiers monde.

L'Adresse

Comme nous avons réussi à équilibrer notre budget, nous avons pu faire d'importants investissements dans le secteur de la santé et ce n'est pas fini. Nous avons restructuré le Régime de pensions du Canada. Nous n'entendons plus de commentaires de personnes, âgées ou non, qui se demandent si le Régime de pensions du Canada sera toujours là pour eux lorsqu'ils prendront leur retraite. Nous pouvons leur dire qu'ils n'ont pas à s'en faire parce que nous avons pris les mesures nécessaires pour le stabiliser.

Le vice-président: Je suis désolé, mais le temps alloué au député est écoulé. Je suis persuadé qu'il sera possible de poursuivre cette conversation plus tard avec les députés d'Acadie—Bathurst ou de Brampton. Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du solliciteur général a la parole.

• (1030)

M. Lynn Myers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de parler aujourd'hui du discours du Trône et des initiatives importantes qu'il renferme.

Mes électeurs de Waterloo—Wellington se réjouissent de l'objet général du discours du Trône et comprennent, tout comme la plupart des Canadiens, qu'il s'agit d'un bon plan directeur pour des initiatives et des projets que le gouvernement entreprendra à l'avenir.

Le portefeuille du solliciteur général englobe une vaste gamme de programmes et d'initiatives. Nous avons pour mandat de protéger les Canadiens et de contribuer à maintenir une société pacifique et sûre. Nous avons pour tâche de nous attaquer aux causes profondes de la criminalité, comme la pauvreté, ou de prendre des mesures pour contrer l'utilisation de drogues. Tous nos efforts reposent sur une approche proactive, et non réactive, qui vise à examiner les problèmes avant qu'ils ne surgissent.

Je voudrais aborder quatre éléments clés du discours du Trône et expliquer leur lien avec le mandat du solliciteur général. Ces éléments sont la prévention du crime dans les collectivités, notre stratégie nationale antidrogue, la gouvernance des premières nations et la sécurité continentale.

La mise en valeur de collectivités en bonne santé constitue un élément du discours du Trône, et la sécurité publique est un ingrédient essentiel à une collectivité en bonne santé. J'irais même jusqu'à dire que c'est le fondement sans lequel il est impossible d'avoir une collectivité en bonne santé. Pour favoriser des collectivités fortes et sûres, nous collaborons avec le ministère de la Justice à appliquer la stratégie nationale de prévention du crime et d'autres initiatives. La stratégie vise à éliminer les facteurs personnels, sociaux et économiques qui conduisent certaines personnes à se livrer à des actes criminels ou à devenir victimes de crime.

Depuis son lancement, en 1998, la stratégie a soutenu plus de 2 200 projets, ce qui a rehaussé la qualité de la vie de plus de 600 collectivités de tout le pays. Avec le lancement de projets, la stratégie continuera d'aider les personnes susceptibles d'être le plus à risque, par exemple, les enfants, les adolescents, les autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les sans-abri et les groupes ethnoculturels.

Dans les collectivités d'un bout à l'autre du Canada, l'abus d'alcool ou d'autres drogues menace la sécurité publique. Dans son discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à renouveler la stratégie nationale antidrogue pour contrer la dépendance et promouvoir la sécurité publique. Le discours imprime une orientation progressiste en vue de trouver des solutions à ce problème qui coûte des milliards de dollars. L'abus des drogues est un problème de santé, un problème

de sécurité publique et un problème économique. On ne peut en venir à bout que par l'adoption d'une approche polyvalente, équilibrée et axée sur la prévention, le traitement, la réduction des préjudices et l'application de la loi. Le ministère du Solliciteur général préconise une stratégie antidrogue articulée autour de ces quatre éléments.

Essentiellement, une approche proactive est la pierre angulaire de toute stratégie antidrogue réussie. C'est pour cela que nous recherchons des façons innovatrices de renforcer le rôle de la police au plan de la prévention et de la réduction des préjudices. Nous offrons des programmes de traitement à plus de la moitié des détenus dans les établissements correctionnels fédéraux. Environ 10 p. 100 des détenus sont des toxicomanes invétérés. On teste actuellement sur ce groupe un programme antidrogue très intensif. Voilà quelques exemples des programmes en vigueur pour le traitement de la toxicomanie, sujet par ailleurs horrible pour des tas de gens.

On doit développer davantage la recherche. Nous devons apprendre à peaufiner notre stratégie et, pour cela, nous devons déterminer si nous utilisons les meilleurs outils qui soient. Nous continuerons d'appuyer le comité spécial de la Chambre des communes, qui se penche sur la stratégie nationale antidrogue et de poursuivre une approche équilibrée dans la lutte contre ce grave problème de santé publique.

Prendre notre avenir en main est un des thèmes fondamentaux du discours du Trône. Il s'applique peut-être de façon plus appropriée aux premières nations qu'à tout autre groupe. Le Programme des services de police des premières nations prévoit des services de police professionnels uniques qui sont axés sur les collectivités desservies et adaptés à leur culture. Nous continuerons d'appuyer les services de police des premières nations, car leur contribution à la sécurité et à la stabilité de nos collectivités autochtones est essentielle.

La santé des collectivités repose sur la sûreté et la sécurité publiques. Le Programme des services de police des premières nations appuie les objectifs du gouvernement relativement aux peuples autochtones, car il préconise la collaboration avec les collectivités en vue de bâtir leur capacité de développement socio-économique et de réduire les taux d'incarcération des autochtones.

• (1035)

Les événements du 11 septembre ont changé l'environnement dans lequel nous vivons et évoluons. L'automne dernier, le gouvernement est rapidement passé à l'action pour élaborer et mettre en place son plan antiterroriste, qui suppose notamment l'adoption de mesures législatives et le déblocage de fonds importants. Ce plan est mesuré, bien ciblé et équilibré. Il fournit aux autorités les outils nécessaires pour décourager, identifier, neutraliser, poursuivre, condamner et punir les groupes terroristes. Il guidera les décisions que nous prendrons au cours des cinq prochaines années. Nous sommes en train de mettre en oeuvre les mesures prévues. Au cours des deux dernières années, le gouvernement a affecté près de 10 milliards de dollars à la sécurité nationale.

Le discours du Trône a souligné l'importance d'accords comme la déclaration sur la frontière intelligente, un plan d'action en 30 points ayant pour objet d'améliorer la sécurité et la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière canado-américaine.

L'Adresse

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos alliés pour assurer la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens. Le portefeuille du Solliciteur général participe activement à la mise en oeuvre d'un certain nombre de mesures relatives à la sécurité et au maintien de l'ordre prévues par cette déclaration, qui est sans doute l'initiative la plus importante jamais entreprise par le Canada et les États-Unis dans le domaine de la sécurité conjointe.

Le Forum sur la criminalité transfrontalière entre le Canada et les États-Unis, un élément clé du plan d'action pour une frontière intelligente, illustre comment les deux pays peuvent et devraient collaborer pour lutter contre la criminalité et le terrorisme transfrontaliers ainsi que d'autres menaces nouvelles qui pèsent sur notre sécurité et notre sûreté communes.

D'autres initiatives, telles que le déploiement d'un plus grand nombre d'équipes intégrées de la police des frontières tout le long de la frontière canado-américaine et le renforcement de nos services de renseignement en créant des équipes intégrées de la sécurité nationale dans les grands centres urbains, amélioreront notre capacité à réagir face aux menaces qui pèsent sur le bien-être de nos deux pays.

Nous sommes également déterminés à entreprendre un plus grand nombre d'exercices d'entraînement antiterroristes pour mettre nos plans d'intervention à l'épreuve et pour améliorer encore davantage nos capacités d'intervention. Le prochain exercice conjoint est prévu pour le mois de mai 2003. Le portefeuille du Solliciteur général fait sa part pour contribuer à faire du Canada le pays que nous voulons.

Je suis heureux d'avoir le temps d'expliquer en termes généraux en quoi nous contribuons à l'édification de ces bases. Il est important de savoir que nos communautés sont sûres et que le gouvernement participe à cette importante entreprise afin de s'assurer que les Canadiens sont satisfaits de ce qu'ils sont et de ce qu'ils représentent.

Je sais d'expérience que les gens de ma circonscription ont la ferme conviction que le discours du Trône contribue beaucoup à ce que ce soit le cas. Ils savent, tout comme la majorité des Canadiens, que nous sommes maintenant parvenus à un point où le Canada peut s'épanouir pleinement et continuer à le faire à l'avenir. Le discours du Trône a établi les fondements d'un tel épanouissement. Les Canadiens le reconnaissent et nous leur en savons gré. Il est de notre mandat, en tant que gouvernement, de veiller à ce qu'il continue à en être ainsi dans le respect des valeurs chères à notre pays; c'est ce que nous continuerons à faire.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, il était bon d'entendre le député parler de la stratégie nationale de prévention du crime, car elle a un rôle important à jouer sur le plan du renforcement des capacités communautaires. Si le programme politique prévoyait plus d'argent et un accroissement des mesures de prévention du crime, peut-être réussirait-on à empêcher et à éliminer des cas comme celui de Groupaction et d'autres scandales semblables dont nous avons été témoins au cours de la dernière année.

La congestion et les files d'attente demeurent un problème au poste frontière de Windsor-Ouest. Cette situation va à l'encontre de l'ALENA qui prévoit que les biens et services sont censés circuler sur une base égale de part et d'autre de la frontière. La Chambre de commerce locale a constaté que les Américains n'affectent pas à leur poste frontière le nombre voulu de membres du personnel pour permettre le passage des véhicules, compte tenu en particulier du resserrement des mesures de sécurité. En réalité, le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail qui s'est notamment arrêté au

nombre de membres du personnel du côté américain et qui a constaté que l'on y est revenu aux niveaux de dotation de 1992.

Le secrétaire parlementaire ne convient-il pas que nous devrions conclure avec les États-Unis un accord écrit concernant l'application de l'ALENA ou encore que nous devrions recourir au processus de règlement des différends afin de veiller à ce que la frontière soit correctement dotée en personnel pour que les biens et services puissent circuler également de part et d'autre de celle-ci?

● (1040)

M. Lynn Myers: Monsieur le Président, voici ce que nous savons. Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont nombreux dans le cadre de l'accord de libre-échange. Le corridor Windsor-Détroit est une importante plaque tournante de ce commerce. On peut sans doute dire que c'est le point de passage le plus important au pays.

Grâce aux bons offices du vice-premier ministre, qui a eu des entretiens avec son homologue des États-Unis, M. Ridge, et avec d'autres intervenants, dont le ministre du Commerce international, nous avons mis en place les mesures nécessaires pour continuer de faciliter ces échanges commerciaux.

Les Canadiens, peu importe où ils habitent, comprennent que ces échanges sont indispensables aux deux économies. Nous en bénéficions grandement. Par conséquent, toutes mesures évoquées et toutes dispositions susceptibles d'améliorer les échanges commerciaux et d'en assurer le déroulement efficace, en conformité avec de sains principes économiques, sont importantes.

Nous continuerons de veiller comme gouvernement à ce que les choses se déroulent ainsi parce que notre économie en dépend. Nous reconnaissons qu'il en va à bien des égards de notre intérêt supérieur de veiller à ce que ces échanges commerciaux se déroulent harmonieusement.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de voir le député nous rappeler que son gouvernement a dépensé 10 milliards de dollars pour la sécurité. Il nous a dit il y a un moment qu'il est très fier de cela.

Le député croit-il vraiment que les Canadiens sont plus en sécurité? Qu'en est-il de la sécurité d'emploi? Que penser des familles des localités côtières touchées par la crise dans le domaine du bois d'oeuvre? Qu'est-il advenu de leur sécurité? Et les quelque deux millions de Canadiens qui sont soit sans abri ou sur le point d'être jetés sur le pavé parce qu'ils ne peuvent pas se permettre des logements à loyer élevé, ou parce qu'il n'y a pas de logements disponibles ou que les logements inoccupés sont en état de décrépitude avancée? Qu'en est-il de leur sécurité? Songeons également aux Canadiens qui ont perdu leur gagne-pain ou qui travaillent au salaire minimum et qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts et à mettre du pain sur la table. De quelle sécurité ces Canadiens jouissent-ils?

Il est curieux que le député n'ait pas mentionné ce genre de sécurité. Il s'enorgueillit des milliards de dollars versés par son gouvernement à des agences de sécurité et investis dans la protection à la frontière, mais quand il s'agit des questions de sécurité qui touchent chaque jour les Canadiens, ce même gouvernement a contribué à...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Si on veut respecter l'horaire de la Chambre, l'honorable secrétaire parlementaire devra limiter sa réponse à environ une minute.

L'Adresse

M. Lynn Myers: Monsieur le Président, le discours du Trône a fait état de la sécurité de tous les Canadiens, y compris les sans-abri, les enfants à risques, les autochtones dans le besoin et tous les gens de toutes les régions du Canada qui ont besoin de l'aide du gouvernement.

L'avantage d'avoir un gouvernement libéral, c'est qu'il va peser chacun de ces problèmes et faire en sorte d'adopter une démarche équilibrée. Le NPD ne veut pas de cela. Le mot équilibre lui est totalement étranger. Il ne connaît que quelques formules de gauche insensées devant faire figure de solutions. Le gouvernement, de son côté, privilégie une démarche équilibrée pour tous les Canadiens, en accord avec les valeurs de notre pays.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec ma collègue de Vancouver-Est.

Je suis heureux de participer aujourd'hui au débat sur le discours du Trône, notamment après les observations que nous venons d'entendre à la Chambre, observations selon lesquelles le NPD est à gauche et refuse d'arriver à un équilibre, à un juste milieu en toute chose.

Je préfère être pleinement à gauche plutôt que de faire comme les libéraux qui ont été à gauche 45 jours avant les élections et à droite pour le reste des quatre ans. C'est ce qu'ils font habituellement. Pendant les 45 jours précédant les élections, ils ont été totalement à gauche parce qu'ils avaient besoin du vote des gens modestes. Ensuite, une fois les élections passées, ils les ont complètement oubliés et sont revenus à droite. Ils ont même du mal à simplement rencontrer ces gens. Voilà, à mon sens, la définition d'un libéral.

Des voix: Oh, oh!

M. Yvon Godin: Vous devriez vous asseoir et écouter ce que j'ai à dire.

• (1045)

Le vice-président: Je ne veux pas réfréner l'enthousiasme ou l'animation de la Chambre, mais il nous faut veiller à ce que les interventions se fassent par l'entremise de la présidence.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, vous devriez leur dire de rester et de profiter de ce que j'ai à dire.

[Français]

Premièrement, parlons du discours du Trône dont les libéraux se vantent tant. En effet, ils disent que le discours du Trône est solide. Il est tellement solide que, depuis 9 ans, c'est le même discours du Trône.

Le discours du Trône était tellement intéressant que la dernière fois que le premier ministre a présenté son allocution sur le discours du Trône, quelque 100 libéraux ne se sont même pas présentés à la Chambre des communes pour l'appuyer.

[Traduction]

Quelque 100 libéraux ne se sont même pas présentés à la Chambre des communes pour entendre l'intervention du premier ministre au sujet du discours du Trône. Il n'a même pas bénéficié du soutien de ses propres gens. Il dispose de 15 mois pour accomplir tout ce qu'il a négligé de faire en 10 ans. Au printemps de 1993, il s'est dit contre le libre-échange, contre la TPS et contre tous les changements que le Parti conservateur se proposait d'apporter à l'assurance-chômage. Mais, en 1993, dès après les élections, je le répète, il est passé à droite et a conservé la TPS et le libre-échange et a opéré des réductions dans le programme de l'assurance-chômage.

[Français]

Ce sont exactement les promesses qu'il avait faites quand il était dans l'opposition. C'est honteux de dire dans un discours du Trône: «Le Canada que l'on veut.» Ce devrait plutôt être: «Le Canada qu'on a perdu.» Le Canada que l'on veut, on l'avait et on l'a perdu sous la gouverne des libéraux au cours des 9 dernières années.

[Traduction]

Il était question dans le discours du Trône du Canada que l'on veut. Qu'est-il arrivé au Canada que nous avons? Nous l'avons perdu.

[Français]

Dans 15 mois, il va tout nous ramener cela de nouveau, soit un système d'assurance-emploi en vertu duquel les personnes ne peuvent même plus se qualifier. Plus de 800 000 personnes ne peuvent se qualifier à l'assurance-emploi et le gouvernement dit qu'il veut aider les enfants et les familles à échapper à la pauvreté. C'est ce gouvernement-là qui les a mis dans la pauvreté. Des gens perdent leur emploi dans les entreprises de haute technologie. On a des problèmes eu égard à la pêche, la forêt et l'agriculture. Pourtant, ils se tournent de bord et disent: «Nous voulons aider les pauvres». Il faut toutefois se rappeler que toutes les coupures, les surplus et l'équilibre budgétaire ont été faits sur le dos des pauvres. C'est cela que ce gouvernement a fait.

Ils disent qu'ils veulent préserver la santé. Nous avons perdu notre système de santé. Ils n'ont plus de contrôle dessus. Le leader parlementaire de l'Alliance canadienne prend la peine d'aller au Québec pour pouvoir se payer un MRI dans le secteur privé, un programme que nous avons ici au Canada en vertu duquel cela n'aurait pas été admis.

Que fait le gouvernement? Absolument rien, sauf de dire: «On va attendre le rapport Romanow.» On a des lois dans ce pays et les libéraux devraient les appliquer. Ils n'ont pas besoin d'attendre le rapport Romanow. Qu'ils se tournent de bord et qu'ils appliquent la loi. Il ne faudrait pas que cela soit admis. Le jour où on paiera pour un système de santé privé dans notre pays, on sera pris avec celui-ci et on sera comme avec le système américain. À l'heure actuelle, on a tout perdu en ce qui concerne la question du bois d'oeuvre à cause des Américains. C'est cela qui nous arrive. Quand on regarde aussi du côté des infrastructures, comment peuvent-ils être fiers de dire: «Oui, on a créé de l'emploi, mais dans certaines régions?»

Regardons une région comme la mienne, soit celle de Acadie—Bathurst. On a encore une taux de chômage de 20 p. 100. On est dans une région où les personnes occupent des emplois saisonniers. Ce n'est pas facile pour ces personnes. Il faut donc que des infrastructures soient mises en place. Il faut des routes au moyen desquelles on pourra attirer des compagnies et on pourra développer l'économie de notre région. Nos gens sont vaillants. On n'a qu'à faire une tournée en Ontario pour s'apercevoir combien de personnes viennent de l'Atlantique. Ce sont des personnes vaillantes malgré le fait que certains veulent faire croire que les gens de l'Atlantique sont une bande de paresseux qui ne veulent pas travailler.

C'est honteux de voir un discours du Trône qui nous ressert du vieux. La chef du Nouveau Parti démocratique disait à la presse: «C'est du recyclage». C'est seulement cela. C'est du réchauffé.

L'Adresse

Monsieur le Président, c'est comme si vous prépariez à souper et que vous serviez du réchauffé pour le lendemain. Ce n'est pas si mal que cela. Mais du réchauffé qui date de neuf ans, cela commence à puer. C'est ce qu'on a ici, du réchauffé de neuf ans avec absolument rien pour les gens ordinaires et absolument rien pour créer de l'emploi dans nos régions. Il n'y a absolument rien dans le discours du Trône pour les intervenants qui luttent pour ces personnes.

Si on regarde les transferts aux provinces, les gens qui reçoivent de l'aide sociale ne sont pas capables de survivre. Ils n'ont même pas de maison à habiter. Il s'agit de gens qui sont obligés de vivre avec 485 \$ par mois. Essayons d'imaginer comment vivre avec 485 \$ par mois et, pour une personne seule, de vivre avec 265 \$ par mois.

Maintenant, le premier ministre dit qu'il veut arrêter cette pauvreté. Il a du travail à faire et des transferts à faire aux provinces pour aider ces gens pauvres. Il devrait être capable de faire en sorte ces gens ait une toiture sur leur maison.

Dans le discours du Trône, le gouvernement dit vouloir:

Aider les enfants et les familles à échapper à la pauvreté.

Des personnes on eu des trop-payés à l'assurance-emploi. Qu'a fait le gouvernement à partir du 1^{er} juillet? Il a imposé des intérêts. Pour donner un exemple, une dame de ma circonscription doit payer 120 \$ par mois. Cela a été déduit du montant de ses prestations d'assurance-emploi pour rembourser le trop-payé. Avec l'intérêt imposé par le gouvernement sur le trop-payé, cette dame paie 100 \$ d'intérêts par mois. Un montant de 20 \$ est consacré à rembourser sa dette au gouvernement, une dette qui s'élève à 20 000 \$. Elle ne pourra jamais rembourser ce montant.

Regardons aujourd'hui la dette qu'ils ont mis sur les épaules de nos jeunes. Ceux-ci sortent de l'université avec une dette de 40 000 \$. Le gouvernement dit: «Ce n'est pas de notre juridiction, c'est de juridiction provinciale».

Le gouvernement fédéral aime bien garrocher l'expression «juridiction provinciale» quand cela fait son affaire. Cependant, ces jeunes sont obligés de faire maintenant affaire avec la banque CIBC et se retrouvent avec des dettes comme celles qu'ils ont aujourd'hui.

● (1050)

Une jeune dame est venue me voir pour me dire: «J'ai fait mes études et maintenant, je dois 50 000 \$. Entre le moment où j'ai terminé mes études et celui où j'ai pu avoir un emploi, je n'ai pas pu payer la banque. Alors, on a envoyé mon dossier au bureau des recouvrements. Je suis une jeune femme qui a un mauvais dossier au bureau des recouvrements. Je veux commencer ma vie; je veux acheter une voiture; je veux acheter une maison et je n'ai pas un bon crédit pour le faire.»

C'est ce que le gouvernement fédéral a fait à nos jeunes, et c'est honteux de les voir, de l'autre côté de la Chambre, se lever et nous dire que c'est le plus beau discours du Trône qu'on ait jamais eu. «Le Canada que l'on veut»; on devrait plutôt dire «Le Canada qu'on a perdu!» Et ce n'est pas ce gouvernement qui va nous le ramener.

[Traduction]

Effectivement, je suis fier d'être un néo-démocrate car, si je me situe à gauche du spectre politique, j'y resterai du début jusqu'à la fin des prochaines élections, et non pas jusqu'à mi-chemin ou 45 jours avant, pour changer de cap ensuite. Quand nous briguons les suffrages populaires, nous n'annonçons pas aux Canadiens que nous allons les amener à s'endetter. Nous tenons le même langage que les libéraux: «Votez pour nous et nous travaillerons pour vous.» Mais ce n'est pas ce que font les libéraux. Ils devraient parler à ces jeunes. Ils

devraient parler à ces gens qui sont malades et qui ne peuvent pas se faire hospitaliser comme cela devrait être le cas si nous disposions d'un programme valable. Nous avons tout perdu, aujourd'hui, sous le régime libéral.

Le fardeau fiscal des Canadiens est incroyablement lourd. Les libéraux en sont conscients et ils ont indiqué qu'ils y remédieraient, mais ils n'en ont rien fait. Prenons ce que les libéraux ont fait avec le libre-échange. Nous sommes en train de perdre tous nos emplois. Les travailleurs dans l'industrie du bois d'oeuvre sont en train de perdre leurs emplois.

Je ne conçois pas que les ministériels puissent tirer fierté de leur bilan. Je n'en serais pas fier à leur place. J'espère que les Canadiens sortiront de leur torpeur à leur tour et qu'ils enverront les libéraux là où ils le méritent après les prochaines élections, c'est-à-dire certainement pas au pouvoir.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, je siège ici depuis environ deux ans et j'ai eu assez souvent l'occasion d'écouter les interventions du député. Nous savons tous qu'il laisse parler son coeur et qu'il se soucie du bien-être des gens de la région qu'il représente. Sa circonscription ressemble assez à la mienne. L'emploi y est saisonnier, et on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une des régions les plus riches du pays.

L'une des choses qui me dérangent dans le discours du Trône, c'est qu'on n'y mentionne pas du tout la nécessité d'investir dans nos jeunes. Si nous devons un jour briser le cycle de la pauvreté, ce n'est pas en rajustant le crédit d'impôt pour enfants et en versant 10 \$ ou 20 \$ de plus par mois aux familles que nous y parviendrons. Cela ne fonctionnera pas. Nous pouvons y arriver en investissant dans nos jeunes. Je voudrais que le député me dise s'il partage mon avis, s'il croit que le gouvernement doit investir dans les jeunes afin que ceux-ci puissent poursuivre de bonnes études postsecondaires et aient les moyens de le faire. À l'heure actuelle, si les jeunes ne vivent pas près d'une université ou dans une ville universitaire ou si leurs parents ne sont pas riches, ils ont peu de chances de pouvoir poursuivre des études postsecondaires, car ils n'en ont pas les moyens.

Investir dans la jeunesse nous permet d'éviter à long terme des problèmes de chômage et des soins de santé dispendieux. Investir tôt dans la jeunesse donne d'excellents résultats. J'aimerais que le député nous dise ce qu'il pense d'une telle idée.

● (1055)

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, je remercie le député de St. John's-Ouest. Je sais qu'il comprend de quoi je parle. J'ai visité Terre-Neuve à plusieurs reprises. Si on jette un coup d'oeil à la géographie, à ce qui se passe là-bas et à ce qui se passe chez nous, on voit la même chose. Les Terre-Neuviens vivent dans une région où le travail est saisonnier.

Si nous voulons redresser l'économie, y participer et bénéficier de tous ces emplois et des autres avantages, il faut éduquer nos jeunes. Il n'y a qu'une seule façon d'y parvenir et je ne suis pas le seul à le dire. Le gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'il faut investir dans les jeunes, qui représentent l'avenir de notre pays. Comment investissons-nous en les faisant crouler sous les dettes? À mon avis, c'est complètement erroné.

L'Adresse

C'est une erreur lorsqu'un jeune universitaire termine ses études avec une dette de 50 000 \$. Si ce jeune rencontre une femme ou un homme qui a fréquenté l'université, il ou elle a aussi une dette de 50 000 \$, ce qui fait une dette totale de 100 000 \$. Si ces jeunes décident de vivre en couple et d'acheter une maison, ils font alors face à une dette totale de 200 000 \$ et ils n'ont même pas encore d'enfant. De plus, si chacun d'eux doit travailler à des endroits différents, il leur faut deux voitures, ce qui les amène à environ 240 000 \$ de dette. Ce sont nos jeunes et cette situation est inacceptable.

Ce n'est pas ainsi qu'on investit dans notre jeunesse. C'est une erreur. Si nous croyons dans notre jeunesse, c'est à elle qu'il faut donner un coup de pouce. Ce sont nos enfants et nous ne nous en occupons pas comme il faut. En fait, nous nous occupons des grandes sociétés, voilà tout. Un directeur ou un président d'entreprise qui gagne 10 millions de dollars par année, voilà ce que le gouvernement cherche. Il ne cherche pas au bon endroit, il ne s'intéresse pas aux jeunes Canadiens, à nos enfants.

Le vice-président: Le député de Peterborough a la parole pour poser une brève question.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec grand intérêt. Nous siégeons tous deux au même comité depuis des années.

Je comprends que l'opposition est censée s'opposer. J'admire ceux qui peuvent le faire efficacement et équitablement. En ce qui concerne l'accès à l'éducation, je sais que le député s'intéresse passionnément à ce dossier et je sais, comme tous les députés ici, que le gouvernement du Canada a dû retirer 42 milliards de dollars du système. Je crois qu'il fallait le faire, mais certaines personnes ne sont pas de cet avis. Nous avons dû agir ainsi et nous l'avons fait de la manière la plus juste possible.

Depuis lors, à mon avis, l'éducation postsecondaire, les collèges, les universités et les programmes de ce genre...

Le vice-président: À l'ordre. Le député de Peterborough a-t-il terminé son intervention?

M. Peter Adams: Monsieur le Président, je m'excuse, mais pourrais-je...

Le vice-président: Non. Le temps file. Nous consacrons uniquement cinq minutes aux questions et observations. J'ai dit que nous pouvions autoriser une brève question. La question ou l'observation a été formulée. Je donne maintenant la parole au député d'Acadie—Bathurst, qui pourra conclure.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député d'en face, mais je n'arrive pas à comprendre comment il peut soutenir que le gouvernement a bien fait son travail alors que nos enfants sont plus endettés que jamais. Le gouvernement a transféré leur dette à la CIBC. Il a modifié la loi de sorte qu'ils ne peuvent même plus rembourser la dette avant dix ans, alors qu'ils pouvaient le faire en deux ans auparavant.

Comment peut-on dire que le gouvernement a bien accompli sa tâche? Il est honteux de faire une telle affirmation car ce n'est pas le cas. Le gouvernement a fait porter le fardeau de la dette à nos enfants. C'est déplorable car l'avenir repose entre leurs mains.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de partager ce temps de parole avec le député d'Acadie—Bathurst et de reprendre le débat là où il l'a laissé. Je tiens à dire moi aussi à quel point je suis outrée que le député de Peterborough ose laisser entendre que les étudiants sont en quelque sorte plus riches aujourd'hui qu'il y a dix ans. Si l'on consulte

n'importe quel rapport de Statistique Canada, de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université ou de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, on se rend compte que les étudiants sont aujourd'hui plus endettés et assument des frais de scolarité plus élevés que jamais par suite de la diminution marquée du financement public de l'éducation postsecondaire.

Une des questions que je tenais à soulever dans ma réponse au discours du Trône—et je me réjouis d'avoir ici la possibilité de le faire—est la façon dont le discours du Trône nous a été présenté. Un député libéral, en face, a dit et répété encore et encore que c'était un solide discours. Un discours de ce genre est comme le Jell-O. Il est beau à regarder, mais il finit toujours en bouillie.

Je viens de la Colombie-Britannique, et la situation est très difficile là-bas parce que le gouvernement provincial libéral de Gordon Campbell effectue des coupes sombres dans le financement des soins de santé, de l'éducation, de la garde d'enfants et de l'aide sociale. Mes électeurs attendaient du discours du Trône qu'il soit effectivement solide. Ils attendaient du gouvernement qu'il déclare clairement, par exemple, qu'il maintiendra la Loi canadienne sur la santé et mettra un terme à la privatisation qui est en cours en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada.

Ils attendaient du gouvernement qu'il déclare clairement qu'il y aura des normes pour s'assurer que les jeunes qui veulent poursuivre des études postsecondaires puissent le faire. Nous ne voulons plus que Statistique Canada rapporte que les chances pour un jeune à faible revenu, voire à revenu moyen, de fréquenter l'université sont beaucoup plus faibles parce que les frais de scolarité ont augmenté de 136 p. 100 depuis dix ans.

Les électeurs de Vancouver-Est, ma circonscription, attendaient des engagements solides en matière de logement. J'ai lu le communiqué du National Housing and Homelessness Network, qui a abattu un boulot incroyable sur cette question et qui soutient qu'il est temps de construire de nouveaux logements. L'organisme répond en ces termes au discours du Trône:

Nous pourrions commencer à construire les logements et à fournir les services dès demain, si seulement le gouvernement fédéral prenait un engagement en ce sens aujourd'hui.

Au lieu de s'engager formellement, le gouvernement fédéral s'est contenté de faire d'autres promesses relativement au logement. La réalité, c'est que les 680 millions de dollars sur cinq ans qui ont été affectés au logement en novembre dernier sont loin de correspondre au un pour cent prôné lors de la campagne à laquelle ont souscrit nombre de groupes et le NPD. Ce un pour cent permettrait de construire chaque année les 20 000 logements dont nous avons besoin. Ce chiffre vient de la SCHL. C'est le nombre de logements qui est nécessaire pour rendre le logement abordable dans notre pays.

Le discours du Trône a énormément déçu les millions de gens qui s'attendaient à ce que le gouvernement fasse preuve de leadership et qu'il s'engage réellement à remplir ses promesses au lieu de toujours les recycler.

L'Adresse

Je voudrais également parler des promesses qui ont été faites au sujet de la prestation fiscale pour enfants. L'un des éléments du discours du Trône qui me préoccupe concerne le fait que le gouvernement y parle du cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance. En parlant ainsi, il laisse entendre que les assistés sociaux et les mères célibataires et leurs enfants doivent être incités à cesser d'être tributaires de l'aide sociale. La réalité, c'est que la prestation fiscale pour enfants dont le gouvernement est si fier ne profite pas aux plus pauvres d'entre les pauvres. Elle ne profite pas aux familles vivant de l'aide sociale. En conséquence, quand on parle de dépendance, c'est une dépendance causée par la politique d'intérêt public. C'est un échec de la politique d'intérêt public.

Je voudrais poser une question au gouvernement, notamment au ministre responsable de la SCHL, qui aurait dit, selon la presse, que le gouvernement accroîtrait la prestation fiscale pour enfants. Je voudrais savoir si, oui ou non, le gouvernement va finalement reconnaître que lorsqu'il a créé ce programme, il a commis l'erreur fatale de priver les plus pauvres des familles canadiennes de l'accès à la prestation fiscale pour enfants en la récupérant. C'est quelque chose que nous voulons absolument que le gouvernement change.

• (1100)

Le Conseil canadien de développement social a signalé que la résolution adoptée par les Communes en 1989 à l'instigation du chef du NPD à l'époque, Ed Broadbent, prévoyait l'élimination de la pauvreté chez les enfants au plus tard en 2000. Que s'est-il passé, en réalité, entre 1984 et 1999? La richesse du quintile des ménages les plus nantis a augmenté de 43 p. 100, la richesse nette du couple médian a légèrement fléchi, mais le revenu médian du quintile inférieur a diminué de 51 p. 100.

Je le demande aux députés ministériels, est-ce un succès? C'est plutôt un échec.

Permettez-moi maintenant de dire un mot des prétendues promesses faites à nos centres urbains, aux villes canadiennes, dans le discours du Trône. Environ 80 p. 100 des Canadiens habitent dans les villes. Le discours du Trône dit que le gouvernement s'engagera dans un programme d'infrastructure de dix ans.

Il importe de dire que nous en avons assez de ces programmes d'infrastructure intermittents. Il nous faut un programme permanent qui définisse une relation nouvelle avec les municipalités canadiennes. Il est scandaleux qu'on perçoive 4,6 milliards de dollars en taxes sur l'essence dans les municipalités et que seulement 400 millions de ces recettes soient réinjectés dans les transports. Les transports en commun ne reçoivent à peu près rien.

Le discours du Trône ne dit pas un mot de l'établissement d'une relation nouvelle avec les villes. Rien non plus sur les propositions mises de l'avant par la Fédération canadienne des municipalités. Rien sur la création d'un comité permanent de l'urbanisme. Il y a des comités chargés d'à peu près tous les sujets imaginables, mais, lorsqu'il s'agit d'une chose qui touche 80 p. 100 de la population, le gouvernement ne semble rien comprendre. Sur ce plan-là également, le discours du Trône est un échec.

La FCM a présenté des propositions qui permettraient de réduire de 40 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre, ce qui correspond à 20 p. 100 des engagements que le Canada a contractés à Kyoto. Nous avons ici une proposition très concrète sur une question d'une énorme importance pour nous tous. La réaction du gouvernement fédéral? Nous n'avons pas la moindre idée de son plan de mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. Depuis cinq ans, le groupe parlementaire du NPD insiste, réclamant le plan que le gouverne-

ment envisage pour honorer les engagements du Canada aux termes de l'accord de Kyoto.

En terminant, j'aimerais revenir sur la question de l'éducation postsecondaire. Le discours du Trône ne contenait réellement rien qui puisse laisser croire à une promesse ou à un engagement pour les étudiants qui sont vraiment en difficulté. Ces derniers sont toujours dans un profond trou noir. Ils font toujours l'objet d'une discrimination injuste, n'étant pas autorisés à déclarer faillite avant dix ans. Le gouvernement n'a toujours rien fait à ce sujet, même si un groupe de travail fédéral a reconnu que cette règle relative à la faillite était très injuste.

Il n'y a toujours rien qui puisse laisser croire à l'adoption d'une politique d'intérêt public cohérente basée sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et sur un système public. La privatisation est de plus en plus populaire depuis que le gouvernement fédéral a mis un terme au financement public. C'est une chose dont nous devrions nous préoccuper. L'éducation postsecondaire est depuis très longtemps assurée par le secteur public, mais ces services sont maintenant incertains à cause du manque de responsabilité du gouvernement.

Je terminerai en disant que ce sont là des questions que les députés néodémocrates continueront de défendre. Nous continuerons de soulever ces questions auprès du gouvernement. Nous croyons à un juste équilibre. À notre avis, il n'y a rien d'équilibré à ce que le gouvernement prétende qu'il est juste d'accorder des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars qui profitent aux grandes sociétés et aux nantis, alors que les plus démunis n'ont rien. Cela illustre vraiment ce que fait le gouvernement. Le NPD continuera de dénoncer cette situation et d'exiger des comptes du gouvernement.

• (1105)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, au début de son allocution, la députée a pris le relais du discours que je n'ai pas pu terminer faute de temps. Elle a mis dans le mille. Elle a mentionné les droits de scolarité et les coûts extraordinaires, que son collègue avait décrits, les coûts qui augmentent dans les collèges et les universités. Ces coûts sont extraordinaires, mais l'éducation relève des provinces et mes observations portaient sur le rôle du gouvernement fédéral.

Comme je l'ai mentionné, nous étions aux prises avec la réalité horrificante, selon laquelle le Canada empruntait 42 milliards de dollars par année. En tant que parlementaires, mes collègues et moi devons corriger cette situation inacceptable, et nous l'avons fait.

Depuis lors, en ce qui concerne les études supérieures, nous avons augmenté le TCSPS, les transferts aux provinces, beaucoup plus rapidement que nous avons augmenté le financement des programmes fédéraux.

Néanmoins, et je voulais dire que nous avons accompli du bon travail, nous avons investi des fonds dans les bourses d'études du millénaire, dont 95 p. 100 servent directement aux fins des prêts aux étudiants. Nous avons accru et amélioré le programme canadien de prêts aux étudiants, même si je sais que c'est toujours d'un programme de prêts. Nous finançons 2 000 chaires de recherche pour aider les universités à résoudre leurs problèmes de financement. La Fondation canadienne pour l'innovation fournit directement une infrastructure de recherche à des collèges et des universités. Les organismes subventionnaires, qui font de leur mieux pour aider les universités par l'intermédiaire de recherche, ont également augmenté leurs fonds plus rapidement que ne l'ont fait d'autres programmes fédéraux.

L'Adresse

Ce que j'ai dit précédemment, c'est que, dans ce secteur de compétence provinciale où, j'en conviens, l'accessibilité a dramatiquement chuté, le gouvernement fédéral a fait des pieds et des mains, dans les limites de sa compétence, pour améliorer ou alléger la situation. C'est là où je voulais en venir dans mon observation antérieure.

Je voudrais poser une question à la députée sur ce même sujet. Comme ce domaine relève de la responsabilité des provinces, quelles autres mesures voudrait-elle que le gouvernement fédéral prenne, sans pour autant s'ingérer dans cette sphère de compétence provinciale, pour faciliter l'accès aux études?

• (1110)

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, je désire remercier le député de Peterborough pour cette question. Je sais qu'il s'intéresse depuis longtemps à l'éducation postsecondaire, mais je crois que là où il y a divergence d'opinion entre nous c'est que les 42 milliards de dollars dont il dit qu'ils devaient être retranchés l'ont effectivement été, mais au détriment des étudiants. Cette somme a été retirée aux personnes les plus vulnérables, sur le plan financier, du pays. Mais le gouvernement avait le choix. Il pouvait mettre sur pied un système d'imposition équitable dont les lignes directrices auraient assuré que tous les filets de sécurité sociale étaient bien en place. À l'heure actuelle, ils sont quasi-inexistants.

Nous sommes actuellement aux prises avec le niveau de financement de l'éducation postsecondaire le plus modeste depuis les 30 dernières années. Les frais de scolarité ont connu une hausse d'environ 130 p. 100 depuis dix ans, alors que le taux d'inflation n'a augmenté que de 20 p. 100. Il n'y a pas à sortir de là: ce qui se passe dans le secteur de l'éducation postsecondaire découle du fait que le gouvernement s'est soustrait à ses responsabilités.

Bien sûr, je suis conscient que la prestation des services d'éducation, tout autant que ceux de la santé, sont du ressort des provinces. Il faut tout de même fonder cette prémisse sur une sorte de but bien précis concernant les possibilités auxquelles les jeunes peuvent avoir accès dans notre pays. Lorsque cela manque, et c'est le cas ici, on aperçoit, petit à petit, la réalité qui fait surface, c'est-à-dire une diminution des inscriptions aux études postsecondaires de la part de jeunes provenant de milieux à revenu faible et modéré, tout simplement parce que les frais de scolarité sont au-dessus de leurs moyens. Ils ne peuvent pas s'offrir une augmentation de plus de 100 p. 100 de ces frais. C'est ce que nous avons constaté en Colombie-Britannique au cours des derniers mois.

Cette situation aurait pu être évitée si le gouvernement fédéral avait adopté une position solide à l'égard de l'élaboration de normes nationales fondées sur l'accessibilité. Le député et moi-même en sommes bien conscients parce que la question a été soulevée au cours de réunions du comité au sein duquel nous siégeons. Il y avait des choix à faire, et le gouvernement a choisi des solutions qui ont privé les citoyens de ces programmes et qui, au fond, ont permis aux sociétés, aux entreprises et aux riches Canadiens de se remplir encore davantage les poches.

M. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Halton.

Je suis ravi d'intervenir au sujet du discours du Trône, un plan directeur visant à assurer la continuation du progrès et de la prospérité dans la voie qui distingue le gouvernement depuis 1993. Il s'agit d'une prospérité partagée aux quatre coins du pays et de plus en plus avec le reste du monde.

Le gouvernement du Canada a fait un travail exemplaire pour ce qui est d'assurer la gestion suivie et compétente des deniers publics

et de prévoir la marge de manoeuvre voulue pour pouvoir promptement réagir aux imprévus et répondre aux besoins des Canadiens, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles telles que les inondations et les tempêtes de verglas, ou les attaques terroristes contre les États-Unis, qui ont suscité une réaction immédiate et généreuse de notre part.

Toutefois, nous ne saurions nous contenter du statu quo. Il n'y a rien de plus difficile que de transposer des idées innovatrices et de prendre la tête du peloton dans la mise en place d'un nouvel ordre, mais le gouvernement du Canada a clairement défini certaines initiatives qui devraient se traduire en termes de progrès socioéconomique pour le Canada.

Il est inutile de réciter encore une fois la liste complète des priorités énoncées, mais je dois dire que je suis fier des objectifs de notre gouvernement qui visent à protéger l'environnement, accroître les chances d'épanouissement des autochtones, surtout les enfants, assurer la sécurité des Canadiens, investir dans la recherche et le développement en vue de faire du Canada un chef de file mondial au plan de l'innovation et de l'apprentissage, ouvrir l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, créer un programme d'infrastructures décennal, y compris un système de transports responsable qui contribuera à réduire la congestion dans nos villes et les embouteillages dans nos axes commerciaux, cibler les activités de développement économique régional pour mieux répondre aux besoins des communautés urbaines, rurales et nordiques et offrir un système de santé accessible et de qualité.

Je veux prendre une minute pour exprimer mon dégoût au sujet des faussetés qui sont véhiculées concernant les dépenses en matière de soins de santé au Canada. Les gouvernements provinciaux et les partis de l'opposition aiment souvent déformer les faits concernant les dépenses en matière de soins de santé en disant que la contribution fédérale actuelle est de 14 p. 100. Nous avons vu des messages publicitaires dans les journaux et à la télévision. On y déforme délibérément les montants que le gouvernement fédéral transfère aux provinces. La proportion se rapproche davantage de 40 p. 100 que de 14 p. 100. Lorsque nous tenons compte des divers types de dépenses fédérales, comme les transferts aux provinces et aux territoires, les dépenses directes et les crédits d'impôt fédéraux, nous dépensons 29 milliards de dollars par année au chapitre des soins de santé. Ce montant représente presque 40 p. 100 de l'ensemble des dépenses publiques en matière de soins de santé.

Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fédéral a financé 68 p. 100 des dépenses provinciales en matière de soins de santé en 2001-2002, soit 86 millions en espèces au titre du TCSPS et 67 millions en points d'impôt, encore au titre du TCSPS. Cela fait un total de 153 millions de dollars, et l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas été la seule province à recevoir des montants considérables du gouvernement fédéral, que ce soit en paiements de péréquation ou sous forme de transferts au titre du TCSPS.

Par exemple, le Manitoba a reçu 1,207 milliard de dollars en paiements de péréquation, plus 720 millions en espèces au titre du TCSPS et 554 millions en points d'impôt, pour un total de 1,274 milliard. Ces statistiques ont été compilées par le ministère des Finances et mises à jour le 6 mars. À l'exception de l'Alberta et de l'Ontario, toutes les provinces ont reçu des paiements de péréquation, plus des crédits d'impôt et des points d'impôt au titre du TCSPS. La moyenne pour l'ensemble du Canada est de 1,107 milliard. C'est la norme d'un bout à l'autre du pays.

L'Adresse

• (1115)

Ainsi, non seulement nous donnons des montants considérables et finançons presque 40 p. 100 des dépenses totales en matière de soins de santé, mais nous donnons aussi aux provinces la flexibilité des points d'impôt qui leur permet de dépenser cet argent comme bon leur semble. C'est ça le respect des compétences dans le secteur des soins de santé. Si nous avons commis une erreur dans le cadre de l'accord que nous avons négocié en 1997, c'est que nous n'avons pas au moins prévu un chiffre minimum quant aux sommes versées au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux qui devaient être consacrées à la santé. Les intéressés pouvaient consacrer l'argent non seulement à la santé, mais à d'autres priorités sociales également. Nous avons respecté la compétence des provinces en matière de dépenses dans ces domaines.

Aucun de nos plans, ni même la prestation d'une telle aide fédérale dans le domaine des dépenses en santé, n'aurait pu aboutir sans le travail acharné que le gouvernement du Canada, au nom des Canadiens, a déployé pour équilibrer les budgets depuis 1993. Theodore Roosevelt a déjà dit qu'il fallait faire ce qu'on pouvait, avec ce qu'on avait, là où on était. Depuis son arrivée au pouvoir en 1993, le gouvernement fédéral a suivi cette devise et a travaillé fort pour renforcer les assises de l'économie canadienne en vivant à l'intérieur de nos moyens financiers.

Le Gouverneur de la Banque du Canada a prévu que l'économie canadienne serait sur la bonne voie en 2002. Il avait raison. L'économie a repris un excellent rythme depuis le ralentissement et les attaques terroristes, les taux de croissance positifs devant s'accroître dans un avenir rapproché. Dans le *Globe and Mail*, on disait récemment que la Banque de Nouvelle-Écosse, dans ses dernières prévisions économiques mondiales, s'attend à ce que le Canada soit en tête de tous les pays du G-7 en matière de croissance économique. Les mesures que nous avons prises ont aidé l'économie canadienne à résister au ralentissement économique en 2001 et aux conséquences négatives des attaques terroristes, et elles nous ont permis d'obtenir des taux de croissance économique supérieurs à ceux des États-Unis.

Cinq surplus consécutifs, y compris un surplus record de 17,1 milliards de dollars en 2000-2001, nous ont permis de réduire la dette nationale de près de 41 milliards de dollars. Les Canadiens peuvent ainsi épargner 3 milliards de dollars par année en paiements d'intérêts. Nous pourrions, si nous éliminions la dette, réduire en fait nos dépenses de plus de 40 milliards de dollars par année. Les surplus nous ont également permis d'offrir des réductions générales d'impôt de 100 milliards de dollars et d'investir 23,4 milliards de dollars dans la santé et le développement des jeunes enfants. Notre gestion prudente a conduit à une réduction des taux d'intérêt et notre croissance économique actuelle est attribuable à ces taux d'intérêt bas.

À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons vu les taux de chômage baisser régulièrement, passant du niveau record de 18,1 p. 100 en 1992, à la fin des années Mulroney, à 11,9 p. 100 en 2001. Entre 1992 et 2001, l'emploi a augmenté de 23 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, soit un rythme supérieur à la croissance démographique et à la croissance de la main-d'oeuvre dans les années 90. En 2000, l'Île-du-Prince-Édouard a connu la plus forte croissance économique au Canada et en 2001, elle s'est classée au troisième rang derrière Terre-Neuve et l'Alberta.

Je tiens à mentionner tout spécialement notre industrie de la pomme de terre, qui a certainement connu ses hauts et ses bas au cours des quelques dernières années en raison de l'impact sur le

commerce de la gale verriqueuse et du virus Y de la pomme de terre. Cependant, l'industrie montre actuellement des signes de croissance et de stabilité, alors que fonctionnaires canadiens et américains s'efforcent de trouver ensemble des moyens de protéger les producteurs et les consommateurs de pommes de terre dans les deux pays contre les restrictions commerciales inutiles. Il se pourrait bien que nos producteurs de pommes de terre parviennent cette année à rembourser une partie de leurs dettes. Les récoltes sont exceptionnelles et les prix, relativement bons.

Je ne saurais vanter assez l'APECA, l'organisme de développement régional. Compte tenu du faible niveau d'investissements provenant du secteur privé, les régions rurales en dehors de Charlottetown, notre plus grande ville, seraient certainement bien mal en point aujourd'hui n'eût été des investissements de cet organisme. Notre province a profité notamment d'un fonds d'innovation de l'Atlantique de 300 millions de dollars annoncé par le premier ministre du Canada, l'élément vedette d'un plus vaste programme de 700 millions de dollars intitulé Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique. Il s'agissait d'un effort concret du gouvernement canadien en vue de garder nos jeunes dans la région par des investissements dans les projets de haute technologie de l'information.

Je mentionne également certains avantages tirés par ma circonscription des investissements du gouvernement fédéral dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je pense notamment au parc éolien à North Cape, où l'on a investi dans l'énergie éolienne. Cette initiative faisait suite au projet pilote entrepris en Alberta, qui s'est poursuivi en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous produisons maintenant 25 p. 100 plus d'électricité que ce qui avait été prévu au moment d'investir dans ce parc éolien de ma circonscription. Cette mesure incitative est allée loin. Je tiens aussi à mentionner l'argent que l'APECA et d'autres organismes ont investi dans le développement de Northport, une localité de ma circonscription, et la réparation de ses installations portuaires. Jamais auparavant nous n'avions vu la couleur des sommes d'argent investies dans nos ports au profit des pêcheurs.

• (1120)

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les observations de mon collègue. Je sais très bien pourquoi les éoliennes sont situées à l'extrémité ouest de l'île. C'est que le vent souffle plus fort à cet endroit.

J'ai trouvé très intéressant ce qu'a dit le député au sujet des chiffres concernant la péréquation et le TCSPS. Il a semblé dire, et je suis d'accord avec lui sur ce point, que le gouvernement fédéral dépense davantage dans les soins de santé, la péréquation et le TCSPS. Cette affirmation contredit certaines publicités faites dans la presse par certains gouvernements, ainsi que des propos du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, qui semblent s'en prendre au gouvernement fédéral, comme c'est souvent le cas, et tentent de donner l'impression que ce dernier ne paie que 14¢ sur chaque dollar.

Le député pourrait-il expliciter ce que fait le gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé et nous dire comment le discours du Trône et l'orientation prise par le gouvernement seront bénéfiques pour l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Joe McGuire: Monsieur le Président, pour faire suite à ce que disait le député, il y avait, à l'extrémité ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, un politicien qu'on appelait le grand vent de l'ouest. Cet homme, Robert Campbell, a été député provincial pendant plus de 30 ans. Comparé à lui, je ne suis qu'une petite brise.

L'Adresse

La publicité que font les gouvernements provinciaux est inqualifiable. Ils dépensent des millions de dollars pour tromper la population canadienne. Les provinces soutiennent que nous ne finançons que 14 p. 100 des coûts des soins de santé alors que nous nous étions engagés à financer 50 p. 100 de l'ensemble de ces coûts. Toutes ces affirmations sont fondamentalement fausses. Cette désinformation et cette désinformation visent à amener le gouvernement fédéral à dépenser encore davantage. Les provinces refusent d'attendre la parution du rapport Romanow pour connaître de façon précise les mesures à prendre pour réorganiser le système de soins de santé au Canada. Elles tentent de devancer ce rapport et croient qu'il suffit de leur donner encore plus d'argent pour résoudre leurs problèmes, ce qui est faux.

Il y a quelques années, nous avons injecté 2 milliards de dollars dans le fonds d'achat de matériel hospitalier, mais nous avons constaté qu'au lieu d'acheter ce matériel pour les hôpitaux qui en avaient besoin, les provinces ont utilisé l'argent pour acheter des tondeuses, des arbres et toutes sortes de choses qui n'ont rien à voir avec le matériel hospitalier. Cette pratique était généralisée au pays. Certaines provinces ont placé l'argent en banque, pour en toucher les intérêts.

• (1125)

C'est à se demander où sont les urgences, quand on voit des provinces utiliser de façon aussi désordonnée l'argent que leur donne le gouvernement fédéral.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, un jour, j'écoutais la radio tout en conduisant ma voiture. Radio-Canada signalait que le premier ministre se trouvait dans l'Île-du-Prince-Édouard pour y remettre une subvention. Il s'agissait, je crois, d'une subvention de DRHC pour l'établissement d'un centre d'appels. Je ne me souviens pas de l'endroit exact où se déroulait la rencontre, mais je me souviens que les propos de la personne qui acceptait le chèque m'ont mis en fureur, surtout qu'ils ont été diffusés à la radio. Cette personne a déclaré: «Monsieur le premier ministre, nous sommes très heureux que vous vous soyez déplacé pour venir nous remettre ces fonds. Vous nous avez toujours soutenus lorsque nous avons eu besoin de votre aide et vous pouvez certainement compter sur notre appui aux prochaines élections.» Je me souviens de cette déclaration tellement elle m'a frappé.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard doivent sûrement être furieux d'être tenus en otage par le gouvernement libéral qui les menace de leur couper les fonds s'ils ne votent pas pour le Parti libéral. Qu'en pense le député?

M. Joe McGuire: Monsieur le Président, ce que je pense, c'est que le député fait l'étalage de sa méconnaissance du Canada atlantique en ne faisant pas la distinction entre l'Île-du-Prince-Édouard et l'île du Cap-Breton.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il n'y a sûrement rien qui laisse entendre que j'ai confondu les deux. J'ai raconté une véritable anecdote à propos de l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne me soucie guère de la région d'où vient le député.

Le vice-président: Il reste que c'est plutôt matière à débat.

M. Julian Reed (Halton, Lib.): Monsieur le Président, je regrette de ne disposer que de 10 minutes pour amorcer une discussion sur le discours du Trône, car celui-ci est représentatif d'une histoire incessante qui a débuté en 1993. D'une manière générale, sa teneur est un prolongement de ce qui a commencé à ce moment-là.

Nous avons entendu des intervenants précédents parler de la responsabilité budgétaire et de l'aide aux enfants dont il est fait mention dans le discours du Trône. Je m'en voudrais de ne pas

signaler qu'à la suite de mesures adoptées en 1993, il y a maintenant 300 000 enfants de moins qui vivent sous le seuil de la pauvreté. C'est une situation à laquelle les Canadiens doivent faire face et un défi qu'ils doivent relever en permanence. Le discours du Trône reconnaît la nécessité de maintenir et d'accroître l'aide consentie pour les enfants.

Il y a aussi une partie qui traite des avantages de l'innovation. Comme chacun le sait, le gouvernement fédéral a participé au secteur des innovations au Canada jusqu'à concurrence d'environ 3 milliards de dollars. Cela cadre parfaitement avec une nouvelle question qui a vu le jour il y a dix ans et qui est maintenant de plus en plus importante. Il s'agit des changements climatiques et de l'accord de Kyoto. À mon avis, l'accord de Kyoto et sa ratification devraient être considérés comme de petits pas dans l'amorce d'une transformation de notre mode de vie ici-bas.

Je sais que les députés de l'opposition ont décidé de simplement s'opposer à l'accord. Je vais parler de certains arguments qu'ils ont avancés à l'appui de leurs dires. Il me semble que certains de ces arguments, quand on les examine, sont assez superficiels. Ainsi, on s'est demandé l'autre jour pourquoi, puisque que le Canada est à l'origine de seulement 2 p. 100 de la pollution de la Terre, nous devrions nous préoccuper de cela?

Je dirai simplement ceci. Si 50 autres pays ne produisaient que 2 p. 100 de la pollution et qu'ils souscrivaient tous à l'accord de Kyoto, on viendrait à bout de 100 p. 100 de la pollution dans notre pays. C'est comme dire: «À quoi bon emprunter le transport en commun au lieu de conduire ma voiture? Celle-ci n'est à l'origine que de 1/27 millionième de la pollution au Canada.»

J'ai réfléchi en venant ici de Pointe-Gatineau ce matin en autobus et je me suis demandé pourquoi je prenais les transports en commun? Pourquoi est-ce que je prends l'autobus de l'aéroport pour me rendre sur la colline du Parlement quand je viens de ma circonscription? En d'autres mots, le moment est venu pour chacun des Canadiens d'assumer la responsabilité de ce qui est en train de se produire sur la planète. Un entretien avec le représentant de n'importe quelle compagnie d'assurance nous édifiera sur les catastrophes pour lesquelles les assureurs ont dû payer parce qu'il s'agissait de catastrophes dites naturelles, que ce soit des ouragans, des sécheresses ou que sais-je d'autre qui affecte les humains. Ces choses se produisent, que nous l'admettions ou pas.

J'ai entendu l'opposition parler des bienfaits du CO₂, le dioxyde de carbone. Ce commentaire est fort intéressant car, évidemment, tout ce qui pousse sur la planète respire et expire une bonne dose de dioxyde de carbone. En croissant, un arbre émet de l'oxygène et consomme du dioxyde de carbone. C'est un cycle. Pour notre part, en tant que nation ou être humains habitant cette planète, nous produisons du dioxyde de carbone non cyclique. Il augmente en quantité dans l'atmosphère d'année en année. Certains trouvent que c'est une bonne chose. J'ai entendu des députés de l'opposition le soutenir.

• (1130)

Je voudrais mettre les députés de l'opposition au défi aujourd'hui. Je voudrais les engager à demeurer pendant une heure dans une pièce emplie de dioxyde de carbone. S'ils en sortent vifs, je leur verserai la rémunération d'un mois. Ils savent pertinemment que si le niveau de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère est élevé, ils en mourront. C'est là l'une des manifestations du changement climatique dont nous sommes témoins.

L'Adresse

Ils nous disent qu'il est impossible d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Qu'ils me permettent de leur dire qu'ils ont raison, si l'on manque d'imagination. Qu'ils ont raison, si l'on manque d'innovation. Qu'ils ont raison, si l'on manque de vision. Qu'ils ont raison, si l'on manque de créativité. Ils ont certainement raison, si la volonté de faire notre part est manquante.

Voilà pourquoi je suis si enthousiaste à l'idée d'entériner une mesure qui est peut-être largement symbolique, mais qui marque le début d'un long périple. Je lance un défi aux Canadiens. Je veux qu'ils fassent preuve d'imagination, de créativité et de bonne volonté. À titre de gouvernement, nous faisons appel à leur capacité d'innovation. Voilà la direction que nous devons prendre et que nous pouvons prendre.

L'histoire nous montre que les humains ne modifient pas beaucoup leurs comportements à moins qu'ils ne perçoivent une crise à l'horizon. Je me rappelle de la «crise du pétrole» des années 1970, lorsqu'on a craint que l'OPEP ne puisse plus, ou ne veuille plus, continuer à livrer du pétrole à l'Amérique du Nord. Les prix du brut ont alors monté en flèche. Bon nombre d'entre nous ont connu cette époque. Certains de mes collègues sont trop jeunes pour s'en souvenir. Lorsque le prix du pétrole a atteint 50 \$ le baril sur le marché libre de Chicago, les experts ont prédit qu'il grimperait à 120 \$. Que s'est-il passé? Cette perspective a entraîné le plus grand effort volontaire de conservation jamais vu en Amérique du Nord.

On dit que la crise qui nous menace maintenant progresse graduellement, qu'elle n'est pas aiguë. On se trompe peut-être, cependant, car 1 800 personnes meurent prématurément en Ontario chaque année et, si ces décès étaient dus à des écrasements d'avions, je peux vous assurer que pas un seul avion ne volerait au Canada jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Voilà le défi. Le Canada et le monde entier doivent relever ce défi. Par sa capacité d'innovation, sa vision, sa créativité et sa volonté, le Canada peut devenir le leader mondial de cet immense projet.

• (1135)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'étais heureux d'entendre le député redécouvrir l'innovation en matière d'environnement après des années de négligence et notamment après les compressions massives imposées au ministère de l'Environnement depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. Nous avons vu proliférer nombre de ces problèmes, qui auraient par ailleurs pu être examinés et résolus au cours de cette période. Les cibles pour Kyoto ont été établies à bien plus long terme et nous n'avons toujours pas de plan précis. C'est une véritable lacune du discours du Trône.

Cela faisait du bien d'entendre le député parler d'innovation. J'ai récemment assisté à un sommet fort intéressant sur le sujet. Toutes les petites entreprises de l'Ontario étaient présentes, mais il n'a pas été possible d'avoir de bons échanges avec les étudiants puisqu'un seul avait été invité.

Au chapitre de l'innovation, le gouvernement parle du rôle des étudiants et de leur avenir. Or, l'éducation réserve une mauvaise surprise aux étudiants qui découvrent quel sera leur niveau d'endettement à la fin de leurs études. Ces jeunes sont pourtant un élément indispensable du programme électoral du député qui prône un Canada fort et dynamique et le recours à l'accord de Kyoto comme moyen d'ouvrir de nouveaux marchés. Il serait toutefois inapproprié d'atteindre ces objectifs aux dépens des étudiants.

Par surcroît, les étudiants obtiennent leur diplôme et ont des enfants plus tard dans la vie. De ce fait, il faut admettre davantage d'immigrants au Canada parce que les Canadiens ont limité leur

nombre d'années de procréation, comme mon épouse et moi-même, qui avons d'abord songé à nos carrières et nos objectifs professionnels ainsi qu'au remboursement de nos dettes d'études.

En passant en revue les stratégies d'innovation dont il a été question à Kyoto, on se demande pourquoi les taux des prêts étudiants devraient-ils être supérieurs au taux préférentiel et souvent trois fois supérieurs au taux d'inflation pour que l'innovation se concrétise. Le député s'engagera-t-il à réduire la dette des étudiants et à faire en sorte que nous n'adoptions pas ce protocole aux dépens des étudiants et de ceux qui veulent aider à bâtir l'avenir de notre pays?

• (1140)

M. Julian Reed: Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur d'assister à un colloque sur l'innovation également, mais nous n'avons pas rejeté tout le fardeau de l'innovation sur les étudiants. En fait, les gens d'affaires, la classe politique et des gens de tous les milieux étaient invités à se joindre à la réflexion et à y aller d'innovations de leur cru. Un autre colloque sur l'innovation se tiendra ici, à Ottawa, cet automne.

Je puis dire aux députés que nous n'avons pas rejeté le fardeau sur les étudiants, nous l'avons assumé nous-mêmes. Nous avons examiné ce qui est bon pour l'environnement maintenant, et ce qui peut être amélioré. C'était notre interprétation de l'innovation. Le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 3 milliards de dollars à l'innovation.

En ce qui concerne les frais de scolarité, je voudrais rappeler au député que nous avons un fonds de bourses du millénaire de 2 milliards de dollars. Grâce à ce fonds, les étudiants moins bien nantis peuvent profiter du programme des prêts aux étudiants et toucher en plus une bourse du millénaire.

Un membre de ma famille, qui n'avait les ressources nécessaires pour aller à l'université, a pu terminer ses études grâce au programme des prêts étudiants, qui l'a beaucoup aidé. Quand je suis allé au collège, j'ai eu la chance de gagner assez d'argent pour payer mes frais de scolarité, mais j'admets que c'était il y a très longtemps. Les frais de scolarité étaient alors beaucoup moins élevés que maintenant.

Nous avons un bel avenir devant nous. L'innovation n'est pas uniquement l'affaire des étudiants ou des universités.

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Gander—Grand Falls.

C'est un honneur d'intervenir aujourd'hui à la Chambre pour répondre au discours du Trône, au nom des bonnes gens de Dauphin—Swan River.

Plusieurs questions d'importance sont absentes du programme du gouvernement. Il n'y a rien pour l'agriculture, rien pour le Canada rural et pas de fonds supplémentaires pour engager plus de fournisseurs de soins de santé. Un grand nombre des promesses qu'on retrouve dans le discours du Trône ont été discutées au cours des sessions précédentes du Parlement et le gouvernement n'a donné suite qu'à environ 25 p. 100 d'entre elles. Cet exercice est sans conteste inutile. Nous n'avions réellement pas besoin d'un nouveau discours du Trône. Hier, nous avons débattu la motion du gouvernement ayant pour objet de rétablir les vieilles mesures législatives mortes au *Feuilleton*.

L'Adresse

Les libéraux auraient pu faire plusieurs choses dans le discours du Trône. Ils auraient pu faire la promotion d'un plan financier responsable, d'un programme international actif ou d'un esprit de collaboration à l'égard des programmes sociaux et de la réforme démocratique. Au lieu de cela, ils ont préféré, en l'absence d'un budget, proposer une longue liste de dépenses afin de constituer l'héritage du premier ministre. Les Canadiens ont besoin d'orientations planifiées, pas de folles dépenses de la part des divers ordres de gouvernement.

Je vais prendre le temps de passer rapidement en revue les différentes parties du discours du Trône. La première porte sur la planification et le financement des soins de santé. Nous savons tous que c'est la principale préoccupation de tous les Canadiens. Comme l'ont dit les députés ministériels qui sont intervenus tout à l'heure, le gouvernement fédéral ne prend en charge que 14 p. 100 des coûts. Quand le régime a été mis en place, cette proportion était de 50 p. 100. Une augmentation des transferts au titre de la santé se fait attendre depuis déjà trop longtemps.

N'oublions pas la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les soins de santé actuellement. Cela a débuté en 1994 quand le fédéral a amputé le budget de la santé de 24 milliards de dollars, forçant les gouvernements provinciaux à centraliser et à réduire leurs dépenses. Malheureusement, nous le savons tous, la technologie coûte cher et elle est de plus en plus courante. Plus nous vieillissons, plus les services de santé sont en demande.

Comme me le disait ce matin le député de St. John's-Ouest, dans une province comme Terre-Neuve, qui se vide de sa population, la situation est encore plus grave car il n'y a plus suffisamment de contribuables pour financer le système. Il est certain qu'une attention spéciale doit être accordée à cette situation.

En ce qui concerne les sommes consacrées aux villes et aux infrastructures, nous savons qu'au cours des 50 dernières années, soit depuis le programme initial d'infrastructure conçu par la FCM, les ponts ainsi que les systèmes d'adduction d'eau et d'égout se sont dégradés. Il est malheureux que le gouvernement actuel ainsi que les gouvernements antérieurs n'aient pas accordé plus d'attention à l'amélioration des infrastructures.

Aujourd'hui, compte tenu des événements de Walkerton, nous savons que l'eau potable est très importante. Elle est liée à notre santé. En réalité, j'ai exercé des pressions auprès du ministre responsable de la diversification de l'économie de l'Ouest. À l'heure actuelle, dans les provinces des Prairies, la plupart des ententes fédérales-provinciales sont devenues caduques. Il faudrait donc que les responsables des deux paliers de gouvernement se rencontrent et renouvellent ces ententes afin de prévoir plus d'argent pour le développement des infrastructures.

Les Canadiens des régions rurales, à tout le moins ceux de ma circonscription, attendent des fonds du gouvernement fédéral ou des trois paliers d'administration aux fins de la mise en valeur de l'eau potable. La collectivité de Gilbert Plains dans ma circonscription attend que le gouvernement fédéral se manifeste. Malheureusement, si l'argent voulu n'est pas fourni, le travail ne sera pas effectué.

En ce qui concerne les nouveaux crédits pour les programmes destinés à la petite enfance et pour la réforme de l'aide sociale, il est temps que les gouvernements actuels et futurs commencent à aborder toute la question de la gratuité de la scolarité des études postsecondaires. D'autres pays progressistes dans le monde empruntent cette voie. Nous soutenons tous l'éducation à la Chambre parce que nous savons qu'elle est nécessaire. C'est la façon dont les gens modifient leur situation et améliorent leur niveau de vie. Nous

en parlons continuellement dans le cas des collectivités autochtones et nous appuyons tous cette orientation. À mon avis, c'est celle que nous devons adopter.

• (1145)

Il est question dans le discours du renouvellement des engagements en matière d'environnement et de la création de 10 parcs nationaux. La majorité des Canadiens n'y verraient rien à redire, mais le problème, c'est qu'il n'y a déjà pas assez de fonds pour assurer l'entretien des parcs existants. En réalité, les personnes habitant dans les parcs nationaux en ont soupé des hausses d'impôt. L'ironie, c'est que l'argent de nos impôts, au lieu de servir à l'entretien des sites urbains et des sites de loisirs dans les parcs nationaux, est plutôt consacré à l'entretien des parcs.

Toute la question des gardiens de parcs prête aussi à controverse. Il est ridicule que la ministre du Patrimoine, par la voie de M. Lee, administrateur de l'organisme responsable des parcs, ait refusé d'adopter une attitude rationnelle face au maintien du statut d'agent de la paix par les gardiens de parcs et à l'autorisation de porter une arme. Le jugement du Conseil du travail penchait en faveur des gardiens de parcs. Il est d'un ridicule consommé que les gardiens de parcs aient perdu leur statut d'agent d'exécution de la loi au cours de la dernière année. Les députés savent-ils qu'un gardien de parc ne peut même pas intercepter un braconnier sur la route ou faire quoi que ce soit contre le braconnage? Le gardien de parc doit appeler la GRC et attendre l'arrivée des policiers. Il peut s'écouler des heures avant que l'on puisse faire quelque chose pour mettre un terme à des activités illégales dans des parcs nationaux.

Fondamentalement, les gardiens de parcs n'ont plus aucun rôle si ce n'est s'occuper de la paperasserie dans leurs bureaux. C'est tout à fait regrettable et déraisonnable. Les gardiens de parcs font partie de notre système d'application de la loi au Canada et ils doivent être traités avec respect.

Un code déontologique pour les fonctionnaires se fait attendre depuis longtemps. Nous devrions peut-être en avoir un pour les gouvernements. Qu'allons-nous faire au sujet des promesses gouvernementales non tenues? Les Canadiens de toutes les régions du pays nous font part de cette préoccupation. Il n'y a aucun recours. Les politiciens peuvent promettre tout ce qu'ils veulent. Il est peut-être temps pour eux de rendre des comptes au sujet de ce qu'ils disent. Je pense que cela se fait probablement attendre depuis longtemps et la plupart des Canadiens vont être d'accord là-dessus.

Dans le temps qui me reste, je voudrais parler de ce qu'on dit dans la conclusion du discours du Trône, soit:

Inspirés par notre histoire et confiants en notre avenir, faisons tous notre part.

Je voudrais mentionner deux situations historiques que ce gouvernement et les gouvernements passés ont négligées et qu'on doit régler.

Il y a tout d'abord l'internement des Canadiens d'origine ukrainienne. Nous savons tous que durant la Première Guerre mondiale plus de 5 000 Ukrainiens ont été internés dans des camps de concentration et dans 24 camps de travail répartis dans tout le pays. Le gouvernement doit régler ce problème de longue date. Ces gens étaient des Canadiens.

L'Adresse

Les gouvernements passés ont réglé la question de l'internement des Japonais. Je pense qu'il est temps que le gouvernement reconnaisse que l'internement des Ukrainiens s'est bel et bien produit au Canada, dans notre pays libre, démocratique et ouvert, durant les années de guerre, tout simplement parce que ces gens venaient d'un autre pays et ressemblaient peut-être à nos ennemis ou parlaient comme eux. Chose certaine, c'est le danger auquel nous faisons face de nos jours avec la guerre contre le terrorisme et avec les gens qui viennent au Canada en provenance du Moyen-Orient.

Il y a également la question des Canadiens d'origine chinoise, dont je fais partie. Il faut se pencher sur toute la question de la taxe d'entrée. Elle était injuste et inéquitable à l'instar de toute la Loi d'exclusion des Chinois de 1923. Le gouvernement doit reconnaître ce problème. Si c'est écrit noir sur blanc dans le discours du Trône, le gouvernement doit alors rendre des comptes et tenir sa promesse.

Il est temps pour le gouvernement libéral de passer de la parole aux actes. Comme nous le savons tous, ce sont les actes concrets qui comptent. Nous attendons que le gouvernement agisse.

● (1150)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'un sujet qui a déjà été soulevé à deux ou trois reprises déjà ce matin, c'est-à-dire les coûts des études postsecondaires. L'élément qui semble primer dans le cadre de ce débat est celui des frais de scolarité et de la façon dont les gens arrivent à s'en acquitter. Tout cela est très bien.

Toutefois, les gens qui vivent loin d'une ville universitaire doivent payer plus que des frais de scolarité. Ces frais ne représentent qu'une petite partie des coûts totaux des études postsecondaires. Les coûts réels doivent tenir compte du logement, du mobilier, de la nourriture et du transport.

Pour la plupart des étudiants de l'extérieur d'une ville universitaire, une année d'études postsecondaires coûte de 15 000 \$ à 16 000 \$ environ. Le prêt maximum consenti aux étudiants est loin d'atteindre ce montant. À moins de pouvoir compter sur l'aide de leurs parents, les étudiants ne peuvent suivre un programme postsecondaire. Ce n'est pas tant qu'ils peuvent s'attendre à avoir des dettes énormes sur les épaules à la fin de leurs études, mais plutôt qu'ils n'ont pas même les moyens de faire ces études.

Le député qui représente une région rurale est-il d'avis que l'éducation postsecondaire est difficilement accessible pour bon nombre des jeunes de sa circonscription?

M. Inky Mark: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je vis dans une grande région et la majorité des gens de chez nous qui veulent aller à l'université doivent s'exiler. Il faut compter de quatre à six heures pour se rendre à Winnipeg et cela ajoute aux frais. Cela a toujours créé un conflit entre les régions rurales et les grands centres urbains. Le coût de la vie pour les étudiants est majoré. Ils doivent trouver un endroit pour habiter et les frais sont donc plus élevés pour eux.

Il y a des solutions créatives au problème. Il faudrait décentraliser les universités et offrir des cours dans les plus petites collectivités. Dans le monde technique dans lequel nous vivons, il n'y a aucune raison de ne pas tirer profit au maximum du réseau Internet. Je crois que les collèges communautaires ont de l'avance sur les universités à ce point d'un bout à l'autre du pays. Ils mettent sur pied des antennes dans les plus petites régions et collectivités pour que les élèves des régions éloignées puissent avoir accès à une éducation universitaire au niveau du collège communautaire ou au niveau universitaire.

● (1155)

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC): Monsieur le Président, le discours du Trône est une occasion ratée pour le gouvernement. Le gouvernement aurait dû y montrer sa vision pour l'ensemble du pays. Malheureusement, le discours ne contenait rien pour le Canada, ni pour les Canadiens vivant dans les régions rurales comme la circonscription de Gander—Grand Falls.

Je ne puis parler que pour ma propre circonscription, car les discours des autres députés ne me renseignent pas toujours clairement sur la situation qui prévaut dans leur circonscription. Je ne puis parler que de ce qu'éprouvent mes propres électeurs et de ce qu'ils subissent. Le discours du Trône n'apporte aucun espoir et témoigne du peu d'importance que le gouvernement actuel accorde aux régions rurales de Terre-Neuve et du Labrador.

Seules 28 des 114 promesses faites dans les deux discours du Trône précédents ont été tenues. Les estimations à cet égard varient d'un parti à l'autre, mais quoi qu'il en soit pourquoi faire des promesses si on ne les tient pas? Cette situation remonte à la plateforme libérale de 1993. Il faut reconnaître qu'après près de dix ans au gouvernement, les libéraux n'ont pas tenu leurs promesses. C'est un aveu d'échec envers les Canadiens. Notre pays a besoin de nouvelles idées et d'une nouvelle approche. Le gouvernement libéral fait beaucoup de promesses, mais pour une raison ou l'autre, il agit peu.

Je passerai en revue certaines occasions qui ont été ratées et qui sont d'importance pour ma circonscription. Les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador sont importantes à mes yeux et devraient l'être aux yeux du gouvernement. Une des choses qui manquent dans ma région, c'est le soutien technique qui permettrait aux gens d'avoir le même accès aux idées techniques que la population des centres urbains. Un ancien député avait présenté une motion en ce sens, mais elle a été rejetée à cause des coûts. Si nous voulons sérieusement faire quelque chose pour le Canada rural et les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, il faut parfois prendre les coûts en compte. Comparés à d'autres, ils ne sont pas toujours forcément élevés.

L'une des grandes occasions ratées, pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, est la gestion de conservation du nez et de la queue des Grands Bancs. Pendant que le gouvernement parle de protéger les espèces en péril et l'environnement, il n'a pas su protéger la ressource la plus importante de notre province, le poisson.

On dit que Kyoto va coûter cher aux Canadiens. La gestion de conservation est la façon d'assurer la protection de plusieurs espèces marines et un mode de vie pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier ceux de ma circonscription.

Nous pouvons aussi considérer les transports aériens dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada. Pas un politique ne peut prétendre à la Chambre que ces zones sont aussi bien desservies que les centres urbains. Personne ne peut le soutenir. Mes déplacements et ceux d'autres députés montrent assez à quel point il est difficile de trouver des vols et de faire les correspondances, parce que les services sont limités.

Une voix: Et le coût?

M. Rex Barnes: Le problème du coût, qu'on vient de me rappeler, a toujours existé. Les gens de Gander—Grand Falls ont toujours payé plus cher que les voyageurs de St. John's. Ils se rendent à St. John's, à cinq heures de route, pour obtenir un vol meilleur marché. La différence est parfois de 200 \$ à 400 \$, ce qui est complètement ridicule.

L'Adresse

Le gouvernement devrait prendre des mesures à propos de questions comme le rapport entre les prix et les coûts des déplacements pour aider les ruraux de Terre-Neuve-et-Labrador et du reste du Canada à prendre l'avion à l'aéroport le plus près au lieu de devoir traverser leur propre province pour aller le prendre dans un centre urbain.

Le régime de soins de santé est une grande question. On discute toujours ferme sur la question de savoir si le gouvernement utilise l'argent judicieusement dans les soins de santé. Comme j'ai travaillé dans ce secteur, je suis conscient qu'un apport d'argent ne suffira pas à régler le problème, mais cela aidera.

• (1200)

Les gouvernements ont toujours injecté toutes sortes de fonds de manière ponctuelle. Les libéraux disent qu'ils ont injecté un milliard de dollars supplémentaires dans les soins de santé. Les travailleurs sur le terrain ne s'en rendent toutefois pas compte. On ne sait pas où va l'argent. Le moment est venu pour le gouvernement d'établir un plan pour les soins de santé et un plan pour les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans ces régions, les gens n'ont pas accès à des médecins. Ils doivent parcourir de longues distances pour consulter des généralistes et des spécialistes. La grève des médecins dans la province traduit parfaitement ce que les médecins vivent. Parfois, ils parlent d'argent, et oui, l'argent est un facteur. Cependant, comme l'a dit un médecin aux actualités, ce dont il est question, ce sont des services dispensés aux patients. Si cela est assorti d'un coût élevé, alors le gouvernement doit veiller à ce que l'argent soit disponible de manière à garantir que les services sont offerts aux patients des régions rurales.

Un des sujets les plus bouillants dans ma circonscription actuellement, c'est la crise du chômage, problème sur lequel je me penche présentement. J'ai demandé à rencontrer la ministre et des représentants de son ministère. Lorsque nous rencontrons des collaborateurs de son ministère, les programmes d'aide complémentaire sont toujours le principal sujet. Une partie de l'aide complémentaire sert à bonifier l'assurance-emploi en attendant un emploi à plein temps. Le problème, c'est que les travailleurs ne sont pas saisonniers dans ma province et ma circonscription; c'est le travail qui l'est.

Nos concitoyens cherchent du travail à plein temps, mais, malheureusement, ils n'ont d'autre choix que d'opter pour l'autre solution. Le gouvernement n'a pas réussi à régler ce problème et tout particulièrement à reconnaître dans le discours du Trône sa gravité et la façon de le surmonter.

Le programme d'aide complémentaire est une solution modeste à la crise du chômage. Il ne sert à rien de bonifier les salaires les plus élevés. Il est essentiel que les programmes d'aide complémentaire soient mis à la disposition des personnes ayant droit à l'assurance-emploi en raison de la rareté du travail dans les régions rurales. Il est important que nous prenions note de cela.

J'en discuterai très bientôt avec le ministre afin qu'on puisse faire quelque chose pour s'assurer que la voix des gens de ma circonscription soit entendue là où cela compte.

Il faut revitaliser les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Il nous faut un plan non seulement pour ma circonscription, mais pour tout le Canada, car je suis persuadé que les régions rurales de tout le Canada ressemblent à celles de Terre-Neuve-et-Labrador, de Gander et de Grand Falls.

Il faut mettre une infrastructure en place. Nous comprenons tous que cela coûtera quelque chose. Je ne prétendrai pas ici que cela ne coûtera rien. Il faut fixer des priorités. Il faut le faire au moyen d'un plan, sans quoi on ne sera pas en mesure de payer la note.

Tout gouvernement peut dire qu'il fera toutes ces choses merveilleuses, mais s'il n'a aucun plan, comment payerons-nous la note? Le gouvernement envoie tout le temps des ballons d'essai sur la façon dont nous paierons les choses, et pourtant nous n'avons pas de budget. Aucun budget ne nous dit d'où viendra l'argent. Avant d'établir un plan, il faudrait dire aux gens d'où viendra l'argent de telle sorte que nous sachions exactement où celui-ci ira.

Il importe que notre gouvernement ait un plan. Sans plan ni budget, nous n'irons nulle part. Nous pourrions promettre tout ce que nous voudrions, mais nous ne pourrions pas livrer la marchandise.

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est accordé avec le député de York-Centre.

• (1205)

[Français]

C'est un privilège pour moi de participer à ce débat sur le discours du Trône. La vision qui a été esquissée se fonde sur des valeurs et des principes profondément enracinés dans l'esprit des Canadiens et des Canadiennes. Cela signifie le partage des risques et des avantages, l'égalité de tous les citoyens, la tolérance et la célébration de nos différences.

Il s'agit d'une vision qui mise sur les succès que nous avons connus jusqu'à maintenant. Ces succès sont fondés non seulement sur la croissance économique et la prudence financière, mais aussi sur notre capacité d'écouter les Canadiens et les Canadiennes et d'axer nos priorités sur les questions qui revêtent une grande importance pour eux.

Les engagements pris dans le discours du Trône reflètent ces priorités: un plan complet pour la réforme des soins de santé; une économie solide; un environnement sain; et le bien-être des enfants et des familles.

Une des caractéristiques qui fait la force du Canada est notre dualité linguistique. En ma qualité d'ardent défenseur du bilinguisme officiel, j'attends avec intérêt que soit mis en oeuvre un plan d'action renouvelé pour revitaliser notre politique sur les langues officielles.

La promotion et le renforcement du caractère bilingue de la fonction publique constitue une partie importante de ce plan d'action. La fonction publique du Canada est et sera toujours une institution bilingue, et sur ce point, il ne peut y avoir aucun compromis.

Je suis particulièrement heureuse de constater qu'une étude récente sur les attitudes des fonctionnaires vis-à-vis des langues officielles révèle que la vaste majorité d'entre eux appuie le programme des langues officielles, qu'il est également important de servir le public dans la langue de son choix et qu'il faut encourager le bilinguisme au travail.

Cela dit, il est certain que nous devons promouvoir plus activement l'utilisation des deux langues officielles dans les lieux de travail du gouvernement fédéral. Il doit s'agir d'une caractéristique dominante de nos activités quotidiennes, et nos politiques doivent être mieux comprises. Vous en entendrez parler davantage au cours des prochains mois.

L'Adresse

[Traduction]

Permettez-moi maintenant d'aborder la question de la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique. Comme le précise le dernier engagement pris dans le discours du Trône, le gouvernement «déposera le projet de réforme de la fonction publique, depuis longtemps attendu. Celle-ci pourra ainsi recruter les talents les plus divers dont elle a besoin pour continuer à bien servir les Canadiens et les Canadiennes.»

Je suis contente que cet engagement ait servi de conclusion à cet important discours. C'était de mise, car la fonction publique soutient toutes les opérations gouvernementales. Qu'il s'agisse de conseiller les ministres en matière de politique, d'appuyer les parlementaires, d'offrir des services aux Canadiens au pays ou à l'étranger ou encore de faire respecter la loi, nous pouvons compter sur le dévouement des femmes et des hommes dévoués qui forment la fonction publique du Canada.

La fonction publique est l'un des plus grands atouts de notre pays. En tant que parlementaire, j'estime que l'une des principales caractéristiques de notre démocratie correspond aux résultats et à l'énergie positive obtenus lorsque ceux qui sont élus pour servir les Canadiens jouissent de l'appui de fonctionnaires impartiaux, apolitiques, professionnels, représentatifs et bilingues. Nous établissons le programme d'action gouvernementale certes, mais il faut reconnaître que ce sont les fonctionnaires qui le mettent en application.

Voilà pourquoi nous avons la ferme intention de procéder aux réformes qui permettront à notre fonction publique de relever les défis du XXI^e siècle. Nous sommes conscients que, si nous voulons satisfaire aux besoins légitimes des Canadiens, nous devons pouvoir compter sur une fonction publique efficace et compétente.

[Français]

Mon point de vue a toujours été que dans n'importe quelle organisation du secteur public ou privé, ce qui compte, ce sont les personnes. Étant donné que chaque gouvernement a pour tâche de fournir à ses citoyens les services de haute qualité dont nous avons tous besoin, les ressources humaines revêtent une importance encore plus grande dans le secteur public. Nos employés donnent un visage humain aux rouages du gouvernement.

Le système actuel de gestion de nos employés est dépassé et déphasé par rapport aux théories modernes de la gestion. Certaines de nos règles et certains de nos règlements ont été adoptés il y a 30 ou 40 ans et ils n'ont pas changé beaucoup depuis, en dépit des profonds changements qui sont survenus au sein de notre fonction publique et dans notre pays.

La réalité démographique fait qu'environ la moitié de nos fonctionnaires actuels et une proportion beaucoup plus élevée de nos cadres supérieurs pourront prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie. En même temps, la concurrence visant à attirer les gens les plus talentueux s'intensifie. Ainsi, l'une de nos priorités est de retenir nos employés compétents et d'en recruter d'autres. La fonction publique doit pouvoir conserver, attirer et former des femmes et des hommes hautement motivés.

Nous devons également faire en sorte qu'il y ait des mécanismes appropriés pour former nos dirigeants futurs afin d'assurer un transfert efficace des connaissances organisationnelles. C'est pourquoi nous devons renouveler notre cadre juridique et administratif de gestion des ressources humaines qui, à bien des points de vue, est rigide.

Nous devons encourager l'innovation, ce qui nécessite la mise en place de politiques et de procédures plus souples. Nous devons fournir aux employés et gestionnaires les outils appropriés, afin qu'ils n'aient jamais le sentiment d'avoir à lutter contre le système pour faire un bon travail.

● (1210)

[Traduction]

Nous devons créer des milieux de travail exemplaires. À mon sens, cela signifie un lieu de travail où la diversité est à l'honneur, où les employés tirent fierté de leur travail, où ils peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix dans les régions bilingues, et où ils touchent une rémunération équitable pour leur travail. C'est un lieu où les gestionnaires encouragent les employés à se prévaloir de diverses conditions de travail pour mieux trouver un juste équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. C'est un lieu de travail qui favorise l'apprentissage et le perfectionnement professionnel de tous les employés, où qu'ils se situent dans la hiérarchie.

Évidemment, un tel lieu de travail doit également favoriser l'harmonie dans les relations de travail, la coopération, et non la confrontation, les échanges francs et constructifs, et la résolution des problèmes entre l'employeur et les représentants syndicaux.

Dans un milieu de travail exemplaire, les systèmes, les pratiques et les règlements sont axés sur l'obtention de résultats. Aujourd'hui, un grand nombre de nos pratiques de gestion des ressources humaines sont tout simplement inadéquates, au vu des défis d'aujourd'hui. Quiconque a essayé de faire du recrutement ou de muter un employé dans la fonction publique sait combien le processus est long et fastidieux. J'ai reçu une correspondance volumineuse et j'ai eu de nombreux entretiens avec les députés des deux côtés de la Chambre au sujet des difficultés rencontrées par certains de leurs électeurs avec l'actuel système des ressources humaines. Ces échanges m'ont été fort utiles en ce qu'ils illustrent les difficultés courantes auxquelles les Canadiens se heurtent quand ils posent leur candidature à un poste de fonctionnaire.

[Français]

Cela doit donc changer et changera. Toutefois, modifier le système ne signifie pas pour autant que nous changerons nos valeurs fondamentales, au contraire. Tout nouveau cadre de gestion des ressources humaines doit continuer à reposer sur les valeurs d'intégrité, d'équité, de respect, de responsabilisation, de transparence, de compétences et du mérite.

La réforme doit être basée sur de solides principes d'éthique. Nous insistons sur ces principes parce qu'ils fournissent à un gouvernement démocratique les éléments dont il a besoin pour fonctionner à son meilleur et parce que de cette façon, le public fera confiance aux institutions publiques du Canada.

Pour toutes ces raisons, je déposerai bientôt à la Chambre des communes des changements législatifs qui répondront à ces questions. Il incombe à chacun de nous de participer à cette initiative. La réforme du système de gestion des ressources humaines de la fonction publique est une priorité pour notre gouvernement, tout comme elle doit être une priorité pour tous les députés de cette Chambre.

L'Adresse

Nous n'entreprenons pas ce projet parce que nous pensons que la fonction publique est déficiente, au contraire. Je crois, le gouvernement que je représente croit, et j'espère que les députés en face de nous partagent cet avis, que notre secteur public est l'un des meilleurs qui soit au monde. Nous voulons simplement nous assurer que ce secteur puisse croître et s'adapter pour relever les défis de notre économie et de notre société en constante évolution.

Je pense donc que si elle bénéficie du soutien et de l'engagement de tous les membres de la fonction publique, des cadres supérieurs aux employés, de nos partenaires syndicaux et de nos parlementaires, cette initiative jettera de solides assises qui nous permettront de continuer à bien servir les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

Je crois bien que nous sommes engagés dans la bonne voie. Pour que le changement s'opère, nous devons bien cibler nos objectifs et garder présent à l'esprit le fait que les changements doivent être possibles et réalisables. La modernisation ne pourra qu'être avantageuse pour tous.

Je félicite le premier ministre pour avoir conclu son intervention au sujet du discours du Trône avec ces mots:

Lors de mes déplacements au Canada, je parlerai aux jeunes de l'importance de la vie publique. Je discuterai avec eux du rôle de la fonction publique et je leur dirai comment ils peuvent participer et devenir des chefs de file plus tard.

J'invite instamment tous les députés à lui emboîter le pas et à parler avec nos jeunes diplômés de la Fonction publique du Canada.

● (1215)

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la ministre pour un bon discours vide. Neuf ans se sont écoulés, et c'est maintenant qu'elle dit que les libéraux reconnaissent le problème, que leurs yeux sont ouverts et qu'ils savent maintenant ce qu'ils veulent faire. Eh bien, j'attends encore de voir cette mesure législative qu'elle promet parce que cela fait neuf ans qu'elle se fait attendre. Il est grand temps que le gouvernement et la présidente du Conseil du Trésor présentent une mesure législative qui serait efficace.

Regardons la norme générale de classification. C'était censé être la panacée qui allait nous donner une main-d'oeuvre uniforme et qui nous débarrasserait de toute forme de discrimination. Cette politique nous a coûté 3,6 milliards de dollars, mais on a fini par la mettre à la poubelle parce qu'elle ne fonctionnait pas.

On a des pratiques en matière d'emploi très rigides depuis des années, et un grand nombre d'employés sont encore embauchés pour une période déterminée parce que le processus d'embauchage d'employés permanents est tellement constipé qu'il ne peut pas fonctionner. Par conséquent, nous nous retrouvons avec des employés nommés pour une période déterminée qui ne peuvent pas espérer faire carrière au sein de la fonction publique à moins d'acquiescer le statut d'employé permanent. Cela détruit le moral.

La présidente du Conseil du Trésor a mentionné l'embauchage dans les régions et a dit qu'elle allait régler ce problème. La Comité des comptes publics a condamné ce genre de discrimination, et pourtant la discrimination régionale continue parce que le gouvernement ne sait pas comment y mettre fin.

Les gens qui veulent être embauchés dans la fonction publique doivent la plupart du temps demeurer à Ottawa. Un diplômé de l'Université de Toronto, de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université d'Ottawa ou d'ailleurs qui retourne vivre avec ses parents dans le nord de l'Alberta et qui essaie de trouver un emploi

au gouvernement ne pourra pas obtenir un tel emploi parce qu'il demeure dans le nord de l'Alberta.

J'ai surtout fait des observations, mais j'ai aussi une question à poser. Si la présidente du Conseil du Trésor veut tellement améliorer le moral et l'efficacité de sa fonction publique, s'engagerait-elle à mettre en place le système du mérite pour que les gens soient rémunérés en fonction de la valeur du travail qu'ils font et non...

Le président suppléant (M. Bélair): La présidente du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Lucienne Robillard: Monsieur le Président, je suis ravie de constater que le président du Comité des comptes publics a approuvé les priorités que le gouvernement a établies pour la fonction publique. Tous les membres du comité ont examiné certaines lacunes qui entachent le système. C'est pour cela que, l'année dernière, le premier ministre a demandé à un groupe de travail de se pencher sur le système de gestion des ressources humaines afin de cerner les failles précises de ce système et de déterminer si des modifications législatives s'imposaient. La réponse est oui.

Je dois dire qu'on ne voit pas souvent un gouvernement montrer la volonté politique d'apporter de tels changements. Je suis heureuse que notre premier ministre ait décidé d'en faire une priorité gouvernementale. Tous les parlementaires savent bien qu'un discours du Trône impeccable fourmillant d'idées géniales, ainsi que des lois fantastiques, ne sauraient donner de résultats sans l'apport de gens compétents. C'est pour cela que nous devons avoir une fonction publique très compétente. C'est pour cela que le cadre des ressources humaines nécessite certaines modifications législatives. Nous agissons dans ce sens au cours des prochains mois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, en ce qui concerne la ministre et présidente du Conseil du Trésor, je la connais et je la sais très sensible aux conditions de travail des employés de la fonction publique. Je pense que pour elle, le respect de la personne humaine est important. Il semble également que la question de la santé soit très importante dans le discours du Trône.

Ce matin, dans les journaux, on pouvait lire un article où il était question de harcèlement psychologique envers des employés de la fonction publique. Le harcèlement psychologique, c'est très grave.

J'aimerais demander à la ministre ce qu'elle entend faire à très court terme pour régler ce problème de harcèlement psychologique?

● (1220)

L'hon. Lucienne Robillard: Monsieur le Président, je tiens à dire que nous avons réalisé le premier sondage auprès de tous les employés de la fonction publique, il y a deux ans. C'était une première puisque nous n'avions jamais fait ce sondage auprès de tous nos fonctionnaires. Nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de leur milieu de travail. Nous avons découvert avec stupeur qu'un fonctionnaire sur cinq disait être victime de harcèlement dans son milieu de travail.

Immédiatement, nous avons mis sur pied, avec les syndicats, un groupe de travail pour réviser notre politique contre le harcèlement. Nous avons donc une nouvelle politique contre le harcèlement.

L'Adresse

Dans ce domaine, il n'y a aucun compromis possible. Il est très clair que tous les ministères doivent regarder la situation de très près chaque fois qu'ils ont une plainte de la part d'un employé, afin de mettre de l'avant des mesures visant à corriger la situation immédiatement et pour empêcher qu'elle puisse se prolonger ou s'étendre dans d'autres secteurs du ministère concerné.

Je prends pour acquis que l'ensemble des ministères doivent suivre cette politique.

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'interviens à la Chambre, non pas en tant que ministre, mais à titre de député de York-Centre, pour donner mon point de vue sur le discours du Trône.

Le discours du Trône est un plan solide qui nous permettra de relever les défis qui se posent pour notre pays et nos concitoyens. Il parle de la nécessité de réformer le système de santé ainsi que le système de justice pour les autochtones. Il mentionne que le Canada doit être un chef de file dans le domaine de l'innovation et de l'apprentissage, et il affirme et réaffirme l'intention du gouvernement de lutter contre la pauvreté chez les enfants, l'un des dossiers sur lesquels j'espère passer plus de temps au cours de la présente session du Parlement.

Il aborde le Protocole de Kyoto, que nous aimerions tous voir mis en oeuvre d'une manière raisonnable qui nous permettrait de respecter nos obligations à l'égard de l'environnement tout en maintenant le dynamisme économique que connaît notre pays depuis un certain temps.

La mesure dans laquelle ce plan sera réalisable dépend d'un autre document qui sera déposé à la Chambre à une date ultérieure, je veux parler du budget. Celui-ci engagera les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre un grand nombre de ces promesses. Il déterminera ce qui deviendra réalité.

Depuis des années nous avons pour politique ferme de maintenir l'ordre dans nos finances, de ne pas être de nouveau déficitaires. Nous avons passé plusieurs années à éliminer le déficit. Nous voulons nous assurer que nous ne nous retrouverons jamais dans une telle situation. Nous voulons nous assurer que la dette continue à diminuer en tant que pourcentage de notre produit intérieur brut.

Nous voulons nous assurer que, ce faisant, nous pouvons mettre en place à l'intention des Canadiens une approche équilibrée pour relever les nombreux défis dont il est question dans le discours du Trône, approche qui devra être établie quand nous aurons déterminé de quelles ressources financières nous disposons.

Je vais m'arrêter sur deux parties du discours du Trône. Ni l'une ni l'autre ne devrait surprendre les députés car elles ont trait à mon expérience des 30 dernières années en tant que fonctionnaire ou représentant élu.

Premièrement, je parlerai de la défense. Ayant occupé les fonctions de ministre de la Défense nationale pendant près de cinq ans, je suis heureux de voir dans le discours du Trône que les militaires canadiens seront équipés adéquatement pour remplir leurs missions. C'est un principe qui doit être mis en oeuvre sans tarder. Le problème, c'est que le budget de la Défense n'est pas à la mesure de son programme. Il faut établir un équilibre. On ne peut plus se permettre d'avoir un programme estimé à environ 13 milliards de dollars et un budget de seulement 12 milliards de dollars. On doit rapprocher les deux éléments. Il faut reconnaître que la demande a fait augmenter la fréquence des opérations au fil des ans, depuis

qu'on a revu le programme de la Défense pour la dernière fois, en 1994.

À ce moment-là, nous pensions qu'un effectif de 60 000 soldats suffirait au sortir de la guerre froide. Mais les opérations de maintien de la paix se sont multipliées depuis, au point de dépasser le nombre d'interventions effectuées pendant les 40 ans qu'a duré la guerre froide. Nous devrions continuer de maintenir le même rythme puisque le Canada s'est acquis une solide réputation en matière d'opérations de maintien de la paix de par le monde. Les pays du monde entier et les Nations Unies comptent sur le Canada pour de telles missions, qui constituent en quelque sorte notre point fort au chapitre des opérations militaires sur la scène internationale.

Afin que les Forces canadiennes puissent soutenir le rythme, il faudra grossir leurs rangs. Autrement, on devra réduire les opérations. Il en va de même de l'équipement. On doit acquérir de nouveaux équipements et remplacer les équipements désuets ou usés le plus vite possible.

● (1225)

Nous avons besoin de fonds additionnels, au moins un milliard de dollars par année, pour que les Forces canadiennes puissent continuer à réaliser ses programmes et à offrir ses services tout en allégeant la pression due au rythme opérationnel. Nous avons besoin de consacrer des fonds additionnels à l'acquisition de biens d'équipement. Nous devons constituer une force à déploiement rapide. Nous avons fait des efforts en ce sens, toutefois, nous devons continuer pour pouvoir agir rapidement et relever les défis qui se posent dans divers coins du globe. La guerre froide est peut-être terminée, nous n'habitons plus un univers bipolaire comme ce fut le cas pendant de nombreuses années, mais la planète demeure un lieu où la sécurité n'est pas assurée. De nombreux conflits font toujours rage. Le Canada doit apporter sa contribution.

Nous avons toujours besoin de la capacité de combat polyvalente. Nos troupes doivent être aptes au combat car les opérations de soutien de la paix ne sont pas aussi pacifiques de nos jours. Comme on l'a constaté en Afghanistan, nos militaires peuvent se retrouver dans des situations de conflit et c'est pourquoi nous devons leur fournir la formation et le matériel nécessaires. Parallèlement, nous devons reconnaître qu'il est impératif de réduire le rythme opérationnel.

Nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à la qualité de vie de nos troupes. Il faudra faire davantage pour que les Forces canadiennes reçoivent le soutien qu'elles méritent.

Le deuxième sujet porte sur les difficultés de nos villes. J'ai été maire de Toronto pendant 11 ans et je sais à quel point les villes ont du mal à joindre les deux bouts et à dégager les ressources fiscales requises pour résoudre les problèmes que leurs citoyens veulent qu'elles règlent. J'ai été fort satisfait de voir que le discours du Trône annonçait un plan décennal pour d'investissement dans l'infrastructure.

L'Adresse

L'infrastructure est un secteur où le gouvernement peut aider nos villes de façon positive. Il faut moderniser l'infrastructure urbaine pour que les villes continuent à contribuer à l'économie canadienne. Notre économie repose en grande partie sur les villes. Plus de 80 p. 100 de la population canadienne vit dans les villes. Il faut faire en sorte que les villes disposent de l'infrastructure nécessaire. Un plan échelonné sur dix ans contribue à ce que les municipalités aient l'horizon de planification dont elles ont besoin. Les municipalités ne peuvent planifier en investissant des fonds une année et en les retirant l'année suivante. Ce n'est pas ainsi qu'on administre une ville. Un plan d'infrastructure de dix ans, tel que mentionné dans le discours du Trône, constitue une mesure solide et constructive. Toutefois, il faut faire davantage.

Il y a toute la question du logement à prix abordable. Nous avons investi des fonds pour aider à résoudre le problème des sans-abri. Il n'est toutefois pas réglé. Nous devons faire davantage à ce chapitre. Dans ma ville, à Toronto, des milliers de gens attendent depuis des années un logement à prix abordable. Dans ma circonscription, York-Centre, certains aînés consacrent 50 p. 100 ou plus de leur revenu au logement. Ils ne leur reste pas assez d'argent pour la nourriture et les autres nécessités de la vie.

Nous avons un réel problème dans ma circonscription, dans ma ville et dans les villes d'un bout à l'autre du pays. Le programme d'infrastructure ou les programmes de logement du gouvernement fédéral doivent continuer à remédier au problème. Nous ne sommes pas tout seuls; nous travaillons en équipe. Les provinces et les territoires doivent contribuer aussi. Le gouvernement fédéral doit reconnaître les besoins dans les villes.

Il y a le problème des transports en commun. Dans ma ville, Toronto, la congestion routière est telle que les rues sont engorgées. Nous avons besoin d'investir dans les transports en commun pour permettre leur expansion.

Il y a des choses que nous pouvons faire au niveau fédéral, comme le logement pour les personnes âgées. Le Supplément de revenu garanti, qui fait partie du régime de pension de vieillesse, est indexé sur l'inflation. Toutefois, l'inflation ne couvre pas le coût du logement à Toronto. Il faudrait songer à augmenter ce genre d'allocations de pension pour que nos personnes âgées ne paient pas la moitié ou plus de leur revenu.

Nous devrions examiner les politiques fiscales et les transports en commun. À l'heure actuelle, si on a une voiture, on obtient une place de stationnement gratuite, mais si on obtient un laissez-passer pour les transports en commun des mains de son employeur, cela devient un avantage imposable. C'est le genre de chose que nous pouvons faire au niveau fédéral pour remédier aux problèmes des villes, outre le fonds consacré à l'infrastructure.

Le discours du Trône dit que cela nous mènera au Canada que nous voulons. J'estime que c'est réalisable, mais nous avons encore beaucoup de travail à faire.

• (1230)

Nous devons fournir les ressources nécessaires pour le faire et assurer un suivi très sincère des énoncés de principe du discours du Trône.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt les propos que le député a tenus ce matin. Depuis 1992 environ, le premier ministre dit qu'il faut rétablir la confiance envers le gouvernement, rétablir dans l'opinion canadienne le respect envers le gouvernement. Bref, il s'agit d'éthique.

Depuis maintenant près d'une semaine, le solliciteur général, collègue du député qui siège très près de lui aux Communes, est mêlé à un scandale parce qu'il a choisi, c'est le terme clé, d'accorder à un ami un contrat à fournisseur unique. Nous nous souvenons tous que le député de York-Centre a perdu son poste de ministre de la Défense il y a quelques mois à cause d'un incident fort semblable.

Comment le député peut-il expliquer aux Canadiens que son premier ministre n'applique pas les mêmes sanctions disciplinaires dans les deux cas? Comment cela peut-il rétablir la confiance ou faire autre chose que compromettre encore davantage la confiance et le respect des Canadiens envers leur gouvernement?

L'hon. Art Eggleton: Monsieur le Président, la confiance et l'éthique sont des questions importantes. J'ai dit ce que j'avais à dire sur ma propre situation et le solliciteur général en a fait autant sur la sienne. Le conseiller en éthique est en train d'étudier la question et il fera rapport pour la plus grande édification de toute la Chambre.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, ma question est à peu près du même ordre. Nous avons lu hier dans les journaux que le député n'était pas d'accord sur le sort qui lui avait été réservé, mais il n'est rien arrivé au solliciteur général.

Cependant, le gouvernement parle dans le discours du Trône d'une plus grande ouverture envers tous les Canadiens. L'argent du gouvernement ne doit pas servir à ses amis, mais aux Canadiens qui sont maintenant dans le besoin. Si je me fie aux propos du député, il semble que le gouvernement n'ait pas fait assez. Cela veut dire que le gouvernement n'a pas fait grand-chose, ces dix dernières années, ce qui ne l'empêche pas de se tourner vers les dix prochaines années pour voir ce qu'il peut faire. Je pense qu'il ne lui reste plus de temps. Les Canadiens éprouvent des difficultés. Que va faire le gouvernement?

L'hon. Art Eggleton: Monsieur le Président, je ne me souviens pas d'avoir parlé de l'une ou l'autre de ces questions. Je ne suis pas certain que le débat sur le discours du Trône soit une tribune appropriée à cet égard. Comme je l'ai souligné, une enquête est présentement en cours dans ce dossier. Je suis d'avis que tous les députés de la Chambre doivent respecter des normes éthiques élevées. Cela ne fait aucun doute. Comme je l'ai souligné, pour ce qui est des règles établies, j'ai toujours respecté ces règles. Je suis persuadé que nous entendrons davantage parler du dossier impliquant M. MacAulay.

Entretemps, nous devons nous pencher sur le discours du Trône...

• (1235)

Le président suppléant (M. Bélair): Le député est à la Chambre depuis longtemps et il devrait savoir qu'il ne doit pas nommer un de ses collègues par son nom, mais bien par son titre ou sa circonscription.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député a soulevé certaines questions qui m'ont toujours préoccupé au plus haut point, dont la pauvreté chez les enfants et l'état actuel de nos forces armées.

Selon le discours du Trône de 1993, un million et demi d'enfants vivaient alors sous le seuil de la pauvreté au pays, mais cette situation devait être réglée au plus tard en l'an 2000. Nous sommes maintenant en 2002 et il y a toujours plus d'un million et demi d'enfants pauvres au pays.

On nous promet de moderniser notre équipement militaire depuis 1993. Je crois qu'il y a eu des efforts dans ce sens, mais nous tirons toujours de l'arrière dans ce domaine comme le député lui-même l'a reconnu.

L'Adresse

Ma question pour le député est la suivante: Que s'est-il passé? Qu'est-il arrivé des promesses contenues dans le discours du Trône de 1993 qui prévoyait l'élimination de la pauvreté chez les enfants et la modernisation de notre matériel militaire? Est-il vrai, comme l'affirme la vérificatrice générale, que le gouvernement a dépensé 16 milliards de dollars en projets futiles? Est-ce ce qui explique le problème ou s'agit-il tout simplement d'une mauvaise gestion?

L'hon. Art Eggleton: Monsieur le Président, je partage certes la préoccupation du député au sujet de la pauvreté chez les enfants. Dans les années 80, je crois, la Chambre a dit qu'elle éliminerait la pauvreté chez les enfants au plus tard en l'an 2000. De toute évidence, cela n'a pas été fait. Je félicite le premier ministre d'avoir fait de la pauvreté des enfants une priorité dans le discours du Trône, pour que nous fassions davantage à cet égard, car il le faut.

Il ne fait aucun doute qu'il est difficile de financer tous les besoins et les désirs des Canadiens. Cependant, le gouvernement a accompli un travail remarquable en trouvant le juste équilibre, et nous continuerons en ce sens. Il ne fait aucun doute que le gouvernement doit s'attaquer à la pauvreté chez les enfants et, également, à la situation dans nos forces armées.

M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue, le député de Wild Rose. Je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de répondre au discours du Trône.

Le discours du Trône permet au gouvernement d'exposer clairement son programme et sa vision pour le Canada, mais, comme le député de Shawinigan vient de dire, il y a quelques instants, qu'il compte quitter son poste de premier ministre pour donner sa place à un de ses concurrents, le discours du Trône vise davantage à créer un legs personnel pour le député de Shawinigan qu'une vision et une orientation bien équilibrées pour le Canada.

Je trouve honteuses cette dépréciation du discours du Trône et son utilisation comme outil politique personnel, et j'estime que le premier ministre, fort de ses nombreuses années de service à la Chambre, aurait dû partir sans laisser de traces. Néanmoins, comme nous ne pouvons revenir en arrière, les Canadiens sont maintenant aux prises avec les affres de l'incertitude politique et économique, dans un navire à la dérive, avec un capitaine qui s'appête à le quitter.

Si une personne habite une grande ville comme Toronto, Montréal ou Vancouver, des volets du discours du Trône peuvent lui plaire. Cependant, les personnes qui ont le plus besoin du gouvernement et qui produisent la richesse du pays, les Canadiens qui travaillent d'arrache-pied, habitent dans les régions rurales, éloignées et du nord du pays. Elles sont pour ainsi dire oubliées dans la vision du Canada du député de Shawinigan.

Ce sont les aspects et les personnes oubliés dans le discours du Trône qui me posent problème. Je suis un fier Canadien du nord-ouest de la Colombie-Britannique et je suis offusqué que le gouvernement, encore une fois, n'ait pas tenu compte de nous. Je rage quand je m'arrête à penser que les régions du sud du Canada où il y a beaucoup de votes sont plus importantes et méritent mieux que nous dans le Nord.

On peut voir un exemple de la vision urbaine étroite du Canada qu'entretient le député de Shawinigan dans le soutien ferme qu'il accorde au plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, connu sous l'appellation d'accord de Kyoto. La réalité, c'est qu'à 100 kilomètres à l'extérieur des limites de toute grande ville, les émissions de gaz à effet de serre ne constituent pas la première priorité des gens.

Dans le nord du Canada et dans ma circonscription de Skeena, les gens achètent de la nourriture, paient leur hypothèque et leur facture d'électricité et, lorsqu'ils en ont les moyens, envoient leurs enfants au collège grâce aux salaires versés par des sociétés dont l'activité consiste à extraire des matières premières du sol. Que l'on parle de forêts, de mines, de pêche, d'agriculture ou d'extraction de pétrole et de gaz, la majorité des sociétés du nord de la Colombie-Britannique, du nord de l'Ontario, du nord du Québec et même du Canada atlantique produisent de la richesse en exploitant nos ressources naturelles.

Dans le Nord, nous extrayons les métaux servant à fabriquer les puces d'ordinateur qu'utilisent les sociétés de fabrication. Nous abattons les arbres dont le bois sert à fabriquer des pupitres d'ordinateur. L'hydroélectricité que nous produisons permet d'assurer le fonctionnement de ces ordinateurs et l'éclairage. Enfin, sans les pêches et notre industrie agricole, nous aurions aujourd'hui un repas très frugal.

Je dois reconnaître que le smog et la pollution qui frappent les grandes villes du Canada constituent un problème et qu'une partie de la solution de ce dernier consiste à améliorer les transports en commun ainsi que les règlements concernant la pollution automobile. Toutefois, il est plus qu'irresponsable de pénaliser les collectivités éloignées du Nord en raison d'un problème auquel elles contribuent beaucoup moins que les autres. Franchement, cette attitude nous rappelle encore une fois que les gens ne comptent pas pour le gouvernement libéral s'ils n'habitent pas dans les régions du sud du Canada où les votes sont nombreux.

Prenons la crise dans l'industrie du bois d'oeuvre aujourd'hui est un autre exemple qui prouve que le gouvernement n'a aucun plan à sa disposition et qu'il n'a aucune idée des difficultés auxquelles se heurtent les Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques. Voilà une industrie qui lutte pour sa survie depuis que notre plus gros partenaire commercial, les États-Unis, a commencé à imposer de lourds droits et tarifs à ceux qui importent nos produits. Ces droits et tarifs sont fixés de façon arbitraire. Même l'Organisation mondiale du commerce a convenu que le Canada ne brade pas son bois d'oeuvre sur le marché américain. Les mesures prises par les États-Unis à l'égard de notre bois d'oeuvre sont abusives.

Comment le gouvernement libéral a-t-il réagi à la crise du bois d'oeuvre? Il n'a absolument rien fait. Il n'en est même pas fait mention dans le discours du Trône. Ce dossier n'a pas fait la moindre différence dans ce programme grandiose. Le ministre du Commerce international a déclaré qu'il collabore avec l'OMC et d'autres organisations afin de trouver une solution à l'impasse. Il a dit opter pour l'attentisme et être persuadé que le Canada s'en sortira gagnant.

Grâce à l'approche attentiste si souvent employée par le gouvernement, nous avons assisté à la fermeture de nombreuses scieries, à la perte de milliers d'emplois et, honnêtement, à la division de nombreuses familles dont les parents devaient quitter le foyer pour tenter de retrouver du travail; tout cela parce que le gouvernement préfère attendre. Les employés, les petites entreprises et les autres économies dérivées qui sont touchées par la crise du bois d'oeuvre, particulièrement en Colombie-Britannique, ne peuvent se permettre d'attendre. Ils ont besoin d'aide maintenant, pas d'autres vaines promesses d'aide du gouvernement.

L'Adresse

Le premier ministre et son discours du Trône n'accordent aucune attention aux préoccupations et aux problèmes qui règnent dans le coeur et l'esprit des Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques. Pourquoi? Je parle aujourd'hui d'incertitude. Comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement n'a rien prévu dans son discours du Trône pour dissiper l'incertitude qui nous assaille aujourd'hui.

• (1240)

Le ralentissement économique s'explique notamment par un manque d'investissements des entreprises au Canada et en particulier dans le nord du Canada. Dans ma province, la Colombie-Britannique, non seulement les investisseurs craignent les impôts sur le capital élevés, mais l'incertitude continue entourant les revendications territoriales des autochtones crée un climat dans lequel de nombreuses entreprises trouvent difficile de fonctionner. Récemment, les journaux ont publié des articles au sujet des craintes entourant la prospection et la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières au large des côtes de la Colombie-Britannique à cause de différends constants sur les revendications territoriales devant nos tribunaux et en particulier dans l'opinion publique. Tant qu'il n'y aura pas de certitude sur le régime foncier, la Colombie-Britannique aura beaucoup de mal à réaliser son potentiel sur le plan des ressources naturelles. Malheureusement, c'est le gouvernement fédéral qui continue de se traîner les pieds et la province paie la note.

J'ai décrit plusieurs questions qu'on aurait dû aborder plus adéquatement ou envisager dans le discours du Trône. Je sais que mes électeurs et la plupart des Canadiens des régions rurales, éloignées et septentrionales ont le sentiment qu'on devrait s'attaquer à la Loi sur le contrôle des armes à feu si détestée, mieux connue sous le nom de loi C-68. Il n'en est pas question dans le discours du Trône. C'est une mesure législative qu'on a réussi à faire accepter dans les villes du sud du Canada où le gouvernement peut obtenir beaucoup de votes en la présentant comme la solution à tous les crimes.

Les libéraux ont vanté le projet de loi C-68 de cette façon et ils ont déclaré que cette mesure législative allait rendre les rues plus sûres dans les centres urbains. Au lieu de cela, on a pénalisé les Canadiens des régions rurales, éloignées et septentrionales. Le projet de loi n'a rien fait pour réduire la criminalité dans nos villes et il a déjà coûté aux contribuables canadiens un milliard de dollars.

Je vais maintenant passer à un problème exacerbé une fois de plus dans le discours du Trône, un problème que je ne connais que trop après avoir été actif sur la scène politique municipale pendant près de 25 ans, dont six à titre de maire d'une petite collectivité éloignée du nord du pays, en Colombie-Britannique. Je parle de l'infrastructure qui est un problème qui est mal compris par le gouvernement depuis des années. Il est vrai qu'on parle dans le discours du Trône de la nécessité d'un plus grand financement à cet égard pour les villes afin de leur permettre de procéder à la réfection des routes, à l'amélioration des réseaux d'égouts et à la mise en place de meilleures installations de traitement des eaux, mais rien n'a été fait pour s'attaquer à la formule de financement qui laisse tant à désirer.

De nombreux députés ignorent peut-être que la formule du financement prévoyant que les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral doivent se partager à parts égales le financement est extrêmement difficile à appliquer, voire impossible dans certaines petites municipalités rurales. Permettez-moi d'expliquer. Pour effectuer les réparations si nécessaires dans de nombreuses municipalités, ces dernières doivent avoir accès au financement des gouvernements fédéral et provincial. En vertu de la formule, chaque ordre de gouvernement paie un tiers des coûts.

Ainsi, le gouvernement fédéral paie un tiers, la province un autre tiers et la municipalité doit trouver le dernier tiers.

Les grands projets d'immobilisations comme ceux qui sont requis pour moderniser les réseaux d'égouts et les systèmes d'épuration des eaux coûtent cher. Souvent, les petites municipalités n'ont pas les moyens d'acquitter leur tiers des coûts des projets. Qu'est-ce à dire? Aux termes du discours du Trône, des fonds seraient engagés pour les projets d'infrastructure. Ces fonds sont disponibles, soit, mais encore faut-il convaincre le gouvernement fédéral et la province de verser leur part, et la municipalité doit avoir une assiette fiscale suffisante pour pouvoir payer sa propre part. Dans les faits, de nombreuses municipalités des régions nordiques, rurales ou éloignées ne disposent pas d'une assiette fiscale suffisante pour assumer leur part, si bien que l'injection de fonds supplémentaires dans l'infrastructure ne les aidera pas.

Ces fonds ne sont pas destinés aux petites municipalités qui ont besoin de l'aide fédérale. Voilà un exemple qui montre que le gouvernement fédéral parle comme s'il avait de l'argent pour tout le monde, alors qu'il sait que les fonds disponibles seront surtout utilisés par les grandes villes, à qui ils sont en fait destinés et où le gouvernement peut aller chercher de nombreux votes. Il est scandaleux de voir à quel point le premier ministre oublie, dans le discours du Trône, les collectivités des régions rurales, éloignées ou nordiques.

En entendant la mention, dans le discours du Trône, de la vision du gouvernement pour les soins de santé, j'ai eu un mouvement de recul. En fait, il n'y a aucune vision, aucune idée nouvelle dans ce discours. Tout ce que les Canadiens ont entendu, c'est que le gouvernement attendait les résultats des travaux de la commission Romanow. Comme dans le cas du bois d'oeuvre, le gouvernement se contente d'avoir une attitude attentiste sur tout. Depuis sa première élection, en 1993, le gouvernement libéral s'est contenté de rafistoler le système de santé. Les commissions et les rapports se sont succédé, mais, après trois élections, il n'y a toujours rien de neuf. Pendant ce temps, les listes d'attente s'allongent, des Canadiens doivent aller se faire traiter aux États-Unis et les collectivités du Nord et des régions éloignées regardent leurs spécialistes partir et leurs médecins, mécontents, s'épuiser à la tâche. Le système ne fonctionne pas. C'est évident pour tout le monde, sauf pour le gouvernement.

En terminant, je voudrais rappeler à la Chambre et aux Canadiens qui suivent les travaux de la Chambre qu'il y a mieux que les idées éculées des libéraux contenues dans le discours du Trône. Je les invite à oublier les libéraux usés et à appuyer un parti nouveau, excitant et enthousiasmant, le parti que je représente et qui parle au nom des Canadiens des régions nordiques, éloignées et rurales: l'Alliance canadienne.

• (1245)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je m'inquiète du fait que, dans ses remarques, le député allianciste a essayé d'établir une différence entre les régions rurales et les régions urbaines en ce qui concerne l'accord de Kyoto. Il a dit que, lorsque les gens s'éloignent à 100 kilomètres d'une ville, il n'y a pas de problème, ou quelque chose du genre. Je voudrais sincèrement le convaincre que ce n'est pas du tout le cas.

L'Adresse

Je représente une circonscription rurale qui est à une heure et demie ou deux de Toronto. Au cours des deux derniers étés, durant les pires journées de smog, les capitales de la pollution du sud de l'Ontario étaient Peterborough, petite ville de 60 000 à 70 000 habitants, et le village d'Omeme, qui compte environ 2 000 habitants. Les deux sont situés bien à l'extérieur de la ville de Toronto. Ces jours-là, on pouvait sentir la perte de capacité pulmonaire. Les gens qui sortaient dehors et qui faisaient des efforts physiques pouvaient sentir le poison dans l'air.

Le député a tout à fait raison de dire que la majeure partie de la pollution est produite dans les villes, mais c'est une erreur que de croire que cela ne présente aucun danger pour les habitants des régions rurales. La pollution s'élève dans un panache au-dessus des villes et s'étend ensuite au reste du pays et au reste du monde.

Le député a mentionné sa circonscription, qui est située dans le nord du pays. Je peux dire qu'on a trouvé des poisons dans le lait maternel de femmes inuites. De la même façon que la pollution émanant de Toronto retombe sur Peterborough, le Nord est la destination finale de la pollution émanant de la partie industrialisée de cet hémisphère.

Cet empoisonnement de l'atmosphère nous atteint tous.

M. Andy Burton: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face d'être d'accord avec moi quand je dis que la pollution vient des grandes villes. La pollution n'est guère générée dans les petites villes du Nord. Nous avons tous nos problèmes. Ainsi, dans certaines petites localités du Nord, l'électricité produite au moyen du diesel crée un peu de pollution, mais ce n'est rien comparativement à celle qui est générée dans les villes.

Si quelqu'un roule une heure pour sortir de la plupart des grandes villes de ma région du Canada, Vancouver, par exemple, il se trouvera probablement à 60 milles de la ville. Une personne ne sera pas à 60 milles à l'extérieur de Toronto au bout d'une heure; elle aura de la chance si elle a réussi à sortir de Toronto. Mon analogie n'était peut-être pas tout à fait juste, mais je pense que j'avais raison.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le gros de la pollution est créé par les automobiles et dans les grandes villes. Il est inacceptable d'aborder le problème en transférant les coûts de l'accord de Kyoto aux localités dont la richesse réside dans les ressources, localités qui font rouler l'économie de notre merveilleux pays, le Canada.

• (1250)

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat en réponse au discours du Trône. D'entrée de jeu, je tiens à dire que j'ai assisté à la lecture de tous les discours du Trône depuis mon arrivée ici, en 1993. Ce que j'ai entendu en 2002 était, dans une large mesure, une répétition de ce que j'avais entendu en 1993, et ce qui différait dans le plus récent discours du Trône de celui de 1993, le gouvernement l'a puisé dans ceux de 1997 et d'avant. Il n'y a rien de nouveau.

On nous rebat constamment les oreilles avec ces choses. Il s'agit de promesses non tenues, de beaux discours dépourvus de solutions permettant vraiment de réaliser les objectifs du gouvernement. Je vais donner quelques exemples.

Tout d'abord, je signale à l'ensemble des Canadiens, et plus particulièrement à ceux du secteur de l'agriculture, que le discours du Trône ne comporte qu'une seule petite phrase sur l'agriculture au Canada. L'agriculture est l'un des secteurs les plus importants, pour ne pas dire le plus important. C'est certainement un de ceux qui

emploient le plus grand nombre de Canadiens. Il mérite beaucoup plus qu'une simple petite phrase.

En dépit des difficultés des producteurs agricoles, la pénurie alimentaire et les choses qui se passent en Afrique occupent une partie importante du discours du Trône. Alors que les besoins sont criants d'un bout à l'autre du pays, particulièrement dans l'Ouest où sévit une sécheresse sans précédent, il n'en est pas question dans le discours du Trône, ça ne fait même pas l'objet d'une petite phrase.

Personne n'aime voir les souffrances de l'Afrique. Je suis malade quand je regarde la publicité que font les groupes comme Vision mondiale et Samaritan's Purse. Ils font de leur mieux et ils font un travail excellent. Toutefois, tout ce que nous faisons, c'est sans cesse envisager de refinancer, donner plus d'argent et redoubler d'efforts en termes monétaires.

Si c'était la solution, le problème aurait été résolu il y a longtemps. Depuis 100 ans, c'est la seule façon dont nous répondons à leurs besoins. Dans ces pays, nous avons créé des gens très riches et des gens extrêmement pauvres. Plus nous mettons de l'argent dans ces pays, plus les comptes de certains individus dans des banques suisses augmentent, plus leurs palais sont grands, plus leurs atours sont beaux et plus ils ont de bijoux. Les riches continuent à s'enrichir et les pauvres continuent à s'appauvrir. Ce n'est pas la solution.

Le problème n'est pas l'écart entre les riches et les pauvres, contrairement à ce que le premier ministre dit. Quand allons-nous reconnaître que le véritable problème dans beaucoup de ces pays, c'est l'absence de démocratie? La démocratie n'existe pas. Nous avons affaire à des tyrans et à des dictateurs qui n'ont aucun égard pour l'être humain, et tout ce que nous trouvons à faire, c'est de donner plus d'argent à ces tyrans et à ces dictateurs pendant que les pauvres continuent à souffrir.

Si seulement nous pouvions nous réveiller et reconnaître que le véritable problème dans ces pays, c'est l'absence de liberté, l'absence de démocratie, peut-être pourrions-nous orienter nos efforts différemment de manière à soulager ceux qui sont dans une grande détresse. Quoi qu'il en soit, le discours du Trône en parle longuement, mais n'accorde qu'une toute petite phrase aux gens qui, dans notre pays, sont en train de perdre leur ferme. Il y en a qui se suicident. Il y en a qui sont complètement ruinés et qui ne peuvent plus accomplir leur mission, c'est-à-dire être de bons agriculteurs, à cause de toutes les calamités qui leur tombent dessus, ça ne leur vaut même pas la moindre mention.

Par exemple, 14 agriculteurs de l'Alberta seront jetés en prison à la fin du mois s'ils ne payent pas l'amende qui leur a été imposée. Et pourquoi sont-ils menacés de faire de la prison? Parce qu'ils ont choisi d'occuper un créneau dans le marché et de vendre par Internet leur blé aux États-Unis, où ils en obtiennent un meilleur prix. Ils essayaient de survivre et de gagner leur vie, mais cela est contraire à la loi.

• (1255)

Ces agriculteurs ont enfreint la loi. Des milliers d'autres agriculteurs canadiens sont autorisés à faire cela, mais pas dans l'Ouest canadien. Permettez-moi cette triste comparaison. Il y a trois pays dans le monde où les agriculteurs n'ont pas le droit de vendre le produit de leur terre qui leur a demandé tellement de labeur. Il y a la Chine communiste, la Corée du Nord communiste et je devrais dire l'Ouest canadien communiste, mais je me contenterai de parler de l'Ouest canadien, parce que ce n'est pas encore à ce point là.

L'Adresse

Les agriculteurs de l'ouest canadien sont tous dans la même situation. Ils ne peuvent pas vendre leur orge ou leur blé sans d'abord obtenir l'autorisation du gouvernement, par l'entremise de la Commission canadienne du blé. Et pourtant, des milliers d'autres agriculteurs ne sont pas soumis à de telles restrictions. Quelle injustice dans un pays libre comme le Canada! Pour l'amour du ciel, quand les libéraux vont-ils sortir de leur torpeur et comprendre qu'ils ne peuvent pas traiter les gens de cette façon? Ce qui est bon pour un agriculteur d'une région doit être bon pour un agriculteur d'une autre région.

Il semble que, dernièrement, les seules personnes qui comprennent cela sont les agriculteurs eux-mêmes. Un grand nombre d'agriculteurs de l'Ontario et d'ailleurs ont travaillé fort pour récolter du foin et l'expédier à leurs collègues de l'Ouest qui en ont tant besoin. Le gouvernement est resté passif pendant tout ce temps et il a osé ensuite se glorifier pour cette belle initiative. C'est honteux.

En ce qui concerne la pauvreté chez les enfants, le discours du Trône de 1993 prévoyait qu'elle serait éliminée au Canada en l'an 2000. C'est ce qu'y promettait le gouvernement. Nous sommes désormais en 2002 et la situation est aussi mauvaise, voire pire qu'elle ne l'a jamais été. Ce sont des paroles vides, mais le gouvernement ne cesse de les répéter parce qu'elles ont un si bel écho. Toutefois, le pauvre Joe Public qui n'a jamais entendu le discours du Trône de 1993 ne se rend pas compte que c'est un vieux disque.

Pourquoi les choses ne changent-elles pas? Nous sommes un pays riche. Les recettes perçues par le gouvernement sont énormes et suffisantes pour répondre au besoin. Est-ce parce qu'il faut installer des fontaines dans la circonscription du premier ministre au lieu de régler certains problèmes de pauvreté au pays? Est-ce parce que des contrats sont accordés à des centaines de personnes qui ne fournissent même pas un produit en contrepartie de leur embauche et au sujet desquels la GRC doit faire enquête en raison de l'incongruité de la situation? Est-ce parce que le registre des armes à feu, censé coûter 75 millions de dollars et coûtant maintenant 1 milliard de dollars, constitue un total gaspillage d'argent? Il ne sert pas à la lutte contre le crime. C'est un autre montant de 925 millions de dollars qui aurait pu servir à lutter contre la pauvreté.

Nous pourrions fournir de nombreux autres exemples, mais la vérificatrice générale y a vu pour nous. Dans son dernier rapport, elle a dit au gouvernement qu'elle avait repéré un gaspillage de 16 milliards de dollars, somme qui aurait pu servir à d'excellentes fins comme éliminer la pauvreté chez les enfants et équiper nos forces armées, qui comptent les meilleurs soldats, hommes et femmes, que l'on puisse souhaiter. J'ai parlé à bon nombre de ces personnes au cours de la dernière année, notamment à l'occasion du Sommet du G-8 où elles étaient mêlées de si près à la sécurité. Ce sont des gens remarquables qui méritent mieux. Les Canadiens méritent mieux.

Les contribuables canadiens méritent mieux que ce que le gouvernement leur a donné au cours des neuf dernières années. Un jour, les libéraux se réveilleront et constateront que nous en avons assez d'entendre le même vieux discours du Trône renfermant toujours les mêmes promesses qu'ils ne respectent jamais parce qu'ils se préoccupent avant tout de leur moi et sont si odieux qu'ils doivent trouver un héritage pour le premier ministre.

• (1300)

Pourquoi le premier ministre ne cherche-t-il pas à laisser un héritage montrant qu'il fut celui qui s'attaqua au très sérieux problème auquel faisaient face de nombreux Canadiens? Il ne l'a pas fait à ce jour. Il ne l'a pas fait au cours des neuf dernières années. Il

s'est occupé de lui-même et de ses collègues de belle façon, et cela doit cesser. Les contribuables du Canada doivent se réveiller. Il est temps que ça change.

[Français]

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment à la fois un privilège et un plaisir de prendre la parole au sujet du discours du Trône de la semaine dernière, qui invite les Canadiens et les Canadiennes à travailler avec le gouvernement fédéral afin de créer le Canada tel que nous le voulons.

Ce qui m'inspire le plus dans ce document visionnaire, c'est qu'il encourage les citoyens à s'associer au processus d'édification de la nation canadienne, reconnaissant ainsi que la démocratie dépend autant de la participation des citoyens que des partenariats sociaux qui la sous-tendent.

Comme l'a fait remarquer le premier ministre, le maintien de la confiance du public ne dépend pas tant de ce que nous avons accompli, mais de ce que nous accomplissons ensemble pour faire du Canada un pays plus fort et pour laisser un héritage durable à nos enfants.

Je suis très fier de faire partie du gouvernement du Canada, qui a à coeur de faire du Canada un pays offrant toujours plus de possibilités, tant pour nous-mêmes que pour les générations futures.

[Traduction]

Le gouvernement offre des possibilités qui sont axées sur la responsabilité fiscale et qui correspondent aux plus grandes priorités des Canadiens et aux priorités illustrant la vision commune que nous avons de notre grand pays, d'un Canada qui exploite son plein potentiel afin d'améliorer la vie des Canadiens et leurs perspectives d'avenir, d'un Canada où tous les citoyens ont des chances égales de participer pleinement à la vie économique, sociale et communautaire de la société. Il s'agit d'une vision se fondant sur les valeurs fondamentales associées à l'essence même de la citoyenneté canadienne.

Les priorités mentionnées dans le discours du Trône reposent sur de solides principes: la durabilité, l'inclusion, l'ouverture, la nécessité de ménager un certain équilibre entre les mesures passives et actives et la souplesse. L'élément le plus important est certes l'engagement à créer des partenariats pour élaborer une bonne politique sociale pour notre pays.

[Français]

Le discours du Trône renforce notre conviction qu'il nous est possible, avec l'aide de nos concitoyens et concitoyennes, de faire du Canada le pays qui offrira la meilleure qualité de vie à tous ses citoyens au XXI^e siècle.

Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il faille réaliser ce projet à n'importe quel prix. Le discours du Trône reconnaît que nous avons traversé, au Canada, certaines périodes difficiles sur le plan financier. Notre gouvernement a travaillé très fort pour mettre de l'ordre dans les finances publiques et pour éliminer les obstacles à notre prospérité économique.

La capacité de notre gouvernement de présenter des budgets équilibrés parle d'elle-même. Depuis 1993, nous avons équilibré nos budgets et réduit la dette. Plus de 2,5 millions de nouveaux emplois ont été créés et il y a eu une augmentation de 21 p. 100 des emplois à temps plein.

L'Adresse

De plus, le Canada viendra en tête des pays du G-7 au chapitre de la croissance économique tant en 2002 qu'en 2003. Nous avons clairement démontré notre capacité à gérer l'économie.

• (1305)

[Traduction]

Toutefois, nous devons également reconnaître la nécessité de consentir des investissements sociaux qui nous permettront de bâtir notre avenir. Gouverner, ce n'est pas simplement choisir entre des considérations économiques et la population. Il faut prendre les bonnes décisions pour bâtir une société plus forte et plus ouverte.

Les Canadiens peuvent avoir l'assurance que la stratégie exhaustive et équilibrée énoncée dans le discours du Trône nous assurera croissance et prospérité. Peu importe les mesures que les Canadiens décideront de prendre pour bâtir la société à laquelle ils aspirent, nous agirons dans la mesure de nos moyens, en faisant des investissements essentiels et durables.

[Français]

Nous savons qu'il n'y a pas d'investissement plus rentable que celui de prendre les mesures nécessaires pour que les enfants aient le meilleur départ possible dans la vie et pour que leurs familles aient les outils dont elles ont besoin pour leur prodiguer tous les soins nécessaires et subvenir à leurs besoins.

Rien ne pourrait optimiser davantage l'énorme potentiel de notre pays que les investissements que nous faisons dans nos enfants. La Prestation nationale pour enfants témoigne abondamment de l'efficacité de cette approche. Ce programme, qui représente la plus importante initiative en matière de politiques sociales depuis l'établissement du Régime d'assurance-maladie, vise à réduire la pauvreté chez les enfants et à venir en aide aux familles à faible revenu avec enfants, dont les parents désirent travailler et ont besoin de le faire.

[Traduction]

Le programme met chaque mois davantage d'argent dans les poches des familles à faible revenu afin que nos enfants cessent de vivre de l'aide sociale et soient en santé et en sécurité et, partant, en mesure de réaliser leur plein potentiel. Quant à notre engagement d'assurer la durabilité du programme, depuis la création de celui-ci, nous avons consenti d'importants investissements différentiels dans les prestations en vue d'atteindre l'objectif de sortir les enfants de l'aide sociale.

Je suis très fière que le rapport provisoire de 2001 pour la Prestation nationale pour enfants confirme que, pour la troisième année consécutive, le pourcentage des familles canadiennes à faible revenu avec enfants a diminué. Le premier rapport de la Prestation nationale pour enfants, rédigé en collaboration avec les provinces et les territoires, montre qu'il y a désormais 33 800 enfants de moins qui vivent sous le seuil de la pauvreté, répartis entre 16 500 familles à faible revenu. Cette tendance à la baisse devrait se confirmer.

[Français]

Toutefois, parce que les taux de pauvreté demeurent élevés, nous le constatons, et que cela a pour effet de limiter les possibilités de trop nombreux enfants canadiens, nous savons que nous devons faire davantage. C'est pourquoi, dans le discours du Trône, nous avons réaffirmé notre détermination à travailler avec nos partenaires afin d'augmenter nos investissements et d'aider les familles pauvres à sortir du cercle vicieux de l'aide sociale, et à rompre ainsi le cycle de la pauvreté et de la dépendance.

Nous sommes résolus à faire en sorte que les enfants canadiens aient un bon départ dans la vie. Et c'est avec cet objectif que le gouvernement travaillera avec ses partenaires afin d'augmenter l'égalité d'accès à des possibilités d'apprentissage et à des services de garde de qualité, deux éléments particulièrement importants pour les familles pauvres et les familles monoparentales.

Nous prendrons des mesures spéciales afin de répondre aux besoins des familles à faible revenu qui doivent s'occuper d'enfants gravement handicapés, car il s'agit là des membres les plus vulnérables de notre société.

[Traduction]

Nous nous rendons compte que ces familles doivent absorber des coûts additionnels lorsqu'elles fournissent des soins, des coûts qui peuvent contribuer au cycle de la pauvreté. Le gouvernement fédéral prendra des mesures pour alléger ces difficultés économiques en rehaussant le soutien du revenu pour les familles qui doivent prendre soin d'enfants lourdement handicapés. Avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, nous nous assurerons que ces prestations sont transmises aux familles à faible revenu.

Dans le Canada que l'on veut, les Canadiens et leurs familles devraient pouvoir prendre soin d'un proche gravement malade sans craindre de perdre leur emploi ni leur revenu. Lorsqu'une famille prend soin d'un proche gravement malade, ses besoins sont particulièrement grands. Compte tenu du stress que vivent alors les familles, nous renouvelons et renforçons dans le discours du Trône notre engagement à appuyer les Canadiens au moyen d'un congé compatissant pour obligations familiales. Nous voulons qu'ils puissent prendre soin d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint gravement malade ou mourant. Un investissement de ce genre est conforme à la meilleure des valeurs canadiennes historiques.

Je suis particulièrement fière des efforts que déploie le gouvernement pour améliorer les chances des enfants autochtones. Dans le discours du Trône, nous avons bien marqué notre détermination à fournir aux jeunes autochtones canadiens les outils dont ils ont besoin pour profiter des possibilités que le Canada a à offrir. En tant que population qui croît le plus vite au Canada, ces jeunes ont besoin d'aptitudes et de connaissances pour réussir dans la nouvelle économie. Si nous les aidons à les acquérir, nous réduirons de beaucoup la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée du Canada.

• (1310)

[Français]

Comme il est mentionné dans le discours du Trône, nous sommes déterminés, dans le cadre de notre stratégie pour remédier aux pénuries de compétences et de main-d'oeuvre qui menacent notre pays, à prendre des mesures énergiques afin de préparer tous les jeunes Canadiens et Canadiennes à saisir les possibilités qu'offrira notre économie du XXI^e siècle.

Nous savons qu'au moment où le plus grand avantage comparatif du Canada réside dans son capital humain, nous ne pouvons nous permettre d'exclure qui que ce soit. Le Canada a besoin des talents et de la créativité de chacun de ses citoyens, et nous devons agir rapidement pour assurer leur intégration.

Je me réjouis de l'engagement que nous avons pris de réorienter notre Stratégie emploi jeunesse. Nous voulons cibler nos programmes de façon plus efficace et réaffecter les ressources de façon à aider les jeunes à acquérir les compétences qu'exigeront les futurs emplois, tout en venant en aide à ceux pour qui il est le plus difficile d'accéder à un emploi.

*L'Adresse**[Traduction]*

Les jeunes Canadiens doivent pouvoir s'épanouir et apprendre de la meilleure façon qui soit, et ils le méritent car nous savons que, dans l'économie du savoir d'aujourd'hui, ce sont les individus et leurs compétences qui sont la locomotive de l'innovation et de la productivité et qui permettent aux entreprises de soutenir la concurrence.

[Français]

Si nous voulons nous doter d'une main-d'oeuvre de calibre mondial qui sera à l'avant-garde du progrès sur la scène économique mondiale, nous devons faire du Canada un pays où les travailleurs continueront d'apprendre pendant toute leur vie active. L'économie du XXI^e siècle exigera des travailleurs qu'ils puissent s'ajuster et s'adapter aux changements. Les compétences professionnelles acquises en milieu de travail ont, à cet égard, une importance fondamentale.

C'est pourquoi, dans le discours du Trône, nous nous engageons à transformer les programmes nationaux d'aide à l'emploi et à travailler avec divers intervenants et les citoyens canadiens à la création du cadre d'apprentissage et d'acquisition des compétences, dont le Canada a besoin pour se doter d'une main-d'oeuvre qualifiée et hautement spécialisée. Nous ferons rapport aux Canadiens de ce qui est efficace dans ce domaine et de ce qui ne l'est pas.

[Traduction]

Le discours du Trône nous engage également à aider les Canadiens confrontés à des obstacles à l'emploi. Ainsi, nous oeuvrerons avec les provinces pour aider les Canadiens handicapés à acquérir les compétences, la confiance en soi, le respect et la satisfaction que procure l'autonomie financière.

Je suis particulièrement optimiste au sujet de nos plans d'adaptation des programmes de formation afin que les autochtones et les Inuit puissent profiter des possibilités économiques offertes par la baie Voisey, les gazoducs du Nord et d'autres projets en cours au Canada.

Le potentiel économique de ces projets créera des possibilités sans précédent pour les autochtones qui, depuis toujours, ont été gravement désavantagés. Munis des compétences professionnelles requises, ces travailleurs auront accès à un niveau et une qualité de vie qui paraissent normales à d'autres Canadiens.

[Français]

Il est également essentiel de travailler avec nos partenaires de tout le pays afin d'abolir les obstacles qui empêchent la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger.

Bien des Canadiens ne savent pas que la majorité des personnes nouvellement arrivées au Canada sont des gens hautement instruits et spécialisés, mais qu'ils ne peuvent exercer leurs talents à cause d'un manque de compréhension, et parce qu'on ne reconnaît pas suffisamment la valeur de ce qu'ils ont accompli dans leur pays d'origine.

En 2001, 60 p. 100 des immigrants en âge de travailler qui sont arrivés chez nous possédaient un diplôme d'études postsecondaires, comparativement à 42 p. 100 seulement de Canadiens nés au pays et en âge de travailler. Pourtant, plutôt que d'exploiter ce talent, nous le gaspillons. Nous sous-utilisons les compétences et les connaissances que les immigrants apportent avec eux, au moment même où nous commençons à connaître de sérieuses pénuries de travailleurs qualifiés et de main-d'oeuvre.

Les gouvernements, les employeurs et les collectivités ont chacun un rôle important à jouer dans l'aide à apporter aux immigrants pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel et d'apporter leur pleine contribution à la vie sociale et économique de notre pays.

• (1315)

[Traduction]

Outre la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, l'accélération de l'entrée des travailleurs qualifiés déjà assurés d'un emploi au Canada est devenue une priorité, tout comme le fait de faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers talentueux et les travailleurs qualifiés dont le pays aura besoin dans les années à venir.

Le message qui ressort du discours du Trône est que le gouvernement du Canada reconnaît qu'il est chargé d'assurer la sécurité personnelle, financière et sociale des Canadiens. On y souligne même qu'une bonne politique économique passe par une bonne politique sociale. Ce sont là les deux côtés de la même médaille.

Si nous voulons pouvoir compter sur la prochaine génération pour nous emboîter le pas dans la voie du progrès économique et social, nous devons investir dans les enfants; nous devons investir dans les jeunes; nous devons investir dans l'acquisition de compétences et l'apprentissage; et nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

[Français]

Toutefois, il va plus loin encore en soulignant le fait que la valeur des politiques économiques est fonction de la qualité des politiques sociales. Ce sont en quelque sorte les deux côtés d'une même médaille.

Notre future population active de qui dépendra le maintien de notre croissance doit recevoir toute l'attention et l'appui dont elle a besoin, car si nous n'investissons pas maintenant, nous n'aurons pas de dividendes à récolter plus tard. Les gens qui ne se sont pas bien développés aux premières étapes de leur vie ou qui se heurtent à des obstacles qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel ont de moins bonnes chances de réussite professionnelle, et cela a un effet négatif sur leur qualité de vie en général. En bout de ligne, c'est le pays tout entier qui en paie le prix.

Il est clairement indiqué dans le discours du Trône que faire des choix responsables exige un équilibre délicat qui nécessite l'apport et l'engagement de tous les Canadiens. Il est également indiqué que toutes nos décisions sur la question de savoir où investir nos ressources sont fondées sur les principes de durabilité, d'inclusion, de souplesse, de responsabilité et de partenariat qui reposent tous sur le dialogue.

[Traduction]

Prenons l'exemple de la Prestation nationale pour enfants. Nous nous sommes assis avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour établir ensemble les principes de ce programme. Nous avons élaboré un programme d'investissement, apportant graduellement les hausses que nous pouvions nous permettre en tant que pays et raffermissant notre engagement à l'égard de la viabilité du programme.

Ensemble, nous avons fait en sorte que les Canadiens comprennent la direction que nous voulions prendre, ainsi que le programme qu'ils peuvent utiliser et sur lequel nous pouvons bâtir.

L'Adresse

Au lieu de nous contenter de fournir les fonds à nos partenaires ou d'investir dans les services nous-mêmes, nous mesurons les résultats. Nous veillons de notre mieux à ce que ces investissements avantagent tous les citoyens de la façon prévue. Il n'est pas toujours simple d'assurer que chacun bénéficie des résultats escomptés, et c'est pour cela qu'il est essentiel que nous fassions preuve d'assez de souplesse pour répondre aux besoins uniques des Canadiens quels qu'ils soient.

Nous mesurons aussi nos choix à l'aune des critères de transparence et de reddition de comptes. Nous communiquons avec les Canadiens, nous leur disons comment vont les choses, si le moment est propice et si nous avons les moyens financiers voulus pour injecter des fonds additionnels, car en bout de ligne c'est à chacun de choisir le Canada qu'il veut.

Les valeurs et les principes formulés dans ce plan pour l'avenir confirment le choix que des générations d'immigrants, dont moi-même, venus des coins les plus éloignés de la planète ont fait en débarquant au Canada.

[Français]

La vision définie dans ce document jalon aide à mieux comprendre pourquoi le Canada continuera d'offrir des possibilités toujours plus grandes aux générations à venir.

M. Ghislain Fournier (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, je suis pour le moins abasourdi des propos de la députée de Laval-Ouest. À mon avis, elle est fière et elle se réjouit de pas grand-chose. Venant du Québec, elle devrait très bien comprendre les besoins particuliers du Québec et ceux de toutes les provinces. Elle parlait des responsabilités, mais on sait que les provinces ont toutes les responsabilités et c'est le fédéral qui empêche l'argent.

Parlons de la santé, de l'éducation, de la main-d'oeuvre, de la santé et de la sécurité au travail, de l'aide juridique et j'en passe. Elle a effleuré la santé. Est-ce qu'elle sait? Je pense qu'elle sait, mais elle n'a pas dit un mot pour défendre les Québécois et pas un mot à propos de la fiscalité. Le fédéral s'était engagé à verser 50 p. 100 pour la santé; il verse 14 p. 100. Le calcul est facile. Pourquoi n'en parle-t-elle pas? Dans le discours du Trône, il n'y a pas un seul mot à ce propos.

Quant à l'assurance-emploi, je pourrais en parler, mais on me fait signe que mon temps de parole achève. Il y a plus de 40 milliards de dollars qui appartiennent aux travailleurs. Quant à la main-d'oeuvre, ce sont les provinces qui en ont la responsabilité.

Que pense-t-elle de la santé, de la main-d'oeuvre, et du fait qu'on perde nos travailleurs par pochetée au Québec?

• (1320)

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, je remercie le député de ses remarques. Il est évident toutefois que je ne suis pas du tout d'accord avec les remarques qu'il vient de faire.

Absolument, je suis fière d'être québécoise, je suis fière d'être canadienne, d'autant plus que je ne suis pas née québécoise, mais je le suis devenue. Quand le député nous dit que le fédéral empêche l'argent, il faut mentionner que le fédéral n'est pas un individu. Le fédéral un groupe de personnes dont il fait partie, puisqu'il fait partie des personnes élues à cette auguste Chambre. Le fédéral est une responsabilité envers la population canadienne, donc le fédéral n'empêche rien du tout. Ce qu'il fait, c'est qu'il utilise l'argent perçu au moyen des impôts et par d'autres façons de percevoir de l'argent de la population, et il le replace dans les priorités dont j'ai fait état dans ce discours.

Quand je défends le gouvernement fédéral, je défends la population du Canada, et j'inclus dans la population du Canada la population du Québec.

Je le dis et je le répète, je suis fière d'être canadienne et d'être québécoise.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je reviens sur trois des questions soulevées par la députée au sujet du discours du Trône. La première, sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées, montre que le gouvernement n'est toujours pas disposé à l'inclure dans le document.

Nous savons d'ores et déjà que le ministre des Finances s'apprête, par l'entremise de son ministère, à réduire l'admissibilité à ce crédit d'impôt pour personnes handicapées. Littéralement, il leur enlève le pain de la bouche en limitant l'accès des personnes handicapées à ce petit montant pourtant crucial pour leur qualité de vie et, plus important, pour leur subsistance.

Est-ce que la députée appuie la définition plus restreinte vers laquelle le ministre se dirige présentement?

La deuxième question concerne la dette des étudiants et la situation de nos jeunes universitaires. La députée a souligné que l'avenir de ces jeunes est extrêmement important. Or, à l'heure actuelle, les étudiants qui reçoivent des prêts, terminent leurs études avec une dette moyenne de 30 000 \$ à 40 000 \$. Certains obtiennent un premier diplôme universitaire à 22 ou 23 ans et doivent souvent obtenir un second diplôme, ce qui les amène à 25 ou 26 ans. Ils doivent parfois rembourser leurs dettes d'études jusqu'à l'âge de 35 ou 40 ans. J'aimerais savoir si la députée est d'accord avec l'idée de réduire cet endettement étudiant et les taux d'intérêt sur ces prêts.

La dernière question concerne les gens qui viennent au Canada pour mettre à contribution leur formation, leur expérience et leurs qualités. La députée serait-elle d'accord pour éliminer la taxe d'entrée réclamée aux nouveaux immigrants? C'est une pratique très rétrograde, mise en oeuvre par le précédent ministre des Finances. Il faut veiller à ce que les nouveaux immigrants ne soient pas d'entrée de jeu accueillis par la culture canadienne de la dette.

[Français]

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, je ne souscris pas aux termes qu'a utilisés le député d'en face, soit d'une «head tax», comme il le dit en anglais.

En fait, il ne s'agit pas du tout d'une «head tax». J'ai beaucoup parlé du fait que c'est véritablement l'immigration qui va nous aider à répondre aux besoins de la population, puisque ce sont les immigrants qui viendront combler les emplois.

En ce moment, nous sommes dans une situation économique au Canada où des emplois ne sont pas comblés parce que nous n'avons pas à l'heure actuelle au sein de la population canadienne les personnes pouvant répondre aux besoins de ces emplois. La solution, c'est seulement de faire venir plus d'immigrants, en choisissant bien les personnes qui viennent pour qu'elles puissent apporter quelque chose à notre économie et à notre société.

Il n'est pas du tout question d'une «head tax», il est question que les personnes voulant venir s'installer au Canada paient un montant pour qu'on étudie la demande qu'elles font en venant ici.

Quant à la question de la dette étudiante, je fais partie d'un groupe du gouvernement qui travaille très fort sur la question des études postsecondaires et sur la possibilité que nous puissions travailler avec les ministres, non seulement sur la réduction de la dette, mais sur la réduction de la situation, pour faire en sorte que les étudiants s'endettent beaucoup moins qu'ils ne le font aujourd'hui.

• (1325)

[Traduction]

M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la députée a beaucoup parlé d'économie et d'investissements dans les programmes sociaux. Voilà de bien belles paroles, mais pourrait-elle expliquer comment elle procéderait pour tout mettre en oeuvre? Malgré les augmentations dans les transferts au titre du TCSPS, nous ne sommes toujours pas revenus aux niveaux de 1993.

En parlant des enfants pauvres, la députée a cité le chiffre de 33 000 je crois. Le député de Wild Rose a dit que cette catégorie comptait quelque 1,5 million de personnes à l'heure actuelle. Le discours du Trône de 1993 traitait aussi de la pauvreté des enfants. Il semble donc que seulement deux pour cent des enfants aient reçu de l'aide. La députée croit-elle que c'est acceptable après neuf ans d'efforts à cet égard? Pourrait-elle se pencher sur la question du TCSPS pour aider les provinces à faire face à certains de ces problèmes?

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, aucune pauvreté affectant les enfants n'est acceptable. Effectivement, nous n'avons pas éradiqué la pauvreté des enfants comme nous avons espéré le faire. Je sais que tous les députés, et pas seulement du côté ministériel, souhaitent voir disparaître la pauvreté chez les enfants.

J'ai cité des chiffres dans mon discours il y a quelques minutes. Nous avons réussi à faire baisser les chiffres, mais nous n'avons pas réussi à éliminer totalement la pauvreté. Je dois dire que nous travaillons d'arrache-pied pour que le nombre d'enfants pauvres continue de baisser. C'est toutefois un dossier fort complexe car, lorsqu'on parle de pauvreté des enfants, on parle aussi de pauvreté des parents et, dans bien des cas, d'un parent unique.

Nous ne cherchons pas uniquement à régler le problème des enfants, nous cherchons à instaurer des changements économiques et sociaux au Canada. Un tel projet prend du temps et exige des investissements considérables.

En réponse au député, je peux dire que nous nous occupons activement de la question. Nous avons réussi à faire baisser le nombre d'enfants pauvres et nous continuerons d'agir en ce sens.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, l'observation la plus pertinente de la secrétaire parlementaire est celle où elle a dit que cela prend beaucoup de temps. Le gouvernement est en poste depuis dix ans.

En ce qui a trait au discours du Trône, il est clair que l'une des principales déceptions concerne l'absence répétée d'engagement envers les forces armées. Tout le monde sait que nous avons des sous-marins qui ne peuvent plonger et des hélicoptères qui ne peuvent décoller. Nous avons vu le désolant spectacle en Afghanistan où nos soldats ont été envoyés dans une zone de combat désertique en tenue vert forêt.

Nous savons que des navires de guerre et des frégates de la Marine canadienne vont avoir besoin d'un carénage. En outre, le ministre de la Défense a jonglé publiquement avec l'idée de vendre des chars d'assaut.

L'Adresse

L'état de délaissement des forces armées est à son comble. Les comités du Sénat nous l'ont dit dans leurs rapports. La vérificatrice générale nous l'a dit. De simples députés libéraux nous l'ont dit. Nous savons que les forces dans leur ensemble, des hauts gradés aux simples soldats, ont tous imploré le gouvernement de faire quelque chose pour combler les carences qui démoralisent et démobilisent les forces armées canadiennes.

Quand donc le gouvernement interviendra-t-il pour protéger les militaires canadiens qui assurent notre protection?

[Français]

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, certainement, je peux dire que je ne suis pas une spécialiste dans les affaires militaires. Toutefois, je dois dire que j'ai justement participé à un programme du ministre de la Défense. J'ai eu l'honneur de pouvoir travailler avec les soldats des Forces canadiennes. Je suis allée avec eux en Bosnie.

Une des choses qui m'a beaucoup impressionnée, c'est le fait que nos soldats ne sont pas des soldats de guerre; ce sont des soldats de paix. Je suis peut-être en désaccord avec plusieurs députés de cette Chambre à cet égard, mais pour moi, c'est un grand honneur de savoir que nos soldats, et ceux qui étaient Bosnie et avec qui j'étais, sont des gens qui apportent la paix.

C'est sûr—et je ne suis pas en désaccord—que nous avons besoin de fournir de l'aide sur le plan des budgets. J'espère bien que nous allons le faire.

• (1330)

[Traduction]

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui dans ce débat. D'abord, je voudrais remercier mes électeurs de Portage—Lisgar qui continuent de m'appuyer et de m'encourager à faire valoir leurs points de vue. Je remercie également ma famille qui m'assure constamment de son soutien, de ses encouragements et de son amour.

Je dirai en premier lieu que je ne suis pas anti-Américain. Par ailleurs, je n'ai que mépris pour ceux, et il y a des députés parmi eux, qui choisissent d'attaquer les États-Unis à des fins personnelles, en grande partie politiques, j'en ai bien peur. Ce qui me préoccupe le plus au sujet de l'orientation que semble adopter le gouvernement, c'est que l'américanisation de la vie canadienne, dans tous ses aspects, se poursuit année après année. Et cela ne peut se régler que par une prise de position ferme de la part du Canada.

Dans l'ensemble, les Canadiens aiment les Américains, même s'ils entretiennent également des inquiétudes à leur sujet. Les influences américaines sur les plans politique, économique et culturel sont tellement présentes dans nos vies que beaucoup d'entre nous ont commencé à se demander si notre pays relativement petit pouvait conserver son indépendance face aux fortes pressions de son gigantesque voisin. Dans le cadre de cette relation amour-haine, il est important de reconnaître que le Canada souffrira chaque fois que nous utiliserons l'antiaméricanisme pour cacher notre propre ignorance, chaque fois que nous blâmerons les politiques américaines pour nos propres péchés d'omission et chaque fois que nous blâmerons l'esprit d'invention et l'énergie des Américains pour notre propre manque de vision.

L'Adresse

Le mépris pour un patriotisme américain articulé va de pair avec un manque de foi complet dans le Canada. En écoutant le discours du Trône, je n'ai pas entendu grand-chose pour rallumer cette foi. J'ai plutôt entendu une tentative superficielle pour refléter les résultats de sondages internes.

Trois grandes questions me préoccupent, et je voudrais en parler aujourd'hui.

Je veux m'arrêter sur l'éthique. Le gouvernement en parle. J'ai appris il y a bien longtemps qu'il faut se méfier davantage de ceux qui parlent longuement d'éthique que de ceux qui adoptent simplement un comportement conforme à l'éthique. Je vois un gouvernement qui a malheureusement confondu les intérêts de son propre parti avec les intérêts du pays et qui semble croire que si une mesure est avantageuse pour le parti, elle mérite d'être poursuivie.

Je vois un gouvernement qui n'a pas le courage de voir les répercussions à long terme de ses décisions, car il est incapable de surmonter les craintes qu'il a de perdre la faveur populaire à court terme. Je vois un gouvernement plus préoccupé par la façon dont il fait part des questions qui se posent que par la position qu'il adopte à l'égard de ces questions elles-mêmes. Je vois un gouvernement dont la direction est davantage tournée vers l'intérieur que vers l'avenir.

Cela m'inquiète à l'instar d'un nombre croissant de Canadiens car c'est dans l'éthique du leadership d'un gouvernement qu'on voit la légitimité de ce leadership. Je me préoccupe de l'absence de renvoi aux investissements et à la défense dans le discours du Trône, ainsi que des liens entre ces investissements et notre force en tant que nation et nos relations avec d'autres pays, surtout les États-Unis.

La nécessité de composer avec les États-Unis a toujours fait partie intégrante de notre condition de Canadiens, et c'est encore le cas. Cette nécessité a façonné le Canada, comme l'insularité a façonné la Grande-Bretagne. Il est en notre pouvoir de persuader les Américains de ce qui revêt une importance critique pour nous dans la communauté internationale. C'est à cause de nos capacités limitées, de nos points vulnérables et de l'importance de notre relation avec les États-Unis que le moyen le plus efficace dont dispose le gouvernement canadien pour atteindre les objectifs visés par sa population consiste à user de son influence.

Nous ne pouvons pas tellement avoir recours à d'autres techniques de l'art de gouverner, comme la force, la coercition ou l'incitation. La persuasion est probablement la seule technique dont nous disposons. Dans le contexte de la politique internationale, l'art de persuader un adversaire d'adopter une position plus compatible avec ses intérêts est mieux connu sous le nom de diplomatie. Toutefois, suggérer que la diplomatie du Canada, qui occupe une partie si importante de notre histoire, n'est pas menacée par la fragilité de nos capacités de défense actuelles, ou leur absence, c'est ne pas tenir compte de la réalité actuelle.

Nous avons souscrit à l'internationalisme en tant que pays. Nous sommes conscients que pour devenir un joueur d'influence sur la scène internationale, nous devons agir de façon multilatérale. Nous devons nous engager à l'égard des institutions internationales. Nous devons accepter de conclure des accords avec d'autres pays. C'est pourquoi nous devons prendre des engagements avec d'autres nations et mettre à contribution nos ressources nationales pour l'ensemble du système. Ces engagements sont essentiels pour que nous nous acquittions de nos responsabilités dans la communauté internationale et pourtant, nos capacités de défense sont tellement réduites que cela compromet notre capacité de remplir nos engagements.

●(1335)

À cause du manque d'investissement et de la tiédeur de l'engagement du gouvernement en matière de défense, et malgré tous les beaux discours qui disent le contraire, nous sommes en train de devenir isolationnistes. Les Canadiens ne sont pas isolationnistes, mais internationalistes. Nous voulons éviter la guerre, nous voulons éviter les conflits et nous voulons le faire par des moyens différents.

Nous devons accepter la thèse qui veut que la paix soit indivisible. Nous comprenons que le sort de n'importe quel État et la paix de la communauté internationale dans son ensemble sont liés, et il faut comprendre, c'est un précepte de l'internationalisme, que nous devons prendre des engagements réels, en cas d'action militaire, si le gouvernement libéral n'a pas maintenu les contributions du Canada pour ses militaires, pour le maintien de la paix et pour d'autres éléments nécessaires à une vraie défense. Le gouvernement n'a pas abordé ce travail avec le même enthousiasme que ses prédécesseurs.

Pour paraphraser un des occupants des premières banquettes, l'actuel ministre des Finances, tandis que beaucoup d'autres membres de la communauté internationale se sont montrés prêts à intervenir, le gouvernement est allé se cacher aux toilettes. Les Canadiens n'ont aucune raison de penser que, par suite du discours du Trône, le gouvernement s'apprête à nous mieux positionner pour jouer correctement notre rôle international à l'avenir ou rétablir la réputation ternie du Canada face aux autres pays. Plus important encore, les Canadiens n'ont aucune raison de croire que le gouvernement comprend la nécessité morale et pratique d'affirmer plus vigoureusement une vision canadienne susceptible de nous renforcer, dans l'ombre de la plus grande et même de la seule superpuissance du monde.

L'Alliance canadienne a une stratégie, et nous allons la suivre et l'appliquer. Elle fera progresser le Canada. Il s'agit d'une stratégie éthique. Elle est tournée vers l'avenir et courageuse. Pour ma part, je préfère me faire attaquer parce que j'ai des stratégies et des idées courageuses et que je les défends plutôt que de rester populaire, comme le gouvernement semble se contenter de le faire, en évitant de proposer des stratégies et une vision.

Lorsqu'on ne tire aucune leçon de ses erreurs, on risque d'être éternellement mécontent. Le discours du Trône a laissé bien des Canadiens autochtones et non autochtones très mécontents. Pendant 25 ans, des montants de plus en plus considérables ont été dépensés pour tenter de régler les problèmes autochtones, ce qui a incroyablement exacerbé le mécontentement. Le gouvernement fédéral consacre, par habitant, plus de huit fois plus d'argent à des programmes destinés aux autochtones qu'il ne le faisait il y a trois décennies. La dépendance à l'égard de l'aide sociale et les problèmes connexes de mauvaise santé, de faibles niveaux d'instruction, de participation à des activités criminelles et de suicide, surtout chez les jeunes, ne montrent aucun signe de déclin. Chose incroyable, le discours du Trône de la semaine dernière promettait encore de tels problèmes.

On peut difficilement parler d'une approche axée sur la compassion. Accroître les dépenses pour appliquer des programmes éculés, inefficaces, inutiles, coûtant des milliards de dollars, témoigne d'une absence épouvantable de véritable compassion. Des solutions à long terme ne peuvent découler que de réformes majeures qui donnent du pouvoir aux collectivités autochtones en donnant du pouvoir aux autochtones. Pour trouver les réponses, nous devons poser les bonnes questions.

L'Adresse

Le gouvernement promet d'autres fonds, par exemple, pour le programme Bon départ à l'intention des autochtones, en réponse à la question: Comment pouvons-nous aider les enfants pauvres d'âge préscolaire dans les réserves indiennes? C'est une bonne question et elle semble assez logique. Cependant, le gouvernement a-t-il envisagé un instant une autre question comme celle-ci: Quelles mesures pouvons-nous prendre pour encourager le développement économique dans les réserves et réduire le nombre d'enfants pauvres? Le gouvernement ne s'est pas posé cette question et rien n'indique qu'il a une solution à ce problème.

Cela ressemble à d'autres promesses faites dans le discours du Trône, par exemple: «Le gouvernement travaillera [...] afin d'améliorer les résultats scolaires...» Quelle belle promesse. Elle a été faite auparavant. Or, il s'agit d'une réponse à une question assez logique, soit: «Comment pouvons-nous améliorer les résultats scolaires?» Les libéraux ont promis de le faire. Cependant, la question qu'ils ne se posent pas est la suivante: «À quoi servent l'instruction et l'acquisition de compétences?», s'il n'y a pas d'emplois dans la majeure partie des réserves.

Toutes ces promesses vagues et creuses incitent à se poser la question suivante, question que ne manquent pas de se poser les autochtones du Canada: «Si les dizaines de milliards de dollars n'ont rien changé à ces problèmes, pourquoi devrions-nous croire le gouvernement aujourd'hui?» Si cette tendance se maintient, nous finirons bientôt par consacrer le dixième des recettes fédérales à des projets axés sur les seuls besoins des autochtones. Les Canadiens n'y verraient pas d'inconvénient si cet horrible problème devait disparaître en bout de ligne, mais ce n'est pas le cas, et ils commencent à s'objecter. Avant que les choses ne se gâtent davantage, mettons un terme aux bavardages stériles et abordons le problème avec franchise.

• (1340)

La pauvreté est issue du non-emploi. L'emploi est le produit du capital que l'on a risqué. Personne n'investira dans une réserve indienne et n'y risquera son capital car on ne s'attend pas à y réaliser des bénéfices. Si l'on ne peut conserver les bénéfices, on s'abstient d'investir. Les systèmes fondés sur la propriété privée n'existent pas dans les réserves. Les conditions économiques favorisant la création d'emplois ne se concrétisent pas dans les réserves. Celles-ci sont, pour la plupart, encore victimes de la très grande pauvreté dont ils souffrent depuis des années.

Il convient de reconnaître qu'il existe de meilleures solutions. Nous ne les trouverons que si nous nous employons concrètement à extirper par la racine les problèmes qui existent...

Le président suppléant (M. Bélair): À l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse de vous interrompre. J'ai été très indulgent. Questions ou observations. Le député de Souris—Moose Mountain.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir été aussi clair, car les Canadiens d'un océan à l'autre devaient entendre cela.

Je voudrais également que le député m'aide. J'ai reçu une lettre d'amis que je me suis faits dans l'ouest du Texas, il y a deux hivers. De toute évidence, ils suivent une partie de nos délibérations. La lettre disait ceci: « Pourquoi les dirigeants de votre gouvernement disent-ils des choses aussi négatives au sujet des Américains? Nous ne vous haïssons pas. Veuillez répondre à notre lettre ».

Le député pourrait-il me dire ce que je dois leur répondre?

M. Brian Pallister: Monsieur le Président, c'est une question difficile. Il nous arrive sans doute à tous d'être animés d'un sentiment d'envie. Certaines personnes gèrent ce sentiment en fustigeant ceux qu'elles envient. Sur le plan politique, on sait très bien que, pendant des élections, certains font campagne sur ce à quoi ils s'opposent, plutôt que sur ce qu'ils défendent. Au Canada, les gouvernements aiment se définir par des façons qui expriment leur colère ou leur non-approbation des politiques américaines. Les Canadiens se rendent compte de cette tactique d'ailleurs beaucoup plus rapidement que certains soi-disant stratèges.

Nous sommes économiquement interdépendants, peut-être aujourd'hui plus que jamais. Dans ce cadre politique, il est important de renforcer nos propres capacités, par exemple dans les domaines de la défense, du commerce et du développement économique, et de renforcer les assises de notre régime fiscal et réglementaire, de façon à pouvoir être concurrentiels pour le bénéfice des Canadiens.

Pendant que nous déplorons sur les succès de nos voisins du Sud, ou à défaut d'avoir nos propres capacités de défense dans le monde réel, nous tentons d'établir la politique étrangère des Américains. Je rappelle, dans la foulée du débat que nous avons tenu pendant quelques heures la semaine dernière, que nous n'établissons pas ici la politique étrangère des Américains, mais la politique étrangère canadienne.

Il est temps pour nous de renforcer notre propre nation et de faire en sorte que ces paroles trouvent toute leur force et leur expression dans notre détermination à agir en véritable partenaires de nos voisins, plutôt que de nous lancer dans des diatribes à leur endroit chaque fois qu'ils lancent un projet difficile ou prennent une décision encore plus difficile.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, alors que j'étais porte-parole en matière d'affaires indiennes il y a quelques années, j'ai eu la chance de rendre visite à des centaines d'autochtones de la base d'un bout à l'autre du pays. J'ai passé beaucoup de temps dans leurs foyers très modestes. Les principales récriminations que ces gens avaient portaient sur deux principaux sujets. Ils réclamaient une certaine démocratie dans leurs propres réserves et un certain niveau de responsabilité chez leurs chefs.

Le député pourrait-il me dire quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour mettre sur pied une société vraiment démocratique et responsable dans nos réserves?

M. Brian Pallister: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rendre hommage au député de Wild Rose. Par suite de ma nomination au poste de porte-parole en matière d'affaires indiennes, j'ai beaucoup voyagé au cours des quelques derniers mois. Dans les groupes que je rencontre, j'entends souvent parler de lui comme étant une personne qui a démontré beaucoup d'intérêt à en apprendre sur les autochtones. Il a tenu à connaître les détails de leur vie dans les réserves comme à l'extérieur. Je sais qu'il y a d'autres députés qui en ont fait autant et je les en félicite.

Je crois que le député a soulevé deux excellents points. La question de la démocratie et de son fonctionnement est une question très vaste et on pourrait certainement en discuter pendant des heures. Toutefois, je crois que les autochtones reconnaissent qu'il ne peut exister de démocratie sans responsabilisation. La démocratie ne peut pas fonctionner non plus sans libertés économiques. Autrement dit, il existe dans les réserves indiennes un système démocratique qui prévoit que tous peuvent voter, mais si le chef et le conseil de bande contrôlent le budget de l'aide sociale et l'endroit où les gens doivent vivre, cela n'incite guère les gens à s'exprimer.

L'Adresse

Le système ne peut pas fonctionner sans libertés économiques. C'est un point qui a été soulevé à de nombreuses reprises. Le principe voulant que ces gens puissent tirer un certain profit d'être propriétaires de leur maison ou à tout le moins de savoir qu'ils ne peuvent en être évincés pourrait mener à une certaine liberté démocratique. Toutefois, on ne peut imposer des libertés démocratiques ou des principes de responsabilisation. Cela doit venir de la base, des gens qui sont gouvernés. C'est ce que les autochtones voudraient que nous fassions.

● (1345)

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis moi aussi heureuse d'intervenir dans le présent débat sur le discours du Trône. Vous et moi sommes ici depuis un certain temps et nous avons eu notre part de discours du Trône. J'ai été quelque peu surprise par celui-ci. En fait, si on regarde seulement son titre, il est intitulé «Le Canada que l'on veut».

Je suis députée depuis neuf ans. Il me semble qu'il est un peu tard pour quiconque de parler du «Canada que l'on veut». Si c'est vraiment ce Canada que le gouvernement voulait, il aurait certainement pu en faire état dans le tout premier discours du Trône que nous avons écouté avec la promotion de 1988; je suis arrivée sur vos talons, en 1989, monsieur le Président.

Nous voici, presque 10 ans plus tard, et le gouvernement prétend que c'est ça le Canada qu'il veut. Il me semble que le Canada que l'on voulait quand le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1993 devrait être le Canada que nous avons aujourd'hui, et qu'on ne devrait plus avoir qu'à y apporter les dernières touches, à la gloire du premier ministre, pour la postérité. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il est un peu tard pour proclamer que c'est le Canada que l'on veut.

Quand je réfléchis au discours du Trône et au moment où il a eu lieu—bien entendu nous étions censés reprendre nos travaux le 18 septembre, mais le premier ministre les a reportés au 30—je me souviens qu'un vent d'enthousiasme a soufflé sur le pays à l'idée que la reine pourrait ouvrir la nouvelle session du Parlement. Il y a eu toute sorte de conjectures quant à savoir si elle le ferait ou non.

Quand on réfléchit à ce qu'est le discours du Trône, on sait qu'il n'y a qu'un seul trône. Vous êtes assise sur un trône, monsieur le Président, mais c'est de la petite bière. Sa Majesté a célébré son 50^e anniversaire cette année, comme je l'ai fait le 1^{er} juillet. Elle devait être au Canada pour l'ouverture de la nouvelle session du Parlement, mais ça ne s'est pas passé ainsi.

On a dit que ça établirait un précédent si elle ouvrait la nouvelle session du Parlement. Elle était ici en 1977 et elle l'a fait dans d'autres pays du Commonwealth. Je me demande si le premier ministre n'a pas dit: «Votre Majesté, nous serions honorés si vous veniez ouvrir une nouvelle session de notre Parlement», ou si elle ne s'est pas sentie mal à l'aise en se demandant si c'était approprié, même si elle l'avait déjà fait auparavant. Peut-être a-t-elle entendu les grognements en provenance de cet endroit de la part de personnages très haut placés, très en vue, disant qu'on se passerait fort bien d'elle. Ils devraient avoir honte.

C'est une chose de nourrir de l'animosité à l'égard de la reine, et je suppose que c'est le droit de chacun, mais c'est une autre chose que de manquer de grâce au point d'en remettre au moment même où elle est dans notre pays. Les Canadiens ont l'habitude d'être tellement polis. Nos mères ne nous diraient-elles pas «Tais-toi un peu, elle est ici, rends-lui hommage et respect»?

Quand je vois des gens occuper des fonctions aussi élevées se mettre à fulminer contre elle de cette manière, je comprends que nous ne pouvons pas reprocher à la reine de s'être montrée peu

intéressée à ouvrir une session parlementaire, ou embarrassée de le faire. Quel dommage et quelle honte que ces propos. Qui sait, la reine ne les a peut-être pas lus? C'est à espérer.

J'aime assez la reine. Elle a été couronnée en 1952, si bien que le cinquantenaire de son règne et mon cinquantenaire à moi ont lieu cette année. Elle occupe une petite place dans mon cœur. Je ne peux tout de même pas imaginer qu'on puisse être assez grossier pour se comporter de la façon dont le vice-premier ministre l'a fait. Après tout, il est le numéro deux au Canada. C'est absolument incroyable. La reine a tellement de classe, comme nous avons pu la voir à la télévision. En fait, je suis déçue qu'elle n'ait pas prononcé le discours du Trône.

Le gouvernement parle du Canada que l'on veut. Il est pourtant là depuis dix ans. Il me semble que le premier ministre cache mal l'espoir qu'il a de laisser un héritage, de pouvoir dire «C'est moi qui ai fait cela». L'autre jour, en annonçant la création de nouveaux parcs, il a déclaré qu'il ne cherchait pas à laisser un héritage. Il lui reste à nous le montrer par ses actes. Tristement, après neuf ans d'inaction, le premier ministre semble se vanter de n'avoir rien accompli et de s'être contenté de la gestion du pays au jour le jour.

À quelqu'un qui lui demandait ce qu'il aimait de la fonction de premier ministre, il a répondu que c'était le pouvoir de faire tout ce qu'il voulait d'un bout à l'autre du pays et d'en revendiquer la paternité.

● (1350)

Il a répondu qu'il aimait ce travail. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant d'avoir cette passion lorsqu'on se demande quel sera son héritage après avoir été premier ministre du pays pendant une décennie, ce qui sera le cas à la fin de son mandat. Je trouve cela pathétique. En fait, il y a bien des choses que le gouvernement a faites que je trouve pathétiques.

Imaginez les occasions que les libéraux ont eu de réduire les impôts. Ils disent qu'ils l'ont fait, mais ce n'est pas suffisant. Ils disent qu'ils se préoccupent des familles, mais c'est encore un régime incroyablement oppressif pour les familles où l'un des conjoints voudrait rester à la maison pour élever les enfants.

Et la criminalité? Je ne crois pas que les Canadiens se sentent plus en sécurité maintenant que lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir. Je ne crois pas qu'ils se sentent plus à l'aise.

Et la défense? Le budget de la défense a été amputé de milliards de dollars, et notre défense est devenue sans défense. Je vais citer quelques brefs extraits du discours du Trône un peu plus tard. C'est bien triste.

Je représente beaucoup de gens près de la superbase d'Edmonton. Mon collègue de mon ancienne circonscription, celle de Beaver River, qui fait maintenant partie de la circonscription de Lakeland, représente Cold Lake, une autre énorme base militaire en Alberta. Ces gens se sentent comme si on venait de les assommer. Ils se sentent impuissants. Ils ne reculeront devant rien. Ils feront tout ce qu'ils peuvent parce qu'ils sont dévoués, parce qu'ils aiment passionnément leur travail. Cependant, ils n'ont pas les outils nécessaires, ni les chances, ni les ressources humaines. Ils sont surchargés et sous-payés.

Hier, à la Chambre, j'ai soulevé la question des 1,5 milliard de dollars qui ont été retirés des fonds affectés à l'équipement pour payer les salaires de ces gens. Pourtant, nous ne cessons de dire qu'ils sont là pour nous protéger et qu'ils font tout ce qu'ils peuvent, mais ce n'est pas suffisant.

Le discours du Trône disait ce qui suit:

Et les sacrifices que font certains de nos citoyens sont grandement appréciés par leur pays.

Cela est vrai.

Lorsque nos soldats, hommes et femmes, s'en vont en guerre, ils sont conscients des coûts réels et éventuels de leur situation. Il est triste de dire que bon nombre d'entre eux ont été blessés. Il est encore plus triste de rappeler que quatre d'entre eux ne sont pas revenus. Je rends aujourd'hui hommage à ces hommes. J'ai assisté à la cérémonie ayant eu lieu juste après le décès de ces quatre jeunes hommes. Je dois dire que je ne me souviens pas avoir assisté à une cérémonie plus poignante depuis que je suis députée et même de toute ma vie. C'était très poignant. Nous sommes disposés à faire des sacrifices.

Au nom de la personne qui aurait dû occuper le trône, la gouverneure générale a ajouté:

Ce type de contribution [...] fait de nous ce que nous sommes en tant que nation. C'est une vie très précieuse que nous partageons en tant que Canadiens. Et nous devons être prêts non seulement à en reconnaître la valeur, mais également à nous sacrifier pour elle.

Donner sa vie comme l'ont fait ces quatre jeunes hommes est à peu près le sacrifice le plus élevé que l'on peut consentir pour son pays et sa famille. Pourtant, lorsque vient le moment de reconnaître nos militaires à leur juste valeur, le gouvernement dit à quel point leur situation lui tient à coeur. Il en fait état sur le papier. Toutefois, nous voudrions réellement, et je crois que ce serait aussi le cas des militaires, que cela se reflète dans la fierté qu'ils aimeraient ressentir au moment où ils s'acquittent au mieux de leurs tâches.

Mon collègue a dit que trois avions F-18 sur quatre ne sont jamais en état de voler. C'est assez effarant. Les militaires veulent être en mesure de dire qu'ils ont les effectifs nécessaires et qu'ils vont s'acquitter de leur mission. Toutefois, ils doivent disposer des moyens voulus.

Pensez à ce que nos militaires accomplissent et à ce qu'ils sont disposés à effectuer. Pensez à la honte que devrait ressentir le gouvernement. Le rapport de la vérificatrice générale, les groupes de réflexion que sont les Comités de la défense de la Chambre des communes et du Sénat et plus expressément la Conférence des associations de défense ont tous condamné sévèrement le gouvernement, qui dit que tout est sous contrôle et va vraiment bien.

● (1355)

Nous devons penser à ce qui se passe, aux personnes qui se penchent sur le dossier dans les coulisses et qui rencontrent de vrais militaires. Il est important que ces derniers sachent qu'ils peuvent compter sur un gouvernement qui les appuie et non sur un gouvernement qui dit vouloir un autre document, un autre examen ou une autre consultation. Toutes les études rendues publiques une après l'autre témoignent de façon gênante de l'héritage pathétique que le gouvernement laissera aux militaires canadiens.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'Edmonton-Nord s'est montrée vraiment peu charitable. Elle aurait pu au moins faire de tièdes éloges à l'endroit du premier ministre, mais il n'y a pas eu d'éloges du tout.

De notre côté, nous nous rappelons que c'est le premier ministre qui a présenté le projet de loi sur la clarté, et cela, je pense, constitue

Article 31 du Règlement

un précieux héritage de la part du premier ministre, dans la mesure où ce projet de loi a largement contribué à l'unité canadienne.

Je voudrais poser une question à ma collègue. Elle a dit que la personne qui aurait dû occuper le fauteuil de la présidence pendant la lecture du discours du Trône n'était pas là. Si je me rappelle bien, la reine a été invitée à lire le discours du Trône, mais elle a décliné l'invitation.

La députée d'Edmonton-Nord trouvait-elle convenable cette réponse du palais de Buckingham?

Mme Deborah Grey: Monsieur le Président, je suppose que je dois me réjouir du fait que le député m'ait seulement accusée de n'avoir pas été très charitable. Il m'a sûrement accolé de pire épithètes dans le passé.

Le député a parlé du projet de loi sur la clarté et des éloges que j'aurais dû rendre au gouvernement pour l'avoir présenté. J'aurais probablement dû le faire, effectivement, puisque le texte de ce projet de loi a été tiré intégralement du manuel de notre nouveau chef. Ce dernier a en effet rédigé le projet de loi en question il y a de nombreuses années et le premier ministre, sentant que cela pourrait être un héritage intéressant, se l'est approprié. Il a mis du temps à le faire, mais il y est finalement parvenu.

Le député a prétendu que la reine avait été invitée à prononcer le discours du Trône mais qu'elle a refusé. Qui donc peut lui jeter la pierre? Qui connaît les raisons véritables de son absence? Je ne connais pas toutes les machinations politiques et j'ose prétendre que le député ne connaît pas lui non plus le fond de l'histoire, mais je crois que la reine aurait dû être ici.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CENTRES DES SCIENCES

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a prouvé que la recherche et l'innovation lui tiennent à coeur. Nous devons toutefois faire plus si nous voulons rejoindre la prochaine génération de scientifiques.

L'Association canadienne des centres des sciences a trouvé de nombreuses façons novatrices de rejoindre les enfants canadiens par l'entremise des centres scientifiques partout au Canada. Elle demande au gouvernement fédéral d'investir 25 millions de dollars par année pour lui permettre de rejoindre plus de scientifiques en herbe.

J'invite tous les députés à appuyer cette proposition de l'Association canadienne des centres des sciences. Donnons aux jeunes de demain les outils dont ils ont besoin pour garder notre pays au premier plan des sociétés novatrices.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la Semaine nationale de la famille. En étudiant l'histoire, on constate l'importance cruciale de liens familiaux solides pour la survie des peuples.

Article 31 du Règlement

Un enfant s'épanouit et se développe mieux au sein d'une famille aimante.

L'Alliance canadienne est le seul parti qui a un porte-parole en matière de questions familiales et qui s'est engagé à évaluer les répercussions de chaque projet de loi sur la famille.

Nous sommes déterminés à renforcer la famille par le biais d'une réforme fiscale et d'une réduction des impôts. Nous continuerons de faire pression en faveur d'une déduction universelle pour enfants à l'intention de toutes les familles qui ont des enfants et du maintien de la définition traditionnelle du mariage. Nous continuerons de préconiser la garde partagée des enfants après le divorce des parents, tout en gardant à l'esprit les intérêts supérieurs des parents et des enfants. Nous continuerons d'exercer des pressions en faveur de l'adoption de mesures rigoureuses destinées à protéger les enfants contre la prostitution, la pornographie et la pédophilie. Nous continuerons de faire pression pour hausser l'âge du consentement à au moins 16 ans.

Le gouvernement sert mal les intérêts des familles. La famille canadienne a besoin de la solution de rechange proposée par l'Alliance canadienne.

* * *

● (1400)

[Français]

LES VERGERS LEAHY

M. Serge Marcell (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, la compagnie Les Vergers Leahy, de Franklin-Centre, dans ma circonscription de Beauharnois—Salaberry, s'est particulièrement distinguée lors du dernier gala des Grands Prix canadiens des nouveaux produits, organisé par le Conseil canadien des distributeurs en alimentation.

L'entreprise a en effet décroché un premier prix pour sa purée de pommes de marque Délipomme «Au naturel» offerte dans les saveurs de pomme-fraise et de pomme-pêche. Mentionnons que cette purée ne renferme aucun agent de préservation ni sucre ajouté et qu'elle est, par conséquent, excellente pour les gens souffrant de diabète.

Un tel honneur est le résultat d'un travail d'équipe et de gens qui y ont mis tout leur cœur. Je tiens à féliciter le président et directeur-général, M. Michael Leahy, pour les succès obtenus, et je salue le fondateur de l'entreprise, M. James Leahy.

* * *

[Traduction]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, contrairement à ce que les opposants de l'accord de Kyoto prétendent, la ratification de cet accord présente des avantages pour les Canadiens et leur ouvre des débouchés: d'abord, utiliser plus efficacement l'énergie et en dilapider moins; deuxièmement, rendre le Canada plus compétitif et plus productif; troisièmement, faire durer plus longtemps les réserves de combustibles non renouvelables; quatrièmement, exploiter les sources d'énergie renouvelables; cinquièmement, supprimer les subventions à caractère fiscal injustifiées à l'exploitation des sables bitumineux et à l'industrie nucléaire; sixièmement, améliorer la qualité de l'air; septièmement, protéger la calotte glaciaire des pôles; huitièmement, réduire le relèvement du niveau des mers; neuvièmement, tempérer les manifestations extrêmes du climat comme les sécheresses fréquentes

et les incendies de forêt; dixièmement, se comporter en bon équipier sur la scène internationale; onzièmement, porter avec les autres pays le fardeau qu'imposera à court terme la ratification du Protocole de Kyoto.

Pour toutes ces raisons, la majorité des Canadiens appuient aujourd'hui la ratification de l'accord de Kyoto.

* * *

L'EXPORTATEUR DE L'ANNÉE

M. Julian Reed (Halton, Lib.): Monsieur le Président, ZENON Environmental Inc., d'Oakville, en Ontario, a décroché le Prix de l'exportateur canadien de l'année pour 2002.

ZENON, fondée en 1980 par Andrew Benedek, recueille les éloges des environnementalistes et des investisseurs grâce à ses produits et services qui, utilisant sa technologie moderne des membranes, améliorent la sécurité et la qualité de l'eau et des eaux usées.

Depuis trois ans, l'entreprise a pénétré de nouveaux marchés en Asie, en Australie et en Europe de l'Est. Elle a mis en place des milliers d'installations dans plus d'une trentaine de pays, contribuant ainsi à protéger les réserves d'eau de la planète, mais, jusqu'à la tragédie de Walkerton, on ne s'est à peu près pas intéressé à cette entreprise au Canada.

J'ai eu le plaisir de visiter le siège social de l'entreprise, à Oakville, et de m'entretenir avec M. Benedek. Je tiens à le féliciter personnellement d'un travail fort bien fait.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR 2002

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le jour du Souvenir 2002 sera le second depuis les événements tragiques du 11 septembre. Les Canadiens se souviennent désormais davantage de ceux qui ont consenti le sacrifice suprême dans une guerre qui a fait plus de 100 000 morts chez les Canadiens.

Je vais présenter à nouveau mon projet de loi d'initiative parlementaire visant à demander que, tous les ans, le jour du Souvenir, tous les drapeaux qui flottent au-dessus des immeubles fédéraux soient en berne. À l'heure actuelle, seul celui de la Tour de la Paix est en berne le 11 novembre.

Je supplie le ministre des Anciens combattants d'ordonner que tous les drapeaux qui flottent au-dessus des immeubles fédéraux soient en berne le 11 novembre, surtout à compter de cette année. Ce serait conforme au nouvel état d'esprit des Canadiens, qui se souviennent vraiment des sacrifices consentis.

Quelle belle occasion pour le Parlement de promouvoir et de poser ce geste symbolique qui reflète vraiment, je crois, le sentiment et l'état d'esprit de tous les Canadiens!

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE.

M. Joe Fontana (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à signaler aujourd'hui la contribution importante de la Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique et de la féliciter pour le grand succès qu'a remporté la seconde marche annuelle pour vaincre la sclérose latérale amyotrophique, aussi connue sous le nom de maladie de Lou Gehrig.

Plus de 7 000 personnes, parents et amis dans 27 localités de notre magnifique pays ont participé à la marche qui, en septembre, a permis d'amasser plus de 1 million de dollars. Chez moi, à London, en Ontario, plus de 800 personnes ont participé à la marche et amassé plus de 160 000 \$. Tous mes remerciements à Dora Redman et à Jane Engels.

La SLA est une maladie dégénérative du système nerveux à progression fulgurante qui tue deux ou trois Canadiens par jour. À peu près deux milliers de Canadiens souffrent de cette maladie. La Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique appuie la recherche et aide ses partenaires à offrir des soins de qualité aux personnes atteintes.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui collaborent avec la Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique pour leur dur labeur et pour leur contribution à notre pays.

* * *

• (1405)

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, jeudi dernier je participais à une activité de financement de type Prison ou Caution, organisée par la Société canadienne du cancer, section Côte-de-Beaupré. Comme vous l'avez tous constaté, au terme d'un procès humoristique, je fus condamné à me faire raser les cheveux.

J'ai accepté puisque pour moi c'était l'occasion de démontrer ma solidarité envers ceux et celles qui sont atteints de cancer et qui perdent parfois leurs cheveux suite aux traitements de chimiothérapie. Ayant perdu des proches atteints de cette maladie sournoise, ma participation à cette activité était de mise et m'a permis de remettre 7 000 \$ pour la recherche.

Je tiens à féliciter les organisateurs, MM. Martin Roy et Gilbert Blouin, et à remercier ceux et celles qui ont contribué financièrement à cette cause. Grâce à vos dons, la recherche effectuée permet de diminuer l'incidence du cancer et le taux de mortalité dû à cette maladie.

Témoignons notre soutien aux personnes atteintes de cancer en leur tendant nos mains et en leur ouvrant notre cœur. Ainsi nous les aiderons à gagner ce dur combat.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 25 septembre dernier entré en vigueur le projet pilote à l'intention des mères bénéficiant d'un retrait préventif.

Ce projet pilote va permettre aux femmes enceintes qui ont pris un retrait préventif de décider si elles désirent toucher des prestations d'assurance-emploi partielles pendant qu'elles reçoivent les indemnités de la CSST. Les femmes qui choisissent de ne pas recevoir de prestations d'assurance-emploi partielles pourraient alors avoir droit à une plus longue période de congé de maternité et parental.

Ce projet pilote vise à corriger une situation qui empêche certaines femmes qui reçoivent des indemnités de retrait préventif de bénéficier de leurs pleines prestations de maternité et parentales, même quand elles reçoivent en même temps des prestations d'assurance-emploi partielles.

Le gouvernement du Canada veut s'assurer que toutes les mères canadiennes aient le plein accès aux prestations de maternité et

parentales. Par ce projet pilote, nous réitérons notre engagement de soutenir les familles canadiennes.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le débat d'urgence d'hier soir sur la sécheresse dans l'Ouest du Canada s'est enlisé dans les belles paroles. Les statistiques libérales ont été lancées haut et fort, et cette apparente largesse enveloppée dans un flot de belles paroles a fait perdre de vue la précarité de la situation des agriculteurs qui font des pieds et des mains pour ne pas couler.

Le ministre de l'Agriculture essaie de berner les agriculteurs en soutenant qu'il a récemment annoncé la mise en oeuvre d'un cadre stratégique agricole qui fournira plus de 1,1 milliard de dollars de fonds fédéraux par année au cours des cinq prochaines années. Or, ce n'est pas vrai.

Une fois que le financement temporaire arrivera à échéance l'an prochain, les agriculteurs toucheront moins de 700 millions de dollars par année en vertu du cadre stratégique agricole.

Il s'agit en fait d'une réduction de l'appui consenti. Il est grand temps que le ministre soit honnête avec les agriculteurs et cesse ce numéro de jonglage. Les agriculteurs ont le droit de savoir qu'ils toucheront moins d'argent en vertu du cadre stratégique agricole que présentement.

Hier soir, il ne manquait que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, qui aurait dû venir expliquer sa déclaration selon laquelle les agriculteurs recevraient un financement de 15,2 milliards de dollars en vertu du cadre stratégique agricole.

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, depuis sa création en 1987, l'APECA joue un rôle considérable dans l'économie du Canada atlantique. Cette agence offre un soutien appréciable aux entreprises de la région.

Tel qu'établi dans son rapport d'activités de 2001, la croissance de la productivité des entreprises ayant bénéficié du soutien de l'APECA a systématiquement dépassé celles des entreprises dans les provinces de l'Atlantique, soit 15,7 p. 100 contre 10,5 p. 100.

Les recherches révèlent qu'entre 1987 et 1997, chaque dollar investi par l'APECA a généré 5 \$ pour le PIB. Cela ne tient pas compte d'autres programmes plus récents, comme le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, lancé en 2001, pour favoriser l'innovation et la recherche et le développement dans les provinces de l'Atlantique.

Le Canada atlantique a besoin d'une agence de développement régional. Il doit participer davantage aux programmes nationaux.

L'APECA joue un rôle extrêmement important dans les collectivités rurales et favorise le développement régional en général dans le Canada atlantique. L'APECA mérite qu'on reconnaisse qu'elle a bien fait son travail.

*Article 31 du Règlement***LE PROCHE-ORIENT**

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, «Il vient un temps où le silence est trahison... Nous devons parler avec toute l'humilité qui convient à notre vision limitée».

Ces mots que Martin Luther King avait prononcés dans le contexte de la guerre du Vietnam s'appliquent certainement au silence du Canada aujourd'hui devant les pertes de vie qui se multiplient en Israël et dans les territoires occupés.

Cibler les civils, que ce soit au moyen de chars d'assaut et d'hélicoptères ou par le truchement de tireurs isolés et de kamikazes, équivaut à une attaque contre les droits fondamentaux de la personne et il faut condamner sans équivoque cette façon d'agir. Sommes-nous devenus totalement insensibles au carnage incessant de civils innocents qui se déroule dans le cadre du conflit israélo-palestinien?

Le Canada doit trouver le courage de dire la vérité: il faut que soit réaffirmé l'engagement envers la paix et ce ne sera possible que si l'occupation illégale des territoires palestiniens cesse immédiatement. La paix sera possible uniquement lorsque les Israéliens et les Palestiniens négocieront un moyen de vivre en toute sécurité à l'intérieur de leurs frontières respectives.

Les Canadiens attendent. Le monde entier attend. Quand le Canada brisera-t-il le silence?

* * *

•(1410)

[Français]

LES CARTES D'ASSURANCE SOCIALE

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, la vérificatrice générale vient de signaler que malgré que le gouvernement fédéral ait décidé l'an dernier d'un plan d'action pour régler le problème des cartes d'assurance sociale, rien n'a été fait, sinon que la situation va en empirant chaque jour.

Quel bon gouvernement que celui qui prétend protéger les Canadiennes et les Canadiens des terroristes, en faisant adopter au Parlement des lois sur la sécurité pour recueillir de l'information et des renseignements, alors que le fait de gérer le simple numéro d'assurance sociale reste un défi de taille!

Comment peut-on être incompetent au point où cinq millions de cartes en trop circulent au pays et au point où 225 cartes ont été acheminées à la même adresse? Comme incompetence, on a rarement vu mieux.

Celles et ceux qui pensent encore qu'Ottawa «knows best» devront réviser leur jugement. La gestion des cartes d'assurance sociale démontre une fois de plus l'incompétence de ce gouvernement.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, chaque année, 67 000 Canadiennes apprennent qu'elles sont atteintes d'un cancer. Le cancer et son traitement peuvent être dévastateurs non seulement à cause de la maladie elle-même, mais à cause des effets secondaires des traitements, comme la perte des cheveux, l'amaigrissement et les dermatites, qui peuvent amplifier le sentiment de désespoir et de dépression qui ruine l'estime de soi et la capacité de lutter des patients.

Le programme Belle et bien dans sa peau est co-parrainé par l'Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums. C'est un programme national qui enseigne gratuitement aux femmes des techniques pour atténuer ces effets secondaires.

À l'occasion du dixième anniversaire de ce programme, le véhicule des ateliers mobiles de Belle et bien dans sa peau a parcouru le pays pour sensibiliser les gens et rendre hommage aux milliers de bénévoles qui contribuent à sa réussite. Les bénévoles se trouvent maintenant à Ottawa pour deux jours. J'invite tous les députés à porter l'épinglette commémorative et à se joindre aux bénévoles ce soir à la pièce 200, édifice de l'Ouest, pour célébrer ce programme.

Je félicite l'équipe de Belle et bien dans sa peau de ces dix années de réussite et je la remercie au nom des femmes du Canada.

* * *

LE DÉPUTÉ D'OTTAWA-SUD

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, le vice-premier ministre doit escorter Sa Majesté la Reine lors de sa visite dans la capitale nationale. Or vendredi dernier, il a déclaré à des journalistes à Montréal qu'il préfère couper les ponts avec la monarchie, à la fin du règne de Sa Majesté.

À ma connaissance, le vice-premier ministre a prêté serment d'allégeance à Sa Majesté pas moins de quatre fois en deux ans; pourtant, il a profité de ses fonctions de ministre de la Couronne pour débâter contre l'histoire et les traditions du Canada. Le ministre prétend qu'il préfère à la monarchie une institution totalement canadienne, mais il oublie que la monarchie est aussi canadienne que la Chambre des communes.

Je demande instamment au vice-premier ministre de présenter des excuses à la Reine quand il la recevra. En fait, il devrait aller voir le premier ministre pour dire qu'il préfère ne pas jouer le rôle d'hôte, et lui demander de le remplacer quand la Reine viendra à Ottawa.

* * *

[Français]

LE FORUM DES ATHLÈTES

Mme Hélène Scherrer (Louis-Hébert, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de me lever à la Chambre aujourd'hui pour reconnaître l'impact qu'a connu le Forum des athlètes, qui s'est tenu les 27, 28 et 29 septembre dernier dans la ville de Québec.

Avec la participation de plus de 120 délégués, incluant le secrétaire d'État au Sport amateur, nous avons eu droit à la plus importante rencontre annuelle des représentants des athlètes des équipes nationales du Canada.

Ce forum permet aux athlètes canadiens de haut niveau d'établir des réseaux de contacts, de partager des idées, de connaître le système sportif et de développer des techniques de leadership.

Le gouvernement du Canada est fier d'avoir appuyé une manifestation de cette envergure et je félicite tous les participants qui ont fait de cette rencontre un succès.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

● (1415)

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Conférence des associations de la défense a rendu public un rapport accablant sur la détérioration des forces armées canadiennes. Entre autres choses, le rapport mentionne que jusqu'à la moitié des armes et des véhicules de l'armée pourraient être hors d'usage d'ici 18 mois et que, peu de temps après cela, la Marine canadienne n'aura plus la capacité de participer à des opérations multilatérales.

Pourquoi le gouvernement a-t-il permis que l'existence même de nos forces armées soit menacée à un moment où la communauté internationale envisage une intervention possible en Irak?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au cours des trois dernières années, nous avons augmenté de façon très considérable le budget du ministère de la Défense nationale.

Il y a quelques mois, nos soldats étaient en Afghanistan. Tous les participants à cette mission là-bas ont loué le travail des soldats canadiens, qui étaient équipés de façon très satisfaisante. Nous suivons toujours la situation de près. Nous avons augmenté le budget au cours des trois dernières années. Nous espérons être capables de faire la même chose de façon raisonnable au cours des années à venir.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ces augmentations étaient tellement insuffisantes que nous avons dû nous retirer de l'Afghanistan avant la fin de la guerre.

À cause de la négligence du gouvernement, nous dépendons plus que jamais de nos alliés. Le Canada doit faire appel à des pays étrangers pour transporter les soldats et l'équipement jusqu'aux théâtres d'opérations internationaux. Nous devons même compter sur les Américains pour transporter nos soldats là où leur présence est nécessaire chez nous, par exemple lors des inondations au Manitoba ou de la tempête de verglas au Québec.

Comment le gouvernement protégera-t-il la souveraineté canadienne et s'assurera-t-il que nous ne dépendons pas complètement de nos voisins américains pour des affaires militaires chez nous et à l'étranger?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais lire ce que le général Tommy Franks, commandant en chef du commandement central américain, a dit au sujet de nos soldats durant la campagne en Afghanistan:

Lorsque je regarde les forces qui ont été déployées par le Canada [...] cela touche tous les aspects de notre travail. Nous pensons aux forces navales... Nous pensons aux forces aériennes... Nous pensons aux unités d'intervention spéciales du Canada... Nous pensons au Princess Patricia Light Infantry et au travail remarquable qu'il a fait.

Et je pourrais continuer.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cette observation a été faite au sujet de nos soldats et non au sujet du soutien que le gouvernement leur donne.

Tout en restant dans le domaine militaire, je vais maintenant parler du rapport que la vérificatrice générale a rendu public aujourd'hui. Elle nous dit dans ce rapport que le gouvernement a enfreint toutes les règles en accordant un contrat à fournisseur unique à Bombardier

pour la formation des pilotes. Non seulement le contrat a été accordé à un fournisseur unique, mais Bombardier a donné moins que la moitié de la formation exigée aux termes du contrat.

Comment peut-on justifier ce genre de gaspillage lorsque nos forces armées manquent de ressources?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le centre que nous avons établi à Moose Jaw est un succès. De plus en plus de pays l'utilisent.

Je peux peut-être lire au chef de l'opposition une citation de la députée d'Edmonton-Nord qui, le 6 mai 1996, a dit à la Chambre «j'ai assisté à un dîner», bla, bla, bla, et:

Cette délégation doit étudier la possibilité d'accorder au Canada un contrat de 20 ans pour la formation des pilotes de l'OTAN.

Elle a fini en disant ceci:

[...] nous sommes convaincus que notre programme est nettement supérieur à celui des Américains.

C'est ce que la députée d'Edmonton-Nord avait à dire au sujet de...

Le Président: Le député de St. Albert a la parole.

* * *

LES NUMÉROS D'ASSURANCE SOCIALE

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a fait savoir aujourd'hui dans son rapport qu'il y a 5 millions de cartes d'assurance sociale en circulation de plus qu'il n'y a de Canadiens. Un ménage en particulier possède à lui seul 225 cartes. Le gouvernement est au courant, mais le ministère ne s'est même pas donné la peine d'enquêter.

Ma question, qui s'adresse à la ministre, est la suivante: Étant donné que les cartes d'assurance sociale peuvent faire facilement l'objet de fraudes s'élevant à des centaines de millions de dollars, pourquoi la ministre n'a-t-elle rien fait quand la question a été soulevée la première fois il y a quatre ans?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, nous avons agi. En fait, je fais bon accueil aux recommandations de la vérificatrice générale et j'y souscris.

Depuis les événements du 11 septembre, nous vivons dans un monde différent et nous avons donc besoin de mesures différentes. C'est pourquoi nous avons annoncé aujourd'hui que nous n'accepterons plus que des documents originaux pour les demandes de numéro d'assurance sociale. Tout numéro d'assurance sociale non utilisé depuis cinq ans sera désactivé. Je tente d'obtenir l'autorisation réglementaire de fixer une date d'expiration pour les numéros d'assurance sociale commençant par 900.

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): C'est trop peu, trop tard, monsieur le Président, parce que, jusqu'à aujourd'hui, on pouvait toujours obtenir un certificat de naissance par Internet et l'envoyer à DRHC pour se faire attribuer un numéro d'assurance sociale. Cette pratique a été condamnée il y a quatre ans par le vérificateur général.

La vérificatrice générale nous apprend que des immigrants illégaux et de faux réfugiés profitent toujours du système et vivent toujours au Canada en fraudant le gouvernement à l'aide de fausses cartes d'assurance sociale. Depuis le 11 septembre, nous savons qu'une sécurité relâchée et une frontière mal gardée laissent la porte grande ouverte au terrorisme.

Voici ma question: Pourquoi la ministre a-t-elle attendu plus de quatre ans avant de combler ces lacunes et de protéger nos citoyens?

Questions orales

●(1420)

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Bien au contraire, monsieur le Président, la vérificatrice générale parle des progrès que nous réalisons. En 2000, le vérificateur général de l'époque a reconnu que les stratégies que nous avons adoptées étaient les bonnes, mais aujourd'hui nous vivons dans un monde différent et c'est pourquoi j'ai annoncé de nouvelles mesures que les Canadiens acceptent sans doute.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Ressources naturelles annoncera bientôt le plan d'aide fédéral au secteur du bois d'oeuvre. Depuis plus de six mois, le Bloc québécois réclame un plan qui doit comprendre des mesures bien sûr pour aider les travailleurs, mais également les petites scieries et les autres entreprises touchées par la crise du bois d'oeuvre.

Le premier ministre peut-il nous dire si le plan fédéral agira sur tous les fronts, à savoir celui des travailleurs, mais aussi celui des entreprises comme les petites scieries?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'annoncer que le ministre des Ressources naturelles va préciser la position du gouvernement cet après-midi à Vancouver. Nous avons l'intention d'aider les communautés affectées par les actions illégales des États-Unis.

Nous avons également l'intention de faire en sorte que notre industrie forestière soit en position concurrentielle ici et dans le monde entier.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ç'aurait été une bonne idée de l'annoncer à la Chambre. On doit fonder nos informations sur les fuites. Paraît-il que seulement 61 millions de dollars sur trois ans seraient consacrés aux travailleurs, par le biais de l'assurance-emploi.

Le premier ministre admettra-t-il que 20 millions de dollars par année, c'est bien peu, compte tenu qu'au Québec seulement, des milliers de travailleurs sont touchés par la crise du bois d'oeuvre? En fait, 20 millions de dollars, c'est deux fois moins que ce que le gouvernement fédéral dépense chaque année en commandites, surtout au Québec d'ailleurs.

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, ce n'est pas la première fois qu'on annonce des mesures concrètes et importantes pour aider le secteur forestier. On a déjà annoncé quelque 90 millions de dollars. Et aujourd'hui, on va annoncer un soutien de quelque 250 millions de dollars au secteur forestier pour aider les communautés affectées et pour faire en sorte qu'on aura ici, au Canada, un secteur compétitif.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi dans le secteur du bois d'oeuvre, principalement dans des régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, l'Abitibi, la Mauricie ou l'est du Québec. Ce sont des milliers de familles qui sont affectées directement par cette crise.

Comment le gouvernement peut-il se contenter de mesures aussi limitées pour aider les travailleurs et leur famille, alors que c'est toute

la question de l'accessibilité à l'assurance-emploi et de la durée des prestations qui aurait dû être revue, compte tenu des coupures énormes que ce gouvernement a appliquées au Régime d'assurance-emploi depuis 1995?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je puis confirmer à la députée que le régime de l'assurance-emploi fonctionne très bien pour les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre. Je puis aussi confirmer que quelque chose d'autre sera annoncé très bientôt dans le cadre d'un train de mesures.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, sans doute que Mme la Ministre croit les légendes urbaines et pense que «Tout va très bien Mme La Marquise» dans le domaine de l'assurance-emploi pour les travailleurs du bois d'oeuvre.

Pourquoi le gouvernement, qui retire plusieurs milliards de dollars par année de la caisse de l'assurance-emploi, n'a-t-il pas décidé de faire un effort plus substantiel en ciblant les régions directement touchées et en rétablissant les bénéficiaires du régime, au moins le temps que durera la crise du bois d'oeuvre?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, 450 millions de dollars en moyenne vont chaque année aux travailleurs du bois d'oeuvre ou de l'exploitation forestière dans le cadre du régime d'assurance-emploi.

Reconnaissant qu'il faut faire davantage, compte tenu du différend commercial en cours, le gouvernement fera davantage. La députée verra que ces initiatives sont pour bientôt.

* * *

●(1425)

LE BOIS D'OEUVRE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Cela fait maintenant 200 jours. Deux cent jours depuis que le département américain du Commerce a annoncé l'imposition de droits punitifs sur le bois d'oeuvre. Le gouvernement n'a rien fait pendant 200 jours avant de déposer aujourd'hui ce pathétique programme d'aide à l'intention des travailleurs forestiers, de leur industrie et de leurs collectivités. Le Nouveau Parti démocratique avait déjà proposé un plan complet à ce sujet il y a des mois de cela.

Le programme annoncé aujourd'hui ne fera rien pour alléger les problèmes auxquels les 45 000 travailleurs forestiers et leurs familles font face. Pourquoi le gouvernement ne se rend-il pas compte que c'est trop peu et trop tard?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, c'est typique du chef de ce parti de prendre la parole pour dénoncer vertement un programme qu'elle n'a pas même pas encore lu.

Questions orales

J'aimerais également souligner qu'au cours des 200 derniers jours, le ministre du Commerce international a travaillé sans relâche pour ramener les Américains à la table des négociations. Il a collaboré avec le secteur forestier et les gouvernements provinciaux pour corriger les torts qui ont été causés au Canada et à ses travailleurs. Le plan présenté aujourd'hui est la deuxième mesure que nous annonçons. Nous avons déjà dépensé 90 millions de dollars pour adopter des mesures importantes qui aideront à améliorer la compétitivité de cette industrie au Canada.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ce retard inexcusable à déposer un programme d'aide dans le dossier du bois d'oeuvre est attribuable à une amère lutte entre les libéraux fédéraux et provinciaux. Et qui en a payé le prix, monsieur le Président? Je vais vous le dire. Ce sont les travailleurs forestiers de tout le pays, déjà accablés, et leurs collectivités qui en ont payé le prix.

Une fois encore, les travailleurs canadiens sont punis à cause des querelles intestines du Parti libéral. Où est la justice dans tout cela?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les propos de la députée n'ont absolument rien à voir avec le programme qui a été annoncé aujourd'hui.

Nous nous penchons aujourd'hui sur ce dont les collectivités et les travailleurs ont besoin et sur ce dont nous aurons besoin à plus long terme pour nous assurer que notre industrie forestière peut continuer de vendre des produits partout au monde sans craindre ces mesures illégales de la part des Américains. L'ouverture de nouveaux marchés, la création de nouveaux produits, la formation continue, la recherche et le développement et l'aide aux collectivités, ce sont là les principaux éléments de ce programme dont nous sommes très fiers.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, le solliciteur général prétend que l'octroi à son agent officiel d'un marché sans appel d'offres est simple et direct. Le conseiller en éthique affirme que lui-même et trois autres fonctionnaires n'ont pu obtenir l'information dont ils ont besoin, et il se rend donc à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est le même conseiller en éthique qui a été en mesure de juger l'ancien ministre de la Défense en 24 heures seulement.

Qu'y a-t-il de si complexe dans le dossier du solliciteur général? Des renseignements sont-ils retenus à Ottawa? Des documents ont-ils disparu? Ou a-t-on demandé au conseiller en éthique de retarder la présentation de son rapport jusqu'à ce que le Parlement s'ajourne pour une semaine vendredi?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le conseiller en éthique fait son travail. Il a décidé d'aller à l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne lui ai pas parlé.

Je voudrais qu'il présente son rapport aujourd'hui. Nous voulons connaître tous les faits. Le ministre a donné d'excellentes explications à la Chambre des communes. Le rapport sera présenté et nous l'étudierons, mais le conseiller soumettra son rapport lorsqu'il sera prêt.

Je ne lui ai pas demandé quoi que ce soit, si ce n'est agir le plus rapidement possible—pas moi personnellement, car je ne lui ai pas parlé...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. Jean Chrétien: Non, je ne lui ai pas parlé. Si je l'avais fait, je lui aurais dit que je voulais le rapport pour hier.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, le premier ministre pourra lui parler lorsqu'il sera un sans-abri.

Dans le cadre d'autres enquêtes, le conseiller en éthique ne s'est pas senti obligé de se rendre au Danemark ou même à Shawinigan. Pourquoi prend-il la mesure inhabituelle de déplacer son enquête à l'Île-du-Prince-Édouard? Fait-il enquête sur plus que le contrat sans appel d'offres entre le solliciteur général et la firme de son ancien agent officiel?

Plus particulièrement, son enquête s'est-elle élargie pour inclure soit les subventions au collègue dont le frère du solliciteur général est recteur, soit les marchés octroyés à des entreprises qui appartiennent à Tim Banks, le président du Parti libéral de l'Île-du-Prince-Édouard, ou à des entreprises qu'il contrôle?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsque je vois agir le chef du cinquième parti, je sais pourquoi il est dans cette position. Plus on traîne les gens dans la boue, plus on perd du terrain. C'est ce qu'il fait tous les jours.

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'industrie du bois d'oeuvre a réclamé une aide de 400 millions de dollars et les travailleurs de cette industrie ont demandé une aide supplémentaire de 300 millions de dollars. Le gouvernement a annoncé une aide de 247 millions de dollars, ce qui est bien en deça des attentes, et négligé de parler des garanties d'emprunt.

Le gouvernement croit-il que les compagnies de bois d'oeuvre pourront continuer de verser des droits de 27 p. 100 jusqu'à ce que le différend dans ce secteur soit réglé, dans un an ou deux, en l'absence d'un plan d'aide véritable et sans qu'on lui fournisse de précisions sur les garanties d'emprunt?

● (1430)

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ce plan a été préparé dans le but d'aider les collectivités et les travailleurs touchés, en tenant compte cependant des lois internationales pertinentes, afin d'éviter de nous exposer à une riposte américaine. Nous avons pris soin de concevoir un plan tout à fait conforme aux lois commerciales internationales.

Le plan vise à aider les travailleurs et les collectivités touchés, ainsi qu'à assurer des investissements dans la recherche et le développement de nouveaux produits capables de rendre le secteur plus concurrentiel et plus prospère dans l'avenir.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cela fait cinq ans que le problème perdure et le gouvernement n'a toujours rien annoncé. En présentant un plan sans mention des garanties d'emprunt, le gouvernement ne s'attaque pas du tout au problème.

Le ministre de l'Industrie peut-il préciser à la Chambre et aux Britannico-Colombiens ce qu'il entend faire, ce qu'il leur propose et pourquoi il n'a rien fait jusqu'à présent pour répondre aux préoccupations concernant les garanties d'emprunt?

Questions orales

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le plan est clair. Les détails seront divulgués cet après-midi. Une somme de 71 millions de dollars ira aux travailleurs, les collectivités touchées se partageront un montant de 110 millions de dollars, une somme de 40 millions de dollars servira à la lutte contre le dendroctone du pin, un véritable fléau pour l'industrie, et le reste de l'argent sera investi dans la recherche et le développement.

Par ailleurs, nous n'avons pas écarté la possibilité de recourir à des garanties d'emprunt. Nous allons continuer de suivre la situation de près et de prendre les mesures qui s'imposent. Pour l'instant, ce plan fera une différence considérable dans la vie des personnes touchées et pour l'avenir de l'industrie.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, dans la crise du bois d'oeuvre, le problème pour les petites scieries, c'est de durer, c'est de passer au travers et d'être toujours là quand le conflit commercial va se régler.

Comment le gouvernement pense-t-il que les petites scieries, concentrées dans les régions du Québec et affectées par la crise, vont pouvoir passer à travers sans l'aide financière du gouvernement fédéral, puisque, selon le ministre des Ressources naturelles lui-même, la crise va durer pendant encore deux ans?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, on a annoncé un programme pour aider les travailleurs et les communautés. Il faut regarder les principes de droit international pour éviter des problèmes complexes avec les États-Unis. Nous avons respecté ces principes et nous sommes confiants que ce programme que nous avons annoncé aujourd'hui va aider les communautés et les individus.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a toujours prétexté qu'une aide financière aux petites entreprises contreviendrait aux règles de l'OMC.

Pourquoi le gouvernement a-t-il fait la sourde oreille aux propositions du gouvernement du Québec, qui auraient pu permettre d'apporter un soutien aux entreprises, tout en évitant justement les problèmes avec les règles de l'OMC?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous avons examiné étroitement toutes les propositions faites par le gouvernement du Québec et les autres participants à notre consultation, mais nous avons décidé de présenter les éléments annoncés aujourd'hui parce que nous avons conclu que ceux-ci sont appropriés et efficaces.

* * *

[Traduction]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, en affirmant que David Nicholson a fait le travail et en rappelant que le contrat a été accordé à une entreprise et non à un particulier, le ministre laisse entendre que son bon ami, Everett Roche, n'a aucunement profité sur le plan financier de ce marché. C'est faux. À titre d'associé au sein de cette entreprise, M. Roche profite de tout le travail qui est confié à sa firme.

Je voudrais poser la question suivante au solliciteur général. Pourquoi l'ami du ministre a-t-il profité des largesses du ministère du solliciteur général?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue n'est pas sans savoir que

j'ai fait une déclaration à ce sujet la semaine dernière. J'ai précisé que le contrat avait été accordé conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Il avait été affiché.

Le marché a été confié à une entreprise, comme l'a rappelé mon collègue, et non à un particulier comme il l'a souvent prétendu. En fait, ce contrat a été accordé en conformité des lignes directrices du Conseil du Trésor.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, en tant qu'associé principal au sein de cette entreprise, M. Roche profite de chaque dollar que reçoit l'entreprise pour le travail qu'elle effectue, qu'il s'agisse d'un contrat de 140 000 \$ ou d'une vente de pâtisseries organisée dans le hall d'entrée.

Ma question au ministre est la suivante: pourquoi a-t-il enfreint les règles en accordant un avantage financier à l'un de ses proches amis politiques?

• (1435)

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a tort. Le contrat a été accordé conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. M. Wilson examine actuellement la situation et il fera rapport en temps opportun.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, si la crise du bois d'oeuvre dure deux ans, comme l'a affirmé le ministre des Ressources naturelles, inévitablement, un bon nombre de petites industries en régions vont devenir encore plus vulnérables et risquent d'être achetées par les grandes entreprises américaines.

Comment le gouvernement fédéral et le ministre du Commerce international peuvent-ils ignorer ce phénomène, qui risque d'être accentué par l'intérêt économique, les droits de coupe qu'elles détiennent et la force du dollar américain par rapport au dollar canadien?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les mesures annoncées aujourd'hui vont aider les individus et les collectivités.

Nous avons l'intention de continuer d'examiner la situation à l'avenir et nous allons ajuster les mesures en conséquence.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, dès le début de la crise du bois d'oeuvre, nous savions que, juridiquement, le Canada avait toutes les chances de remporter cette guerre commerciale qui l'oppose aux États-Unis. Toutefois, la crainte exprimée dès le départ était à l'effet que les Américains souhaitent gagner du temps et ainsi éliminer des concurrents, une fois le litige réglé, en ne prévoyant pas d'aide pour les entreprises du secteur du bois d'oeuvre.

Le gouvernement fédéral n'abdique-t-il pas ses responsabilités en laissant à elles-mêmes les entreprises forestières, tombant ainsi les yeux fermés dans le piège tendu par les Américains?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'entendre le député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques appuyer exactement l'optimisme que nous avons toujours manifesté devant les tribunaux.

Questions orales

Nous savons très bien que la cause canadienne est forte et solide. Nous avons réussi à franchir un premier pas au mois de juillet avec le panel de l'Organisation mondiale du commerce, qui a donné raison au Canada. Je crois que cela a été entendu à Washington.

C'est la raison pour laquelle du côté du ministère du Commerce international, on essaie à l'heure actuelle de reprendre une partie de l'initiative. On va justement essayer de voir en fonction des circonstances actuelles ce que la loi américaine permettrait. S'il y a des changements de circonstances, on pourrait avoir un changement de régime.

Notre approche fonctionne. On les poursuit devant les tribunaux et, en même temps, on a des discussions pour améliorer la situation et accélérer le dossier.

* * *

[Traduction]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le solliciteur général passe depuis quelque temps par la porte arrière. S'il n'a rien à cacher, pourquoi nous fuit-il?

En sa qualité de partenaire, Everett Roche, deux fois agent officiel du ministre et partenaire dans une société que ce ministre a engagée pour qu'elle lui fournisse des avis stratégiques, touche un pourcentage pour tout marché que remporte son entreprise.

Pourquoi l'ami et deux fois agent du ministre a-t-il reçu des avantages financiers de ce ministère?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas combien de fois il me faudra répéter à l'honorable député que ce marché a été passé conformément aux lignes directrices établies par le Conseil du Trésor. En fait, il a été officiellement annoncé et le député sait pertinemment que les lignes directrices du Conseil du Trésor ont été respectées.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre ne nous a jamais dit quels critères avaient été observés. Tout dépendant de la façon dont l'entreprise est structurée, les contrats de société accordent aux principaux associés entre 5 et 30 p. 100 des retombées financières du travail effectué par les employés.

Ma question est simple. Sur les 140 000 \$ qu'a payés le ministère, combien a touché son ami, Everett Roche?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué à maintes reprises déjà au député, ce marché n'a pas été passé avec un individu, mais avec une société.

* * *

[Français]

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, la semaine prochaine, soit du 18 au 20 octobre, se tiendra à Beyrouth, au Liban, le Sommet de la Francophonie. Le premier ministre et le secrétaire d'État à la Francophonie y seront afin de représenter les intérêts des Canadiens et Canadiennes lors de cette rencontre.

Le secrétaire d'État peut-il nous dire quels seront les enjeux et les objectifs du Canada lors de ce sommet?

● (1440)

L'hon. Denis Paradis (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie), Lib.): Monsieur le Président, rappelons d'abord que le Canada est le deuxième partenaire mondial au niveau de la Francophonie. Parmi les thèmes qui seront abordés au Sommet de Beyrouth, il y a celui du dialogue des cultures, qui a une grande importance, tout particulièrement un an après les événements du 11 septembre. Il y a aussi le thème de la jeunesse, qui est un suivi au Sommet de Moncton. Nous allons aussi parler de démocratie, de bonne gouvernance et de droits de la personne.

Nous aurons également l'occasion de parler du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Le premier ministre aura l'occasion de sensibiliser les partenaires au plan du G-8. Ce sera une occasion rêvée pour redire notre fierté d'être francophones.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, la vérificatrice générale a condamné le gouvernement de façon cinglante parce qu'il ne fait rien pour faire respecter la Loi canadienne sur la santé. Il néglige de faire respecter les cinq principes de la loi et, de surcroît, lorsque des manquements viennent à sa connaissance, il laisse dormir les dossiers, la majorité du temps pendant plus de cinq ans.

Il ne s'agit pas d'attendre le rapport Romanow, mais de faire respecter nos lois. La ministre de la Santé a le devoir de faire appliquer la loi et de protéger le régime de santé. Pourquoi ne le fait-elle pas?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous remercions la vérificatrice générale du rapport publié aujourd'hui et de ses recommandations sur les activités d'exécution de la Loi canadienne sur la santé. En réalité, comme la vérificatrice générale le signale, un certain nombre d'améliorations ont été apportées depuis le dernier rapport, en 1999, notamment l'instauration d'un mécanisme permettant d'éviter et de régler les différends. Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont accepté ce mécanisme qui, selon nous, améliorera les activités visant à faire respecter la Loi canadienne sur la santé.

* * *

[Français]

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Le premier ministre sait, je l'espère, que lors de la dernière session de ce Parlement, il y a eu une recommandation unanime du Comité permanent de la justice, demandant que le gouvernement présente un projet de loi concernant l'imputabilité des entreprises pour éviter les tragédies comme celle qui est arrivé à la Westray.

[Traduction]

Le premier ministre nous expliquerait-il pourquoi il n'en est pas question dans le discours du Trône? S'engagera-t-il à mettre en oeuvre cette recommandation unanime pendant la législature en cours?

Questions orales

[Français]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je trouve que le député commence sa pratique comme chef de parti. C'est très bien. Évidemment, nous ne pouvons inclure tous les projets de loi dans le discours du Trône. La question de la sécurité des employés est un problème qui concerne le gouvernement. Je suis sûr qu'en temps et lieu, si une législation est nécessaire, une législation sera présentée.

* * *

[Traduction]

LES NUMÉROS D'ASSURANCE SOCIALE

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, hier la GRC a arrêté 15 personnes soupçonnées de faire partie d'un réseau de passeurs clandestins.

Au printemps dernier, nous apprenions que des formulaires d'immigration étaient utilisés afin d'obtenir de faux passeports pour des immigrants illégaux. La vérificatrice générale affirme que l'utilisation de fausses identités constitue un problème de plus en plus préoccupant. On sait que 1,6 million de cartes d'assurance sociale ont été utilisées par des personnes effectuant de brefs séjours au Canada, des revendicateurs du statut de réfugié, des travailleurs saisonniers et des travailleurs étrangers, et que 900 000 de ces cartes n'ont pas encore été annulées.

Le premier ministre ou le ministre de la Sécurité publique pourrait-il dire à la Chambre si des membres du réseau de passeurs clandestins qui ont été arrêtés hier étaient en possession de cartes d'assurance sociale fausses ou qui n'ont pas été annulées?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, j'en profite pour rappeler au député que nous avons pris aujourd'hui des mesures précises pour améliorer l'intégrité des numéros d'assurance sociale. Dorénavant, nous n'acceptons plus de copies certifiées de preuves d'identité mais seulement les documents originaux. Nous désactiverons les numéros d'assurance sociale qui n'ont pas été utilisés au cours des cinq dernières années. Une date d'expiration s'appliquera aux numéros d'assurance sociale de la série 900.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, le mot à retenir est «aujourd'hui». Il y a quatre ans déjà, le vérificateur général avait soulevé la question des utilisations abusives de cartes d'assurance sociale.

Le rapport ponctuel rendu public aujourd'hui nous révèle que 900 000 cartes périmées sont toujours en circulation. Le gouvernement n'a toujours pas mis en place de plan global pour protéger la sécurité et le bien-être des Canadiens, et la ministre du Développement des ressources humaines s'empresse aujourd'hui de mettre en place de nouvelles mesures, quatre ans après que le problème ait été signalé et une année complète après le 11 septembre. La ministre a pourtant vécu un désastre en bonne et due forme dans son propre ministère.

Ma question est simple. Qu'est-ce qui explique ce retard: l'incompétence ou la négligence?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Au contraire, monsieur le Président. La vérificatrice générale a fait référence aux progrès accomplis. Je rappelle au député qu'en 2000, la vérificatrice générale avait dit que les mesures que nous mettions en place étaient les bonnes.

Nous reconnaissons que la situation est aujourd'hui différente. C'est pourquoi nous n'accepterons plus de copies de documents

d'information, mais seulement les originaux. À compter d'aujourd'hui, nous désactiverons les numéros d'assurance sociale qui n'ont pas été utilisés au cours des cinq dernières années. J'ai demandé d'avoir, dès aujourd'hui, l'autorité réglementaire nécessaire pour imposer une date d'expiration aux cartes d'assurance sociale qui sont délivrées à des résidents non permanents et à des non-Canadiens. Je crois que les Canadiens sont prêts à accepter ces mesures aujourd'hui.

* * *

● (1445)

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, beaucoup d'entre nous ici ont participé au combat contre l'accord de Charlottetown. Il y a de nombreuses ressemblances frappantes entre cet accord et le Protocole de Kyoto. Ce sont deux accords autocratiques, conclus à huis clos pratiquement sans consultation publique.

Plus les Canadiens apprennent à connaître le Protocole de Kyoto, moins ils l'aiment. N'est-ce pas là la véritable raison pour laquelle le premier ministre a peur d'en publier les détails?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Protocole de Kyoto fait l'objet de débats. Nous avons commencé à parler de la question des changements climatiques après le sommet de Rio. Cela fait partie du débat public depuis plus de 10 ans. Après le sommet de Kyoto, nous avons tenu de nombreuses discussions. Les gens ont posé des questions. Nous en discutons avec les provinces et le secteur privé depuis des années. Il y aura d'autres rencontres avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux dans les semaines à venir.

Toutefois, il y a un moment où le Parlement doit prendre une décision, et ça se fera avant la fin de l'année.

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre a oublié un groupe: les Canadiens. Ils commencent à s'intéresser au Protocole de Kyoto et à poser des questions, notamment ce qu'il signifie pour eux. Plus précisément, ils demandent pourquoi nous devrions dépenser des milliards de dollars pour acheter des crédits de pollution à des pays comme la Russie alors que nous pourrions investir cet argent ici dans une solution canadienne.

Le premier ministre va-t-il écouter les Canadiens, déchirer le Protocole de Kyoto et élaborer un plan spécifiquement canadien?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Nous parlons à tout le monde. Nous pensons qu'il est possible, en travaillant ensemble, d'avoir un plan qui répondra aux besoins des Canadiens tout en respectant notre obligation internationale de faire quelque chose au sujet des changements climatiques.

Je sais pourquoi l'opposition s'y oppose. Le député a dit il y a quelques mois: «Je pense que si nous nous opposons au Protocole de Kyoto, cela nous aidera dans notre campagne de financement.»

Questions orales

[Français]

LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, lors d'une allocution à la population américaine hier, le président George Bush a soutenu que les généraux irakiens pourraient être jugés pour crimes de guerre s'ils obéissaient à des ordres de Saddam Hussein en posant des gestes cruels et désespérés.

Est-ce que le premier ministre est d'accord avec le président Bush qui veut se faire juge et partie et déterminer lui-même qui est un criminel de guerre?

[Traduction]

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le président continue à voir dans le Conseil de sécurité des Nations Unies le forum où doivent se dérouler les discussions et les débats. Il a dit par ailleurs, et il reconnaît comme nous, que c'est là que l'importante décision concernant une nouvelle résolution sera prise, et c'est aux décisions de cet organisme qu'il faudra se conformer.

Nous avons toujours maintenu que c'est le Conseil de sécurité qui devrait s'occuper de la situation irakienne, de manière multilatérale par l'intermédiaire des Nations Unies. C'est envers le Conseil de sécurité que l'Irak a des obligations. C'est cet organisme qui devrait s'assurer que la résolution est respectée.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, la réponse aurait dû être la suivante: Il n'appartient pas au président des États-Unis de déterminer qui est un criminel de guerre et qui ne l'est pas. Cette tâche revient à un tiers neutre, en l'occurrence la Cour pénale internationale.

Est-ce que le premier ministre va profiter de la circonstance pour intervenir auprès du président Bush afin que celui-ci reconnaisse l'autorité de la Cour pénale internationale, y compris sur ses propres généraux?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont été parmi les principaux initiateurs pour établir cette Cour internationale. Nous espérons qu'elle pourra jouer le rôle qu'elle doit jouer dans les années à venir pour tous les pays.

À ce moment-ci, les Américains ne veulent pas se soumettre, mais je pense qu'ils devraient reconsidérer, faire comme les autres pays et nous donner la possibilité d'avoir une cour internationale pour régler ce genre de conflit. Je pense qu'il y a dans le traité suffisamment de protection vis-à-vis des citoyens d'un pays pour que tout le monde puisse signer cet accord en toute sécurité.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, de récents rapports soulignent que la mise en vigueur du Protocole de Kyoto entraînera de sérieux préjudices économiques. Nous avons effectué des recherches approfondies et nous avons constaté qu'aucune étude n'a été menée en vue de déterminer l'incidence de l'accord de Kyoto sur l'agriculture au Canada.

Pourquoi le gouvernement s'apprête-t-il à ratifier l'accord de Kyoto sans savoir quelles en seront les conséquences pour les agriculteurs et les familles agricoles du Canada?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député a raison. Le changement climatique aura une incidence profonde pour les agriculteurs canadiens. Nous en avons la preuve à l'heure actuelle en Alberta où la sécheresse a pris les proportions d'une crise et entraîné des coûts d'environ 3 milliards de dollars.

Nous le constatons ailleurs où des événements météorologiques extrêmes ont des conséquences pour les agriculteurs canadiens. Le député a demandé quels sont les renseignements disponibles. Je lui suggère de se reporter aux discussions qui se sont déroulées avec les producteurs agricoles sur une période de trois années complètes.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je rappelle aux députés que même si les ministres aiment recevoir de l'aide lorsqu'ils répondent, et qu'il en va de même des députés lorsqu'ils posent leurs questions, la présidence éprouve de la difficulté à entendre, et je dois être en mesure d'entendre au cas où quelqu'un tiendrait des propos non réglementaires. Le député de Cypress Hill—Grasslands a la parole. Un peu d'ordre, s'il vous plaît!

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est de la foutaise. Il serait prêt à attribuer la crise des années 30 aux changements climatiques.

Il y a quatre ans, une étude américaine a établi que la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto entraînerait une hausse des dépenses agricoles de 32 p. 100, une diminution de 24 à 48 p. 100 du revenu agricole annuel, une réduction des exportations agricoles et la faillite de certains agriculteurs. On y disait que le Protocole de Kyoto constitue la plus importante menace à la collectivité agricole dans le domaine de la politique gouvernementale.

Pourquoi le gouvernement s'apprête-t-il à ratifier l'accord de Kyoto au moment où nos concurrents ont déterminé qu'il aura une incidence catastrophique sur les économies agricoles?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis un peu déçu que l'opposition officielle aborde avec autant de sarcasme les problèmes auxquels font face les agriculteurs du Canada en raison des changements climatiques.

Il est vrai que ces répercussions sont perceptibles depuis un certain temps, mais le moment est venu pour eux d'accorder une certaine attention aux préjudices que subit l'agriculture canadienne en raison des changements climatiques. Au nom de leurs électeurs, j'exhorte les députés de l'opposition à prendre ce problème au sérieux.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. David Price (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, il y a quatre jours, le Pakistan a fait l'essai de missiles balistiques surface-air. Le même jour, l'Inde a décidé de riposter en faisant l'essai d'un missile classique surface-air. Aujourd'hui, le Pakistan a encore fait des essais de missiles.

Le secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique pourrait-il expliquer à la Chambre la réaction de notre pays à ces événements très perturbants?

Questions orales

L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.): Monsieur le Président, après les essais menés par le Pakistan vendredi dernier, le Canada a vivement déploré la situation et préconisé un arrêt de la mise au point d'armes nucléaires. Aujourd'hui, comme les tensions restent vives dans la région, nous réitérons que ces essais vont à l'encontre du but recherché et qu'ils ne font que miner les efforts que déploie la communauté internationale afin d'instaurer un climat de paix durable.

Dans l'intérêt de la sécurité régionale et internationale, le Canada exhorte le Pakistan et l'Inde à désamorcer la situation et à reprendre immédiatement le dialogue.

* * *

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, un comité parlementaire multipartite a formulé à l'unanimité des recommandations qui allégeraient le fardeau de ceux qui demandent le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Le ministre des Finances a fait fi de la plupart de ces recommandations et a irrité davantage les personnes handicapées du Canada en laissant entendre exactement le contraire.

Le ministre fera-t-il ce qu'il convient et demandera-t-il à ses collaborateurs d'appliquer les recommandations du comité et d'aider les personnes handicapées, au lieu de leur nuire?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme le député s'intéresse à cette question, il sait sûrement que, depuis 1996, l'aide accordée aux personnes handicapées a augmenté d'environ 70 p. 100.

Je suis sûr que le député estime, tout comme moi, que l'aide devrait être accordée aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous avons hâte de collaborer avec lui, ainsi qu'avec d'autres députés, pour qu'à mesure que nous élargirons l'accès à ces fonds, les personnes qui ont le plus besoin d'aide la reçoivent.

• (1455)

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom de ma fille handicapée physiquement qui passe une bonne partie de sa vie dans un fauteuil roulant, merci, monsieur le ministre, mais il n'y a pas de quoi.

Soit dit en passant, je suis absolument consterné par nos lois fiscales tordues qui autorisent un homme d'affaires à déduire 50 p. 100 de ses frais pour un déjeuner d'affaires, alors que les personnes handicapées peuvent déduire moins de 20 p. 100 du coût de fauteuils roulants. Et le ministre des Finances veut serrer la vis aux personnes handicapées, à des personnes comme ma propre fille.

Va-t-il faire ce qu'il convient et demander à ses collaborateurs de modifier ces lois fiscales oppressives qui nuisent aux personnes handicapées?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je m'élève contre l'affirmation selon laquelle nous nous serions attaqués à la fille du député.

S'il désire contester des règles en particulier, je serais ravi d'en prendre note, mais j'estime important de ne pas chercher à faire de ces questions une affaire personnelle.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, pendant que le ministre des Affaires étrangères

recommande aux citoyens du Canada d'éviter de se rendre en Algérie, «étant donné les activités terroristes qui se poursuivent dans certaines régions de ce pays», son collègue de l'Immigration maintient la fin du moratoire sur les renvois des ressortissants algériens, alléguant que «les citoyens algériens ne courent aucun risque en étant renvoyés dans leur pays.»

Comment le ministre peut-il défendre la levée du moratoire et expliquer que, malgré une guerre civile sanguinaire qui a fait plus de 150 000 morts, on permette le renvoi de gens installés ici depuis des années, alors que leurs enfants, nés au Canada, pourraient en principe rester ici?

L'hon. Denis Coderre (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette question extrêmement importante.

Dans un premier temps, le but de la levée du moratoire est de régulariser le système. Le Canada n'a aucune intention de faire une expulsion massive et aucune intention non plus d'accorder une amnistie générale. Chaque cas est spécifique et est examiné avec compassion et pour des raisons humanitaires. Nous pourrions prendre des décisions de façon à acheminer les dossiers correctement.

Toutefois, nous avons aussi le devoir de mettre en place un système intègre, où nous trouvons l'équilibre entre la vigilance et l'ouverture.

* * *

[Traduction]

HYDRO ONTARIO

M. Roger Galloway (Sarnia—Lambton, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre des Finances sait que, comme l'indique la rubrique Remboursement d'emprunts de leur facture d'électricité, les habitants de l'Ontario remboursent des emprunts bancaires de plus de 17 milliards de dollars contractés par Hydro Ontario.

Pourquoi le ministère des Finances perçoit-il plus d'un milliard de dollars au titre de la TPS simplement parce que Hydro Ontario s'est endettée?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je m'emploierai à obtenir une réponse que je lui communiquerai par écrit au moment opportun.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, on apprenait récemment que plusieurs agences et organisations internationales ont comme condition d'embauche l'anglais comme langue maternelle, plutôt qu'une bonne maîtrise de cette langue.

Qu'est-ce que le ministre responsable des langues officielles entend faire concrètement et rapidement pour que cessent les pratiques discriminatoires de certaines organisations internationales auxquelles participe financièrement le Canada, comme l'Office du Haut-Commissaire aux droits humains, l'Organisation mondiale du tourisme, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui exigent comme critère d'embauche que la langue maternelle soit l'anglais?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir mentionné ce fait. On regardera cela.

Il est un peu inévitable que l'anglais soit la langue demandée quand on travaille dans le domaine international. Cependant, le Canada a des responsabilités aussi vis-à-vis de la langue française et je regarderai ce dont le député nous a parlé.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE FÉDÉRALE

M. Jim Pankiw (Saskatoon—Humboldt, Ind.): Monsieur le Président, le gouvernement fait fi intentionnellement du fait qu'on ne saurait faire preuve de discrimination raciale en faveur de quelqu'un sans faire preuve en même temps de discrimination raciale aux dépens de quelqu'un d'autre. Cette pratique s'appelle le racisme.

Le nouveau programme libéral prévoit des quotas de recrutement basés sur la race dans la fonction publique. La couleur de la peau et l'origine ethnique ont remplacé le mérite comme critères d'embauche au sein de la fonction publique fédérale.

Parce que la vaste majorité des Canadiens s'opposent aux programmes de promotion sociale et que l'Alliance canadienne est trop faiblarde pour poser la question, je la pose moi-même. Pourquoi le gouvernement impose-t-il des quotas de recrutement racistes?

• (1500)

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je n'en crois pas mes oreilles.

Nous voulons que la fonction publique représente la population du Canada.

Contrairement à ce que prétend le député, nous avons décidé de ne pas implanter un système de quotas obligatoire et arbitraire. Nous avons décidé d'adopter un système d'objectifs qui ne va pas à l'encontre du principe du mérite. Le principe du mérite est souverain, mais notre fonction publique doit être hétérogène.

* * *

LE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis munis d'un passeport canadien font l'objet d'un profilage racial.

Des citoyens de ma circonscription, celle de Windsor-Ouest, ont été arrêtés à la frontière et ils ont été détenus parfois jusqu'à deux heures; on a pris leurs empreintes digitales et leur photo, à la fois à leur entrée aux États-Unis et à leur retour au Canada. Tout cela est purement attribuable à leur origine raciale et à leur pays d'origine, même s'ils sont maintenant des citoyens canadiens.

Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à intervenir auprès de son ami, George W. Bush, afin de défendre les droits des citoyens canadiens et de mettre un terme à cette discrimination raciale?

Recours au Règlement

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, depuis les événements tragiques du 11 septembre dernier, le Canada et les États-Unis sont non seulement sur un pied d'alerte, mais ils ont aussi conjointement mis en oeuvre des mesures en vue de créer une frontière intelligente.

Je puis dire au député d'en face que l'objectif, c'est d'avoir des frontières sûres, sécuritaires et efficaces.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'ANNONCE CONCERNANT LE BOIS D'OEUVRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Aujourd'hui, monsieur le Président, nous avons eu un bon exemple de ce qui ne va pas dans l'attitude du gouvernement à l'égard du Parlement. Nous posons des questions à des députés ministériels au sujet de l'annonce qui a été faite en Colombie-Britannique concernant le bois d'oeuvre et on nous a reproché de ne pas avoir lu l'annonce. Il me semble que ç'aurait été là une occasion parfaite pour le gouvernement de faire preuve de respect à l'égard du Parlement en faisant cette annonce ici même, au Parlement, sous la forme d'une déclaration ministérielle. C'est la moindre des choses que le gouvernement aurait pu faire par respect pour le Parlement et les parlementaires.

Au lieu de cela, nous en avons été réduits à poser des questions au sujet d'un document que nous n'avions pas lu, un document que nous aurions lu si le gouvernement avait fait preuve de respect à l'égard du Parlement. Il aurait pu nous le communiquer sous la forme d'une déclaration ministérielle, à laquelle les porte-parole de l'opposition auraient pu répliquer pour avoir pu la lire à l'avance.

Le ministre a préféré faire l'annonce aux médias, manifestant encore une fois du mépris à l'égard du Parlement et du processus démocratique, et cela, après avoir promis dans le discours du Trône de respecter davantage le Parlement et la démocratie, et toutes ces belles paroles.

Au bout du compte, le gouvernement n'a aucun respect pour le Parlement.

Auriez-vous l'obligeance, monsieur le Président, de demander au gouvernement de déposer à tout le moins ce document dès maintenant, afin que nous puissions voir ce qu'il contient, et de présenter immédiatement une déclaration? Le ministre du Commerce international ici présent pourrait présenter une déclaration à laquelle nous répondrions.

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos enflammés du député de Winnipeg—Transcona, leader de son parti à la Chambre. La Chambre doit savoir que le ministre en question était à Vancouver à l'occasion de la visite royale. Il est resté là-bas et a fait l'annonce devant un grand nombre de personnes de sa province affectées par la situation de cette industrie.

Monsieur le Président, vous conviendrez que cette annonce a été faite à 14 h 30 et que le compte rendu des débats de la Chambre des communes indiquera qu'en fait le ministre de l'Industrie a répondu aux questions au nom du gouvernement avant cette annonce.

Recours au Règlement

Il ne s'agit pas ici d'un recours au Règlement, mais je m'efforcerai, tel que demandé, de présenter à la Chambre une copie du document en question dans les meilleurs délais. Voilà toute l'information dont je dispose pour l'instant.

Entre-temps, je déposerai le document dès que possible, non seulement pour satisfaire le député qui a soulevé la question et qui n'écoute pas ma réponse présentement, mais aussi pour les autres députés.

• (1505)

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais ajouter ma voix à celle du futur leader du NPD pour dire tout simplement que lorsque nous avons refait le Règlement de la Chambre des communes, une intention a été clairement exprimée par tous les leaders parlementaires, incluant le leader parlementaire du gouvernement. Cette intention était à l'effet que toutes les déclarations importantes et toutes les déclarations à conséquence faites par les ministres du gouvernement devraient se faire, à moins d'impossibilité totale, devant le Parlement, c'est-à-dire devant les représentants des citoyens.

Or, dans le dossier du bois d'oeuvre, s'il y a un endroit au Canada où a été discutée cette question épineuse du conflit avec les Américains, c'est à la Chambre des communes, grâce aux questions des partis d'opposition. Nous avons demandé à plusieurs reprises et avons obtenu des débats spéciaux sur la question du bois d'oeuvre.

Tous les députés de cette Chambre sont concernés, mais principalement les députés régionaux du Bloc québécois qui viennent du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de l'est du Québec, de la Côte-Nord ou de l'Abitibi, où se trouvent dans leurs comtés des milliers de travailleurs affectés par la crise du bois d'oeuvre.

Tout le Bloc québécois a fait des suggestions pertinentes au gouvernement et, jour après jour, a demandé si oui ou non ces suggestions seraient retenues.

Pouvez-vous me dire s'il ne s'agit pas d'un mépris du Parlement que d'aller annoncer la politique du bois d'oeuvre en Colombie-Britannique, alors qu'ici, dans ce Parlement, 301 députés attendent avec impatience les décisions qui seront prises?

Monsieur le Président, je vous le dis en toute sincérité. Si on veut revaloriser le rôle du député, si le député qui aspire un jour à devenir premier ministre à la place du député de Saint-Maurice peut revaloriser le rôle du député, il devrait faire en sorte que ses collègues fassent les annonces au Parlement, là où on est élus, là où on siège, là où on représente la population et là où on ne doit pas avoir peur de faire face à la presse, à la population canadienne et aux travailleurs concernés.

J'ajoute donc ma voix à celle du futur leader du NPD pour vous dire et dire au gouvernement combien nous sommes déçus et profondément affligés par l'attitude intolérante que le ministre des Ressources naturelles a manifestée aujourd'hui.

[Traduction]

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, aucune question ne peut être plus importante pour le bon fonctionnement et la pertinence de la Chambre des communes.

Le leader du gouvernement à la Chambre a déclaré que, pour faciliter la tâche aux députés, il serait prêt à déposer le document au lieu que celui-ci ne soit présenté en cette enceinte. Il ne s'agit pas de faciliter la tâche aux députés. Il s'agit des droits et de la raison d'être du Parlement. Cette institution est le lieu où l'on doit administrer les

affaires du Canada. On ne respecte pas le Parlement si on annonce et si on administre ailleurs les affaires du Canada.

L'incident d'aujourd'hui n'est pas le premier. Il s'inscrit dans une tendance croissante, une façon de faire que les gouvernements libéraux antérieurs n'avaient pas adoptée, ni les gouvernements des autres partis d'ailleurs, mais qui est typique du présent gouvernement; or, une seule personne peut freiner cette tendance, et je le dis respectueusement, soit le Président de la Chambre des communes prenant la parole au nom des intérêts les plus fondamentaux de la Chambre des communes.

Monsieur, vous avez le pouvoir de réprimander le gouvernement pour ce geste, de l'inciter à respecter les principales raisons d'être de ce Parlement à l'avenir, et de veiller à ce que les affaires du Parlement se déroulent ici et non ailleurs.

Vous admettez, j'espère, que la question n'est pas dérisoire. Elle ne touche pas un seul parti ou une seule personne à la Chambre. Elle va droit au coeur de notre raison d'être, à titre de démocratie parlementaire.

• (1510)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à l'instar de mes collègues, je voudrais dire moi aussi à quel point nous, simples députés, sommes outrés lorsque le gouvernement nous écarte du processus, et cela arrive souvent.

Cela est d'autant plus paradoxal que le premier ministre, qui a été à la barre du Parti libéral pour trois élections générales, a déclaré à chaque fois, et plus particulièrement en 1993, que son objectif était de faire en sorte que le Parlement joue un rôle plus déterminant et que les députés exercent une fonction plus utile. Telles étaient les promesses énoncées dans le livre rouge.

Le discours du Trône renferme des déclarations semblables. Or, à quoi avons-nous droit? À rien d'autre que du mépris. J'en suis venu à la conclusion que pour le premier ministre actuel, le Parlement est, au mieux, une cause d'ennuis et, au pire, une institution tout à fait inutile. Ce n'est qu'un obstacle qui l'empêche de faire absolument tout ce qu'il veut. Il invoque la clôture à répétition. Il a un mépris total pour le processus parlementaire. Il contrôle les comités. Ceci n'est qu'un autre symptôme de cela.

Nous devrions faire un pas de plus aujourd'hui. Nous devrions accuser le premier ministre, en tant que chef du Cabinet, d'outrage au Parlement parce qu'il continue de se comporter de cette façon. J'estime qu'il devrait comparaître devant le comité et répondre de ses actes. Quand la dernière fois les ministres ont-ils fait des déclarations ministérielles durant les affaires courantes? Je ne m'en souviens pas. Peut-être que ma mémoire n'est pas très bonne, mais je ne m'en souviens pas. Tout cela est vraiment révoltant.

Je tiens à souligner que nous avons déjà soulevé la question à notre retour cet automne. Mais le parti ministériel n'a pas encore réagi de manière positive. J'ignore si je puis le faire, mais je voudrais présenter une motion accusant le premier ministre d'outrage au Parlement.

L'Adresse

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La présidence compte beaucoup sur la collaboration de tous les députés relativement à ce recours au Règlement. L'outrage, et je me permets d'employer ce mot puisque le député d'Elk Island lui-même l'a fait, qui a été exprimé par les députés de l'opposition l'a assurément été dans des termes qui montrent le mécontentement des députés au sujet de ce qui est arrivé.

Autrefois, lorsque j'avais des opinions partisans, j'aurais peut-être exprimé des préoccupations semblables à un moment ou l'autre. Je suis cependant conscient que les déclarations de ce genre, bien qu'elles puissent procurer une satisfaction sur le moment, ne correspondent pas exactement à la pratique en vigueur à la Chambre.

Tout ce que je puis dire aux députés, et en particulier au député de Calgary-Centre, c'est qu'il n'existe aucune règle obligeant le gouvernement à annoncer ses nouvelles politiques à la Chambre. Je signale une recommandation contenue dans le rapport du Comité spécial sur la modernisation et l'amélioration de la procédure à la Chambre des communes, déposé en juin de l'an dernier, que j'estime pertinente dans le cas actuel.

[Français]

Je cite la recommandation du comité:

Premièrement, il importe qu'un plus grand nombre de déclarations et d'annonces par des ministres soient faites en Chambre. Ainsi, les dernières nouvelles concernant des questions d'actualité ou les décisions stratégiques prévisibles devraient être annoncées en premier lieu—ou du moins en même temps—à la Chambre. Il faut encourager les ministres et leurs ministères à se servir de la tribune offerte par la Chambre des communes. Non seulement cette mesure accroîtra-t-elle la primauté du Parlement, mais elle réitérera aussi l'assise législative des décisions gouvernementales.

• (1515)

[Traduction]

Le rapport se poursuit. Je pourrais continuer de le citer. J'invite les députés à en lire les recommandations, quoiqu'elles n'aient pas amené de modifications aux règles pour faire en sorte que les annonces soient faites à la Chambre.

Le leader du gouvernement à la Chambre s'est dit disposé à déposer le document. Les ministres sont libres de faire une déclaration ministérielle sur la question au moment des déclarations de ministres, demain, jeudi ou vendredi ou, avec le consentement unanime de la Chambre, plus tard aujourd'hui. À mon avis, il n'appartient pas au Président d'exiger l'application d'une règle qui n'existe pas. La chose n'est pas obligatoire en vertu du Règlement, et je ne peux donc pas l'exiger.

Des députés ont exprimé aujourd'hui leur mécontentement, comme d'autres députés des deux côtés de la Chambre l'ont d'ailleurs fait à de nombreuses reprises, puisqu'ils changent de côté de temps à autre. Dans les circonstances, cependant, la seule chose que je puisse faire est de signaler le contenu du rapport à la Chambre et au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, pour le cas où ils souhaiteraient examiner la question plus en profondeur et envisager d'apporter au Règlement des changements qui donneraient suite aux mesures exigées aujourd'hui par certains députés.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat sur la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au

discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, sur l'amendement et sur le sous-amendement.

L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, en écoutant le discours du Trône la semaine dernière, je me suis souvenu des raisons qui m'ont d'abord incité à me présenter aux élections. J'ai commencé ma vie publique en croyant qu'il est possible de changer les vies et l'avenir.

Je partage, avec mes collègues du caucus, la conviction profonde que tous les Canadiens devraient avoir une chance égale de participer pleinement à la vie sociale, économique et civique de notre pays et de bénéficier de sa prospérité. Nous partageons aussi une vision commune d'une société dans laquelle nous fournissons toutes les possibilités aux Canadiens de se réaliser pleinement. Nous sommes convaincus qu'en collaborant avec nos concitoyens, nous pourrions aider les particuliers et les collectivités à contrer l'adversité.

Quand j'ai été nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je suis arrivé pleinement confiant qu'en travaillant en étroite collaboration avec les autochtones, nous arriverions à améliorer leur qualité de vie. Nous pouvons encourager le développement économique et social de concert avec les membres des Premières nations et les Inuit, en créant des projets pour aider à bâtir le Canada que nous voulons tous.

Le discours du Trône réaffirme notre engagement, en qualité de pays, à appuyer les autochtones et les habitants des régions du Nord, alors qu'ils s'efforcent de concrétiser leurs aspirations; cet engagement, nous ne l'avons pas pris uniquement au nom d'un ministère, mais au nom de l'ensemble du gouvernement.

Le discours du Trône dit clairement qu'il faut donner aux premières nations les pouvoirs d'assumer un plus grand contrôle sur leurs propres affaires et de participer plus pleinement à l'économie canadienne. Ce contrôle local est fondamental dans une démocratie. Il donne aux gens le pouvoir de déterminer ce qui doit être fait et de répondre à leurs propres besoins et priorités.

L'expérience nous a appris qu'on ne peut d'un coup de baguette magique régler instantanément toutes les revendications territoriales et toutes les questions de traités en souffrance, tous les accords sur l'autonomie gouvernementale et tous les problèmes sociaux auxquels de nombreux autochtones doivent faire face.

Les députés savent que le changement ne se produit pas du jour au lendemain. Entre-temps, les autochtones doivent être en mesure d'aller de l'avant maintenant avec confiance et espoir. Ils doivent pouvoir bâtir leurs collectivités et donner de l'espoir à leurs enfants.

Nous ne pouvons continuer d'attendre simplement qu'un changement se produise. Il faut prendre des mesures pour que cela arrive. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre des décennies pour que les accords soient négociés ou de nouveaux traités conclus. Nous ne pouvons attendre et la nouvelle génération de membres des premières nations et d'Inuit n'attendra pas. Le statu quo est inacceptable.

Les membres des premières nations qui se dirigent vers une plus grande autosuffisance ont besoin aujourd'hui des outils qui leur permettront de bâtir un meilleur avenir. C'est précisément ce que le discours du Trône promet.

L'Adresse

Le Canada que nous voulons inclut également une partie du pays que nous oublions trop souvent, le Nord, mais pas dans ce discours du Trône. Les questions visant le nord du Canada nous touchent tous.

Le discours du Trône relève des objectifs environnementaux clés pour le Nord visant à permettre que les peuples autochtones puissent compter sur de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités et relever de nouveaux défis. Les gazoducs du Nord peuvent créer d'importants débouchés en matière d'emploi, en matière de formation et de perfectionnement pour les membres des premières nations et les Inuit, et offrir aux autochtones du Nord d'autres occasions de participer et de prospérer. Un processus d'évaluation environnementale rationalisé pour évaluer des projets à grande échelle, comme les gazoducs du Nord, va aider à faire en sorte que de tels projets puissent aller de l'avant d'une façon qui correspond à notre engagement à l'égard du développement durable du Nord.

Le discours du Trône parle également de conservation de nos aires de nature sauvage, de nos sources d'eau propre ainsi que de la protection des espèces et des habitats. Ce sont des initiatives importantes pour les habitants du Nord afin de protéger le fragile environnement septentrional. Nous allons également accélérer l'assainissement de sites fédéraux contaminés et continuer de travailler avec des partenaires internationaux pour améliorer la qualité de l'air et répondre à d'importantes priorités des gens du Nord.

• (1520)

Notre plan pour améliorer la vie des autochtones est l'un des programmes les plus activistes qu'on pourrait imaginer. Cette initiative pangouvernementale mue par un premier ministre qui s'est donné pour mission d'accorder aux autochtones les mêmes chances dans la vie qu'aux non-autochtones représente un grand pas en avant vers l'édification d'un Canada plus fort au XXI^e siècle. Le gouvernement du Canada prend des mesures pour s'assurer que les enfants autochtones n'ont pas moins de possibilités que leurs pairs non autochtones.

Ce programme m'enthousiasme. Il nous permet de continuer sur notre lancée, forts des progrès déjà réalisés par le gouvernement en vue d'améliorer la qualité de vie des autochtones. Investir dans l'infrastructure communautaire de base permettant, par exemple, d'avoir de l'eau propre, appuyer les enfants et leurs parents et aider les premières nations à profiter des possibilités de développement économique non seulement fera une différence pour les individus et leur famille à court terme, mais établira des assises solides sur lesquelles reposeront la croissance, la santé et la prospérité à venir.

Je tiens à rassurer les premières nations: mon ministère continuera à travailler avec les premières nations, avec Santé Canada et avec nos autres partenaires pour que les communautés des premières nations puissent avoir accès à de l'eau potable propre et salubre. Ensemble, nous mettons la dernière touche à une stratégie de gestion de l'eau pour les premières nations, fondée sur un ensemble de normes claires et applicables. La stratégie fournira une approche structurelle cohérente de la gestion de la qualité de l'eau dans les réserves.

On trouve dans le discours du Trône la déclaration fondamentale qui suit:

Ce que le Canada peut faire de plus important pour les premières nations est de hausser la qualité de l'éducation offerte dans les réserves.

Dans ce contexte, nous connaissons tous le potentiel extraordinaire de la population autochtone, jeune et sans cesse plus nombreuse. Les travailleurs autochtones sont essentiels à notre

prospérité future. Nous devons combler le fossé inacceptable qui sépare les autochtones des autres Canadiens en ce qui concerne l'éducation. Afin d'améliorer cette situation, nous avons créé un groupe de travail sur l'éducation chargé de faire de la recherche et des recommandations sur l'éducation des premières nations, notamment sur quoi devrions-nous nous concentrer et comment devrions-nous procéder.

Ce sont les questions fondamentales, comme l'eau, l'éducation, l'aide aux enfants et à leurs parents et le développement socio-économique, qui nous permettront de renforcer et de mettre en oeuvre notre programme d'édification de communautés plus fortes et en meilleure santé et d'assurer une meilleure qualité de vie aux autochtones.

Passer à l'action dans ces domaines prioritaires jettera les fondations d'un avenir meilleur pour les premières nations. Mais nous ne nous arrêterons pas aux fondations. Notre plan repose sur une base législative; une base qui fait partie du cadre nécessaire au développement économique et social. Ces bases législatives comprennent le projet de loi sur la gouvernance des premières nations, le projet de loi sur le règlement des revendications particulières, qui s'inspire de la loi existante sur la gestion des terres des premières nations, ainsi que le projet de loi sur la gestion statistique et financière des premières nations.

J'aimerais préciser à la Chambre les avantages de chacun de ces éléments de base. Commençons par le plus fondamental, qui est celui de la saine gestion gouvernementale.

La saine gestion gouvernementale est à la base de tout gouvernement fort et stable. Un processus de prise de décisions ouvert et transparent assure l'équité et l'égalité et fait naître un niveau de confiance qui favorise les investissements des entreprises.

Il y a de plus en plus de preuves, à la fois empiriques et économiques, de ce que le potentiel de développement économique, la mise sur pied d'un gouvernement fort disposant d'une infrastructure adéquate et le développement du potentiel et des aptitudes des gens dépendent de la saine gestion gouvernementale.

• (1525)

C'est la raison pour laquelle le projet de loi sur la gouvernance des premières nations permettrait aux premières nations de se munir des outils modernes et des pouvoirs nécessaires pour mettre au point et faire appliquer des lois qui tiendraient compte de leurs priorités; des pouvoirs qui aideraient les premières nations à se développer. Ce projet de loi redonnerait aux premières nations des pouvoirs de décision que la Loi sur les Indiens leur a enlevés il y a 126 ans et auxquels ils ont droit.

Malgré tous les faux renseignements qui ont circulé, la nouvelle loi sur la gouvernance des premières nations ne devrait pas avoir de conséquences sur les droits issus d'un traité, porter atteinte au droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, constituer une menace pour les terrains de réserve ou transformer les conseils ou les gouvernements de bandes en corporations municipales. Elle devrait plutôt servir à préparer l'avenir. Elle viserait précisément à munir ces premières nations fonctionnant en vertu de l'antique Loi sur les Indiens des outils nécessaires qui leur manquent pour assurer une administration efficace, sensible et responsable, ce qui est une étape essentielle vers l'autonomie gouvernementale.

L'Adresse

La Loi proposée sur le règlement des revendications particulières est une autre mesure importante qui fournirait une base solide permettant de régler les revendications particulières de façon juste et efficace. Le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des premières nations donnerait aux premières nations un meilleur accès aux terres et aux ressources de façon à leur permettre de développer leur économie en attirant des investissements et en modelant leur propre destinée.

La Commission sur les revendications particulières des Indiens, qui doit être remplacée par ce nouveau centre indépendant, a été créée en 1991 à titre de mesure provisoire pendant que le Canada et les Premières nations cherchaient la meilleure façon de régler ces revendications.

Nous sommes fiers de nos réalisations de la dernière décennie au titre du règlement des revendications particulières, mais il y a encore énormément de travail à faire. En vertu du présent système, le règlement des revendications traîne beaucoup trop en longueur, ce qui prive des centaines de Premières nations d'occasions de développement économique et empêche les partenariats dans d'autres secteurs.

Compte tenu de la frustration et du cynisme, par ailleurs compréhensible, des Premières nations à l'égard du processus, nous sommes déterminés à régler davantage de revendications plus efficacement et plus équitablement. Le nouveau centre de règlement des revendications que nous proposons pourrait fonctionner de façon indépendante du gouvernement et se composerait d'une commission pour faciliter les négociations et d'un tribunal chargé de régler les litiges.

La commission et le tribunal auraient des services distincts pour éviter toute influence indésirable et toute partialité. Ces deux composantes relèveraient d'un directeur général responsable de l'administration quotidienne du centre.

Le premier objectif du centre serait d'aborder les négociations du point de vue de la coopération plutôt que de la confrontation. Il offrirait des techniques de règlement des conflits modernes et susceptibles d'aider les parties en cause à régler leurs différends pour en arriver plus facilement à s'entendre.

Le centre offrirait des services de facilitation, de médiation, d'arbitrage non exécutoire et, avec l'accord des parties, d'arbitrage exécutoire.

Les députés doivent tenir compte du temps et des efforts consentis par les parties pour préparer leur cause et faire des recherches, lorsqu'il s'agit d'aller devant le tribunal. Il faut ensuite considérer que chaque dollar dépensé pour le travail des chercheurs, des témoins, des juges et du personnel judiciaire correspond à un dollar de moins investi dans le logement, la santé et le développement économique. Il est clair qu'une loi sur le règlement des revendications particulières représenterait une amélioration considérable par rapport au processus existant, au chapitre du règlement des revendications particulières.

• (1530)

Cela rendrait possible le développement économique et une sécurité sociale et économique fort nécessaires pour les premières nations. J'ai hâte de discuter de cette loi aux Communes pendant les semaines et les mois à venir.

Pendant des années, les premières nations ont dit qu'elles devaient avoir la latitude et la responsabilité voulues pour gérer les terres de leurs réserves, leurs ressources naturelles et leurs recettes de la manière la plus efficace pour eux. Elles ont fait remarquer qu'elles ne

pouvaient diriger un gouvernement si elles n'avaient aucun moyen de planifier l'utilisation de leurs terres.

Dans l'économie de concurrence qui est la nôtre aujourd'hui, les investisseurs ne peuvent attendre tandis que les bureaucrates et les politiques se querellent sur des questions de compétences. Ils iront ailleurs, emportant leur argent et les emplois avec eux. En 1999, nous avons adopté la Loi sur la gestion des terres des premières nations. Elle permet à celles-ci de se donner des codes fonciers, d'adopter et de faire appliquer des lois sur l'environnement et les biens immobiliers matrimoniaux, par exemple. Elle précise la capacité juridique des bandes et établit des relations avec les administrations provinciales et municipales. Cette loi redonne les outils dont les premières nations ont besoin pour gérer leurs terres et leurs propres recettes à leur manière.

L'un des avantages les plus directs de cette loi est qu'elle accélérerait l'accession à l'autonomie gouvernementale. C'est que, aux termes de la Loi sur les Indiens, les premières nations doivent négocier la planification de l'utilisation des sols, tandis qu'une première nation qui gère ses propres terres en vertu de la Loi sur la gestion des terres des premières nations se présente à la table avec toutes ces questions déjà bien ordonnées.

La Loi sur la gestion des terres des premières nations s'applique depuis peu, mais nous avons déjà constaté que, lorsque la collectivité prend des décisions sur l'utilisation des terres, cela peut attirer les investissements. Qui dit investissement dit possibilités nouvelles. Qui dit possibilités nouvelles dit chance de s'arracher au cycle de la pauvreté, de susciter l'espoir, de bâtir une vie meilleure et des collectivités plus solides, le genre de vie que nombre de députés tiennent pour acquis.

Cette approche s'est avérée une telle réussite que nous avons proposé d'élargir la Loi sur la gestion des terres des premières nations pour que d'autres collectivités autochtones puissent se prévaloir de ses outils progressistes de gestion foncière.

Une autre mesure qui favorisera le développement économique et améliorera la qualité de vie dans les réserves est l'ensemble des quatre institutions de gouvernance des premières nations. Les institutions proposées comportent un conseil de gestion financière et un institut de statistique, administrés par des autochtones pour des autochtones. La loi sur la gestion financière et statistique des premières nations procurerait aux premières nations les outils financiers requis pour améliorer leur qualité de vie, des outils que tous les autres paliers de gouvernement tiennent pour acquis et qui servent à mettre en place l'infrastructure de base comme les égouts, les routes et les réseaux d'aqueduc, autant d'éléments essentiels à une meilleure qualité de vie, autant de questions fondamentales que doivent régler les collectivités.

Je pourrais parler longuement de ces quatre institutions, mais on peut dire que lorsqu'on pense aux réalités de la gouvernance, l'un des éléments primordiaux est certes la présence d'institutions financières qui permettent de générer des recettes venant d'autres sources, notamment les taxes foncières ou d'autres taxes. Les premières nations n'ont pas encore ces institutions et cette nouvelle loi les créerait.

Je demande aux députés d'y penser un instant. Le pouvoir ainsi conféré aux premières nations leur permettrait d'emprunter du capital privé à long terme, à des taux préférentiels, pour construire des routes, des aqueducs, des égouts et ainsi de suite. Elles le feraient en titrisant une portion de leurs recettes provenant des taxes foncières ou de leurs autres recettes stables à long terme.

L'Adresse

On estime qu'il serait possible de réunir 125 millions de dollars pour le financement de la dette sur les cinq premières années en titralisant les recettes issues des taxes foncières. Puisqu'elles sont privées de ces outils et institutions élémentaires que les autres gouvernements tiennent pour acquis, nous comprenons maintenant pourquoi les premières nations n'ont pas réussi dans le passé et pourquoi nous devons changer le programme pour l'avenir.

• (1535)

En terminant, permettez-moi d'ajouter que tout cela ne se fera pas sans un immense débat au pays. Lorsqu'on change la relation entre les collectivités autochtones et le gouvernement du Canada, il faut évidemment procéder à un débat sur la gouvernance et ce qu'elle devra être. Il me tarde de participer à ce débat car il est grand temps de changer le statu quo, d'abolir cette dépendance que nous avons créée et que les enfants des premières nations doivent endurer, et de passer à l'étape plus dynamique de la création d'une économie spécifique aux premières nations.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le ministre pour son excellent discours. Il s'est considérablement écarté de ce qui se faisait auparavant. Beaucoup de partis, à la Chambre, ont en fait essayé d'inciter le gouvernement à prendre cette orientation.

Le ministre a parlé de l'eau. Ma première question traite de l'enquête de Walkerton. Cette enquête a abouti à un certain nombre de solutions très constructives. Si elles étaient appliquées partout dans le pays, elles assureraient de l'eau propre et potable à tout le monde. Est-ce que le ministre donnera suite à la recommandation de son collègue concernant l'adoption d'une norme nationale pour l'eau de boisson, sur le modèle de ce qu'a recommandé l'enquête de Walkerton?

Deuxièmement, au sujet de la gouvernance, il a dit à juste titre que le moyen d'éliminer l'apartheid institutionnel imposé aux peuples autochtones est de les séparer du reste du pays. Je demande donc au ministre s'il compte emprunter la voie de l'intégration, et non de l'assimilation, en accordant à chaque autochtone des droits de propriété privée dans les réserves.

L'hon. Robert Nault: Monsieur le Président, je veux expliquer très clairement au député mes observations concernant l'eau. Nous nous apprêtons à mettre en place les normes fédérales nécessaires pour assurer aux citoyens des premières nations, du moins au niveau fédéral, que leurs normes, leurs règlements et la qualité de leur eau compteront parmi les meilleurs du pays. Je peux assurer au député qu'il verra très bientôt des normes et une qualité suffisantes pour que nos premières nations, tout comme les autres Canadiens, aient l'assurance que l'eau du robinet est sûre et saine.

Je veux également dire au député que j'ai appris dans mon travail des dernières années que, malheureusement, les normes ne garantissent pas une certification adéquate de ceux qui font fonctionner les usines de traitement de l'eau. Nous avons déjà agi dans les dix-huit derniers mois pour former et certifier tous ceux qui font fonctionner les usines de traitement des premières nations, notre objectif étant qu'ils soient tous certifiés dans les trois prochaines années pour que les premières nations aient la capacité de rassurer leurs citoyens sur la sécurité de l'eau de boisson. Cela est en train de faire en ce moment.

L'autre question dont il a parlé a fait l'objet de discussions dans notre pays depuis que je suis député et, j'en suis sûr, depuis bien plus longtemps encore. Il s'agit des relations uniques et très spéciales que nous avons avec les peuples autochtones. Je crois que le pays a déjà

discuté des questions dont le député veut que je parle aujourd'hui. Nous avons déjà convenu, dans notre Constitution, de reconnaître les droits ancestraux et issus de traités de nos peuples autochtones.

Cela signifie en pratique que nous acceptons qu'ils aient leur propre forme de gouvernement, que ce soit par suite du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale prévu à l'article 35 de la Constitution, auquel cas nous négocierons, ou par suite des changements que nous apportons aux pouvoirs délégués prévus au paragraphe 91(24) de la Constitution, qui nous autorise à déléguer des pouvoirs aux premières nations, notamment celui de légiférer. Le débat à ce sujet se poursuit aujourd'hui. Nous nous interrogeons sur les structures de gouvernance dont les premières nations ont besoin pour bâtir une solide économie.

En ce qui concerne la question de mon honorable collègue, cela fait longtemps que la société canadienne a cessé de s'interroger sur l'opportunité d'assimiler les premières nations. Nous avons déjà convenu que l'assimilation est impossible, qu'elle n'est pas très morale et que nous devons avoir des relations respectueuses, de gouvernement à gouvernement. C'est la direction que nous avons prise.

• (1540)

[Français]

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, le ministre nous a indiqué qu'il savait que le projet de loi sur la gouvernance allait amener plusieurs débats importants, entre autres en cette Chambre et à travers la pays. Ce sont ses propres mots.

Or, quelles garanties le ministre nous donne-t-il qu'il écoutera les doléances, les craintes et surtout les oppositions qui verront le jour suite à son projet de loi? Jusqu'à maintenant, alors que ces oppositions sont déjà connues, alors que ces craintes ont été formulées de façon assez féroce et assez directe, notamment par l'Assemblée des premières nations, il n'en a pas tenu compte. Si jusqu'à maintenant, et étant donné que le passé est garant de l'avenir, il n'a pas tenu compte des oppositions exprimées par l'Assemblée des premières nations et par d'autres groupes autochtones, comment peut-on le croire lorsqu'il dit qu'il tiendra compte des oppositions et qu'il écoutera ce qui se passera dans les débats puisque que, jusqu'à maintenant, il ne l'a pas fait?

[Traduction]

L'hon. Robert Nault: Premièrement, monsieur le Président, je regrette que le député et d'autres représentants de l'opposition n'aient pas réussi à transcender la politique partisane afin d'amorcer la très importante discussion que nous devons avoir. Des députés de l'opposition semblent croire que la totalité des citoyens des premières nations du pays partagent le même point de vue. Les citoyens des premières nations ne sont pas différents des citoyens non autochtones. Ils ont tous des idées très arrêtées sur ce que nous devrions faire ensemble et sur la façon dont nous devrions nous y prendre pour améliorer la vie de leurs collectivités. Il serait ici exagéré de dire qu'un groupe ou l'autre représente tous les citoyens des premières nations.

L'Adresse

Voici l'objectif que nous visons comme gouvernement. À mon avis, nous convenons tous que le statu quo n'est pas acceptable et qu'il n'a pas la cote. Si on consulte les statistiques, on ne met pas de temps à comprendre qu'au cours de la prochaine génération, et en particulier dans des endroits comme l'ouest du Canada, le statu quo nous posera d'énormes difficultés comme pays en raison de la jeune population autochtone qui croît à un rythme rapide et qui veut participer à l'économie ainsi qu'au Canada dans le cadre du patrimoine qui lui revient. Nous ne pouvons utiliser à cette fin comme modèle une mesure législative vieille de 126 ans.

Ce que nous demandons aux citoyens des premières nations et aux parlementaires ce n'est pas de faire des déclarations grandiloquentes, mais bien d'aborder le genre de mesures législatives à mettre de l'avant pour améliorer la vie des citoyens des premières nations. Comment avons-nous fait pour avoir l'assurance que le débat se déroulerait dans le respect? Nous avons probablement tenu la plus vaste consultation dans l'histoire de notre gouvernement, 10 000 citoyens des premières nations y ayant participé au cours de la dernière année. Plus important encore, nous avons mis sur pied un conseil consultatif ministériel mixte qui était dirigé par les premières nations et qui a conseillé le ministre sur le genre de mesure législative à adopter.

Enfin, soucieux de veiller à ce que le débat se déroule dans le respect, en ma qualité de ministre, j'ai transmis cette mesure législative au comité avant la deuxième lecture. À ceux d'entre vous qui en sont à leurs premières armes à la Chambre et qui n'ont pas passé autant de temps que moi sur les banquettes arrières comme simple député, je souligne que lorsque l'on transmet un projet de loi à un comité avant la deuxième lecture, cela veut dire que nous l'autorisons à y apporter des changements fondamentaux s'il le juge à-propos. C'est l'orientation que je souhaiterais que prenne le comité s'il estime que la mesure législative n'est pas assez bonne et appelle des améliorations. J'opte pour cette orientation parce que nous ne pouvons pas nous permettre de nous tromper. Il faut réussir pour les citoyens des premières nations de la prochaine génération.

• (1545)

Le vice-président: Il ne reste plus beaucoup de temps à la période des questions et des observations. Je vais donc demander aux députés d'être brefs.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, fait à remarquer, en répondant aux deux questions jusqu'à maintenant, le ministre s'en est pris à ceux qui les ont posées, leur demandant d'être respectueux. Je n'ai rien entendu d'irrespectueux. Le ministre devrait lui-même cesser d'agir de manière politiquement insensée; qu'il commence donc plutôt à répondre aux questions et à prendre part à ce débat sérieux, car c'est une question sérieuse.

Dans son discours, le député a dit que le premier ministre avait passé 40 années de sa carrière politique à travailler à l'amélioration des conditions de vie des autochtones. Le ministre lui-même devrait admettre que ce n'est tout simplement pas le cas. L'écart entre les conditions de vie des autochtones il y a 40 ans et celles d'aujourd'hui s'est en fait élargi. Plutôt que de s'améliorer, leurs conditions de vie se sont détériorées depuis 40 ans. La stratégie adoptée par le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé a été infructueuse. Je voudrais bien que le ministre admette que la stratégie appliquée depuis 40 ans n'a rien donné...

Le vice-président: À l'ordre. La présidence comprend l'importance du sujet à l'étude. J'ai pris note des intéressés, mais je n'ai guère de latitude, compte tenu du grand nombre de députés qui veulent participer. Je demanderais aux députés d'être le plus concis possible

dans leurs questions et leurs réponses. Nous verrons comment vont le choses.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, le ministre a dit que la Loi sur les Indiens est dépassée. Le ministre veut-il dire qu'il va abroger la Loi sur les Indiens et la remplacer par autre chose? Dans l'affirmative, par quoi?

L'hon. Robert Nault: Monsieur le Président, je veux bien être aimable, mais je dois avouer que les questions autochtones ne sont pas simples. Des députés disent que, depuis 40 ans, aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les autochtones. Tout ce que je peux dire, c'est que, si nous passons un temps considérable dans les collectivités autochtones, nous pouvons y constater des améliorations, aussi lentes qu'elles aient pu être.

Je vais donner un exemple qui le confirme. Au début des années 70, lorsque le premier ministre était ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, il n'existait aucun programme d'études postsecondaires pour les étudiants autochtones. Aujourd'hui, 27 000 jeunes font des études postsecondaires chaque année. Il s'agit d'une énorme amélioration par rapport à l'époque où pratiquement aucun étudiant ne faisait des études postsecondaires et où le premier ministre a créé ce nouveau programme. Ce n'est qu'un exemple qui illustre à quel point le député se trompe.

Permettez-moi également d'expliquer au député ce que j'ai dit dans mon allocution, au cas où quelques points lui auraient échappé. La Loi sur les Indiens est remplacée par plusieurs processus. Ces processus sont les suivants. En 1999, sous la direction du ministre Irwin et de l'actuelle ministre du Développement des ressources humaines, nous avons adopté un projet de loi intitulé Loi sur la gestion des terres des premières nations, pour soustraire la planification de l'utilisation des terres de la Loi sur les Indiens et permettre aux autochtones de planifier eux-mêmes l'utilisation des terres, ce qui constitue une condition préalable au développement d'une économie, comme le savent ceux d'entre nous qui ont été des dirigeants municipaux. Bien sûr, nous avons maintenant présenté le projet de loi sur la gouvernance des premières nations, afin d'examiner les élections, l'administration financière et la gestion de la gouvernance, et d'examiner également les conflits d'intérêts, la transparence et les sortes de questions que nous tenons tous pour acquises en tant que gouvernement dans cette Chambre. Nous progressons également au sujet des institutions fiscales, que j'ai mentionnées au député, ce qui permet aux premières nations de développer leur propre économie en percevant des impôts et des taxes foncières dans leur collectivité. C'est une condition préalable pour quelque palier de gouvernement que ce soit.

Voilà les modifications que nous apportons à la Loi sur les Indiens désuète, ce qui, à notre avis, améliorera la vie des peuples des premières nations.

• (1550)

Le vice-président: Je m'en remets à la Chambre. Je constate que le temps a filé pendant la période réservée aux questions et observations. Je sais que la députée de Dartmouth et le député de Chicoutimi—Le Fjord cherchent à obtenir la parole depuis l'intervention du ministre. Je prie les deux députés de ne pas prendre plus d'une minute pour poser leur question, et je prie aussi le ministre de faire de même pour ses réponses.

L'Adresse

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, le NPD n'a pas ménagé ses efforts pour appuyer les revendications territoriales des autochtones de même que la vision de gouvernement autonome pour les autochtones du pays. Je rappelle aux députés que le chef Joe Gosnell a déjà dit qu'il avait fallu trois décennies et 50 millions de dollars pour atteindre le traité historique conférant l'accession à l'autonomie gouvernementale aux Nisga'as du nord de la Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, les autochtones, y compris le chef Gosnell, sont inquiets parce que le ministre les a menacés de quitter quelque 30 tables de négociation. Le ministre peut-il dire si le gouvernement compte conclure les négociations avec les premières nations et toutes les parties intéressées avant de présenter une autre version de la Loi sur les Indiens?

L'hon. Robert Nault: Monsieur le Président, nous participons à quelque 170 tables de négociation aux quatre coins du pays. Ce ne sont pas toutes des tables de négociation de traité ou d'autonomie gouvernementale. Honnêtement, il y en a environ 80 qui concernent l'autonomie gouvernementale, en comptant bien sûr les tables sectorielles sur des sujets précis relativement à la préparation des accords d'autonomie gouvernementale.

Permettez-moi de répéter l'annonce que j'ai faite à la Chambre en janvier dernier. Le ministre et son gouvernement ne sont pas prêts à participer à des négociations qui piétinent. Je suppose que les députés de l'autre côté prennent un malin plaisir politique à se dire engagés dans la négociation de traités alors qu'en fait certaines de ces négociations piétinent depuis des années. La déclaration que nous avons faite autour des tables allait dans le sens des moyens que nous pourrions prendre pour faire progresser des négociations qui piétinaient. Nous avons dit qu'en cas d'impasse nous chercherions d'autres moyens d'améliorer le climat. C'est ce que nous comptons faire.

[Français]

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter mon collègue pour son engagement face à un défi excessivement important pour l'avenir de notre pays, parce qu'il touche les premières nations.

Au Québec, particulièrement dans l'est, sur la Côte-Nord et au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a actuellement ce que l'on appelle la négociation sur l'approche commune. Beaucoup d'inquiétudes sont soulevées par cette négociation et je pense qu'il y a des améliorations à apporter sur le plan des communications et du contenu.

J'aimerais demander au ministre quelles sont les étapes auxquelles on peut s'attendre au cours des prochains mois pour en arriver peut-être à une meilleure compréhension des enjeux qui sont en cause?

[Traduction]

L'hon. Robert Nault: Monsieur le Président, le député a raison d'indiquer que dans toutes les régions du pays, y compris dans sa circonscription, des négociations sont en cours entre le gouvernement, les peuples autochtones et, bien sûr, les provinces, le Québec en l'occurrence.

L'approche commune, comme on l'appelle, vise à négocier une entente moderne concernant l'exercice du pouvoir avec les autochtones de la région du lac Saint-Jean.

Au cours des négociations, il y a toujours beaucoup de discussions sur ce qui va arriver et ce qui ne va pas arriver. Les gouvernements en cause et aussi les autorités autochtones doivent disposer d'une

stratégie de communication pour expliquer exactement la teneur des négociations.

Dans le cas présent, aucune décision n'a encore été prise. Nous en sommes encore à l'étape de l'accord de principe et il reste beaucoup de chemin à parcourir avant d'en arriver à un accord définitif. Notre objectif est de conclure un accord juste pour les autochtones et les non-autochtones. En somme, toute la société gagne à établir de bonnes relations par la conclusion de traités et d'ententes modernes concernant l'exercice du pouvoir. Cette mesure ne cherche pas à favoriser les autochtones aux dépens des non-autochtones, ou vice versa.

Nous travaillons en étroite collaboration pour faire ressortir l'importance de ces accords. Je compte bien travailler avec mon collègue dans les semaines et les mois à venir pour voir à ce que cela arrive dans sa région.

• (1555)

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, si j'avais eu l'occasion de participer à la période de questions et commentaires suite à l'intervention de l'honorable ministre des Affaires indiennes, j'aurais pu lui demander, après ces 10 000 personnes qui ont été consultées parmi les peuples autochtones et après tous ces bons mots et ces bons vœux sur ce qu'il entend faire auprès de ces communautés, ce qu'il a fait avec les recommandations du rapport de la Commission royale Erasmus-Dussault, qui proposait des recommandations concrètes et claires. Celles-ci ont été déposées il y a à peu près quatre ou cinq ans et on attend encore le début du commencement de quelque chose ou un signal du gouvernement face à ces recommandations. La réponse aurait probablement été qu'on a continué à consulter.

La commissaire aux langues officielles utilisait l'analogie suivante que je ne veux pas m'approprier. Si on utilisait ce principe dans les hôpitaux lorsqu'une personne arrive gravement malade, qu'on faisait une analyse, qu'on consultait et qu'on prenait autant de temps, probablement qu'on aurait le temps de faire venir le préposé aux pompes funèbres, parce qu'on n'aurait pas le temps d'agir suite à notre diagnostic.

C'est à peu près la même chose qui semble se poser pour ce qui est des peuples autochtones, malheureusement pour eux et pour le gouvernement.

Avant d'entrer dans le sujet du discours du Trône, je compléterai mon intervention de la période des questions orales, parce qu'il semblerait que certaines personnes ont mal compris celle-ci. C'est important de rappeler ou de souligner ce que j'ai dit et de prendre quelques secondes à ce sujet pendant cette allocution en réponse au discours du Trône. Je partagerai mon temps avec mon collègue et ami de Matapédia—Matane.

Même si on en parle peu dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral contribue financièrement à une centaine d'institutions internationales. J'en ai nommé trois précédemment, à savoir l'Organisation internationale du tourisme, l'Office du Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'Assemblée des parlementaires de l'OTAN. Le gouvernement fédéral, année après année, contribue financièrement à ces organisations.

Dans ces trois organisations et dans plusieurs autres que je n'ai pas nommées jusqu'à présent, une des conditions d'embauche est que les personnes qui peuvent postuler pour y travailler doivent posséder l'anglais comme langue maternelle et une connaissance du français ou d'une autre langue.

L'Adresse

Autrement dit, tous les francophones du Canada qui paient des impôts au gouvernement fédéral, et où une partie de leurs impôts est réinvestie dans ces grandes institutions internationales dont nous reconnaissons tous le mérite, ne peuvent postuler pour occuper un poste dans ces grandes institutions internationales parce qu'ils ont le malheur d'être nés d'un père ou d'une mère francophone.

Il y a plus de 7 millions de canadiens qui paient des impôts au gouvernement et qui sont privés de pouvoir postuler un emploi auprès de ces institutions.

Si on demandait une connaissance suffisante de l'anglais, un anglais excellent, d'être parfaitement bilingue, trilingue ou de connaître quatre langues, il n'y aurait pas de problème. Cependant, tous ceux qui ne sont pas nés anglophones—il n'y a pas seulement les francophones qui sont pénalisés, il y a tous ceux qui ne sont pas nés anglophones dans ce pays—ne peuvent postuler des emplois dans ces grandes institutions internationales. Le Canada va pourtant continuer à payer sa contribution, à participer à de grands forums internationaux et à se donner de grandes tapes dans le dos.

C'est un sujet très important sur lequel le gouvernement doit se pencher. Ce sujet est directement abordé dans le discours du Trône. En effet, à la page 14 dudit discours du Trône, on peut lire, et je cite:

La dualité linguistique est au coeur de notre identité collective.

La dualité linguistique, dans ce cas-ci, c'est de permettre aux anglophones et aux francophones de ce pays d'avoir des chances égales partout. Toutefois, je viens de prouver par un exemple tout à fait concret, quotidien et pertinent qu'il n'y a pas d'égalité ou d'équité en matière de dualité linguistique pour ce qui est des possibilités d'embauche dans les grandes institutions internationales.

Plus loin dans le discours du Trône, on dit:

Le gouvernement verra à l'application d'un plan d'action sur les langues officielles [...].

On me permettra ici d'élaborer un peu sur ce plan d'action.

● (1600)

Dans le dernier discours du Trône qui a eu lieu il y a deux ans, en avril 2001 si ma mémoire est bonne, il était question de nommer une personne, un coordonnateur responsable des langues officielles. Le supposé sauveur de ce dossier important est arrivé, le ministre responsable de la coordination des langues officielles, qui nous promettait à court terme le dépôt d'un plan d'action, élément essentiel, vital et important pour assurer l'épanouissement des communautés vivant en situation minoritaire.

On a eu quelques aveux très humbles de la part du ministre responsable. Il nous a dit: «Oui, j'ai eu cette responsabilité du gouvernement, du premier ministre». Cependant, il a candidement avoué en comité: «Je ne dispose pas d'une personne supplémentaire à mon bureau pour m'aider à travailler là-dessus et je n'ai pas un sou de plus dans mon budget pour m'aider à réaliser cet énorme défi. De plus, je n'ai pas de plan d'action, je n'ai pas le début de quoi que ce soit et je n'ai surtout pas établi d'échéancier. Mais, je vous le dis tout de suite, je vais le déposer bientôt.»

Ici, je pense que quelqu'un pourrait faire une thèse de maîtrise ou de doctorat sur la définition du mot «bientôt» prononcé par le gouvernement, représenté par le Parti libéral. Cela fait deux ans que le ministre des Transports nous dit «bientôt» au sujet de telle route; cela fait quatre ans que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien nous dit «bientôt» au sujet du rapport Erasmus-Dussault; cela 14 ans que les différents ministres responsables des langues officielles nous disent «bientôt on va donner une spécification à l'article 41 de la Loi sur les langues officielles». On peut donc se

poser des questions à tout le moins sur la signification ainsi que sur le sens profond et étymologique du mot «bientôt», prononcé par nos amis d'en face.

Mais ce plan d'action du ministre responsable qui n'a pas d'argent, pas de budget, pas de ressources et personne pour l'aider à le réaliser se fait attendre. L'an dernier, en 2001, le ministre nous avait dit que ce plan d'action serait rendu public. Il a reculé en disant, vous le devinez: «J'ai besoin de consulter davantage.»

C'est ce qu'il a fait. Il a dit en juin dernier: «Je vais rendre publique l'ébauche de mon plan d'action, le début, pour savoir si les communautés vivant en situation minoritaire sont satisfaites». Il est arrivé à Whitehorse et il a dit: «Je ne suis pas prêt. Je veux le rendre public à l'automne.» Il est arrivé ici à Ottawa au début de la session parlementaire en nous disant: «Vers octobre ou novembre, je vais déposer mon plan d'action.» Et là, surprise! Il a dit: «Bien, je serais peut-être mieux d'attendre après le Budget pour savoir si je vais avoir les ressources pour réaliser ce que j'ai écrit dans mon plan d'action.»

Ce plan d'action, tout le monde l'attend avec impatience et la barre est haute. Je crois que le ministre, étant très conscient, le reporte d'année en année, de mois en mois, de semaine en semaine et on va encore attendre le dépôt de ce plan d'action.

Plus loin dans le discours du Trône, on dit qu'on va le rendre public et on va mettre l'accent sur l'enseignement des langues de la minorité et de l'enseignement des langues secondes. On parle également de doubler le nombre de diplômés de niveau secondaire. Tout le monde le reconnaît et on l'a dit au ministre à Bathurst, au Nouveau-Brunswick: il s'agit d'un champ de compétence provinciale.

Si on veut encourager ceci avec l'accord des provinces, nous sommes tout à fait d'accord. Mais de s'imposer, de s'immiscer dans un champ de compétence qui relève strictement des provinces partout au Canada, on n'est pas d'accord. Le ministre devrait mettre l'emphase sur les ayants droit. Cinquante pour cent des ayants droit ne vont pas à l'école en français. Pourquoi ne pas porter plus d'attention à ces ayants droit plutôt que de se diriger vers autres choses qui relèvent des provinces.

Plus loin, on peut lire que le gouvernement, et je cite:

Il appuiera le développement des communautés minoritaires d'expression française et anglaise et rendra plus accessibles les services dans leur langue dans les domaines tels que la santé.

Et on nous dit qu'on va attendre le rapport Romanow. On attend toujours un rapport ou une consultation quelconque. Je continue de citer le discours du Trône:

Il renforcera l'utilisation de nos deux langues officielles dans la fonction publique [...].

En terminant, je rappelle que plus de 30 ans après l'application de la Loi sur les langues officielles, environ 30 p. 100 des postes désignés bilingues dans la fonction publique sont occupés par des personnes unilingues. Aujourd'hui encore, plus de 30 p. 100 des postes désignés bilingues sont occupés par des personnes unilingues anglaises.

L'Adresse

●(1605)

Le discours du Trône est très bien écrit. Le précédent discours du Trône de 2001 était aussi très bien écrit. Toutefois, ce à quoi les communautés vivant en situation minoritaire sont en droit de s'attendre, c'est que ces paroles ne restent pas que des paroles, mais qu'elles soient suivies d'actions concrètes parce que le besoin est urgent et immédiat. La commissaire aux langues officielles ne cesse de le rappeler, le Bloc québécois et le comité ne cessent de le rappeler: il y a urgence d'agir et on s'attend à des réalisations concrètes et à un plan d'action rapide avec les moyens pour le réaliser.

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter mon collègue de Repentigny pour son excellente intervention, particulièrement en ce qui concerne les langues officielles et les francophones qui sont directement touchés par les politiques du gouvernement actuel. Je devrais plutôt dire qui ne sont pas touchés ou qui ne sont pas suffisamment soutenus par les politiques gouvernementales actuelles.

Il aurait été excellent que ce soit mon collègue qui écrive le discours du Trône. De la façon dont il a prononcé son allocution, il aurait certainement pu y insérer des éléments très positifs et nécessaires, entre autres pour nos régions.

J'ai pris le temps de regarder le précédent discours du Trône, et non pas seulement celui du 30 septembre 2002. J'ai pu constater qu'au fond, celui qu'on nous a servi le 30 septembre dernier était pratiquement une copie conforme du précédent.

Qu'est-ce que cela signifie? Probablement que le gouvernement n'a pas réussi à mettre en pratique ce qu'il nous avait proposé il y a deux ans, particulièrement en ce qui concerne les régions.

Je peux dire que ce discours du Trône est tout à fait remarquable, mais de façon négative. Il est remarquable par ce qu'il ne contient pas, par ce qu'il omet, par ses absences et la non-présence de grands pans de notre société, notamment les régions.

Ce discours ne contient absolument rien sur les régions, sur les problèmes qu'elles vivent et sur ce phénomène de notre société qui fait que la richesse se concentre de plus en plus dans les grands centres.

J'ai relevé une douzaine de points différents sur lesquels le gouvernement aurait pu intervenir de manière à aider les régions. Mais ce qu'on sent à l'intérieur du discours du Trône, c'est davantage une concentration vers ce que j'appelle les grands centres ou les petits centres lorsqu'il est question d'infrastructures. C'est un exemple.

Je voudrais tout d'abord parler de la pauvreté chez les enfants. Il faut se rappeler qu'en 1989, si ma mémoire est bonne, la Chambre avait adopté une résolution unanime pour combattre la pauvreté chez les enfants. À chaque discours du Trône depuis 1989, notamment en 1993 et par la suite, le gouvernement nous dit: «Nous allons combattre la pauvreté chez les enfants et nous allons faire en sorte qu'elle diminue.»

Depuis 1993, ce qu'on apprend d'après les données de Statistique Canada, c'est que la pauvreté chez les enfants perdure. Pour certaines familles, elle a un peu diminué. Pourtant, il y a deux semaines, Statistique Canada nous disait que 983 000 enfants vivaient encore sous le seuil de la pauvreté au Canada et au Québec. À chaque discours du Trône, on entend ce gouvernement nous dire qu'il va combattre la pauvreté chez les enfants. La pauvreté chez les enfants, ce n'est pas uniquement dans les grands centres, ce n'est pas uniquement dans les centres urbains, c'est aussi dans des régions

comme la mienne. C'est particulièrement vrai depuis que les coupures ont été effectuées à l'assurance-emploi.

Il faut se rappeler, et ce sera mon deuxième thème, qu'à l'heure actuelle, c'est moins de 40 p. 100 des gens qui cotisent à l'assurance-emploi qui peuvent y avoir accès. C'est un dossier très important dans une région comme la mienne ou encore à Terre-Neuve ou dans les Maritimes. C'est très important parce qu'une grande partie du travail y est saisonnier. Les gens doivent avoir un revenu de soutien pour une partie de l'année. À l'heure actuelle, les gens n'ont pas accès à ce revenu de soutien. Ils n'ont pas accès à une vie décente parce que ce gouvernement a continué à couper dans l'assurance-emploi.

Pour véritablement combattre la pauvreté, pour redonner aux familles une vie décente, il faudrait que le régime d'assurance-emploi soit modifié de façon à permettre aux gens d'avoir un revenu décent. Ils pourraient avoir un revenu pendant 52 semaines par année.

L'autre thème que je voudrais aborder, c'est la protection de notre agriculture dans les régions. On en a entendu parler, mais dans le discours du Trône, il n'y avait absolument rien. À l'heure actuelle, il y a des négociations internationales. Au cours des dernières semaines, on a appris que le gouvernement mettrait dans la balance la gestion de l'offre. Qu'est-ce que cela signifie pour une région comme la mienne et pour les régions du Québec et du Canada si le gouvernement met cette question dans la balance et abandonne la gestion de l'offre?

●(1610)

À l'heure actuelle, même si elle a changé au cours des 25, 30 dernières années et même davantage, l'agriculture dans nos régions est encore majoritairement de propriété familiale.

Qu'est-ce que cela aurait comme effet si on mettait en balance la gestion de l'offre? Cela voudrait dire, encore une fois, que les régions paieraient par rapport aux grands centres. Cela voudrait dire également que les grandes entreprises achèteraient les productions agricoles et pourraient les rassembler autour des grands centres tout en vidant les régions.

Il aurait été important, dans le discours du Trône, que le gouvernement réaffirme sa volonté de protéger la gestion de l'offre et sa volonté de défendre l'agriculture.

Il y a un autre dossier qui est totalement absent du discours du Trône et qui concerne beaucoup les régions. Il s'agit du dossier de la pêche qui est fort important pour des régions comme la mienne, comme les Maritimes et pour des régions comme celle de mon collègue, le député de Skeena, qui fait partie du Comité permanent des pêches et océans.

Ce dossier a été fort malmené par le gouvernement fédéral depuis qu'il en a pris la responsabilité. Encore une fois, on nous annonce la possibilité d'imposer un moratoire sur le poisson de fond dans nos régions, ce qui fera en sorte que les pêcheurs actuels, qui ont déjà un revenu insuffisant, se retrouveraient en difficulté.

Il aurait été souhaitable que ce gouvernement fasse à tout le moins mention dans le discours du Trône du dossier de la pêche, à cause des craintes manifestées par les pêcheurs, par la population de notre région et par la population en général. Il aurait pu au moins définir ses intentions quant à l'avenir du dossier des pêches et ses intentions de protéger notre ressource et soutenir les pêcheurs de nos régions.

Je voudrais aborder le secteur du développement de l'entreprise d'exportations dans nos régions. Il semble, selon toutes probabilités, que l'ensemble de l'appareil gouvernemental souhaite davantage que les entreprises d'exportations se développent autour des grands centres, sinon à proximité de ceux-ci.

L'Adresse

Des entreprises dans ma région, en Gaspésie entre autres, qui ont tenté de s'établir ont eu tellement de barrières et de difficultés à négocier, notamment avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, que ces gens-là se sont découragés et ont décidé carrément de s'en aller vers les grands centres parce que c'est ce qu'on leur a conseillé. C'est ce qu'on leur a dit et c'est ce que les membres de la fonction publique ont pu leur dire.

Avant de terminer, je voudrais aborder le dossier du bois d'oeuvre. On nous apprend aujourd'hui qu'il y aura un programme d'aide à l'industrie du bois d'oeuvre. Toutefois, encore une fois ce programme d'aide est une moitié de programme, parce qu'on n'aide pas les entreprises. On ne fait qu'aider, semble-t-il, selon les informations que nous possédons, les travailleurs et bien entendu les communautés touchés.

Je suis bien d'accord avec le fait qu'on puisse aider les travailleurs de même que les communautés qui ont été touchés. Je trouve cela correct et admirable. Cependant, il faut aussi soutenir les entreprises, parce que si elles ferment leurs portes, ce seront d'autres travailleurs et d'autres communautés qui seront touchés. J'aurais aimé avoir, dans le discours du Trône, une véritable volonté quant au soutien de l'entreprise dans nos régions.

En terminant, j'ajouterai un dernier mot concernant le transport aérien dans nos régions et l'abandon total du gouvernement fédéral, tant sur le plan du transport aérien que sur le plan de la voie ferrée qui, on le sait, n'est disponible que trois jours par semaine eu égard au service aux passagers dans ma région.

En conclusion, le discours du Trône ne contient véritablement rien pour les régions comme la mienne, et nous en avons été très déçus, comme nous avons été déçus par le précédent discours du Trône.

• (1615)

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, je demanderais à mon collègue de Matapédia—Matane de continuer à nous éclairer sur ce qu'il aurait dû y avoir dans le discours du Trône, en particulier pour les régions qui, comme beaucoup d'autres, notamment celle d'où il est issu, sont touchées par les problèmes agricoles, les problèmes de bois d'oeuvre ou les problèmes démographiques.

Qu'aurait-il voulu voir dans le discours du Trône, que ce gouvernement n'a pas inclus?

M. Jean-Yves Roy: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Si j'avais eu un peu plus de temps, j'aurais peut-être parlé de ce que j'appelle le droit de vivre en région.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral manifeste un abandon total, particulièrement au niveau des infrastructures de transport qui lui appartiennent. Lorsqu'il est question de ports et d'aéroports, le gouvernement fédéral s'en est départi de façon à les remettre à des municipalités ou à des corporations. À l'heure actuelle, une quantité très importante de ces infrastructures sont en fort mauvais état. C'est l'ensemble des régions qui sont touchées et c'est l'ensemble des régions qui sont perdantes avec cette manière d'agir.

Je crois que dans le discours du Trône, il aurait dû y avoir, à tout le moins, une phrase qui aurait dit, par exemple, quelque chose du genre: «C'est une véritable reconnaissance du droit de vivre en région. Vivre en région, ce n'est pas un privilège, c'est un droit. C'est très important pour l'occupation du territoire et pour la survie économique, tant du Québec que du reste du Canada, que les régions soient occupées, que des gens y vivent et puissent avoir accès à des services convenables et potables.»

Comme me le disait un journaliste en région suite au discours du Trône: «Nous sommes fatigués qu'on n'offre que le minimum dans les régions. Ce que nous voulons, c'est la même qualité de vie, ce sont les mêmes services que ceux disponibles ailleurs dans le reste du Canada, particulièrement dans les grands centres.»

Nous ne souhaitons pas que le gouvernement fédéral nous offre des spectacles à grands frais. Ce que nous voulons, ce sont les mêmes services, comme d'avoir des services de transport acceptables, ce que nous n'avons plus. Ce que nous voulons, c'est que les infrastructures appartenant au gouvernement fédéral soient entretenues, qu'il prenne ses responsabilités et qu'il entretienne ces infrastructures de façon à nous permettre de vivre en région.

[Traduction]

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, dans la foulée de ses récentes observations, mon ami est-il d'avis que nous serions beaucoup plus avancés si le gouvernement fédéral ou tout autre gouvernement estimait que des régions ou des provinces fortes feraient du Canada un pays plus fort et plus uni?

[Français]

M. Jean-Yves Roy: Monsieur le Président, je dirai à mon collègue que, à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral est totalement absent des régions. C'est particulièrement vrai dans ma région et je sais que c'est aussi très vrai dans la sienne.

Ce gouvernement s'est retiré d'à peu près tous les programmes. Les programmes de développement économique disponibles à l'heure actuelle sont totalement inadaptés à nos régions.

Lorsqu'on parle de développement économique, que ce soit à St. John's, Terre-Neuve, ou chez moi, et qu'on est forcé de répondre aux mêmes critères que Toronto, Vancouver ou Montréal, c'est inacceptable. La structure économique de nos régions n'est pas la même. Elle ne ressemble en rien à celle de Toronto et à celle de Montréal. Pourtant, nous devons répondre aux mêmes critères. C'est une chose impossible.

On dit que les gens des régions n'ont pas de projet, mais c'est faux. Il y a des milliers de projets, mais ces projets ne peuvent pas correspondre parce que la structure économique n'est pas la même et que nous devons répondre à des critères. Que cela fasse un pays meilleur si jamais le gouvernement fédéral décidait de faire quelque chose, je le souhaite pour mon collègue,

• (1620)

[Traduction]

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Niagara-Centre.

Le discours du Trône était au fond un discours sur la justice sociale qui est l'un des dossiers qui m'ont poussée à me lancer en politique.

Je parlerai tout d'abord de la question de la santé. J'ai été très heureuse de constater que le discours du Trône accorde de l'importance aux soins de santé et que le gouvernement entend agir rapidement après le dépôt du rapport Romanow. J'aimerais toutefois souligner certains points.

Tout d'abord, il est très important que le gouvernement garantisse le maintien de l'accès universel aux soins de santé et même qu'il améliore le système actuellement en place. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas nous offrir un système de santé universel.

L'Adresse

L'autre point que j'aimerais soulever a trait à la privatisation. Je n'appuie pas et n'appuierai jamais la privatisation dans le système de soins de santé. En fait, je crois que nous sommes déjà allés un peu trop loin dans certains secteurs. Si l'on regarde ce qui se fait ailleurs, au Royaume-Uni ou en Italie entre autres, où l'on a permis la privatisation, on se rend compte que les cliniques privées sont celles qui ont le plus d'équipement parce qu'elles ont un but lucratif et que les hôpitaux généraux finissent par en faire de moins en moins et par avoir de moins en moins d'argent. On encourage les gens à faire appel aux cliniques privées pour obtenir de meilleurs soins. On ne peut accepter l'adoption d'un système de santé à deux vitesses au pays. La privatisation s'est déjà frayé un chemin dans notre système.

L'aspect de la responsabilité est également un aspect important. Nous devons exiger qu'il reprenne sa place au sein de notre système. Dans l'entente de septembre 2000 sur les soins de santé, le gouvernement du Canada a transféré un milliard de dollars au gouvernement pour l'achat de matériel de diagnostic. Les fonds n'ont pas tous été utilisés dans ce but. Dans bon nombre de cas, ils ont servi à l'achat de matelas, d'autoclaves ou d'autres choses du genre. En Ontario, une partie du budget accordé a été utilisé à d'autres fins et une bonne partie de l'argent a été versée au secteur privé. Une compagnie de l'Ontario est inscrite à la Bourse. L'Ontario vient d'annoncer l'ouverture de 20 nouvelles cliniques privées.

Comme nous avons pu le constater, le leader parlementaire de l'Alliance canadienne était très heureux de payer 775 \$ pour passer devant d'autres personnes qui étaient dans la file d'attente. Cependant, cela ne raccourcit pas la file d'attente. Cela permet simplement aux gens qui ont de l'argent de passer devant tout le monde. En toute franchise, il est temps que ce genre de pratique cesse. Il est tout à fait terrible de voir ce qui se passe au Canada avec l'encouragement et l'appui de l'Alliance.

Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ne fonctionne pas car il n'y a aucune reddition de comptes prévue dans ce programme et cela doit changer. Nous avons le Régime d'assistance publique du Canada qui prévoyait une certaine reddition de comptes et je pense qu'il est temps de ramener cela.

Je voudrais poursuivre sur la question des enfants et des familles. La pauvreté chez les enfants dans un pays comme le Canada est inacceptable. Nous ne pouvons continuer de la tolérer. Je me réjouis de voir dans le discours du Trône que le gouvernement entend accroître la Prestation nationale pour enfants. À l'heure actuelle, grâce au travail de députés, y compris moi-même, les familles à faible revenu recevront un montant de 2 500 \$ revenu pour le premier enfant et de 2 200 \$ pour chacun des autres enfants, d'ici 2004. Ce soutien du revenu doit être augmenté; j'en conviens parfaitement.

L'apprentissage des jeunes enfants et des services de garde de qualité sont également extrêmement importants. Nous savons tous que le développement du cerveau commence dans l'utérus et chose certaine, à partir du moment où l'enfant est né, le développement est très rapide. Sans une bonne stimulation, des soins et un apprentissage précoce, le développement d'un enfant jusqu'à six ans ne se passe pas comme il devrait. Beaucoup d'enfants n'ont pas un bon départ dans la vie. C'est très important.

De nombreux autres pays du monde ont déjà ramené l'apprentissage des jeunes enfants à deux ou trois ans dans des services de garde à temps plein. Des services de garde de qualité sont essentiels à l'élimination de la pauvreté dans notre société.

Pour ce qui est du logement abordable, là encore cela aide à éliminer la pauvreté. Sans services de garde ni logements abordables,

nous ne pouvons vraiment pas nous attaquer à la pauvreté dans notre société. Il est temps d'envisager un accès universel à des services de garde et pas simplement des politiques faites de bric et de broc à l'égard de l'apprentissage des jeunes enfants et des soins de qualité.

Les mesures destinées aux familles à faible revenu s'occupant d'enfants gravement handicapés pour répondre aux besoins de l'enfant et de la famille constituent une partie extrêmement importante du discours du Trône et je suis très heureuse de voir cela.

Le discours du Trône parle également de villes et d'infrastructure. Les villes de notre société ont besoin d'être financées de façon durable, à long terme. Je me réjouis de voir que le gouvernement est prêt à financer l'infrastructure dans le cadre d'un programme de dix ans et qu'il s'engage à garantir des logements abordables.

• (1625)

Les transports en général et le transport en commun sont deux questions importantes, mais je voudrais qu'il y ait des discussions sur un accord de financement durable entre le gouvernement du Canada, les provinces et les municipalités. C'est fondamental pour la survie des municipalités et des services qu'elles offrent à la population.

Nous nous sommes penchés sur la question du terrorisme. Récemment, le président des États-Unis a prononcé des discours au sujet de l'Irak, et nous avons envoyé nos soldats en Afghanistan. À mon avis, le développement est toutefois le seul moyen à notre disposition pour enrayer le terrorisme à long terme. Nous ne pouvons pas éliminer le terrorisme à moins de venir à bout de la pauvreté dans le monde.

Si nous examinons la situation dans certains pays d'Afrique, nous constatons que, jusqu'à maintenant, le sida y a fait plus de victimes que toutes les guerres réunies, c'est-à-dire la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.

Il est important d'aider les pays dans le monde et de les rendre plus forts. Certains tiennent parfois pour acquis qu'ils sont tous corrompus et ils s'interrogent alors sur l'opportunité de dépenser de l'argent pour eux. Oui, il est vrai que certains gouvernements sont corrompus et faibles. En Afrique, de nombreux pays sont en train d'opter pour la démocratie. Certains sont fragiles, mais ils amorcent néanmoins un virage vers la démocratie, et nous devons être là pour travailler avec eux. Ce n'est pas une question de charité. C'est une question de partenariat. Nous devons leur fournir l'aide et le soutien dont ils ont besoin pour pouvoir sortir leur population de la pauvreté.

Si nous n'avions pas abandonné l'Afghanistan aux mains des seigneurs de la guerre, je ne crois pas que le réseau Al-Qaïda aurait pu faire ce qu'il a fait dans ce pays. Je félicite le gouvernement d'avoir doublé les fonds prévus pour le développement et de s'être engagé dans cette voie. Il est extrêmement important que nous continuions de rechercher l'équité dans le monde, car nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux sur les souffrances, la pauvreté et le désespoir dans lesquels vivent certains habitants de notre petite planète. C'est inacceptable.

Je suis heureuse de constater que nous nous penchons enfin sur la question de la reconnaissance des titres de compétences des travailleurs étrangers. Nous parlons très souvent à la Chambre de l'exode des cerveaux, mais jamais du gaspillage des cerveaux. Le Canada accueille des milliers d'immigrants, comme il se doit d'ailleurs, des gens qui possèdent des compétences, des diplômes universitaires et de hauts niveaux d'instruction et de formation, mais qui sont incapables de faire reconnaître leurs titres de compétences.

L'Adresse

Nous manquons de médecins et pourtant, il y a des centaines de médecins en Ontario qui ne peuvent exercer, même s'ils ont réussi aux examens de l'Ontario, parce qu'ils ne trouvent pas d'établissements où faire leur internat. C'est épouvantable quand on pense que, dans certaines régions du pays, les gens n'ont pas accès aux soins médicaux et à l'aide dont ils ont besoin.

J'appuie sans réserve la ratification du Protocole de Kyoto. Le changement climatique et l'environnement ne sont pas des sujets sans importance. Il s'agit de questions liées à notre santé et au rôle que nous jouons sur notre planète. Nous ne pouvons nous permettre de laisser partir l'avenir de notre pays à la dérive.

Certains soutiennent que le Protocole de Kyoto minera ou détruira notre économie. Nous tenions le même discours lorsque le programme d'aide sociale a été créé. Nous disions que cela allait entraîner la disparition des petites et moyennes entreprises. Lorsque nous avons adopté par le passé des mesures de lutte contre la pollution, nous pensions que cela allait nuire à l'activité économique. Dans les faits, si nous faisons preuve d'innovation et d'ingéniosité et si nous tenons vraiment à réussir dans ce domaine, nous pourrions créer des emplois et prendre les devants en vendant nos technologies et nos découvertes. D'autres pays commencent à le faire et nous devons prendre de l'avance sur nos concurrents si nous voulons vraiment réussir.

Par conséquent, j'appuie fortement la ratification du Protocole de Kyoto et j'encourage le gouvernement à ne pas revenir sur sa décision.

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je n'en reviens pas de tous les sujets que la députée a couverts, depuis le Protocole de Kyoto jusqu'aux titres de compétences des travailleurs qui entrent au Canada, mais il y a un point en particulier dont je tiens à parler.

Elle a dit, je crois, que le leader parlementaire de l'Alliance canadienne avait dû faire appel d'urgence à des soins privés parce que le régime public d'assurance-maladie lui avait fait complètement faux bond. Il fallait qu'il soit opéré d'urgence et il était heureusement en mesure de se payer des soins privés. Sans cela, il aurait peut-être perdu une jambe, ou pire. Qui peut le dire?

Le fait est que le régime public d'assurance-maladie doit être complètement réformé. Il faut faire preuve de responsabilité et veiller à ce que l'assurance-maladie soit là pour les Canadiens lorsqu'ils en ont besoin. Lorsqu'il n'est pas là pour les Canadiens, qu'il s'agisse du leader parlementaire de l'Alliance canadienne ou de tout autre Canadien quant à cela, le gouvernement devrait reconnaître ici que le système de soins de santé présente de graves problèmes au lieu de passer cela sous silence et de dénigrer les gens qui font appel à des soins privés parce que le système public leur fait défaut.

• (1630)

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, il est aisé de parler du risque de perdre une jambe et du caractère urgent de la situation, mais c'est pour cela que nous avons des salles d'urgence. N'est-il pas merveilleux que les hôpitaux aient des salles d'urgence?

J'ai traversé trois années difficiles avec ma mère qui est décédée l'année dernière. J'allais très souvent aux urgences. Elle a été bien traitée et nous avons reçu d'excellents services. Oui, il y a des problèmes; on manque de fonds et, oui, j'ajouterais que j'ai observé que certains membres du corps médical étaient passablement stressés, notamment le personnel infirmier. Le système a besoin d'être réformé, mais il n'a pas besoin d'être privatisé.

Le député nous dit que, lorsque les gens bien nantis ont une urgence médicale, ils peuvent s'adresser à des cliniques privées pour être servis. Cela lui a coûté 775 \$, mais peut-être que l'année prochaine ce sera 1 000 \$ ou 2 000 \$. Ces cliniques travaillent dans un but lucratif, après tout. Soyons réalistes: il ne s'agit plus de soins de santé, mais bien de bénéfices. C'est pour cela que nous avons un système de soins de santé.

Il aurait aisément pu s'adresser aux urgences de l'hôpital où il a fini par se retrouver, puisqu'il a dû se faire opérer. Il y aurait été convenablement soigné, comme n'importe quel individu qui va à l'urgence. Il est évident que ces gens préfèrent les cliniques privées qui rapportent gros, qu'ils préfèrent laisser payer l'usager, car ceux qui ont du fric passeraient en premier. Prenons 10 personnes qui ont 1 000 \$ chacune et 10 autres qui n'ont pas une telle somme: devinez qui passera en premier pour obtenir ce traitement. Ce ne sera pas ceux qui n'ont pas les 1 000 \$.

Le système de soins de santé en vigueur au Canada est une perle. Si nous en discutons avec les Américains, nous découvririons qu'eux et d'autres ailleurs dans le monde nous envient. Le système de soins de santé n'est pas totalement défectueux. Nous devons y opérer des réformes et nous devons y instaurer une certaine forme de reddition de comptes, mais nous devons à tout prix maintenir l'universalité du régime de soins de santé au Canada.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, il est dur d'entendre le gouvernement soutenir que le système est une pure merveille alors qu'il a été l'objet d'un sous-financement régulier et, qu'essentiellement, l'ensemble du système de soins de santé est en si piètre état que les gens sont désespérés et prêts à recourir à ces options privées. À Toronto, 20 cliniques privées ont vu le jour parce que les patients sont découragés du manque de soutien qu'ils reçoivent.

Je pose une simple question au sujet du financement municipal de l'infrastructure pendant dix ans. Les villes seront-elles disparues dans dix ans? Comment se fait-il que le discours du Trône n'ait fait mention que de dix années de financement durable alors que nous savons pertinemment que les villes sont sous-financés depuis douze ans?

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, en premier lieu, pour ce qui est du matériel diagnostique, il n'est pas nécessaire d'ouvrir 20 cliniques dans le secteur privé parce que les fonds transférés par le gouvernement du Canada auraient dû être appliqués aux hôpitaux. J'affirme que l'hôpital qui se trouve dans ma circonscription, en l'occurrence le Toronto East General Hospital attend depuis dix ans un appareil IRM. Les patients qui se présentent à l'hôpital n'ont pas accès à un IRM parce que le gouvernement a choisi de donner ces fonds à des cliniques privées. Avec tout le respect que je dois au député, je n'accepte pas cet argument.

En deuxième lieu, j'ai dit assez clairement dans ma déclaration que je félicite le gouvernement pour son engagement de dix ans, mais je crois que nous devrions commencer à négocier et à chercher une aide financière durable et à long terme pour les municipalités. Nous devons nous pencher sur la situation des municipalités et examiner le genre de services qu'elles offrent et nous assurer qu'elles disposent d'un financement approprié.

L'Adresse

M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il est très important que, de temps à autre, le gouvernement fasse un énoncé d'intention au sujet de ses priorités, pour en rendre compte aux Canadiens. Le discours du Trône devrait aussi être considéré comme une carte routière à laquelle nous devrions tous nous référer, pour nous assurer, en tant que ministériels, que nous sommes sur la bonne voie et que nous atteindrons tous les mêmes objectifs fixés pour l'ensemble des Canadiens.

Je prends aujourd'hui la parole en réponse au message que le gouvernement a livré à la population du Canada, et en particulier aux électeurs de ma circonscription, Niagara-Centre.

Il y a presque deux ans que nous avons été élus ou réélus pour servir les électeurs de ce vaste pays. Pendant ce temps, nous nous sommes assemblés ici à de nombreuses reprises pour débattre et voter sur divers sujets. Nous avons eu et aurons certainement encore des différends, mais s'il est une chose qui fait l'unanimité dans les rangs des députés, c'est que le fait de siéger au Parlement est un honneur, le plus élevé qui soit au pays pour ceux qui se consacrent au service public. Les décisions que nous prenons ont non seulement des répercussions sur nos circonscriptions et nos régions respectives, mais elles contribuent à façonner l'ensemble de notre pays. Aussi, je suis heureux de revenir une fois encore à la Chambre pour la deuxième session de la trente-septième législature.

Lorsque je me promène dans l'enceinte parlementaire et m'entretiens avec d'autres députés et leur personnel, le personnel de la Chambre et les agents de sécurité et que je leur dis que je viens de la région de Niagara, cela évoque automatiquement chez eux les grands espaces, des champs verdoyants, des vergers remplis d'arbres fruitiers et de vignes, les attractions touristiques et les gîtes touristiques. Niagara passe en quelque sorte pour la région utopique du pays, une région où les gens vivent une existence confortable et sans problème. C'est peut-être vrai dans une certaine mesure, mais la région de Niagara, et en particulier ma circonscription, connaît aussi sa part de difficultés, de revers et de défis.

Les anciennes industries géantes de l'acier et des pâtes et papier sont aujourd'hui plus modestes. L'intensification de la concurrence, la mondialisation, la gestion juste-à-temps des stocks et la moindre nécessité d'accumuler des stocks ont amené une rationalisation comparable aux transitions qui se sont produites ailleurs au Canada. On trouve dans Niagara-Centre l'une des merveilles parmi les réalisations humaines, le canal Welland.

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent décrit le canal Welland comme une artère vitale contournant les chutes Niagara, reliant les principales régions industrielles du cœur de l'Amérique du Nord et créant ainsi un lien précieux avec les nations commerçantes de la planète. Son impact économique se chiffre à 222 millions de dollars par année dans la région de Niagara et il est considéré comme l'un des principaux employeurs de la région. Jusqu'à maintenant, en 2002, 1 330 bâtiments ont emprunté ses huit écluses.

Je voudrais maintenant parler des deux institutions postsecondaires qui se trouvent dans ma circonscription. L'université Brock et le Niagara College of Applied Arts and Technology aident à préparer les étudiants à faire carrière dans un nouvel environnement technologique. Les employeurs, en partenariat avec le gouvernement fédéral, oeuvrent de concert avec les institutions postsecondaires pour voir à ce que les diplômés soient bien préparés, en leur fournissant la formation pratique la plus directement utile pour les entreprises et les futurs employés.

J'ai été heureux de voir qu'on mentionne les compétences, l'apprentissage et la recherche dans le discours du Trône et de constater que le gouvernement continuera à augmenter le financement des conseils subventionnaires offrant ainsi aux étudiants une aide accrue pour les études supérieures.

J'ai aussi constaté avec plaisir que le gouvernement continuera à collaborer avec les universités sur le plan des coûts indirects de la recherche et des stratégies pour sa commercialisation. À titre d'exemple, ce programme a procuré une subvention de 1,4 million de dollars à l'université Brock, pour une chaire de recherche en biotechnologie et biochimie des végétaux, dans le cadre de la Fondation canadienne pour l'innovation, dont l'objectif sera de définir quel est le moment le plus propice pour récolter les raisins servant à la fabrication du vin. Comme l'a déclaré le recteur de l'université Brock, M. David Atkinson: «C'est une excellente nouvelle pour l'université Brock. Cette aide du gouvernement canadien jouera un rôle important en renforçant la position de l'université à titre de grand centre de recherche et en assurant que les étudiants et les chercheurs de la faculté vont continuer à viser les plus hauts degrés d'excellence en recherche.»

•(1635)

Pour sa part, le collège Niagara a reçu une subvention de 800 000 \$ de la FCI pour l'aider à créer son centre de visualisation avancée qui comprend l'un des trois seuls laboratoires de réalité virtuelle en Ontario.

C'est une époque difficile pour les municipalités de ma circonscription. De la ville de St. Catharines, que je partage avec le député de St. Catharines, aux villes de Welland et de Thorold en passant par la ville de Pelham, la dévolution des responsabilités provinciales ainsi que la disparition des ressources font des ravages parmi les localités qui constituent Niagara-Centre. Toutefois, grâce au programme d'infrastructure Canada-Ontario, ma circonscription a bénéficié de cette initiative fédérale dans le cadre de laquelle des fonds sont investis par le fédéral, la province et la municipalité pour, par exemple, améliorer la qualité de l'eau potable ou le traitement des eaux usées.

Sont également admissibles les propositions dans le domaine du sport, de la culture et du tourisme. Ce programme produit d'excellents résultats pour ce qui est de la planification à court terme. Toutefois, nous le savons, les municipalités doivent planifier pour le long terme afin de pouvoir continuer à être des villes et des communautés dynamiques. Par conséquent, c'est avec plaisir que j'ai appris dans le discours du Trône que le gouvernement allait mettre en place un programme d'infrastructure de 10 ans pour inclure les initiatives stratégiques à long terme, essentielles à la compétitivité et à la croissance durable.

De même, c'est avec plaisir que j'ai appris que le gouvernement avait l'intention de renouveler l'Initiative de partenariats en action communautaire, ou IBAC. Je doute qu'il y ait des municipalités qui ne soient pas aux prises avec le problème des sans-abris. C'est donc une initiative qui viendra en aide aux circonscriptions où existe ce très grave problème.

Quand nous parlons de questions touchant toutes les municipalités et, en fait, tous les citoyens, il n'y en a pas de plus importantes que la santé. C'est le domaine, le service, auquel nous devons tous à un moment faire appel. Espérons que la majorité d'entre nous n'auront pas à en dépendre longtemps. Même si c'est au cours des nos derniers jours ou des dernières heures que nous passerons sur cette terre, nous aurons besoin de soins de santé.

L'Adresse

Cet été, j'ai pris le temps de rendre visite à mes électeurs dans leurs quartiers, sur leur pas de porte, car j'estimais qu'il était nécessaire que j'entende directement ce qu'ils avaient à me dire, de les écouter et de comprendre ce qui les préoccupait. Et bien entendu, je suis certain que cela n'est pas une surprise, la question qui est revenue sans cesse était celle des soins de santé.

Dans mon patelin, Thorold, nous avons la chance d'avoir comme concitoyenne une femme qui est à la fois une infirmière agréée consciencieuse et une mère, Mme Kim Stasiak. Mme Stasiak est présidente de la Niagara Health Coalition, un organisme voué à l'amélioration des soins de santé dont les membres sont des syndicats et des organismes communautaires locaux comme le Council of Women et le Conseil des Canadiens. Cet organisme appuie la décision du gouvernement de créer la commission Romanow. La Niagara Health Coalition a envoyé quelque 10 000 signatures à M. Romanow. Mme Stasiak m'a dit dans un courriel:

Je fonde beaucoup d'espoir sur M. Romanow. Il écoute sincèrement [...] il répond chaleureusement et pose les bonnes questions. Je voudrais remercier le premier ministre et le ministre (de la Santé) d'avoir créé cette commission.

Je le répète, je me réjouis que le discours du Trône traite de la santé. Nous attendons tous avec impatience de prendre connaissance du rapport final de M. Romanow, qui devrait paraître cet automne. Alors que les Canadiens appuient les principes fondamentaux du système de santé canadien, nous convenons que ce dernier nécessite des changements. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à convoquer une conférence des premiers ministres au début de 2003 pour élaborer un plan énonçant les changements et les investissements requis. Ces investissements figureront dans le prochain discours du budget.

Comme je l'ai dit au début de mes observations, le discours du Trône devrait être considéré comme une carte routière indiquant l'itinéraire et décrivant les priorités du gouvernement pour le Canada. Évidemment, il y en aura toujours pour dire que le discours du Trône aurait dû traiter de ceci ou de cela. Cependant, dans l'ensemble, compte tenu de ce que la population de Niagara-Centre estime être les questions de l'heure et des sujets qui ont été débattus à la Chambre depuis 20 mois, j'estime que le discours du Trône a atteint l'objectif fixé par son auteur.

• (1640)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, lorsque le gouvernement prépare les textes à l'intention des députés d'arrière-ban et décide de qui doit se lever pour encenser le gouvernement, combien de détails leur donne-t-il sur les sujets dont ils doivent parler?

Le député vient de parler des investissements effectués dans le secteur de la santé. Peut-il nous dire si le gouvernement compte se pencher sur les inégalités qui existent au pays? S'il était présent à la Chambre hier soir, il m'a entendu parler des problèmes auxquels les gens de Terre-Neuve-et-Labrador font face. Les médecins sont en grève surtout parce que les budgets sont insuffisants pour qu'on puisse leur offrir un salaire comparable à celui qui est versé aux médecins des provinces de l'Atlantique, sans parler du salaire des médecins du reste du pays.

Notre budget en matière de soins de santé provient en grande partie du TCSPS qui est établi en fonction du nombre d'habitants. Toutes les autres provinces ont une population stable ou en croissance. La population de Terre-Neuve diminue rapidement. Cela signifie donc qu'on a droit à moins d'argent que les autres provinces pour maintenir le même régime. De plus, ceux qui partent sont les jeunes gens en santé. Ceux qui restent exigent plus de soins. Nous

avons moins d'argent, plus de dépenses et une immense région accidentée à couvrir.

Le gouvernement compte-t-il tenir compte de ces inégalités dans le cadre des programmes de soins de santé?

• (1645)

M. Tony Tirabassi: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de ses observations et de l'expression de ses préoccupations. Je dois dire que, avant cet été, je n'étais pas allé dans l'Est au-delà de Montréal. Je me suis fait un devoir de prendre dix jours pour visiter les provinces de l'Est l'été dernier.

Le député parle de la pénurie de médecins à Terre-Neuve. Pour une raison différente, nous éprouvons les mêmes problèmes dans mon coin de la province. Des médecins prennent leur retraite, mais personne ne les remplace. Qu'on le croie ou non, l'une des initiatives les plus fructueuses a été celle des municipalités locales. Elles ont retenu les services d'équipes de recrutement de médecins

Est-ce que je me sens à l'aise qu'on ait laissé ce travail aux municipalités qui ont de moins en moins de ressources? Pas du tout. Suis-je d'avis que la province devrait accorder plus d'aide? Assurément. Est-ce que le gouvernement fédéral devrait jouer un plus grand rôle? Évidemment.

Comme je l'ai dit au cours de mon intervention, nous avons hâte de prendre connaissance du rapport Romanow, qui a reçu un large appui dans mon coin de circonscription. Nous voulons savoir ce que la commission a à dire de la rareté des spécialistes du monde médical comme les infirmières et les médecins. On peut espérer que, après la publication du rapport, une réunion des premiers ministres sera convoquée pour prendre acte du rapport et apporter certaines des modifications nécessaires.

Nous intervenons aux Communes pour parler aux Canadiens de changements dans les soins de santé. Il faudra qu'il y ait des changements. Mais une mise en garde s'impose: les changements ont un coût et nous devons être prêts à payer d'une façon ou d'une autre.

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, pour reprendre le thème des soins de santé, je crois que nous reconnaissons tous l'investissement qu'a fait le gouvernement en septembre 2000, notamment les fonds qu'il a dégagés pour l'acquisition d'importants appareils médicaux. Je sais que cette initiative a eu des effets positifs dans tout le pays. Le nombre d'appareils IRM est passé d'environ 52 à 106.

Je sais que le centre de santé régional de ma circonscription, Bras d'Or—Cape Breton, est sur le point de se doter d'un appareil IRM. Certains hôpitaux ruraux ont également pu obtenir du matériel de radiographie numérisée. Nous avons connu un grand succès avec ces appareils. Encore une fois, les listes d'attente sont réduites.

Le député croit-il au bien-fondé de la stratégie exposée par le premier ministre selon laquelle nous devrions attendre le rapport de la commission Romanow, puis rencontrer les premiers ministres?

M. Tony Tirabassi: Monsieur le Président, j'aimerais penser que, lorsque nous verrons les conclusions de la commission Romanow, nous saurons que la proposition du premier ministre est bien fondée.

L'Adresse

Je voudrais qu'on améliore une chose. Nous parlons de l'acquisition de matériel spécialisé comme les appareils IRM. Nous transférons des fonds à l'Ontario au moyen du TSCPS et de points d'impôt. Or, la province ne rend pas compte de l'utilisation qu'elle fait de ces fonds du gouvernement fédéral.

J'espère qu'il y aura une meilleure reddition de comptes de la part de la province, de sorte que, lorsque le gouvernement fédéral lui transférera des fonds, nous saurons qu'ils sont utilisés exactement comme ils sont censés l'être. J'espère que cette question sera également abordée au moment de la conférence des premiers ministres.

• (1650)

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Yorkton—Melville. C'est une circonscription de la Saskatchewan, j'ajouterais même une très bonne circonscription.

À l'instar des députés qui ont pris la parole aujourd'hui, j'interviens au sujet du discours du Trône. En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense, j'aborderai la question de la défense. Si je devais m'étendre sur les segments du discours du Trône où il en est question, je ferais bien de me rasseoir tout de suite. En effet, le discours du Trône compte une phrase à ce sujet, qui plus est une phrase sans grande signification, une déclaration qui va de soi.

La gouverneure générale a ajouté quelques commentaires qui m'ont paru importants au sujet des efforts de nos soldats et du merveilleux dévouement de notre armée de terre et de l'air ainsi que de notre marine en Afghanistan. Rien de plus. Le discours du Trône ne comporte rien de concret au sujet des forces canadiennes. Cette omission en dit long sur le gouvernement, autant d'ailleurs qu'un rapport de la Conférence des associations de la défense et que le rapport de la vérificatrice générale sur un aspect des dépenses militaires.

J'ai formulé mes commentaires sur le rapport de la Conférence des associations de la défense tout de suite après sa présentation. Eric Sorensen, journaliste à Radio-Canada, a posé quelques questions difficiles au sujet du financement de la défense. Ses questions étaient intéressantes. Il n'a pas lâché le morceau. Il m'a demandé si je consacrerai davantage de fonds au système de santé ou à la défense, si j'étais moi-même ministre de la Défense. Je lui ai rétorqué que sa question n'était pas sérieuse.

Premièrement, l'Alliance canadienne a constaté dans le passé que plus de 7 milliards de dollars étaient gaspillés chaque année dans des dépenses non prioritaires. Je parle de fonds consentis à des amis politiques pour des projets et des programmes improductifs. L'association des contribuables a relevé des dépenses inutiles ou non prioritaires de l'ordre de quelque 11 milliards de dollars.

Il y a toutefois un point encore plus fondamental qu'il faut souligner. Les dépenses pour la défense et les autres services de sécurité sont une chose différente des autres dépenses dans le budget fédéral. Elles sont différentes pour au moins deux raisons.

Premièrement, la responsabilité première du gouvernement, qui prime sur toute autre chose, consiste à assurer la sécurité de la nation, à maintenir sa souveraineté et à veiller à la protection et à la sécurité des citoyens canadiens. À la lumière de son manque d'efforts sous ce rapport et de la façon dont il a laissé l'appareil militaire se détériorer au cours des neuf dernières années, le gouvernement semble avoir oublié cela.

Il y a autre chose également dont il faut tenir compte. Des députés veulent qu'on investisse plus d'argent dans les soins de santé et d'autres programmes sociaux importants. Pendant ce temps-là notre gouvernement nous sert un discours du Trône rempli d'idées dont on ignore parfois le sens, mais qui nous apparaissent comme un vaste exercice de relations publiques. Les députés libéraux devraient se demander comment ils vont faire pour réunir les sommes nécessaires pour financer ces programmes.

J'aimerais que les députés d'en face en particulier réfléchissent à cela, car les Canadiens commencent à se poser des questions. N'eut été de nos militaires et des autres services de sécurité offerts au pays, je crois bien que notre économie ne pourrait tourner au même rythme qui a permis de produire l'argent nécessaire au financement de tous ces programmes sociaux. Sans le concours d'un appareil militaire fort et compétent et les autres dépenses qui ont été faites dans le domaine de la sécurité, il y aurait tellement d'agitation au pays que notre économie ne pourrait fonctionner de manière à nous permettre de conserver notre statut de nation riche. C'est quelque chose que le gouvernement a oublié et, puisqu'il reste silencieux à ce sujet; je serais même porté à croire qu'il ne comprend rien à tout cela.

C'était la première question que m'a posée Eric Sorensen. La deuxième question est la suivante: Si le gouvernement refuse d'injecter des sommes plus considérables dans la défense, comment alors puis-je réaffecter les ressources?

• (1655)

Si on analyse la situation des forces armées, on constate qu'il est impossible d'enlever quoi que ce soit et de conserver un organisme efficace. Le budget de la défense ne comprend aucune volette importante que l'on pourrait éliminer sans que l'organisme complet risque encore plus de s'effondrer qu'à l'heure actuelle. Ce sont les faits. Rien ne peut être éliminé.

Toutefois, il existe des façons de mieux dépenser l'argent. Cela s'applique à tout ministère, au ministère de la Défense aussi. La vérificatrice générale a fort justement souligné un de ces secteurs. Elle a rendu public aujourd'hui un rapport sur l'entraînement en vol de l'OTAN au Canada. C'est le chapitre 4 de son rapport. Ce programme d'entraînement en vol de l'OTAN avait pour objet d'assurer la formation d'élèves-pilotes militaires du Canada et d'autres pays qui auraient à piloter des hélicoptères, des chasseurs à réaction F-18 et divers autres types d'aéronefs que possèdent nos militaires et d'autres alliés de l'OTAN.

Le contrat de 2,8 milliards de dollars a été attribué sans appel d'offres à Bombardier par le gouvernement. Nous avons parlé de ce dossier à l'époque. Le gouvernement a tenté de justifier ce geste, mais c'était impossible. C'était un contrat à fournisseur unique attribué sans appel d'offres à son ami politique, soit Bombardier. C'est déjà assez grave, et c'est inacceptable. Le gouvernement devrait répondre de ce geste.

La vérificatrice générale nous apprend aujourd'hui que seulement 41 p. 100 des places pour lesquelles le Canada a payé ont été utilisées. C'est donc dire que 59 p. 100 des places retenues pour la formation des pilotes et ayant été payées par le gouvernement sont demeurées inutilisées. Pourtant, les paiements ont dû être effectués. Selon la vérificatrice générale, ce sont 65 millions de dollars qui ont été totalement gaspillés au cours des deux premières années du contrat.

L'Adresse

Le contrat a été établi de façon à ne prévoir aucune exigence d'exécution. C'est ce qu'a fait le gouvernement. Je n'en blâme pas les militaires. Je blâme le gouvernement et son processus politique appliqué par Travaux publics. Un processus qu'il utilise trop souvent pour attribuer des contrats à des amis politiques sans exiger qu'ils livrent le produit. C'est exactement ce qui est arrivé dans ce cas-ci. Nous pouvons constater qu'il y a des secteurs où l'argent peut être mieux dépensé bien qu'il n'y ait aucun aspect ne soit éliminé.

M. Sorenson a ensuite posé la question suivante: Si le gouvernement refuse d'accorder plus d'argent aux militaires, quelles mesures suggérez-vous? Ma réponse, et la seule que je puisse faire, c'est que j'élirais un nouveau gouvernement, car c'est tout ce que nous pouvons faire.

Le gouvernement a refusé d'accorder suffisamment de fonds aux forces armées. Nous le savons tous. Divers groupes l'ont expliqué clairement. De nombreux libéraux d'arrière-ban l'ont également souligné, à tel point que le comité de la Chambre des communes a demandé une augmentation de 40 à 50 p. 100 du budget militaire.

Dans trois ans, il faudra ajouter de 5 à 6 milliards de dollars par année au budget de base. C'est beaucoup d'argent à ajouter au budget, mais c'est ce qu'a proposé le comité de la Chambre des communes à majorité libérale. L'Alliance canadienne préconise depuis un certain temps que nous augmentions nos dépenses militaires en ajoutant immédiatement deux milliards de dollars au budget de base et que nous fassions ensuite passer le montant à la moyenne de l'OTAN. Le gouvernement n'a toutefois pas donné suite à cela.

Le gouvernement a été malhonnête dans sa façon de présenter les dépenses militaires. Je fais allusion à la Conférence des associations de la défense et au contenu de son rapport. La conférence a parfaitement raison. Il y a des choses que notre parti avait signalées auparavant. Le ministre de la Défense a répondu que, sur le montant de 1,2 milliard de dollars que le gouvernement répète sans cesse avoir consacré à la sécurité, seulement 510 millions de dollars visaient à soutenir l'armée canadienne. Le montant véritable est donc de 510 millions de dollars, dont quelque 200 millions qui ont servi à financer les opérations de guerre en Afghanistan.

Le gouvernement prétend souvent avoir affecté 5,1 milliards de dollars à la défense depuis 1999. C'est la Conférence des associations de défense qui le dit. Ce que le gouvernement n'a pas mentionné, selon la Conférence des associations de défense, c'est qu'une bonne partie de cette somme a été affectée à des objectifs non militaires ou au déficit visant les services et les opérations. Seulement 750 millions de dollars ont été utilisés à des fins militaires depuis cinq ans.

• (1700)

Les Canadiens méritent que le gouvernement fasse preuve d'honnêteté en rendant compte des dépenses qui ont réellement été engagées pour les forces armées. Le gouvernement ne l'a pas fait. Or, ce serait bien le moins qu'il puisse faire par respect pour les Canadiens.

Il n'y a pratiquement rien dans le discours du Trône. Une pieuse déclaration d'intention sur la défense ne suffit pas. Nous avons besoin de 2 milliards de dollars dans le prochain budget, et nous pourrions ensuite parler de ce que nous attendons de nos forces armées. Il faudra plus d'argent dans l'avenir.

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les observations de notre collègue de l'Alliance. Il a dit que le premier devoir d'un pays est de se défendre lui-même.

Soyons raisonnables. Le Canada est un pays immense, le deuxième en superficie au monde. Notre population ne dépasse pas 31 millions d'âmes. Comment le député voudrait-il que nous puissions militairement défendre ce territoire démesuré? Nous pourrions appeler sous les drapeaux une personne sur deux sans pour autant avoir suffisamment de soldats pour défendre tout notre territoire.

Comme mon collègue l'a mentionné, notre seul ennemi est la nature. D'est en ouest, notre pays s'étend sur 5 500 km et, du nord au sud, il a 4 800 km. Quelle somme pouvons-nous consacrer à la défense de cet immense territoire impossible à défendre?

Si le député a quelque chose à proposer à part dire qu'il faut donner plus d'argent aux militaires, il devrait peut-être nous en parler pour que les gens sachent comment il se propose de défendre notre territoire.

M. Leon Benoit: Madame la Présidente, compte tenu de la façon dont le député a posé la question, il faut que je lui demande ce qu'il veut faire. Veut-il céder le Canada? Veut-il céder notre Grand Nord? Est-ce là ce qu'il veut? Le député est-il en train de nous dire que nous n'avons pas à défendre notre territoire? Est-ce bien là ce qu'il nous dit?

Pour défendre notre souveraineté, nous devons d'abord constituer une armée qui puisse offrir une importante contribution à nos alliés, les pays membres de l'OTAN ou du NORAD, ou les États-Unis. Nous devons collaborer avec eux, mais nous devons aussi avoir une armée autonome pouvant fournir des unités selon les besoins, de façon à offrir une contribution importante. Voilà la façon de protéger notre souveraineté.

Ensuite, nous devons travailler avec nos alliés, les États-Unis, pour défendre notre pays. Nous ne pouvons pas le faire si nous laissons nos forces armées s'effondrer, comme le fait le gouvernement. La question du député illustre bien la façon de penser du gouvernement. Il ne veut tout simplement pas dépenser l'argent nécessaire pour défendre le pays.

Nous sommes tombés très bas. Nous avons dû supplier les Américains. Il nous a fallu leur demander des avions pour transporter nos hommes et leur équipement lors de la tempête de verglas qui s'est abattue sur le Québec et l'est de l'Ontario et lors des inondations du Manitoba. Nous dépendons de nos alliés, à l'intérieur même de notre pays, pour transporter nos soldats et leur équipement là où nous en avons besoin.

Comment les Canadiens peuvent-ils se sentir en sécurité dans ces conditions? Cela est inacceptable. À mesure qu'ils comprennent mieux la situation, les Canadiens se disent de plus en plus que nous ne pouvons pas poursuivre ainsi. Le gouvernement doit donner davantage.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je remercie notre collègue d'avoir soulevé la question des moyens de transport de charges lourdes et de l'incapacité de même transporter nos troupes dans les diverses régions du pays à des fins intérieures. Il y a ensuite la question de notre rôle de gardiens de la paix sur la scène internationale. Le manque de moyens de transport de charges lourdes fait qu'il est très difficile pour nous de se rendre sur place sans demander à nos voisins américains de bien vouloir nous transporter. Le député pourrait-il nous dire ce qu'il en pense?

L'Adresse

De plus, le gouvernement a annulé le contrat d'achat des EH-101 et laissé ainsi nos forces se débrouiller avec les appareils plutôt âgés et mal en point que sont les Sea King. Ils ont maintenant 40 ans et ont de graves problèmes de fonctionnement, mais le premier ministre a 100 millions de dollars pour veiller à ce que son nouvel appareil soit le plus moderne possible. Cela ne met-il pas nos militaires, ainsi que la sécurité du Canada et notre infrastructure en danger?

M. Leon Benoit: Madame la Présidente, mon collègue a tout à fait raison. En annulant le contrat des EH-101 et en ne remplaçant pas les Sea King, le premier ministre a mis nos militaires en danger.

Souvent, les Sea King sont incapables de s'acquitter de leurs missions. Ainsi, les frégates à bord desquelles ils sont embarqués sont en danger, car ils ne peuvent remplir leurs missions. Un de mes neveux a volé à bord de Sea King jusqu'à ce qu'il se marie et qu'il ait des enfants. Il a ensuite jugé que c'était un risque qu'il ne voulait plus courir.

Il est tout à fait injuste de la part du gouvernement de ne pas fournir l'équipement nécessaire pour permettre à nos militaires de s'acquitter de leur travail dangereux de la façon la plus sûre possible.

En ce qui concerne les appareils de transport stratégique, le ministre de la Défense vient de s'engager au nom du Canada, ou du moins il a indiqué qu'il allait s'engager à participer à une force de réaction rapide de l'OTAN d'environ 20 000 membres. C'est une bonne idée. Nous devrions nous engager à cela. Nous serons forcés sans aucun doute d'acheter des appareils de transport stratégique et les C-17 sont probablement les appareils qu'il nous faudra acheter. Si nous prenons cet engagement à l'égard de l'OTAN nous ferions mieux d'être en mesure de le respecter, car en ce qui concerne la réaction rapide, nous ne pourrions revenir sur notre promesse.

Ensuite, nous aurons les avions nécessaires pour faire face au tremblement de terre qui va se produire en Colombie-Britannique à un moment donné, soit dans 200 ans peut-être ou l'année prochaine. Les gens de la région méritent de savoir qu'en cas de catastrophe, nous pourrions au moins envoyer nos militaires là-bas pour faire face à la terrible situation qui s'ensuivrait. Au moins, nous aurons alors la capacité d'amener nos militaires et leur matériel là où se produira la prochaine tempête de verglas, si on a besoin d'eux.

• (1705)

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai assisté à la lecture du discours du Trône, l'autre jour, et je dois demander tout d'abord au gouvernement pourquoi nous devons seulement avoir un discours du Trône. De par leur nature même, les discours du Trône sont censés signaler que le gouvernement se lance dans quelque chose de nouveau, qu'il met au point un idéal pour l'avenir. Or, le dernier discours du Trône manque tellement de substance que le gouvernement se moque vraiment du Parlement et de ce qui devrait se passer ici.

Le discours du Trône est complètement à l'opposé de l'allocution qu'a prononcée le chef de l'Alliance canadienne. Celui-ci a proposé une vision d'avenir à côté de laquelle le discours du Trône a l'air d'un stupide babillage. La lutte de pouvoir qui déchire le Parti libéral fait que celui-ci n'a absolument aucune mesure législative ni idée nouvelle à présenter pour faire progresser le Canada. L'Alliance canadienne et son chef proposent aux citoyens de notre vaste pays quelque chose dont ils bénéficieront tous et qui fera que leurs descendants seront en meilleure posture qu'eux.

Comment nous, de l'Alliance canadienne, nous y prendrons-nous pour y arriver? En établissant les bonnes priorités. Nous présenterions des mesures législatives pour résoudre les problèmes qui

assaillent notre pays. Les libéraux se contentent de solutions temporaires qui ne font qu'éliminer quelques symptômes des problèmes que nous avons.

Nous éprouvons des problèmes avec l'économie canadienne. Les solutions libérales aux problèmes de la pauvreté, du manque d'investissements, de la pénurie d'emplois, de l'appauvrissement des peuples autochtones et de l'exode de nos jeunes, de la prochaine génération de cerveaux, consistent à adopter des mesures similaires à celles qui sont à la source de ces problèmes. Au lieu de hausser les impôts et de mettre en place d'autres grands programmes gouvernementaux, pourquoi ne pas instaurer des plans et des mesures qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays? La réduction des impôts encourage les investissements et stimule la création d'emplois.

Je ne le dirai jamais assez, on a tort de ne pas renforcer les droits de propriété dans tout le Canada. Les droits de propriété sont absolument essentiels pour que les gens aient le goût de produire de la richesse et d'améliorer leur sort dans la vie.

Tant qu'on ne leur aura pas reconnu le droit fondamental à la propriété, les autochtones ne pourront pas surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Le droit à la propriété est également utile aux démunis, en ce qu'il les aide à améliorer leur sort. Il permet aux agriculteurs et aux éleveurs de gagner leur vie sans être harcelés par des groupes de pression multinationaux et riches. Le droit à la propriété permet aux céréaliculteurs de transformer leur grain en produits à valeur ajoutée susceptibles de leur rapporter beaucoup plus.

Mais que font les libéraux en lieu et place? Au début d'une nouvelle session, ils recyclent les projets de loi qui auront l'effet contraire de celui recherché, car on a négligé de respecter le droit de propriété. À titre d'exemples, les projets de loi C-5 et C-15B qu'on vient de présenter une nouvelle fois sans y avoir apporté des modifications visant à faire respecter le droit de propriété. Les projets de loi des libéraux ayant pour objet de protéger les espèces en péril et d'empêcher la cruauté envers les animaux ne seront d'aucune efficacité, car les prémisses n'en sont pas bonnes, à savoir que le droit à la propriété n'y est pas prévu.

Je ferai aussi remarquer que l'une des plus grandes lacunes du projet de loi C-68, la Loi sur les armes à feu, que les libéraux ont adopté en 1995, tient à l'absence de protection du droit de propriété des personnes possédant des armes à feu et, comme ce droit fondamental n'y est pas garanti, cette mesure ne sera jamais efficace. Elle a donné lieu à beaucoup de désobéissance civile. Le taux de non-respect de l'obligation d'enregistrer les armes à feu est très élevé à ce jour, seulement à peu près le quart des armes à feu ayant été enregistrées, même si cette mesure doit complètement être mise en oeuvre le 1^{er} janvier 2003.

Il existe une autre lacune fondamentale grave dans le système de justice pénale au Canada; elle découle du fait que l'on reconnaît aux criminels plus de droits qu'aux victimes. Les exemples en sont nombreux et je n'ai pas le temps de m'y attarder, mais le projet de loi C-68 est du nombre des mesures en cause. Les Canadiens veulent que l'on maîtrise la violence, et non pas que l'on mette en place un registre pour les armes à feu.

Il est un autre principe fondamental que les libéraux n'ont pas bien compris, notamment celui de l'administration efficace des programmes gouvernementaux. La vérificatrice générale a révélé aujourd'hui qu'on a émis cinq millions de cartes d'assurance sociale de plus à des individus âgés de plus de 20 ans que n'en compte le Canada dans cette catégorie d'âge. C'est incroyable.

L'Adresse

● (1710)

Cela arrive quatre ans après que le gouvernement ait été averti que c'est un problème de taille, susceptible d'engendrer d'énormes abus et la fuite de millions de dollars à des gens qui n'y ont pas droit. À propos, cela s'est produit sous le règne d'un ministre des Finances qui est maintenant déterminé à devenir le premier ministre du Canada. Je ne crois pas que les Canadiens devraient récompenser ce genre de mauvaise gestion.

La loi sur les armes à feu est un autre exemple flagrant de mauvaise gestion de la part du gouvernement. À ce jour, ce gâchis a engendré des dépenses onze fois plus grandes que le budget prévu. Il ne sera jamais utile à la police. Il ne permettra jamais de contrôler le crime ou d'améliorer la sécurité publique de quelque façon que ce soit. Les erreurs sont tellement nombreuses que, même si les libéraux préparaient une fiche pour chaque arme à feu au pays, l'information recueillie s'avérerait absolument inutile.

La protection de la vie privée est un autre aspect de la vie canadienne que le gouvernement a mal compris. Je soutiens que toute mesure législative adoptée sans dispositions appropriées sur la protection de la vie privée constitue une menace pour les Canadiens, les rend plus susceptibles d'être la cible d'activités criminelles et amoindrit leur qualité de vie.

Je dois également faire mention d'un autre aspect fondamental de la vie et de la culture canadienne que le gouvernement mine actuellement. Je parle de la famille.

La politique fiscale influence le choix des couples de permettre à un des parents de rester à la maison pour s'occuper des enfants. La surimposition force également souvent les deux parents à travailler. Il faudrait augmenter l'exemption de base.

Le mariage, en tant qu'union entre un homme et une femme, doit être protégé comme il se doit et favorisé comme base de la famille. Sous le règne des libéraux, cette protection mine le droit des parents d'élever leurs enfants comme ils l'estiment approprié pour en faire des Canadiens bien adaptés, heureux et productifs. Les libéraux ne comprennent pas que des enfants vivent dans la pauvreté parce que leurs parents sont pauvres. Ce dont les enfants ont le plus besoin c'est leur famille, non les institutions ou les programmes. Les valeurs libérales peuvent paraître bonnes, mais elles ne fonctionnent pas.

Dans notre société, de nombreuses personnes ont perdu le désir d'améliorer leur sort et ne feront rien à cet égard. Voilà un aspect fondamental de la vie que les libéraux ne comprennent tout simplement pas et qu'ils ne protègent pas. Or, cela entraîne une sérieuse dégradation de la qualité de vie au Canada.

Le gouvernement ne protège pas les agriculteurs contre les politiques des gouvernements étrangers qui ont des effets négatifs sur eux. Les libéraux n'ont pas compris une vérité fondamentale du commerce international, à savoir que plus les échanges commerciaux sont libres, plus ils engendrent la richesse. D'autre part, ils sont bénéfiques non seulement pour notre pays mais aussi pour tout pays qui y participe. La libération des échanges est préférable pour ces pays à n'importe quel programme d'aide étrangère qui puisse être mis en place sur leur territoire.

Nos jeunes s'expatrient parce que les libéraux n'ont pas saisi des vérités fondamentales. En tentant de protéger certaines entreprises, ils imposent les revenus d'autres entreprises jusqu'à ce qu'elles disparaissent. Ceux qui ont besoin d'emplois en souffrent et quittent le pays.

Les problèmes que j'évoque sont essentiellement attribuables au fait que le gouvernement n'a pas compris l'importance des droits de

propriété et de leur respect. Les libéraux n'ont pas compris les règles fondamentales de l'économie et sont, de ce fait, incapables de mettre en oeuvre des politiques qui puissent relancer notre économie et relever notre niveau de vie. Le discours du Trône nous indique qu'ils mettront en place encore plus de grands programmes gouvernementaux, qui auront l'effet contraire. Nous avons relevé cette erreur dans le discours du Trône.

L'un des meilleurs exemples est l'accord de Kyoto. Non seulement cet accord repose-t-il sur des théories scientifiques non prouvées, mais ses répercussions économiques appauvriront les entreprises, qui s'en trouveront moins aptes à pratiquer des politiques écologiques. Ce sera tout particulièrement le cas en agriculture. Les agriculteurs, qui sont déjà en situation financière difficile et qui le seront encore davantage à cause de Kyoto, auront recours à des pratiques nuisibles pour la terre, l'air et l'eau.

Enfin, mon expérience au Parlement m'a convaincu qu'il y a un autre aspect fondamental de la réalité canadienne que les libéraux n'ont pas saisi; il s'agit de l'essence de la démocratie. La corruption qui existe dans les rangs libéraux porte un coup direct à une société libre et ouverte qui respecte tout le monde également. En échange des cadeaux faits à leurs amis, les libéraux reçoivent, au moment des élections, des pots-de-vin qui leur permettent d'acheter de la publicité et d'influencer les électeurs. Cette pratique est contraire à la démocratie.

● (1715)

Par ailleurs, le secret qui est pratiqué au sein du gouvernement et le contrôle dictatorial exercé par le premier ministre ne permettent pas aux Canadiens de se faire entendre véritablement sur la façon de gérer les affaires du pays. Cette situation engendre l'apathie et le cynisme, dont les libéraux profitent pour continuer de traiter nos concitoyens de façon cavalière.

J'aurais voulu avoir plus de temps pour parler d'un Sénat élu, de la tenue de votes libres à la Chambre et des initiatives parlementaires.

Le dernier discours du Trône aurait pu proposer des solutions qui auraient grandement contribué à corriger certains problèmes fondamentaux. Comme ce n'est pas le cas, nous devrions le rejeter résolument.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai bien aimé les observations du député ainsi que ses commentaires à l'égard du discours du Trône. Il a brièvement mentionné l'accord de Kyoto ainsi que l'attitude nonchalante de notre gouvernement face aux accords commerciaux internationaux.

La région dont je viens, en Colombie-Britannique, est malheureusement aux prises avec les répercussions du conflit entourant le bois d'oeuvre. J'aimerais établir le lien entre certains événements de mauvais augure. Cinq cents emplois ont été suspendus pour au moins un mois à Port Alberni, dans ma circonscription, étant donné que des moulins ont dû fermer leurs portes. Situation encore pire à Fort Langley, dans la même province, où les propriétaires d'un moulin ont définitivement mis fin aux travaux et déplacé leurs 56 emplois au sud du 49^e parallèle en raison de ces tarifs douaniers, qui coûtent 800 000 \$ par mois.

L'Adresse

Il est toutefois intéressant de remarquer que, dans la petite ville de Sumas, juste de l'autre côté de la frontière américaine, il y a deux centrales électriques qui fonctionnent au gaz. On peut se demander ce que cela signifierait pour une industrie de s'installer dans cette petite ville frontalière américaine. Je pense à notre première scierie, aux 56 emplois qui se retrouvent au sud de la frontière, et à ce qui pourrait arriver si l'accord de Kyoto est signé alors que notre plus important partenaire commercial ne signe pas l'accord sur l'énergie. Est-ce que les industries iront tout simplement s'installer de l'autre côté du 49^e parallèle en emportant les emplois et les investissements avec elles? J'aimerais bien que le député parle davantage de ce qu'il envisage comme menace possible pour les agriculteurs et les autres industries en raison de la signature de cet accord.

M. Garry Breitkreuz: Madame la Présidente, le député a parfaitement bien décrit le problème. Il n'y a rien à ajouter.

Puisque les libéraux ne comprennent pas les éléments fondamentaux, ils ne comprennent pas que le libre-échange doit être libre. Les libéraux ne comprennent pas que, lorsqu'on signe des accords internationaux, ceux-ci doivent être rédigés de manière à ne pas nous placer en position d'infériorité par rapport à nos concurrents. Il faut que l'égalité règne entre les nations. Étant donné qu'ils ne comprennent pas cela, notre industrie du bois d'oeuvre, notre agriculture et bien d'autres secteurs en souffrent. Cette situation aura des répercussions sur toute notre économie.

Pour répondre à mon collègue, permettez-moi de reprendre les arguments formulés durant mon discours. À moins que les libéraux ne commencent à établir une société fondée sur les principes que j'ai mentionnés, tout ce qu'ils entreprendront échouera. Ils ont échoué dans le passé, ils échouent maintenant et la situation ne pourra être redressée que lorsque les politiques et les lois seront appuyées sur de solides principes fondamentaux. Voilà pourquoi nous constatons cet échec dans le dossier du bois d'oeuvre. Les principes de base qu'il faut respecter sont les principes économiques concernant les droits de propriété, et ces droits de propriété ne connaissent pas de frontière. Il y a les principes culturels et sociologiques liés à la famille. Ils ne sont pas directement reliés au point que soulève le député, mais ce sont des principes fondamentaux qu'il faut respecter. Le troisième élément que j'avais mentionné se rapporte indirectement à la question, il s'agit des principes démocratiques qui assurent le respect pour tous les Canadiens également, afin que leurs opinions soient prises en considération, entendues et défendues aux tables de négociations internationales. Le gouvernement favorise trop souvent certains groupes et il en néglige d'autres. Cette attitude a créé bon nombre de problèmes par rapport aux accords internationaux négociés.

Le député a fait état de problèmes importants qui touchent de nombreux Canadiens et je le remercie de sa question.

• (1720)

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je sais que mon collègue de Yorktown—Melville abhorre toute forme de violence familiale. Le discours du Trône donne l'impression que le gouvernement va protéger les enfants contre les forces qui s'exercent au sein de la famille. J'aimerais demander au député s'il ne trouve pas qu'il aurait dû y avoir des références plus précises à la protection des enfants contre les forces extérieures à la famille, puisque, en fait, ils sont relativement en sécurité au sein de la majorité des familles.

M. Garry Breitkreuz: Madame la Présidente, oui, la réponse est simplement qu'ils doivent être protégés contre les choses qui se passent à l'extérieur de la famille. Les parents s'occupent de leurs

enfants. Il y a des exceptions, et je pense que les lois concernant ce genre de choses sont en place, mais de nouveaux problèmes se posent à nous et à la société. La pornographie, plus particulièrement la pornographie juvénile, est un problème grave. Je pense que le gouvernement doit s'y attaquer. Il faut placer des restrictions sur les activités criminelles qui ont un effet très négatif sur la famille.

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Mississauga-Ouest.

Je suis heureuse de répondre au discours du Trône de notre gouvernement car cela me donne l'occasion de souligner certaines des façons dont les Hamiltoniens et mes électeurs de Hamilton Mountain bénéficieront du programme qu'a présenté le gouvernement.

Le gouvernement a fait part de son engagement envers les valeurs et les institutions chères aux Canadiens et a présenté un programme social progressiste. Il s'agit d'une vision inclusive qui prouve que le gouvernement a l'intention de donner suite à son engagement de créer des possibilités pour tous les Canadiens et de s'assurer qu'aucun individu, aucune famille, n'est laissé pour compte, tout en continuant à être financièrement responsable au début de ce nouveau millénaire.

Beaucoup de bons programmes ont été annoncés dans le discours du Trône. Je vais parler de plusieurs d'entre eux. J'aimerais souligner l'infrastructure, le logement abordable, l'engagement à soulager la pauvreté chez les enfants et l'investissement à long terme dans les soins de santé.

Les villes sont essentielles à notre croissance et à notre bien-être économiques. Un grand nombre de résidents de Hamilton, la neuvième ville en importance de notre pays, vivent et habitent au coeur de la ville. Les politiciens locaux travaillent très fort pour en faire un endroit dynamique et sûr. Parce qu'elles disposent d'une assiette fiscale limitée, les villes ne peuvent y parvenir seules.

Le maire de Hamilton, Bob Wade, a particulièrement bien accueilli le plan du gouvernement prévoyant la poursuite des investissements dans l'infrastructure urbaine. Le gouvernement a pris l'engagement de mettre en place un plan décennal de développement de l'infrastructure. Comme la ville de Hamilton est vieille et a bien besoin de travaux de réparation et de mise à niveau des systèmes routiers, d'adduction d'eau et d'égouts, elle profitera de cet engagement.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est aussi engagé à s'attaquer aux problèmes de l'itinérance et du logement abordable. Depuis 1998, le nombre de sans-abri a augmenté de façon draconienne à Hamilton. Le nombre de personnes demeurant chaque soir dans des refuges est passé de 172 en 1998 à 343 en novembre dernier. À ce jour, le gouvernement a investi 753 millions de dollars sur une période de trois ans dans la stratégie nationale visant à atténuer le phénomène des sans-abri.

L'initiative de partenariats en action communautaire relève de la ministre du Travail et de la coordonnatrice fédérale chargée de l'itinérance. Je me dois de la féliciter. Elle a accompli un travail remarquable. Elle a permis aux services d'hébergement d'urgence de Hamilton de répondre aux besoins d'une clientèle sans cesse croissante en augmentant leur capacité d'accueil. Le gouvernement fédéral accordera des fonds pour ce programme.

L'Adresse

Il est à espérer que ces programmes ne seront nécessaires que sur une base temporaire. Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec ses partenaires provinciaux et autres à la lutte contre le problème de la pénurie de logements abordables. À Hamilton, on compte environ 3 600 familles en attente d'un logement abordable, et la période moyenne d'attente peut atteindre cinq ans. Nous avons un besoin urgent de logements abordables. Le premier ministre a annoncé que le gouvernement accordera à ce secteur des crédits en sus des 680 millions de dollars qu'il a déjà affectés au cours des cinq dernières années pour contribuer au règlement du problème de la pénurie de logements abordables.

Bien qu'une économie forte ait amélioré la condition de nombreux Canadiens, dont un grand nombre de résidents de Hamilton, des particuliers et des familles ont été laissés pour compte. Le gouvernement a à cœur de corriger cette situation. Selon le Conseil de planification et de recherche familiale de Hamilton, environ 20 000 enfants de cette ville vivent dans la pauvreté. C'est un nombre beaucoup trop élevé.

À ce jour, le gouvernement du Canada s'est engagé à consacrer 2,2 milliards de dollars au programme de développement de la petite enfance en partenariat avec les provinces et territoires. L'entente prévoit de l'éducation et des fonds dans les domaines suivants: la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance; le soutien aux parents et aux familles; et le développement de la petite enfance. Nous avons réaffirmé notre engagement à continuer à collaborer avec nos partenaires afin d'accroître l'accès aux initiatives favorisant l'apprentissage des jeunes enfants et l'accès à des services de garde de qualité, particulièrement pour les familles pauvres et monoparentales.

• (1725)

À l'heure actuelle, le Supplément de la prestation nationale pour enfants que le gouvernement a créé en 1998 met 2 444 \$ à la disposition des familles à faible revenu à la naissance d'un premier enfant. Dans le discours du Trône, nous nous sommes engagés à accroître ce montant. Nous avons également proposé des mesures ciblées pour les familles à faible revenu prenant soin d'enfants gravement handicapés, mesures qui amélioreront les services et l'éducation des enfants des premières nations.

Une autre question qui préoccupe vivement mes électeurs concerne l'avenir de notre système de santé. Au mois de juin dernier, j'ai envoyé un sondage à tous les foyers de ma circonscription dans lequel j'ai demandé à mes électeurs leur avis sur le système de santé actuel et leurs priorités pour l'avenir. Plus d'un millier de personnes ont pris la peine de remplir ce sondage et nombre d'entre eux sont venus à l'assemblée populaire sur la santé que j'ai organisée. Nous avons entendu des habitants de Hamilton dire qu'ils voulaient un régime d'assurance-maladie public universel répondant à leurs besoins de santé chez le médecin, à l'hôpital et à la maison. Ils voulaient plus de médecins et d'infirmières, plus de soins à domicile, plus de soutien aux soignants, un accent plus grand sur la santé et le bien-être généraux, sur l'assurance-médicaments et sur l'obligation de rendre compte du gouvernement en matière de dépenses de santé. Les réponses au sondage et les réactions de ceux qui ont assisté à l'assemblée populaire ont été communiquées à M. Romanow, le président de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, qui doit présenter son rapport le mois prochain.

Le gouvernement a été à l'écoute des préoccupations des Canadiens en matière de santé et il a tenu compte de leurs priorités. L'an dernier, la contribution du Canada aux transferts en matière de programmes sociaux et de santé s'est élevée à 34,6 milliards de

dollars: 18,3 milliards de dollars en transferts pécuniaires et 16,3 milliards de dollars en transferts de points d'impôt.

Le premier ministre a annoncé qu'il convoquerait une réunion des premiers ministres au début de l'année prochaine afin de discuter d'un plan complet pour la réforme du système de soins de santé. Ce plan comprendra notamment un investissement fédéral à long terme visant à assurer que les Canadiens, y compris les habitants de Hamilton, ont le système de santé qu'ils souhaitent et méritent.

Lors de la tribune publique que j'ai tenue sur la santé, des gens ont raconté qu'ils prodiguaient des soins à domicile qui à un conjoint, qui à un parent ou à un membre de la famille. Les difficultés personnelles suscitées par la nécessité de prodiguer des soins à un être cher sont souvent doublées de difficultés financières, car les aidants naturels doivent parfois renoncer à leur emploi ou travailler des heures moins longues pour pouvoir s'occuper des leurs. En 1998, le gouvernement a instauré un crédit d'impôt pour les aidants naturels dans le but de les soulager un peu à cet égard. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à modifier les programmes existants de manière à assurer que les Canadiens peuvent prodiguer des soins à des membres de leur famille qui sont gravement malades sans risquer leur emploi ou leur revenu.

Je signale à mes collègues que voilà une occasion formidable à saisir pour aller de l'avant et répondre aux priorités des Canadiens et pour mettre en place un programme progressiste et solidaire au Canada. Le discours du Trône témoigne de l'engagement de notre gouvernement à l'égard des valeurs qui sont chères aux Canadiens: un système de santé universel, la réduction de la pauvreté des enfants, des villes efficaces et des abris pour les itinérants. Il me tarde de collaborer avec nos partenaires à la mise en oeuvre de ce programme dont tous bénéficieront.

• (1730)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je remercie la députée pour sa dissertation sur le discours du Trône. Il y a des points dans ce discours qui ont suscité chez moi une certaine inquiétude. On sait que la pauvreté des enfants est en hausse. Le gouvernement et la Chambre, à l'unanimité, ont promis d'éliminer ce phénomène. Je trouve inquiétant que le gouvernement ne soit pas passé de la parole aux actes et n'ait pas fait de la lutte contre la pauvreté chez les enfants une de ses principales priorités.

La députée a parlé des sans-abri. J'ai fait moi-même partie d'un groupe de travail sur les sans-abri à Windsor. Ses observations concernant le caractère provisoire de leur situation me laissent perplexes car elles n'ont aucune crédibilité. La présence des banques d'alimentation devait être temporaire, mais qu'est-il arrivé? Ces banques se sont multipliées dans nos collectivités et elles constituent actuellement une béquille sociale en raison des coupures effectuées par le gouvernement dans de nombreux programmes.

Il a aussi été question de crédits d'impôt. Ma collègue pourrait-elle nous dire si elle est d'accord ou non avec le ministre des Finances, qui réduit le nombre des personnes admissibles au crédit d'impôt pour handicapés. Est-elle d'accord ou non avec cette mesure destinée à limiter l'admissibilité à ces allègements fiscaux?

Mme Beth Phinney: Madame la Présidente, je sais que mon collègue prend son travail de député très au sérieux. Le rôle de l'opposition est très important, mais il ne se limite pas à critiquer. Il consiste aussi à participer et à aider le gouvernement à trouver des solutions. J'espère que, d'ici le dépôt du budget, probablement en février, le député participera aux consultations prébudgétaires et nous fera profiter de ses idées.

L'Adresse

Dans ma circonscription, il y a eu des problèmes avec le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Certains m'en ont parlé. Nous avons pu régler le problème. Ils ont pu toucher le même montant qu'avant. C'est peut-être que j'ai eu de la chance dans ma circonscription, mais nous avons pu résoudre les problèmes.

J'espère que le crédit ne sera pas réduit, sinon dans le cas de ceux qui ne satisfont pas aux critères. Cela peut arriver dans des cas où un critère a été établi par le gouvernement et où des bureaucrates ont accordé le crédit à des contribuables qui ne répondaient pas à ce critère. Les fonctionnaires sont en train de resserrer les modalités d'application. C'est la meilleure réponse que je peux donner à la question du député.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté ma collègue nous parler d'itinérance. Il faudrait peut-être lui rappeler que parmi les itinérants de nos grandes villes, il y a beaucoup de personnes âgées et il y en a de plus en plus. Autant les gens deviennent itinérants jeunes, autant on retrouve des itinérants âgés.

Dans le discours du Trône, je n'ai rien vu quant à l'amélioration de la façon dont le gouvernement distribue le Supplément de revenu garanti. Au cours des derniers mois, avant la reprise des travaux, nous en avons beaucoup parlé. Beaucoup de personnes âgées démunies n'avaient pas accès au Supplément de revenu garanti, entre autres parce que les formulaires étaient très difficiles à compléter et que souvent le gouvernement ne contactait pas ces personnes âgées. C'est à la grandeur du Canada que des personnes ont été privées du Supplément de revenu garanti et elles sont parmi les plus démunies.

Est-ce que ma collègue serait favorable à ce que le gouvernement donne une pleine rétroactivité à ceux qui ont été privés du Supplément de revenu garanti?

[Traduction]

Mme Beth Phinney: Madame la Présidente, il y a eu un problème parce que certains ne savaient pas qu'ils avaient droit au supplément de revenu garanti.

Le gouvernement a fait un excellent travail pour retrouver ceux qui n'avaient pas reçu ces prestations par le passé et veiller à ce qu'ils les reçoivent. Il était inutile d'en parler dans le discours du Trône, car le gouvernement a fait du bon boulot pour corriger le problème.

• (1735)

M. Steve Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi d'avoir la chance de prendre de nouveau la parole. J'ai déjà parlé de l'amendement au discours du Trône et j'ai maintenant la possibilité de reprendre où j'en étais lorsque la période qui m'était accordée s'est écoulée et de dire quelques mots sur le Protocole de Kyoto.

Tout d'abord, l'une des choses que je trouve fascinante, c'est que quels que soient nos antécédents, à titre de parlementaires, nous sommes considérés comme des experts sur tous ces sujets. Le Protocole de Kyoto comporte bien sûr certains éléments très scientifiques et technologiques, des sujets que nous ne connaissons pas nécessairement tous et sur lesquelles nous devons faire des recherches. Nous devons alors tenter de tenir compte des deux côtés de la médaille.

J'ai eu récemment la chance de me rendre à Calgary. Pendant la journée, j'ai rencontré certains des responsables de notre société de la Couronne et dans la soirée, j'ai assisté à un dîner au cours duquel le premier ministre a pris la parole. Tous étaient bien sûr étonnés de voir qu'il y avait près de 900 personnes à ce dîner.

J'ai pu m'entretenir avec un certain nombre de dirigeants de compagnies pétrolières, des gens qui, de façon générale, ont peur des conséquences que pourrait entraîner la ratification du Protocole de Kyoto. Ces gens avaient passé une partie de la journée à discuter avec le premier ministre pour lui faire part de leurs préoccupations. Ce soir-là, ils ont expliqué leurs craintes à bon nombre d'entre nous.

Je donne cet exemple parce qu'il s'agit là de personnes assez instruites. Je ne parle pas, comme certains le prétendent, d'obscur membres fondateurs de la société pour la promotion de la thèse de la terre plate par exemple, qui vantent de temps à autres leurs théories. Il s'agit de gens qui ont réfléchi à la question et qui ont mandaté leurs adjoints et divers spécialistes pour faire des analyses. Ils se disent préoccupés et je ne prends pas leurs craintes à la légère. Nous devons écouter ce qu'ils ont à dire.

L'une des choses qu'il ont dites, c'est que nous ne pouvons pas faire porter le poids de la lutte au changement climatique sur la seule industrie pétrolière. Je suis d'accord avec eux à ce sujet. En fait, ce soir-là, le premier ministre a affirmé dans son allocution que cela ne représentait qu'une partie de la solution, et en fait une partie seulement du problème.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre qui illustre bien ce que je veux dire quand je parle des gens instruits et au courant de la situation. Je ne mentionnerai pas le nom de l'auteur de la lettre, mais c'est un professeur de géologie originaire de Kelowna, en Colombie-Britannique. Il cerne le véritable problème que pose l'accord de Kyoto. Il dit qu'à son avis, les changements climatiques sont le résultat de la fonte de la glace de l'ère glaciaire survenue il y a 10 000 ans. Comme c'est un professeur, j'imagine qu'il connaît un peu sa matière et qu'il a étudié la question.

À la question de savoir ce qui cause les changements climatiques, il répond que des phénomènes qui se produisent naturellement entraînent des modifications du rayonnement solaire, lesquelles mènent à des changements climatiques: l'excentricité orbitale de la Terre; l'inclinaison de l'axe de la Terre; le pivotement de la Terre autour de son axe et les cycles des taches solaires. L'auteur de la lettre ne croit pas que l'intervention humaine, ce que nous faisons quotidiennement dans la chaîne de production, par exemple, conduire des véhicules et bâtir des maisons, soit la cause des changements climatiques. Je suis perplexé.

Il me semble que n'importe quel enfant de troisième année pense que ce qui sort de la cheminée ou du tuyau d'échappement d'une automobile ou que la combustion du charbon et ce genre de chose ont des répercussions sur l'atmosphère. Pourtant, un professeur dit que le problème est causé par des phénomènes naturels qui se produisent autour de l'axe de la Terre, phénomènes sur lesquels nous n'avons évidemment aucune prise.

Je lis cette lettre et je me demande si c'est sensé. Je ne suis pas un professeur de géologie. Je n'ai pas étudié les répercussions scientifiques de tout cela. Cependant, par rapport au sens commun, je suis un peu frustré. Nous savons tous qu'il y a des mesures que nous pouvons prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'Adresse

• (1740)

Récemment, à Calgary, je me suis entretenu avec le président de la société Nascor Inc. Tout le monde devrait visiter cette entreprise. Elle produit des murs, des planchers et des fermes préfabriqués pour des maisons qui sont fort bien isolées, soit dit en passant, avec des sous-produits de l'industrie pétrolière. L'entreprise, qui est située à Calgary même, a mené des études qui montrent que ses systèmes haussent de 500 \$ le prix d'une maison moyenne, mais réduisent de 50 p. 100 ses frais de chauffage.

La société Nascor Inc. a un système qui, s'il entrait dans la construction des maisons de tout le Canada, nous permettrait probablement à lui seul de satisfaire aux exigences de Kyoto dont il est question ces temps-ci. Toutefois, on ne va pas instituer une norme nationale du bâtiment qui oblige à employer le produit de cette entreprise. L'entreprise doit faire elle-même la promotion de son produit, et c'est ce qu'elle fait auprès du secteur du bâtiment.

Je dirai à l'intention des adversaires du Protocole de Kyoto que nous, du gouvernement fédéral, pouvons nous assurer que toute maison à la construction de laquelle nous participerons sera isolée au moins autant que le permet le système Nascor afin d'en réduire le coût. Les avantages de cela sont évidents. Il en coûtera moins cher aux Canadiens pour chauffer leur maison et nous pourrions satisfaire aux exigences du Protocole de Kyoto.

Il y a une autre facette à cela. Il est faux de dire que ce que nous faisons n'a aucune incidence. Cela a une incidence sur les transports en commun et la façon dont nous transportons les gens. Encore à Calgary, dans la région de Garrison Woods, une localité que des députés connaissent peut-être, une société fédérale du nom de Société immobilière du Canada Limitée a construit un ensemble immobilier. Elle a construit 1 600 maisons, dont aucune n'est située à plus de cinq minutes de marche d'un arrêt d'autobus. Il s'agit d'un ensemble très novateur que l'on considère comme une véritable réussite en matière d'urbanisme et de développement municipal. Je le répète, si l'on a à marcher seulement cinq minutes pour prendre l'autobus, et si le service est fiable et à prix raisonnable, on laissera la voiture à la maison et on se servira des transports en commun.

Il est un autre domaine où le gouvernement a, de toute évidence, agi en précurseur, pour ce qui concerne la Société immobilière du Canada Limitée, et qui nous permet de donner l'exemple aux municipalités, nos partenaires. J'ai appris aujourd'hui par voie de communiqué que la Fédération canadienne des municipalités avait reçu 250 millions de dollars pour constituer des infrastructures vertes. Voilà un autre domaine grâce auquel nous pourrions, à mon avis, honorer les engagements pris à Kyoto et inscrits dans le protocole.

En tant que parlementaires, nous devons prendre une décision. Peut-être est-ce parce qu'il incombe à l'opposition de rouspéter et de faire obstacle au gouvernement, puisque c'est ce qu'on lui demande de faire tous les jours quand elle se réunit en caucus, toujours est-il que certains des députés de l'opposition sont réfléchis. Il se trouve également des personnes réfléchies dans les champs pétrolifères. On en trouve à Kelowna, en Colombie-Britannique. Je dois leur dire qu'ils ne peuvent pas croire que l'activité humaine est sans effet sérieux sur la qualité de l'air que nous respirons. Il n'est tout simplement pas raisonnable de croire que tout cela est attribuable à la seule fonte de la calotte glaciaire. Ce n'est tout simplement pas raisonnable de le croire.

J'ai entendu les députés d'en face et les médias déplorer de façon répétée l'absence de leadership. Quand nous avons annoncé que les parlementaires seraient appelés à voter au sujet du Protocole de

Kyoto avant la fin de l'année, nous avons annoncé par la même occasion, contrairement aux déclarations hystériques à l'effet qu'il n'y aura pas de plan, que le Parlement sera bel et bien saisi d'un tel plan avant la tenue de ce vote.

• (1745)

Est-ce que ce plan mettra tous les points sur les i? Est-ce qu'il permettra de régler tous les problèmes? J'en doute. Nous devons prendre le temps de bien examiner la question, et sans préjugé. Nous devons reconnaître la gravité du problème posé par la pollution, et travailler de concert avec les entreprises en Alberta et partout ailleurs au Canada, pour être en mesure de laisser à nos enfants un climat et un air assainis.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je voudrais que mon collègue d'en face clarifie quelques points.

Il a beaucoup parlé des grandes déclarations qui entourent le débat, des perspectives pour l'avenir et de leadership. Nous ne voulons pas d'un leadership téméraire, selon lequel nous devrions tous sauter ensemble dans le précipice.

Lorsqu'il parle de l'accord de Kyoto, nous voulons nous assurer qu'il est honnête avec la population, qu'il existe une nette distinction entre pollution et changement climatique. J'entends souvent les deux indifféremment. Tout le monde est contre la pollution.

Avons-nous une analyse coût-avantage des mesures que nous prenons et des investissements que nous faisons? Pénaliser une conduite par des taxes de désincitation, pour réduire la consommation d'essence, pour modifier des activités industrielles ou quoi que ce soit, cela se ferait au moyen de subventions coûteuses, mais des taxes de pénalité pour modifier la conduite seraient extrêmement inquiétantes pour l'économie. Or, c'est peut-être ce que nous devons faire.

Cependant, le coût par rapport à l'avantage n'a jamais été présenté au Parlement. En fait, il n'a jamais été présenté nulle part aux Canadiens. Nous avons besoin d'un genre d'analyse coût-avantage. Les Canadiens sont disposés à explorer les questions, à les examiner et à se prononcer, mais on leur dissimule les enjeux. On ne fait appel qu'à leurs émotions. Cela ressemble beaucoup à ce que le député tentait de promouvoir cet après-midi, à savoir un sentiment patriotique, la chose raisonnable à faire, pour nous donner bonne conscience.

Nous voulons tous nous donner bonne conscience et faire ce qu'il convient pour l'environnement, mais où est l'analyse coût-avantage? Qu'on me dise pourquoi même son groupe parlementaire n'a pas pu obtenir des analyses de ce genre. Lorsque le gouvernement en discutait, ce groupe parlementaire était exclu.

À mon avis, nous devons être très prudents avant de dépenser beaucoup d'argent qui aurait très peu d'effet positif sur le changement climatique, car il s'agit bien ici de changement climatique.

M. Steve Mahoney: Madame la Présidente, normalement, on donne la réponse qu'on veut sans vraiment répondre à la question. Je répondrai cependant à la question du député en lui donnant deux exemples d'économies réalisées.

Recours au Règlement

La société Sterling Pulp Chemicals Limited a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de près de 95 p. 100 à son usine de Buckingham, au Québec, en transformant des déchets en combustible. Après un investissement initial de 1,1 million de dollars, cette société réalise maintenant des économies annuelles de 2,28 millions de dollars en consacrant moins d'argent à ses achats d'énergie. C'était le premier exemple.

Voici le second. British Petroleum et Shell ont pris des engagements à long terme en vue de se passer de combustibles fossiles. Les deux sociétés consacrent beaucoup d'argent à l'énergie renouvelable. BP, dont le nouveau slogan est «Au-delà du pétrole», a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 9 mégatonnes en trois ans seulement, ajoutant 650 millions de dollars US à la valeur de ses installations grâce à un meilleur rendement énergétique.

Ce sont des faits qui viennent du secteur privé. Il s'agit de sociétés qui ont pris les devants, qui ne se sont pas enfoncé la tête dans le sable en disant: «Nous ne sommes pas responsables de ce problème.» Elles préfèrent dire: «Nous voulons participer à la solution.»

Chacun devrait être honnête et reconnaître que ce n'est pas la fonte de la calotte polaire qui a créé le problème. Le changement climatique est attribuable à l'activité humaine. Nous devons agir, non parce qu'il est patriotique de le faire, mais parce que nous le devons à nos enfants. La première chose à changer est de commencer à admettre qu'il y a un problème. C'est exactement ce que nous avons fait en signant le Protocole de Kyoto.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, le député a parlé ce soir d'honnêteté et de leadership.

Ma question est simple. Au sujet de sa position, son parti cherche-t-il encore des appuis pour la signature du Protocole de Kyoto?

Le premier ministre a déclaré à la communauté internationale qu'il signerait l'accord et le mettrait en oeuvre. Pourtant, quand il est rentré au Canada, il a affirmé qu'il allait unilatéralement ajouter un système de crédits à l'accord.

En ce qui concerne ce système de crédits, est-ce un plan à compléter ou est-ce que l'engagement pris par le premier ministre devant la communauté internationale sera respecté?

• (1750)

M. Steve Mahoney: Madame la Présidente, je dois dire pour commencer que, lorsque le Canada exporte des combustibles propres vers les États-Unis, ce qui leur évite d'employer d'autres sources d'énergie, il devrait obtenir un crédit, car nous travaillons avec nos partenaires américains—ce dont on parle toujours en face—pour assurer la conformité aux normes.

On a aussi dit que l'un des plus gros problèmes était que George W. Bush, qui est texan d'origine, comme par hasard, s'oppose à la ratification de l'accord de Kyoto. Pourtant, il a débloqué plus de 3 milliards de dollars pour honorer les engagements de Kyoto. Il est sûr qu'il y a un effort commun à faire, mais le Canada assurera le leadership voulu en invitant la Chambre à ratifier l'accord. J'espère que nous allons le ratifier et honorer les engagements pris par le premier ministre.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je vous remercie de si bien identifier les quatre MRC de ma circonscription. Je partagerai mon temps avec le député de Châteauguay.

Intervenir aujourd'hui sur le discours du Trône apparaît quasiment folklorique. Lorsqu'on annonce un discours du Trône, on annonce un

changement important, quelque chose de significatif, un nouvel élan qui sera donné à un gouvernement. Déjà ici, depuis une semaine qu'on a eu le discours du Trône, on est revenus à la routine.

Dans ce discours du Trône, il n'y avait pas de changements majeurs; il n'y avait rien de significatif qui indiquait aux Québécois, aux Canadiens qu'on mettrait l'épaule à la roue et qu'on essaierait de trouver des solutions pour régler rapidement des problèmes importants.

Pourquoi sommes-nous devant cette situation? C'est parce qu'au sein du Parti libéral du Canada qui forme le gouvernement actuel, il y a un immense débat pour savoir qui succédera au premier ministre actuel. Est-ce que ce sera l'ex-ministre des Finances, qui a quitté le Cabinet et qui joue une espèce de rôle de chef d'un parti de l'opposition inexistant? Cela crée une dynamique qui se retrouve même dans le discours du Trône qu'on nous a livré, c'est-à-dire un paquet d'énoncés très peu liés les uns avec les autres, qui ne nous donne pas vraiment de vision, alors qu'on aurait aimé qu'il y ait effectivement une vision claire et précise.

Aujourd'hui, on a peut-être eu un exemple plus concret de cela. Rappelons-nous que dans le discours du Trône, il y avait très peu de choses sur la question du bois d'oeuvre. Il y avait très peu d'éléments dynamiques qui nous indiquaient que le gouvernement du Canada défendrait vraiment les travailleurs, les industries et les amènerait à passer à travers la période, jusqu'à ce qu'on ait remporté la victoire face aux Américains dans ce litige.

Le plan qu'on nous a présenté aujourd'hui reflète cette espèce de discours du Trône mi-chair mi-poisson, dans lequel on ne retrouve pas cette dynamique, cette énergie, cette volonté nécessaires au gouvernement pour passer à travers cette situation.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

DÉPÔT DE DOCUMENTS—LE BOIS D'OEUVRE

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je m'excuse auprès du député, mais je m'étais engagé de déposer à la Chambre le document rendu public par l'honorable ministre des Ressources naturelles un peu plus tôt aujourd'hui, avant la fin de la journée.

Je viens de l'avoir et comme dans cinq minutes il ne sera plus possible de le déposer, je le dépose à la Chambre maintenant.

Encore une fois, j'offre toutes mes excuses à l'honorable député pour avoir interrompu son excellent discours.

LE DISCOURS DU TRÔNE

• (1755)

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat sur la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je désire rappeler à l'honorable député qu'il aura la parole jusqu'à 18 heures. Il n'y a personne d'autre qui prendra la parole après vous. Le vote sur le sous-amendement se tiendra à 18 h 15. L'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques a la parole.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je trouve impressionnant cet après-midi qu'on vienne déposer le document concernant le plan d'action sur le bois d'oeuvre qui a été présenté à Vancouver, alors qu'on a eu des débats ici, notamment un débat d'urgence à ma demande, sur la question du bois d'oeuvre. Le gouvernement n'a pas jugé pertinent de venir le déposer en cette Chambre. Cela correspond très bien aux deux lignes qu'on a retrouvées dans le discours du Trône concernant le bois d'oeuvre et l'agriculture.

Finalement, on se rend compte que le gouvernement fait de la gestion à la petite semaine. Il apporte très peu de solutions globales et concrètes pour que les régions sentent vraiment qu'elles sont appuyées par le gouvernement canadien dans le litige qui les oppose avec les Américains.

Je voudrais aussi parler rapidement du programme d'infrastructures pour les villes. Je pense que la question du transport urbain est intéressante, mais il y a une lacune importante à savoir que tous les milieux ruraux du Canada et du Québec ont aussi besoin d'investissements importants. Dans la première génération du programme d'infrastructures on a accordé un montant à chaque municipalité, ce qui a permis de réaliser des choses à travers tout le Québec et le Canada.

En ce qui a trait au transport urbain, le nouveau programme d'infrastructures ne s'adressera qu'aux grandes villes. Je pense que c'est une cible intéressante mais je ne vois pas pourquoi on a fermé la porte aux gens qui veulent s'assurer que nos milieux ruraux soient dotés de réseaux de transports adéquats, de réseaux d'aqueducs et d'égouts adéquats, de façon à ce que la vie y soit intéressante.

Dans le discours du Trône, on ne mentionne pas suffisamment cet élément important du Québec et du Canada qu'est le milieu rural, la vie en milieu rural et l'appui que l'on doit donner à ce milieu.

Une voix: Parlons du transport aérien.

M. Paul Crête: Il y a évidemment toute la question du transport aérien où, pendant que nous parlons du discours du Trône, on voit un démantèlement systématique des lignes aériennes en région. On est rendus dans une situation où il ne sera plus possible d'utiliser le transport aérien entre Mont-Joli et Québec, qui existait depuis des dizaines d'années.

C'est donc un autre exemple de ce qu'on aurait dû voir dans le discours du Trône, soit des mesures pour compenser l'ineptie qu'on rencontre dans le marché actuel. Il y a aussi le fait que la compagnie Air Canada, entre autres, qui s'est désengagée à plusieurs endroits n'a pas de prix à payer pour cela. Elle n'a qu'à vivre avec la réalité du

L'Adresse

marché. C'est un signe très évident de l'action du gouvernement qui est apathique devant la question des règles du marché.

On a vu également une attitude très faible par rapport à l'utilisation des produits dérivés du lait. Cela nous mène aujourd'hui à un résultat où une part importante du marché du lait du Canada, 2 ou 3 p. 100, est coupée par l'importation systématique de produits américains qui, sous le couvert de contenir 51 p. 100 de produits autres que des produits laitiers, viennent couper le marché laitier à nos producteurs. Je pense qu'il est important qu'on ait toutes les chances de protéger notre système de gestion de l'offre. Au-delà des discours où on nous dit qu'on défend la gestion de l'offre, il faut poser des gestes concrets aussi. C'est ce à quoi les agriculteurs de chez nous s'attendent.

En terminant, il faut que le Protocole de Kyoto soit signé le plus tôt possible parce que s'il y a des coûts, s'il y a un prix à payer pour agir, il y a un prix encore plus grand à ne pas agir et les générations qui vont nous succéder ont besoin qu'on ait fait ces choix. D'ailleurs dans la région que je représente, il y a un extraordinaire potentiel d'énergie éolienne qui va pouvoir être mis en valeur si le Protocole de Kyoto est signé et réalisé.

Aujourd'hui, je lisais un article où on nous donnait une série d'entreprises au Québec et au Canada qui ont posé des gestes pour améliorer leur comportement énergétique. Personnellement je crois que lorsqu'on aura signé le Protocole de Kyoto, il va y avoir une action très dynamique et énergisante de la part de plusieurs secteurs industriels. Les scénarios de catastrophes dont on nous parle, pour dire qu'on va perdre pleins d'emplois, vont au moins être remplacés par un système où il va effectivement y avoir création d'emplois de façon significative. On aura réussi, de l'autre côté, à avoir une planète en meilleure condition.

Je termine là-dessus parce qu'il est effectivement 18 heures. Je pense que le gouvernement a manqué son coup. Il a fait un discours du Trône qui n'avait pas le contenu nécessaire dont la population s'attendait à ce mi-mandat.

• (1800)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 18 heures, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix, sur-le-champ, toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement et de l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui appuient le sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Convoquez les députés.

L'Adresse

● (1830)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

*(Vote n° 6)***POUR**

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Bachand (Saint-Jean)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Benoit
Bergeron	Bigras
Borotsik	Bourgeois
Breitkreuz	Brien
Brison	Burton
Cadman	Cardin
Casey	Casson
Clark	Crête
Cummins	Dalphond-Guiral
Desjarlais	Desrochers
Doyle	Duceppe
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forsyth
Fournier	Gallant
Gauthier	Godin
Grewal	Grey
Guay	Guimond
Harper	Hearn
Herron	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Jaffer
Johnston	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lanctôt
Lebel	Lill
Loubier	Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Lunney (Nanaimo—Alberni)	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau	Mark
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Masse
Mayfield	McDonough
McNally	Ménard
Merrifield	Mills (Red Deer)
Moore	Nystrom
Obhrai	Pallister
Pankiw	Paquette
Penson	Perron
Picard (Drummond)	Plamondon
Proctor	Reid (Lanark—Carleton)
Ritz	Robinson
Roy	Sauvageau
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Stinson
Stoffer	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Toews
Tremblay	Vellacott
Venne	Wasylycia-Leis
Wayne	White (North Vancouver)
Williams	Yelich — 102

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Anderson (Victoria)	Assad
Assadourian	Augustine
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Brown
Bryden	Byrne
Caccia	Calder
Caplan	Carignan
Carroll	Castonguay
Catterall	Chamberlain
Chrétien	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cotler
Cuzner	DeVillers
Dion	Discepola
Dromisky	Duplain
Easter	Efford

Eggleton	Eyking
Farrah	Folco
Fontana	Frulla
Fry	Galloway
Godfrey	Goodale
Grose	Guarnieri
Harb	Harvard
Harvey	Hubbard
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Karygiannis	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Lastewka	LeBlanc
Lee	Longfield
MacAulay	Macklin
Mahoney	Malhi
Maloney	Manley
Marcil	Marleau
Martin (LaSalle—Émard)	Matthews
McCallum	McCormick
McGuire	McKay (Scarborough East)
McLellan	McTeague
Minna	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Neville
Normand	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pacetti	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Pratt	Price
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Rock	Saada
Scherrer	Scott
Sgro	Shepherd
St-Jacques	St-Julien
St. Denis	Steckle
Stewart	Szabo
Telegdi	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Ur	Valeri
Vanclief	Volpe
Wappel	Whelan
Wilfert	Wood — 142

PAIRÉS

Députés

Asselin	Cauchon
Dhaliwal	Drouin
Gagnon (Québec)	Gagnon (Champlain)
Girard-Bujold	Graham
Laframboise	Lincoln
Owen	Pagtakhan
Rocheleau	St-Hilaire — 14

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur l'amendement.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement de la Chambre pour que le résultat du vote qui vient d'avoir lieu sur le sous-amendement s'applique à l'amendement.

Le Président: Y a-t-il consentement pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n^o 7)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Bachand (Saint-Jean)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Benoit
Bergeron	Bigras
Borotsik	Bourgeois
Breitkreuz	Brien
Brison	Burton
Cadman	Cardin
Casey	Casson
Clark	Crête
Cummins	Dalphond-Guiral
Desjarlais	Desrochers
Doyle	Duceppe
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forseth
Fournier	Gallant
Gauthier	Godin
Grewal	Grey
Guay	Guimond
Harper	Hearn
Herron	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Jaffer
Johnston	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lancôt
Lebel	Lill
Loubier	Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Lunney (Nanaimo—Alberni)	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau	Mark
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Masse
Mayfield	McDonough
McNally	Ménard
Merrifield	Mills (Red Deer)
Moore	Nystrom
Obhrai	Pallister
Pankiw	Paquette
Penson	Perron
Picard (Drummond)	Plamondon
Proctor	Reid (Lanark—Carleton)
Ritz	Robinson
Roy	Sauvageau
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Stinson
Stoffer	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Toews
Tremblay	Vellacott
Venne	Wasylcia-Leis
Wayne	White (North Vancouver)
Williams	Yelich — 102

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Anderson (Victoria)	Assad
Assadourian	Augustine
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Brown
Bryden	Byrne
Caccia	Calder
Caplan	Carignan

L'Adresse

Carroll	Castonguay
Catterall	Chamberlain
Chrétien	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cotler
Cuzner	DeVillers
Dion	Discepola
Dromisky	Duplain
Easter	Efford
Eggleton	Eyking
Farrah	Folco
Fontana	Frulla
Fry	Galloway
Godfrey	Goodale
Grose	Guarnieri
Harb	Harvard
Harvey	Hubbard
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Karygiannis	Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Lastewka	LeBlanc
Lee	Longfield
MacAulay	MacKlin
Mahoney	Malhi
Maloney	Manley
Marcil	Marleau
Martin (LaSalle—Émard)	Mathews
McCallum	McCormick
McGuire	McKay (Scarborough East)
McLellan	McTeague
Minna	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Neville
Normand	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pacetti	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Pratt	Priest
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Rock	Saada
Scherrer	Scott
Sgro	Shepherd
St-Jacques	St-Julien
St. Denis	Steckle
Stewart	Szabo
Telegdi	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Ur	Valeri
Vanclief	Volpe
Wappel	Whelan
Wilfert	Wood — 142

PAIRÉS

Députés

Asselin	Cauchon
Dhaliwal	Drouin
Gagnon (Québec)	Gagnon (Champlain)
Girard-Bujold	Graham
Laframboise	Lincoln
Owen	Pagtakhan
Rocheleau	St-Hilaire — 14

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Comme il est 18 h 32, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 32.)

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique	
M. McGuire	467
Le Proche-Orient	
Mme McDonough	468
Les cartes d'assurance sociale	
M. Desrochers	468
La santé	
Mme Fry	468
Le député d'Ottawa-Sud	
Mme Wayne	468
Le Forum des athlètes	
Mme Scherrer	468

QUESTIONS ORALES

La défense nationale	
M. Harper	469
M. Chrétien	469
M. Harper	469
M. Chrétien	469
M. Harper	469
M. Chrétien	469
Les numéros d'assurance sociale	
M. Williams	469
Mme Stewart	469
M. Williams	469
Mme Stewart	470
Le bois d'oeuvre	
M. Duceppe	470
M. Rock	470
M. Duceppe	470
M. Rock	470
L'assurance-emploi	
Mme Tremblay	470
Mme Stewart	470
Mme Tremblay	470
Mme Stewart	470
Le bois d'oeuvre	
Mme McDonough	470
M. Rock	470
Mme McDonough	471
M. Rock	471
Les marchés publics	
M. Clark	471
M. Chrétien	471
M. Clark	471
M. Chrétien	471
Le bois d'oeuvre	
M. Moore	471
M. Rock	471
M. Moore	471
M. Rock	472
M. Bergeron	472
M. Rock	472
M. Bergeron	472
M. Rock	472

Les marchés publics	
M. Sorenson	472
M. MacAulay	472
M. Sorenson	472
M. MacAulay	472
Le bois d'oeuvre	
M. Crête	472
M. Rock	472
M. Crête	472
M. Pettigrew	472
Les marchés publics	
M. Thompson (Wild Rose)	473
M. MacAulay	473
M. Thompson (Wild Rose)	473
M. MacAulay	473
Le Sommet de la Francophonie	
M. Patry	473
M. Paradis (Brome—Missisquoi)	473
La santé	
Mme Wasylcyia-Leis	473
Mme McLellan	473
Les conditions de travail	
M. Blaikie	473
M. Chrétien	474
Les numéros d'assurance sociale	
M. MacKay	474
Mme Stewart	474
M. MacKay	474
Mme Stewart	474
Le Protocole de Kyoto	
M. Mills (Red Deer)	474
M. Chrétien	474
M. Mills (Red Deer)	474
M. Chrétien	474
La Cour pénale internationale	
Mme Lalonde	475
Mme Carroll	475
Mme Lalonde	475
M. Chrétien	475
Le Protocole de Kyoto	
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	475
M. Anderson (Victoria)	475
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	475
M. Anderson (Victoria)	475
Les affaires étrangères	
M. Price	475
M. Kilgour	476
Les personnes handicapées	
M. Elley	476
M. Manley	476
M. Elley	476
M. Manley	476
L'immigration	
Mme Dalphond-Guiral	476
M. Coderre	476

Hydro Ontario	
M. Gallaway.....	476
M. Manley.....	476
Les langues officielles	
M. Sauvageau.....	476
M. Dion.....	477
L'administration publique fédérale	
M. Pankiw.....	477
Mme Robillard.....	477
Le passage de la frontière entre le Canada et les États-Unis	
M. Masse.....	477
Mme Caplan.....	477
Recours au règlement	
L'annonce concernant le bois d'oeuvre	
M. Blaikie.....	477
M. Boudria.....	477
M. Gauthier.....	478
M. Clark.....	478
M. Epp.....	478

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'adresse en réponse	
M. Nault.....	479
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	482
M. Marceau.....	482
M. Benoit.....	483
Mme Lill.....	484
M. Harvey.....	484
M. Sauvageau.....	484
M. Roy.....	486

M. Marceau.....	487
M. Hearn.....	487
Mme Minna.....	487
M. Williams.....	489
M. Masse.....	489
M. Tirabassi.....	490
M. Hearn.....	491
M. Cuzner.....	491
M. Benoit.....	492
M. Assadourian.....	493
M. Lunney.....	493
M. Breitzkreuz.....	494
M. Lunney.....	495
M. Spencer.....	496
Mme Phinney.....	496
M. Masse.....	497
M. Roy.....	498
M. Mahoney.....	498
M. Forseth.....	499
M. Masse.....	500
M. Crête.....	500

Recours au Règlement

Dépôt de documents—Le bois d'oeuvre	
M. Boudria.....	500

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Crête.....	501
Rejet du sous-amendement.....	502
L'amendement est rejeté.....	503

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**